

Rapport annuel

d'activités et
de développement
durable

2020-2021

Table des matières

2	Profil de la Société
3	Message du président du conseil d'administration
4	Message du président-directeur général
6	Faits saillants 2020-2021
11	Participer activement au développement économique
12	Investissement Québec en bref
13	Présence locale et internationale
14	Principal levier du gouvernement en matière de développement économique
16	Productivité innovation
20	Compétitivité
22	Achat québécois
23	Contexte économique
24	Partenaire de l'écosystème
26	Plan stratégique
30	Rapport de développement durable
33	Être un partenaire incontournable des entreprises
34	Accélérer la croissance des entreprises
41	Créer de la richesse au Québec
44	Administrer les mandats et les programmes gouvernementaux
53	Placer la gouvernance et l'éthique au cœur d'une saine gestion
54	Dialoguer avec les parties prenantes
60	Appliquer les règles de gouvernance
72	Optimiser la structure de gestion
78	Gérer les risques
84	Gérer les ressources humaines
89	Réaliser les plans d'action
99	Réduire l'empreinte environnementale des activités de la Société
100	Changements climatiques
103	Performance financière
104	Rapport de gestion
124	États financiers consolidés
127	État consolidé des résultats
128	État consolidé du résultat global
129	État consolidé de la situation financière
130	État consolidé de la variation des capitaux propres
131	État consolidé des flux de trésorerie
132	Notes afférentes aux états financiers consolidés
215	Renseignements supplémentaires
216	Principaux investissements et financements
219	Principaux fonds d'investissement
223	Filiales d'Investissement Québec
225	Index GRI
232	Autres renseignements relatifs aux exigences législatives
243	Bureaux d'Investissement Québec

Profil de la Société

Notre mission

La Société a prioritairement pour mission, tant dans ses activités propres que dans l'administration de programmes ou dans l'exécution d'autres mandats que lui confie le gouvernement ou le ministre, de participer activement au développement économique du Québec conformément aux grandes orientations du gouvernement en cette matière. Elle vise à stimuler l'innovation dans les entreprises, l'entrepreneuriat et le repreneuriat ainsi que la croissance de l'investissement et des exportations et à promouvoir notamment les emplois à haute valeur ajoutée dans toutes les régions du Québec.

Pour accomplir cette mission, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille par des services-conseils aux entrepreneurs et d'autres mesures d'accompagnement, notamment technologiques, ainsi que par des solutions financières adaptées et des investissements, et ce, en cherchant à présenter une offre complémentaire à celle de ses partenaires.

La Société a, de plus, pour mission de fournir au ministre l'appui nécessaire au Québec, ailleurs au Canada et à l'étranger, à la mise en œuvre des politiques, des stratégies de développement et des programmes qu'il établit ainsi que des autres mesures qu'il prend, notamment en matière de commerce et de prospection d'investissements étrangers.

La Société accomplit sa mission dans une perspective de développement durable en favorisant le respect de l'environnement et l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière d'électrification de l'économie et de lutte contre les changements climatiques.

Notre vision

Être un partenaire incontournable de la croissance des entreprises et d'une économie québécoise innovante, inclusive, ouverte et durable en étant le principal levier de l'action économique du gouvernement.

Nos valeurs

Audace :

Nous défendons les idées créatives et prenons les risques nécessaires pour innover.

Collaboration :

Ensemble, nous trouvons des solutions et passons à l'action.

Engagement :

Nous sommes ambitieux, nous nous investissons avec énergie, nous développons notre talent et le mettons au service de nos clients.

Message du président du conseil d'administration



La pandémie a propulsé les personnes et les organisations dans l'inconnu. L'impression qui émerge est la résilience, cette détermination à faire le nécessaire pour le mieux-être de tous. Je l'ai vue chez les employés d'Investissement Québec, chez les entreprises, chez nos partenaires du gouvernement. Investissement Québec a aidé les entreprises fragilisées et épaulé celles qui étaient en position d'investir. Ce contexte inédit a constitué l'an 1 du nouvel Investissement Québec.

Le Conseil a joué un double rôle au cours de l'exercice. D'abord, nous avons appuyé en continu l'équipe de direction afin que la Société puisse répondre à toutes les situations avec la célérité et l'agilité requises. Puis, nous avons mené les travaux consistant à opérationnaliser la gouvernance du nouvel Investissement Québec.

Dans cette foulée, nous avons notamment supervisé la finalisation du plan stratégique de la Société qui établit quatre priorités : l'amélioration de la compétitivité des entreprises, l'internationalisation de notre économie, le renforcement de la chaîne de capitaux, et la réussite de la transformation de la Société. Investissement Québec, rappelons-le, a accueilli plus de 400 nouveaux employés au cours de l'exercice alors que les équipes du CRIQ, d'Export Québec et des bureaux régionaux du ministère de l'Économie et de l'Innovation ont joint nos effectifs.

L'exercice financier a aussi officialisé l'entrée en vigueur du nouveau Régime d'intéressement à long terme des membres du comité de direction, tel qu'il avait été annoncé lors de l'entrée en poste du président-directeur général en 2019. L'ensemble des questions liées à la rémunération a fait l'objet d'un processus rigoureux par le conseil d'administration et d'une analyse par une firme externe des programmes de rémunération d'organisations comparables. Les programmes en place sont bien alignés sur la mission d'Investissement Québec et prévoient que la rémunération sera établie selon l'atteinte de cibles précises, découlant du plan stratégique de la Société, approuvées chaque année par le conseil d'administration. Investissement Québec s'assure ainsi d'offrir à sa direction une rémunération à la hauteur des objectifs ambitieux de la Société, dans le respect des meilleures pratiques.

« Les résultats de la Société démontrent le grand potentiel de l'économie québécoise et la pertinence du mandat élargi de la Société »

Cet exercice inaugural du nouvel Investissement Québec s'est conclu sur des résultats records reflétant une situation contrastée, certains secteurs étaient aux prises avec de graves difficultés pendant que d'autres saisissaient des opportunités exceptionnelles. Ces résultats démontrent aussi le grand potentiel de l'économie québécoise et la pertinence du mandat élargi de la Société.

Au cours de l'exercice, cinq membres du conseil d'administration ont vu leur mandat arriver à échéance. Je tiens à toutes et tous les remercier pour leur engagement et leur précieux apport à ce travail de longue haleine d'analyse et de réflexion qui a constitué l'assise du nouveau mandat d'Investissement Québec. Dans la foulée, je souhaite officiellement la bienvenue aux cinq nouveaux membres. Leur impressionnant bagage de savoir et d'expérience contribuera à éclairer la gouvernance. Le conseil d'administration se compose désormais de six hommes et de sept femmes. Au moment d'écrire ces lignes, deux postes restent à pourvoir.

Un travail important doit encore être accompli dans ce projet de grande envergure que représente l'installation du nouvel Investissement Québec. Nous avons pu sentir au cours de l'année une puissante adhésion des employés, anciens et nouveaux, et même une fierté à endosser la mission de la Société. Ce ralliement est de bon augure. Le succès d'Investissement Québec sera le cumul des succès de ses employés.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur sagesse et leur engagement. En leur nom, j'exprime toute notre confiance en Guy LeBlanc, président-directeur général, et en son équipe de direction talentueuse. Cette équipe a eu l'habileté de répondre à l'urgence tout en bâtissant la nouvelle Société. Les félicitations sont de mise. Merci enfin au gouvernement, pour la confiance et la qualité de la collaboration.

Original signé

Jean St-Gelais

Le mandat de M. St-Gelais s'est terminé le 12 mai 2021. Louise Sanscartier a été nommée présidente du conseil d'administration par intérim le 12 mai 2021.

Message du président-directeur général



« Investissement Québec sera là pour soutenir les entreprises dans leurs projets de croissance et contribuer au développement économique de toutes les régions »

L'exercice 2020-2021 a été marqué par la réponse à la pandémie et par le déploiement du nouvel Investissement Québec. Ces défis sont en train de forger l'identité de la Société. La situation a cimenté les équipes, même à distance. Les événements ont forcé l'efficacité et l'innovation. Je tiens d'abord à saluer l'engagement de tous les employés d'Investissement Québec, qui se sont mobilisés pour répondre aux besoins des entreprises, avec compétence et solidarité.

Moins de trois semaines après le lancement du nouvel Investissement Québec, l'économie du Québec était mise sur pause.

Par l'entremise du programme PACTE (Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises), nous avons autorisé plus d'un millier d'interventions pour protéger des entreprises et des emplois, soutenir des projets de modernisation, favoriser un maintien d'activités ou réorienter des capacités de production pour répondre à des besoins nouveaux. En cours d'année, le programme a été élargi et bonifié pour inclure les entreprises du domaine touristique et améliorer le soutien aux entreprises situées en zone d'alerte maximale. Alors que la reprise qui se dessine se fera de façon inégale, nous demeurerons très attentifs aux besoins des secteurs qui redémarreront plus lentement.

Le Québec peut aussi compter sur une économie bien diversifiée, solidement implantée dans plusieurs domaines d'avenir dans lesquels nos entreprises québécoises se démarquent. En outre, une forte proportion d'entreprises a agi de manière stratégique et a réalisé, pendant la crise, des investissements en technologie, numérisation et robotisation, laissant entrevoir une économie plus productive, mieux outillée pour faire face à la concurrence internationale dans les années à venir.

Dans la foulée de l'adoption de son plan stratégique 2020-2023, Investissement Québec a lancé différentes initiatives visant à stimuler la relance de façon structurante afin d'encourager les entreprises à miser sur l'innovation pour augmenter leur productivité; à intégrer des technologies propres et des pratiques écoresponsables pour que la relance se fasse de pair avec une réduction de l'empreinte environnementale; à promouvoir l'achat local dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises en les

encourageant à trouver des fournisseurs au Québec; à renforcer la compétitivité des entreprises, car même si des progrès ont été accomplis, la productivité de notre économie demeure un défi.

Le rôle anticyclique d'Investissement Québec s'est donc particulièrement révélé pertinent au cours des derniers mois. Autant en période de ralentissement que de croissance économique, la Société demeure active pour appuyer les entreprises québécoises, en complémentarité avec les autres partenaires financiers.

Alors que l'exercice 2019-2020 s'est conclu sur une perte, Investissement Québec ferme l'année financière 2020-2021 avec un bénéfice record de 992 millions de dollars et un rendement de 25,1%. Le rendement moyen des trois dernières années, l'indicateur clé pour mesurer la performance financière de la Société, a par ailleurs atteint 9,6%.

La Société a réalisé 4 403 interventions financières d'une valeur de 4,5 milliards de dollars dans l'économie, dont 2 milliards de dollars qui proviennent de ses fonds propres. La Société a également travaillé sur 797 accompagnements technologiques auprès d'entreprises québécoises.

À travers ses activités de mandataire du gouvernement, Investissement Québec a accordé un financement autorisé de 2,5 milliards de dollars. La Société a contribué à des projets de prospection d'investissements étrangers d'une valeur de 3,7 milliards de dollars et a réalisé 3 347 accompagnements pour soutenir les PME et les grandes entreprises à accélérer leurs démarches d'exportation hors Québec.

Aujourd'hui, les signes de la relance se concrétisent et Investissement Québec sera là pour soutenir les entreprises dans leurs projets de croissance et contribuer au développement économique de toutes les régions. Le Québec a de solides atouts, notamment avec son énergie verte et abordable, ses ressources naturelles, son bassin de talents exceptionnel et sa localisation stratégique. Nous pouvons donc envisager l'avenir avec confiance.

Original signé

Guy LeBlanc



I Des fraises en hiver, partout au Québec

Ferme d'hiver

Agriculture verticale

« Investissement Québec est l'ancre qui a permis de démarrer l'aventure Ferme d'hiver », affirme Yves Daoust, fondateur de l'entreprise, un leader en matière d'agriculture verticale. Les défis liés à cette nouvelle agriculture 4.0, ne manquent pas. Il faut être capable de déployer une production maraîchère qui s'étend d'octobre à juin, dans un environnement entièrement contrôlé.

« Il n'existe pas au Québec de fonds de capital de risque destiné au secteur agricole », explique M. Daoust. S'ajoute à cela un autre défi : que la solution proposée puisse s'adapter tant à la chaîne d'approvisionnement des grandes surfaces qu'à celle des petits marchés régionaux.

L'implication rapide d'Investissement Québec a donné un souffle incroyable à ce grand projet technologique. « Investissement Québec a été un partenaire stratégique dès le début pour aller chercher d'autres investisseurs privés », dit le fondateur, qui vante l'éveil des équipes chez Investissement Québec. « Elles ont compris tout le fondamental de ce qu'on voulait faire. En 24 heures, elles sont allées chercher une décision d'investissement stratégique ! » et trois mois plus tard, Ferme d'hiver avait en main une lettre d'intention d'investissement.

Pour Alain Brisebois, président et chef de direction, la fierté de réussir un tel projet réside dans le fait qu'il s'inscrit dans une importante mouvance d'autonomie en matière de production locale. « Ce qui est unique avec Ferme d'hiver, c'est que l'on offre une solution à la fois écologique, écoénergétique et rentable, tout en se collant à la chaîne d'approvisionnement existante ».

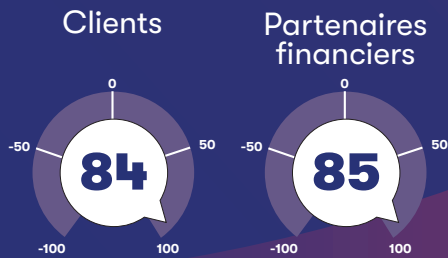
« Investissement Québec a été un partenaire stratégique dès le début pour aller chercher d'autres investisseurs privés. »

— Yves Daoust,
fondateur, Ferme d'hiver

Fait saillants 2020-2021



Taux net de recommandation (NPS^{MD})³



4,5 G\$

financement total¹

4 620

accompagnements²

3,7 G\$

prospection d'investissements étrangers

¹ Le financement total inclut les activités des fonds propres et celles à titre de mandataire du gouvernement du Québec.

² L'accompagnement aux entreprises inclut l'accompagnement technologique, les services-conseils et le soutien à l'exportation.

³ Le taux de recommandation net (NPS^{MD}) présente la proportion des clients et des partenaires financiers qui recommanderaient Investissement Québec à leur réseau d'affaires.

Activités des fonds propres

2,0 G\$ de
financement autorisé⁴

pour soutenir des projets
d'une valeur de **8,3 G\$**

qui contribueront à la
création ou à la sauvegarde
de **8 777 emplois**⁵

Des recettes fiscales et
parafiscales de **370,8 M\$**
attribuables aux interventions
de la Société, ainsi que
26 045 emplois soutenus⁶

**1 297 interventions
financières**

notamment des prêts,
des garanties de prêt et
des financements par
capitaux propres

pour appuyer
1 044 entreprises
au Québec

797 projets
d'accompagnement
technologique pour des
entreprises clientes à
différents stades de maturité

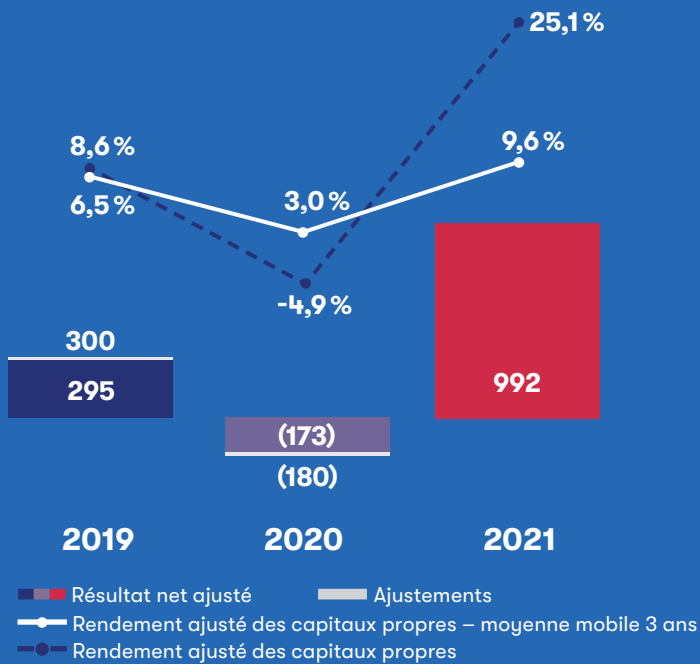
⁴ Y compris les activités du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises.

⁵ Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans.

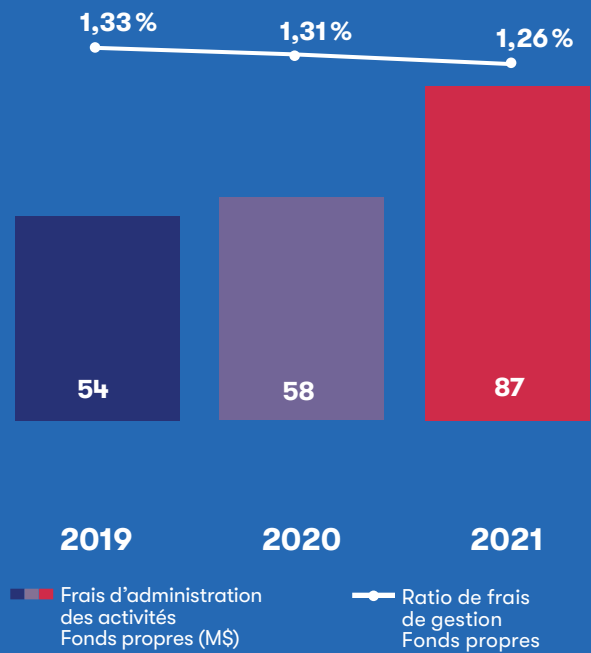
⁶ Charge de travail en années-personnes.

Performance financière

Résultat net ajusté (M\$) et rendement ajusté des capitaux propres

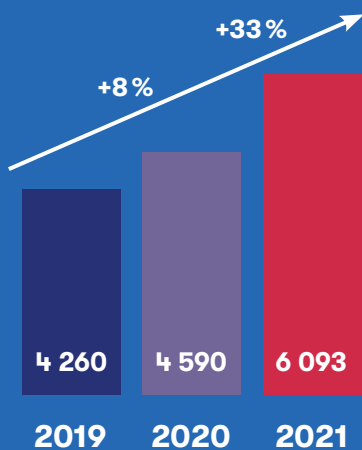


Ratio de frais de gestion (1)

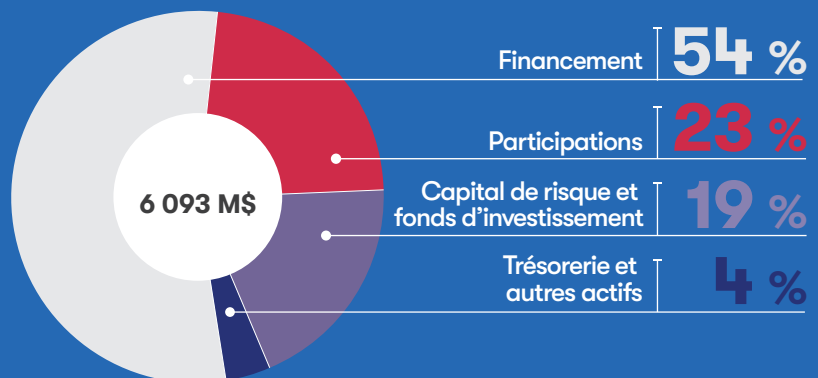


(1) Frais d'administration des secteurs d'investissement Fonds propres exprimés en pourcentage du portefeuille moyen.

Portefeuille (M\$)



Répartition du portefeuille



Activités à titre de mandataire du gouvernement du Québec

2,5 G\$ de financement pour soutenir des projets d'une valeur de **7,9 G\$** qui contribueront à la création ou à la sauvegarde de **8 419 emplois**.⁷

109 projets d'investissement étrangers au Québec d'une valeur de **3,7 G\$** qui contribueront à la création ou à la sauvegarde de **10 003 emplois**.⁷

3 347 accompagnements et un appui financier à l'exportation, qui ont permis de générer des ventes fermes hors Québec de **1,2 G\$**.

Services-conseils

476

accompagnement-conseil stratégique (ACS^{MD})

Mesures fiscales

2 513

certificats et attestations émis

Bureau de normalisation du Québec

2 282

certificats de conformité actifs

⁷ Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans. Puisqu'un projet peut être financé à la fois par les fonds propres d'Investissement Québec, le FDE, le fonds CRNE ou le FCEQ, ni les valeurs des projets ni le nombre d'emplois ne peuvent s'additionner.

Aucun emploi sauvegardé n'a été comptabilisé pour le programme PACTE et les programmes de subventions transférés dans le FDE le 18 juin 2020. Les entreprises soutenues par le programme PACTE emploient, quant à elles, plus de 67 000 personnes.

Accélérateur de croissance

Communauto

Services d'autopartage

La concurrence avec d'autres acteurs de l'industrie des services d'autopartage gênait l'accélération de la croissance de Communauto. L'entreprise, qui avait d'ambitieux projets d'expansion, devait trouver de nouveaux capitaux afin de s'établir dans d'autres grandes villes canadiennes, tout en consolidant sa présence à Paris. De plus, l'entreprise québécoise se devait d'investir massivement dans les technologies – principalement dans des logiciels – afin de mettre à niveau les outils déjà en place.

«Nous étions à la recherche d'investisseurs bien enracinés dans l'écosystème du Québec, capables d'assurer que l'identité de Communauto soit respectée», explique Marco Viviani, vice-président, Développement stratégique. «Notre mission est sociale, environnementale et urbanistique», ajoute-t-il fièrement.

C'est à ce moment-là qu'Investissement Québec s'est impliqué financièrement, via un apport de capital. Cela a permis au pourvoyeur de services d'autopartage de disposer des fonds nécessaires pour réussir des lancements dans les importants marchés de Toronto et de Calgary, tout en améliorant l'ensemble de ses outils logiciels et applicatifs conçus sur mesure. En 2020, ce ne sont pas moins de 700 véhicules qui se sont ajoutés dans ses marchés canadiens. En 2021, 500 autres véhicules gonfleront la flotte montréalaise.

Le président de l'entreprise, Benoît Robert, ne se fait pas avare de mots pour vanter les liens étroits qui lient Communauto à Investissement Québec. Sa plus grande fierté? «Investissement Québec a vraiment à cœur la réussite de Communauto. Elle croit à la mission qu'on s'est donnée comme organisation et nous a mise en relation avec son réseau pour nous aider à créer de nouveaux ponts.»

« Nous étions à la recherche d'investisseurs bien enracinés dans l'écosystème du Québec. »

— Marco Viviani,
vice-président, Développement stratégique,
Communauto





**Participer
activement au
développement
économique**

Investissement Québec en bref



Financement

Investissement Québec offre des solutions adaptées sous forme de prêts, de garanties et d'investissements en capitaux propres, incluant des investissements directs en capital de risque et indirects par le biais de fonds d'investissement. Il administre plusieurs programmes de développement économique à titre de mandataire du gouvernement, accorde et administre l'aide ponctuelle et appuie la mise en œuvre de programmes d'aide et autres mesures.



International

Investissement Québec International a le mandat d'accompagner les entreprises qui souhaitent accroître et diversifier leurs exportations, et celui d'attirer des investissements et des talents étrangers au Québec. Il offre un accompagnement spécialisé aux entreprises québécoises désirant développer davantage leurs exportations et diversifier leurs marchés. Il favorise l'attraction d'investissements étrangers au bénéfice de toutes les régions du Québec et soutient les sociétés étrangères établies au Québec. De concert avec ses partenaires, Investissement Québec International contribue à répondre aux besoins de main-d'œuvre partout au Québec par des missions d'attraction de talents étrangers.



Services-conseils

Investissement Québec favorise la croissance des entreprises et les incite, par ses services-conseils et son accompagnement, à occuper une position stratégique sur les marchés internationaux, à améliorer leur productivité ou à prendre le virage numérique. Des spécialistes bien implantés dans leur milieu économique offrent ces services par l'entremise des bureaux d'Investissement Québec en région.



Accompagnement technologique

Investissement Québec – CRIQ offre aux entreprises québécoises des services d'accompagnement technologique et d'innovation industrielle, en plus de réaliser des simulations, des essais et des analyses de produits. Il soutient les entreprises dans leur transition technologique, les aide à accroître leur productivité, leur compétitivité, leur performance environnementale, et leur permet de gagner des parts de marché à l'exportation avec des solutions et des produits conformes et à valeur ajoutée.

Présence locale et internationale

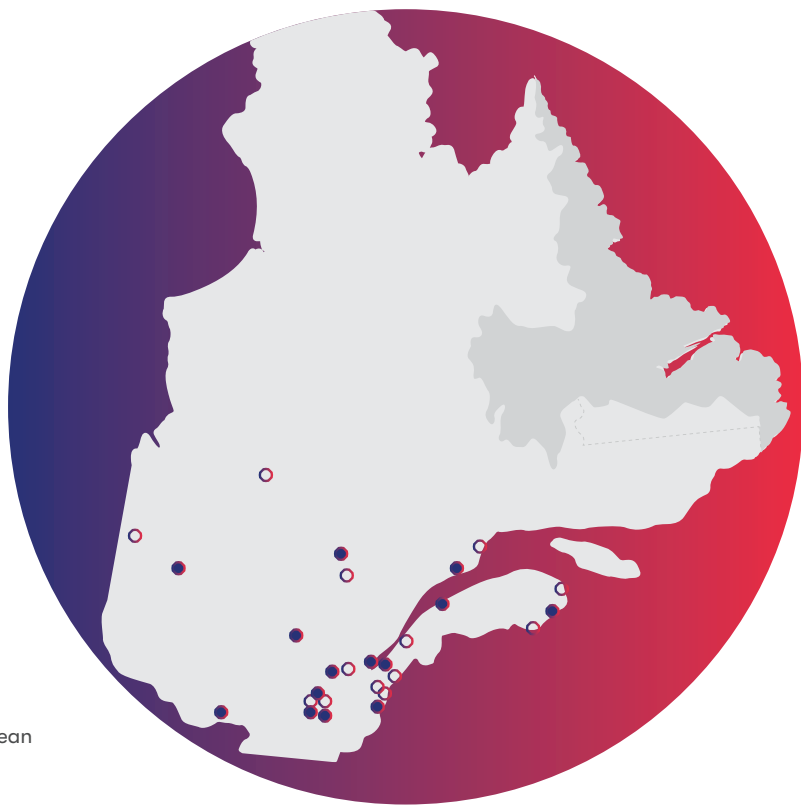
Au Québec

○ Bureaux

Baie-Comeau	Québec
Brossard	Rimouski
Chandler	Rouyn-Noranda
Chibougamau	Saguenay
Drummondville	Sainte-Marie
Gaspé	Saint-Georges
Gatineau	Saint-Jérôme
Joliette	Sept-Îles
Laval	Sherbrooke
Montmagny	Trois-Rivières
Montréal	Val-d'Or ⁸
New Carlisle	Victoriaville

● Comités de développement régional (17 régions)

Abitibi-Témiscamingue	Laurentides
Bas-Saint-Laurent	Laval
Capitale-Nationale	Mauricie
Centre-du-Québec	Montréal
Chaudière-Appalaches	Montréal
Côte-Nord	Nord-du-Québec
Estrie	Outaouais
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Lanaudière	



À l'international



○ Bureaux d'Investissement Québec à l'étranger :

Atlanta, Chicago, Los Angeles, New York, Londres, Munich, Paris, Beijing, Séoul, Tokyo

○ Réseau des 33 représentations du Québec au Canada et à l'international :

Moncton, Ottawa, Toronto, Vancouver, Atlanta, Boston, Chicago, Houston, Los Angeles, Philadelphie, New York, Washington, Silicon Valley, Mexico, La Havane, São Paulo, Barcelone, Berlin, Bruxelles, Munich, Londres, Paris, Rome, Rabat, Abidjan, Dakar, Beijing, Qingdao, Séoul, Shanghai, Shenzhen, Singapour, Tokyo

⁸ La Société est présente dans les bureaux de la SOQUEM à Val-d'Or.

Principal levier du gouvernement en matière de développement économique

L'année 2020 a été marquée par le déploiement du nouvel Investissement Québec et par la transformation de son modèle d'affaires annoncé en 2019. Ainsi, aujourd'hui, il dispose de moyens financiers accrus, de leviers supplémentaires et d'une équipe renforcée, pour atteindre ses principaux objectifs :

- améliorer la compétitivité des entreprises par l'innovation et la productivité
- favoriser l'essor économique des régions
- assurer la croissance des investissements
- attirer des talents étrangers
- contribuer à l'accélération des exportations

Porte d'entrée pour les entreprises

Grâce au nouveau mandat d'Investissement Québec, les entreprises ont maintenant accès à toute une gamme de solutions de financement et de services d'accompagnement. Avec un parcours simplifié, ses équipes les aident plus efficacement à réaliser leurs projets de croissance.

Présence régionale étendue

Afin qu'Investissement Québec soit encore plus présent et efficace en région, les équipes des bureaux régionaux et celles du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) en région ont été regroupées en juin 2020.

Les équipes d'experts en financement, les conseillers en développement économique et les spécialistes multidisciplinaires assurent une présence accrue et plus performante dans les 17 régions administratives du Québec. Chaque équipe est aidée d'un comité de développement composé de représentants du milieu des affaires local chargé d'identifier et de recommander des projets porteurs pour le développement économique régional. Ces comités sont une composante essentielle de la stratégie d'Investissement Québec visant à favoriser la prospérité des régions en tenant compte de leurs spécificités, de leurs enjeux et de leurs atouts.

Accompagnement technologique

Avec l'intégration des équipes du CRIQ, maintenant connu comme Investissement Québec – CRIQ, Investissement Québec a enrichi son offre de services d'accompagnement technologique. Les clients ont maintenant accès à une gamme étendue de services en innovation pour accroître leur productivité, leur compétitivité et leur performance environnementale.

Soutien à l'exportation

Par ailleurs, avec l'ajout des équipes d'Export Québec, Investissement Québec International dispose d'une meilleure force de frappe pour appuyer les entreprises dans le développement et la diversification de leurs exportations. En plus du soutien financier, ces dernières peuvent profiter de services d'accompagnement pour cibler de nouveaux clients et repérer des occasions d'affaires sur les marchés étrangers. Investissement Québec International travaille en étroite collaboration avec les équipes économiques des 33 représentations du Québec au Canada et à l'international.

Afin d'attirer davantage d'investissements étrangers dans toutes les régions du Québec, Investissement Québec s'appuie sur ses équipes en poste au Québec et dans ses 10 bureaux à l'étranger. Il collabore aussi étroitement avec les agences de développement économique qui organisent des missions de recrutement à l'étranger.

Nouvelles initiatives stratégiques pour augmenter la compétitivité des entreprises

Au cours des derniers mois, Investissement Québec a mis en œuvre de nouvelles initiatives pour atteindre ses objectifs. Il a d'abord lancé Productivité innovation, la suite de l'initiative Manufacturiers innovants, qui vise à accélérer la croissance des entreprises par la productivité et l'innovation.

Puis, avec sa nouvelle initiative Compétivert, il veut inciter les entreprises à adopter des technologies propres et des pratiques écoresponsables afin de devenir plus compétitives tout en réduisant leur empreinte environnementale.

Enfin, par sa stratégie d'achat québécois, Investissement Québec encourage les entreprises à accroître la part d'achat local dans leurs chaînes d'approvisionnement pour ainsi être moins vulnérables aux perturbations majeures comme la pandémie et, ultimement, contribuer à améliorer la balance commerciale de la province.

Maintenant outillé
comme jamais,
Investissement Québec
est un créateur de
croissance, tant pour les
entreprises que pour
l'économie d'ici

I Entreprise d'ici, leader international

UgoWork^{MD}

Expertise énergétique et solutions lithium-ion innovantes pour le secteur de la manutention

Pour poursuivre le développement de sa technologie de batterie lithium-ion connectée, dédiée au secteur de la manutention et de la logistique, UgoWork^{MD} s'est tournée vers Investissement Québec.

D'abord, pour ses programmes d'aide aux entreprises en démarrage, puis, pour un investissement en capital de croissance, les collaborations entre Investissement Québec et UgoWork^{MD} sont nombreuses. « Nous sommes fiers de pouvoir compter sur un partenaire aussi solide et de bénéficier de son offre de services à forte valeur ajoutée », indique Frédéric Leclerc, directeur des finances.

L'aide d'Investissement Québec s'applique aussi du côté commercial. Comme le rappelle Jean-François Marchand, directeur du marketing : « Le vaste réseau de contacts de l'équipe en soutien à l'exportation permet aux entreprises québécoises comme UgoWork^{MD} de solliciter d'importants donneurs d'ordres étrangers et ainsi d'accélérer le processus de démarchage ».

M. Marchand fait également l'éloge de cette collaboration. « Investissement Québec met à notre disposition des ressources clés qui ont œuvré avec succès dans notre secteur, cela guide la prise de décision et le développement commercial. » À ce propos, Frédéric Leclerc renchérit : « Créer de la valeur pour un investisseur comme Investissement Québec est une grande source de fierté pour nous. Ultimement, les retombées rejailliront ici et c'est nous tous qui en bénéficierons. »

En conclusion, le directeur des finances d'UgoWork^{MD} rappelle que les solutions d'affaires d'Investissement Québec sont des outils essentiels permettant aux entreprises québécoises de prendre la vitesse nécessaire pour devenir concurrentielles à l'échelle internationale. Un tel partenaire est un véritable atout pour l'écosystème entrepreneurial québécois.

« Nous sommes fiers de pouvoir compter sur un partenaire aussi solide et de bénéficier de son offre de services à forte valeur ajoutée. »

— Frédéric Leclerc,
directeur des finances, UgoWork^{MD}

Productivité innovation

Une initiative
d'Investissement Québec



Augmenter la productivité pour accélérer la croissance des entreprises d'ici

C'est en septembre 2020 qu'a été lancée l'initiative Productivité innovation. L'objectif est que davantage d'entreprises augmentent leur productivité en misant sur l'innovation sous toutes ses formes et sur des technologies et procédés comme l'automatisation, la numérisation, la robotisation et les applications d'intelligence artificielle.

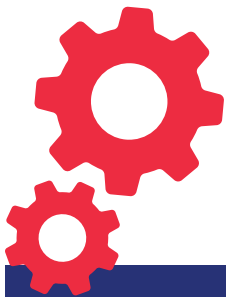
Productivité innovation succède à l'initiative manufacturière déployée en 2016, qui a connu un franc succès. La nouvelle mouture permet de rejoindre un plus large éventail de secteurs d'activité, interdépendants du secteur manufacturier, qui partagent des enjeux similaires, comme le transport et l'entreposage, le commerce de gros et de détail, les mines, la construction et les services professionnels, scientifiques et techniques.

La pandémie rappelle que l'innovation constitue un outil puissant pour les entreprises afin de demeurer compétitives et de mieux faire face aux crises économiques. Dans un contexte où plusieurs États, dont le Québec, songent à augmenter la production locale de certains biens jugés essentiels, l'amélioration de la productivité permettra, entre autres, de diminuer les coûts des produits québécois et de les rendre plus attractifs, tant pour le marché local qu'international.

Avec une cible de financement de 2,4 milliards de dollars sur quatre ans, à même les fonds propres d'Investissement Québec et les fonds du gouvernement du Québec, cette nouvelle initiative se veut un accélérateur de projets innovants au bénéfice du développement économique du Québec.

Accompagnement financier, stratégique et technologique

Au 31 mars 2021, 289 projets innovants visant une hausse de productivité ont été financés dans les secteurs ciblés, représentant des investissements totaux de 2,0 milliards de dollars, dont 640,1 millions de dollars en provenance des fonds propres d'Investissement Québec et des fonds du gouvernement du Québec. Chaque dollar financé par Investissement Québec et les fonds du gouvernement du Québec a donc contribué à un investissement de 3,04 dollars dans l'économie québécoise.



L'initiative Productivité innovation se veut un accélérateur de projets innovants au bénéfice du développement économique du Québec

L'initiative met aussi de l'avant des solutions novatrices comme les Labs Productivité innovation où des entreprises innovantes et des experts viennent partager leurs apprentissages et leurs connaissances. En compagnie d'un groupe d'entreprises de la même région et prêtes à passer à l'action, elles peuvent s'inspirer, s'informer et s'outiller pour réaliser leur projet de transition technologique. Les participants sont invités à poursuivre les discussions au sein d'une communauté virtuelle dans le but de partager meilleures pratiques et conseils. Depuis le lancement, 260 participants ont pris part à 15 Labs virtuels aux quatre coins du Québec.

Investissement Québec a également dévoilé les trois premiers épisodes de la websérie Industries Mailhot, qui suit l'entreprise de Saint-Jacques dans sa transformation technologique. Cette websérie présente et démystifie les grandes étapes d'un ambitieux projet d'augmentation de la productivité.

À ces outils s'ajoutent des événements stratégiques, comme le Forum Productivité innovation, qui a rejoint près de 1500 personnes à l'automne, et la mission commerciale virtuelle à la Foire de Hanovre (Hannover Messe) prévue en avril 2021.



Productivité innovation

Une initiative
d'Investissement Québec

E. Gagnon & Fils

« Comme c'est souvent le cas dans le domaine des pêcheries, notre culture d'entreprise n'était pas tournée vers le changement. La peur de voir des emplois disparaître était réelle et il a fallu introduire les innovations par petits projets, qui ont été reçus parfois avec scepticisme. Mais rapidement, ces projets ont fait la démonstration qu'ils permettaient d'améliorer les emplois. Nous comptons aujourd'hui sur beaucoup plus de techniciens en maintenance et d'autres emplois à valeur ajoutée. Et tous les projets d'innovation que nous avons réalisés ces dernières années ont véritablement permis d'augmenter notre production et de développer notre compétitivité dans un secteur très traditionnel. »

— Raymond Sheehan,
président, E. Gagnon & Fils



- Transformation de produits marins
- Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
- Projet : construction d'un entrepôt frigorifique, d'un vivier et acquisition d'une emballeuse automatisée

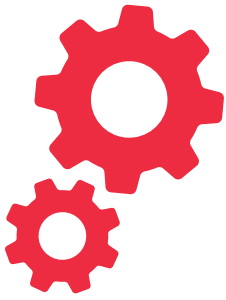


- Fabrication de planchers de bois franc
- Chaudière-Appalaches
- Projet : améliorations des processus, virage 4.0

Les Bois de plancher PG

« L'automatisation et la robotisation de nos procédés de fabrication nous ont permis d'augmenter la productivité de nos usines pour poursuivre notre croissance, de continuer notre virage 4.0 et d'offrir des emplois plus stimulants à nos employés. L'innovation fait partie de notre culture d'entreprise afin de nous rendre plus performants et efficaces. »

— Anne-Marie Faucher,
présidente-directrice générale,
Les Bois de plancher PG



Cuisi-n-art

« La réalisation de notre projet était un véritable défi, qui a été rendu possible parce qu'on avait le goût d'être plus performant et qu'on n'a pas hésité à faire des choix pour le long terme en allant chercher l'aide nécessaire, notamment du côté d'Investissement Québec. On y est arrivé en instaurant une culture de changement positive. Aujourd'hui, on s'est donné une meilleure qualité de vie et tout le monde est fier de ce changement, qui nous positionne parmi les leaders de notre domaine. »

— Anya Baumberger,
co-propriétaire et vice-présidente,
finance et développement des affaires,
Cuisi-n-art



- Conception et fabrication sur mesure d'armoires de cuisine, vanités de salle de bain et mobilier intégré résidentiel
- Outaouais
- Projet : construction d'une nouvelle usine, optimisation de la gestion des activités et acquisition d'équipements pour une troisième chaîne de montage



- Production d'équipements pour l'industrie forestière et pour la construction
- Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Projet : modernisation des installations et accroissement de la productivité

Les Produits Gilbert

« Nous tenons à demeurer compétitifs, notamment en offrant à nos clients des produits surpassant les normes de l'industrie. C'est pourquoi l'innovation est au cœur de la philosophie de notre entreprise. L'acquisition d'équipements numériques à la fine pointe de la technologie, tels que des cellules de soudage robotisées et des centres d'usinage entièrement automatisés est essentielle à la concrétisation de nos projets de développement. »

— Lydia Gaudreault,
directrice générale,
Les Produits Gilbert

Compétivert

Une initiative
d'Investissement Québec



Pour un Québec plus productif, plus innovant et plus vert

Avec son initiative Compétivert, Investissement Québec incite les entreprises à adopter des technologies propres et des pratiques écoresponsables pour devenir plus compétitives tout en diminuant leur empreinte environnementale. L'initiative propose des solutions créatives de financement et d'accompagnement et outille les entreprises pour qu'elles passent à l'action. La transition et l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'électrification des transports, la captation du carbone, les nouveaux carburants, le recyclage et la valorisation du plastique, les énergies renouvelables et l'économie circulaire sont des avenues à considérer par les entreprises québécoises.

La Société vise également à stimuler la croissance de la filière des technologies propres afin que les entreprises accroissent leurs parts de marché, ici comme à l'international. De plus, elle souhaite renforcer la collaboration avec les acteurs de l'écosystème liés à l'économie verte.

Des solutions concrètes pour les entreprises

- Une solution de financement qui offre la flexibilité nécessaire à la réalisation des projets
- Une solution d'appariement d'investissement pour appuyer les entreprises à fort potentiel de croissance qui sont au stade de démarrage ou de post-démarrage
- Un diagnostic de performance environnementale industrielle, soit un accompagnement personnalisé, afin d'identifier des opportunités pour augmenter la productivité durable
- De l'accompagnement technologique et stratégique
- Des activités de sensibilisation et d'information, dont des Classes de maître, où des entrepreneurs et des experts démystifient et partagent leurs expériences liées au virage vert



Champions verts

Dans le cadre de Compétivert, Investissement Québec a sélectionné des Champions verts. Ces entreprises, qui se démarquent dans leur marché par leur produit ou leur procédé à fort impact économique, social et environnemental, contribuent à faire rayonner le savoir-faire québécois du secteur des technologies propres. En les mettant de l'avant, Investissement Québec souhaite inspirer d'autres entreprises d'ici à prendre le virage vert.

Investissement Québec s'est donné une cible de financement de 375 millions de dollars sur trois ans (2021-2024) pour des projets visant une innovation dans les technologies propres.

Un acteur de changement

La lutte aux changements climatiques est un enjeu planétaire aux conséquences autant environnementales, sociales qu'économiques. Avec Compétivert, Investissement Québec entend devenir un acteur de changement dans le virage vers une économie responsable et durable. L'initiative s'inscrit dans la foulée du lancement, par le gouvernement du Québec, du *Plan pour une économie verte 2030*. Les industries étant les deuxièmes plus grandes émettrices de GES, avec 30 % des émissions, après les transports (45%), il est crucial de

Avec Compétivert, Investissement Québec entend devenir un acteur de changement dans le virage vers une économie responsable et durable

soutenir les entreprises dans leur passage vers une économie sobre en carbone.

La Société s'engage aussi, d'ici le 1^{er} avril 2022, à prendre en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans toutes ses interventions financières, par l'application d'une nouvelle politique d'investissement responsable et de finance durable.



Achat québécois

L'impact structurant de l'achat québécois sur l'essor des régions et son tissu industriel est indéniable. C'est pourquoi Investissement Québec en a fait l'un des objectifs de son plan stratégique 2020-2023. Afin d'inciter les entreprises à accroître la part d'achat québécois dans leurs chaînes d'approvisionnement, une stratégie d'achat québécois a été développée et sera déployée en étroite collaboration avec le MEI. Un plan d'action s'inscrivant dans la mise en œuvre du plan gouvernemental de relance de l'économie a été adopté.

Un virage qui s'impose

La pandémie a révélé la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales en mettant en lumière les risques de rupture en matière d'approvisionnement. Cela démontre l'importance pour les entreprises de diversifier leurs fournisseurs pour devenir plus résilientes face aux perturbations politiques et économiques. En favorisant l'achat québécois, les entreprises peuvent sécuriser leur production et assurer leur croissance, tout en stimulant la création d'emplois et, par le fait même, l'activité économique d'ici. De plus, en réduisant la distance parcourue par les marchandises, les manufacturiers réduisent leur empreinte écologique, ce qui rend leur offre plus attrayante auprès des grands donneurs d'ordres. Enfin, la hausse des coûts de main-d'œuvre et de transport milite également en faveur du rapatriement au Québec de notre industrie manufacturière.

Les objectifs de la stratégie

- Accroître la part d'achat québécois dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises au Québec
- Stimuler l'amélioration de la compétitivité des entreprises par l'innovation et la productivité
- Aider des entreprises ciblées à s'approvisionner davantage au Québec
- Encourager des entreprises à rapatrier des unités de production vers le territoire québécois
- Stimuler les investissements privés
- Attirer davantage d'investissements étrangers
- Améliorer la balance commerciale de la province

Des secteurs prioritaires

Six secteurs d'activité prioritaires ont été identifiés en raison de leur potentiel de production locale :

- Le manufacturier dans son ensemble, mais surtout certains sous-secteurs comme l'agroalimentaire, les équipements de protection individuelle, les équipements de transport, les matériaux de construction, le meuble, les vêtements et les textiles à valeur ajoutée
- Les sciences de la vie et le secteur pharmaceutique
- Les nouvelles technologies
- Le transport électrique
- Les technologies propres
- L'aérospatiale

En plus de solutions de financement, Investissement Québec pourra offrir à terme de l'accompagnement aux entreprises qui souhaitent modifier leurs chaînes d'approvisionnement, faciliter le maillage et simplifier la recherche de fournisseurs québécois. Elle participera également au développement d'une stratégie pour inciter les PME à répondre individuellement, mais aussi collectivement, aux appels d'offres des marchés publics. Le MEI est d'ailleurs responsable de guider les PME dans le processus d'appel d'offres du gouvernement.

Des forces en action

Pour la mise en œuvre de la stratégie d'achat québécois, Investissement Québec s'est adjoint un entrepreneur en résidence, qui travaille en étroite collaboration avec les équipes du MEI, de même qu'avec les équipes de la Société, notamment celles des bureaux régionaux, d'Investissement Québec – CRIQ et d'Investissement Québec International.

Parallèlement à la mise en place de la stratégie et de son plan d'action, Investissement Québec garde le cap sur une autre de ses priorités stratégiques, celle de favoriser une augmentation et une diversification des exportations. Aider les entreprises à améliorer leur productivité et leur compétitivité, c'est aussi contribuer à augmenter leur capacité à trouver de nouveaux clients sur les marchés internationaux.

I Contexte économique

L'exercice financier 2020-2021 a été marqué par la réponse de la Société à la crise de la COVID-19. L'onde de choc s'était, en début de pandémie, rapidement fait ressentir au sein des entreprises qui, avec des opérations fortement perturbées, avaient dû se doter d'une stratégie pour préserver leurs liquidités.

Investissement Québec n'a pas tardé à annoncer des mesures de soutien leur étant destinées, comme offrir un moratoire sur le remboursement de capital et le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE). Mis en place par Investissement Québec et le MEI, le PACTE est doté d'une enveloppe de 2,5 milliards de dollars et vise à soutenir de manière exceptionnelle et circonstancielle les entreprises qui subissent les répercussions de la COVID-19. Pour en assurer une gestion efficace, Investissement Québec a tout de suite mobilisé ses équipes afin qu'elles répondent diligemment aux questions des entrepreneurs et qu'elles assurent un traitement rapide des dossiers.

Au cours de l'exercice, le PACTE a été bonifié par l'ajout de deux volets, tourisme et aide aux entreprises en région en alerte maximale, pour l'adapter à l'évolution de la pandémie et pour mieux répondre aux besoins des entreprises.

Un grand nombre d'entrepreneurs et de dirigeants d'entreprises ont contacté Investissement Québec. Pendant l'exercice, 1 122 interventions ont été autorisées pour une valeur de financement totale de 851,6 millions de dollars.

Perspective de reprise économique

L'année 2020 a été caractérisée par un recul sans précédent des principaux indicateurs économiques et de l'activité des entreprises, tant au Québec qu'ailleurs au pays et dans le monde. Les effets de la crise ont cependant été atténués par les différentes mesures de soutien mises en place par les gouvernements.

La perspective d'une reprise économique pour le Québec en 2021 se précise grâce, entre autres, à l'accélération de la campagne de vaccination. Plusieurs signes encourageants, que les différents plans de relance devraient amplifier, sont déjà observés, notamment en matière d'emploi et d'investissement.

Au-delà du rattrapage économique, le Québec doit saisir l'occasion offerte par la relance qui s'annonce pour accélérer sa transition vers une économie innovante, inclusive, ouverte et durable. Investissement Québec, avec son mandat élargi et ses nouveaux leviers, entend contribuer pleinement à cet objectif.

Dès le début de la crise, les équipes d'Investissement Québec et du MEI déployaient le PACTE (Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises), un programme doté d'une enveloppe de 2,5 milliards de dollars

Partenaire de l'écosystème



Investissement Québec fournit, à même ses fonds propres, un ensemble de solutions d'affaires à des entreprises désireuses de croître au Québec. En complémentarité avec ses partenaires financiers, la Société a pour objectif de renforcer l'économie d'ici. Ses priorités visent, entre autres, le maintien de la propriété québécoise des entreprises, la stimulation de l'innovation, le soutien aux régions, l'accroissement des exportations et l'appui à l'économie sociale.

Investissement Québec agit également comme gestionnaire de mandats et programmes gouvernementaux.

La complémentarité

Les activités de la Société et ses choix en matière d'interventions financières suivent trois grands principes. En effet, la loi constitutive d'Investissement Québec énonce que le développement économique, la rentabilité et la complémentarité constituent les piliers qui doivent guider l'élaboration de son offre de services financiers.

La loi précise que la Société doit participer activement au développement économique du Québec, notamment en stimulant l'innovation dans les entreprises, les investissements et les exportations. Quant à la rentabilité, la loi indique qu'Investissement Québec doit rechercher « un rendement moyen à long terme de ses capitaux propres au moins équivalent au taux d'emprunt du gouvernement ».

La Loi sur Investissement Québec amène également des précisions par rapport à la notion de complémentarité. Ainsi, en plus de « chercher à compléter l'offre des autres organismes publics, des institutions financières du secteur privé et des autres partenaires », l'offre de services financiers de la Société doit « permettre l'établissement, dans les différents secteurs de l'économie, d'une chaîne de financement entière propre à assurer le financement des entreprises selon le stade de leur développement ».

Les nouvelles orientations stratégiques d'Investissement Québec reflètent cette approche renouvelée en matière de complémentarité, qui s'exprime à deux niveaux.

En premier lieu, la Société dispose d'un indicateur qui mesure la proportion annuelle du nombre de projets financés réalisés avec des partenaires financiers. En plus de démontrer le contexte de collaboration qui existe entre la Société et ceux-ci, la présence d'Investissement Québec dans le financement d'un projet bénéficie à ses clients et partenaires de plusieurs façons, illustrant ainsi la nature complémentaire de son offre :

- Elle offre une diversification des sources de financement.
- Elle permet de faciliter l'accès au financement pour les entreprises et d'accroître l'importance du financement.
- Elle est une partenaire patiente et flexible, sans qui le montage financier du projet ne pourrait parfois pas se faire, notamment pour les grands projets structurants.
- Elle permet à l'entreprise de tirer profit de son réseau d'affaires (maillage).
- Elle fournit son expertise (ex. : régionale, sectorielle) ou de l'accompagnement.

La cible de la première année du plan stratégique 2020-2023 quant à la proportion du nombre de projets financés réalisés avec des partenaires financiers est d'au moins 72%. Le résultat au 31 mars 2021 s'élève à 67%, ce qui signifie que deux projets financés sur trois sont réalisés avec des partenaires financiers. Pour ces projets, chaque dollar financé par Investissement Québec a contribué à un financement supplémentaire de 2,8 dollars des partenaires financiers. Ces résultats comprennent à la fois les activités des fonds propres et celles à titre de mandataire du gouvernement du Québec.

En deuxième lieu, la Société complète l'offre de ses partenaires en atténuant les principales lacunes de la chaîne des capitaux, c'est-à-dire en intervenant là où les autres acteurs de l'écosystème sont peu présents. Les indicateurs de performance de l'orientation 4 du plan stratégique de la Société permettent d'évaluer les efforts de l'organisation en ce sens.



La Société joue, entre autres, son rôle complémentaire en appuyant les entreprises qui présentent des cotes de risque plus élevées. En effet, le niveau de risque du portefeuille de prêts d'Investissement Québec est plus élevé que celui des grandes banques canadiennes. Le tableau *Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts sains de la Société*, au 31 mars 2021, est présenté à la section *Gérer les risques*.

Plan stratégique

Suivi annuel du plan stratégique

Le plan stratégique 2020-2023 d'Investissement Québec a été approuvé par le gouvernement le 10 mars 2021. Ce plan stratégique, le premier du nouvel Investissement Québec, permet de déployer le mandat élargi de la Société afin de répondre aux principaux défis des entreprises. Malgré le contexte économique marqué par l'incertitude en raison de la pandémie, la plupart des cibles⁹ de l'exercice 2020-2021 ont été dépassées.

Enjeu 1 : La compétitivité des entreprises

Objectif	Indicateur	2020-2021		Résultat
		Cible	Résultat	
Orientation 1 : Améliorer la compétitivité des entreprises par l'innovation et la productivité				
1.1. Augmenter la productivité des entreprises	1. Proportion du nombre de projets financés visant une hausse de la productivité des entreprises Mesure de départ : 24 %	 25 %	28 %	Atteinte
1.2. Accélérer les investissements privés des entreprises	2. Taux de croissance de la valeur des investissements privés non résidentiels des entreprises financées ¹ Mesure de départ : 2,4 G\$	 Maintien de la mesure de départ	+ 58 %	Atteinte
1.3. Accompagner les entreprises dans leur transition technologique	3. Taux de croissance du nombre de projets d'accompagnement technologique visant l'innovation ¹ Mesure de départ : 1 020 projets	Maintien de la mesure de départ	- 22 %	Non atteinte
1.4. Stimuler l'innovation dans les technologies propres	4. Taux de croissance du nombre de projets financés visant une innovation dans les technologies propres Mesure de départ : 63 projets	+ 5 %	+ 44 %	Atteinte

 Indicateurs communs entre IQ et le MEI

(1) La Société s'est donné comme cible de maintenir les niveaux de départ, pour la première année de son plan stratégique, pour certains indicateurs particulièrement sensibles à la volatilité du contexte économique.

La productivité des entreprises est l'un des fondements du plan stratégique 2020-2023. En effet, l'augmentation de la productivité permet de rendre les entreprises plus compétitives, d'atténuer la rareté de la main-d'œuvre et de hausser le niveau de vie. Au cours de l'exercice, 28 % des projets financés par la Société visaient une hausse de la productivité des entreprises, dont plusieurs ont été soutenues dans le cadre de l'initiative Productivité innovation. L'un des moyens pour améliorer la productivité des entreprises étant d'accélérer leurs investissements, la Société a financé des projets comportant des dépenses en immobilisations d'une valeur de 3,8 milliards de dollars, soit 58 % de plus que la mesure de départ.

Afin d'améliorer la compétitivité des entreprises par l'innovation et la productivité, la Société a aussi offert des services en accompagnement technologique à ses clients. Investissement Québec – CRIQ a travaillé sur 797 projets au cours de l'exercice 2020-2021, résultant en un nombre de projets inférieur de 22 % à la mesure de départ. En effet, la pandémie de 2020-2021 a eu comme impact de limiter les activités d'accompagnement technologique qui requièrent des visites en usine, ainsi qu'aux installations d'Investissement Québec – CRIQ, en raison des fermetures temporaires d'entreprises. Toutefois, en matière de valeur de projets acquis au cours de l'année, Investissement Québec – CRIQ a enregistré une croissance de 35 % par rapport à l'année précédente incluant une hausse de la valeur médiane des projets, cela témoignant de l'intérêt accru des entreprises à s'engager dans leur transformation technologique.

Investissement Québec participe au passage à une économie sobre en carbone pour un Québec plus innovant, plus productif et plus vert. Elle incite les entreprises à saisir les opportunités technologiques que présente cette transition, notamment par l'initiative Compétivert. Au cours de l'exercice, la Société a financé 91 projets visant une innovation dans les technologies propres, soit 44 % de plus que la mesure de départ.

⁹ Les indicateurs et les cibles du plan stratégique 2020-2023 comprennent à la fois les activités des fonds propres et celles à titre de mandataire du gouvernement du Québec, à l'exception des indicateurs 12 et 18, qui sont calculés par rapport aux activités des fonds propres seulement.

Enjeu 2 : Le potentiel des marchés internationaux

Objectif	Indicateur	2020-2021		
		Cible	Résultat	
Orientation 2 : Accroître les exportations, l'internationalisation des entreprises et la diversification des marchés				
2.1. Appuyer les entreprises dans leurs démarches d'exportation	5. Taux de croissance de la valeur des ventes fermes hors Québec générées par les entreprises soutenues ¹ Mesure de départ : 955 M\$	 Maintien de la mesure de départ	+ 26 %	Atteinte
2.2. Diversifier les exportations hors États-Unis	6. Taux de croissance de la valeur des ventes fermes hors Québec et États-Unis générées par les entreprises soutenues ¹ Mesure de départ : 447 M\$	 Maintien de la mesure de départ	+ 23 %	Atteinte
Orientation 3 : Attirer davantage d'investissements et de talents étrangers				
3.1. Accroître les investissements étrangers	7. Taux de croissance de la valeur des investissements étrangers attirés par Investissement Québec et ses partenaires ^{1,2} Mesure de départ : 4,0 G\$	 Maintien de la mesure de départ	+ 2,5 %	Atteinte
3.2. Améliorer la disponibilité des talents au Québec	8. Taux de croissance du nombre de travailleurs recrutés lors de missions à l'étranger organisées par Investissement Québec et ses partenaires ^{1,2} Mesure de départ : 1 925 travailleurs	Maintien de la mesure de départ	+ 16 %	Atteinte



Indicateurs communs entre IQ et le MEI

- (1) La Société s'est donné comme cible de maintenir les niveaux de départ, pour la première année de son plan stratégique, pour certains indicateurs particulièrement sensibles à la volatilité du contexte économique.
- (2) Afin de permettre l'harmonisation des données entre les partenaires, cet indicateur est calculé sur une base d'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre), et non sur une base d'exercice financier (1^{er} avril au 31 mars).

Plusieurs entreprises ont vu leurs chaînes d'approvisionnement se redessiner en raison de la pandémie et plusieurs États, dont le Québec, songent à augmenter la production locale de certains biens jugés essentiels. L'augmentation de la productivité est d'autant plus importante dans ce contexte, pour diminuer les coûts des produits québécois et les rendre plus attractifs, tant ici qu'à l'international.

Des ressources d'Export Québec chargées d'appuyer les entreprises en matière d'exportation et de commerce extérieur se sont jointes à Investissement Québec au cours de l'exercice. La valeur des ventes fermes hors Québec générées par les entreprises soutenues a atteint 1,2 milliard de dollars, dépassant ainsi la mesure de départ de 26 %. Quant à elle, la valeur des ventes fermes hors Québec et États-Unis a dépassé de 23 % la mesure de départ pour atteindre 550 millions de dollars.

Malgré les restrictions associées au commerce et aux déplacements internationaux, la Société et ses partenaires ont attiré des investissements étrangers d'une valeur de 4,1 milliards de dollars en 2020, soit 2,5 % de plus que la mesure de départ. De plus, dans le but de réduire l'impact de la rareté de main-d'œuvre, qui demeure l'un des enjeux les plus préoccupants pour les entreprises, Investissement Québec a collaboré étroitement avec les agences de développement économique qui organisent des missions de recrutement à l'étranger. Ces organismes ont permis de recruter 2 242 travailleurs issus de l'immigration, soit 16 % de plus que la mesure de départ, suite à des missions ou des campagnes de recrutement en continu. De concert avec ses partenaires, la Société est à bâtir une équipe afin de fédérer les efforts d'attraction de talents, de maximiser l'impact des missions et de contribuer davantage à répondre aux besoins de main-d'œuvre partout au Québec, particulièrement en région.

Enjeu 3 : Les carences dans la chaîne des capitaux

Objectif	Indicateur	2020-2021		
		Cible	Résultat	
Orientation 4 : Compléter l'offre de nos partenaires en comblant les principales lacunes dans la chaîne des capitaux				
4.1. Soutenir les entreprises en région	9. Proportion du nombre de projets financés réalisés dans des MRC non urbaines Mesure de départ : 54 %	56 %	49 %	Non atteinte
4.2. Stimuler la création d'entreprises	10. Taux de croissance du nombre d'entreprises financées en capital de risque Mesure de départ : 38 entreprises par année	+ 10 %	- 29 %	Non atteinte
4.3. Faciliter l'accès des femmes aux capitaux	11. Proportion du nombre d'entreprises financées ayant à leur tête une femme Mesure de départ : s. o. (nouvelle mesure)	12 %	10 %	Non atteinte
4.4. Appuyer des projets porteurs dans des secteurs clés de l'économie	12. Proportion de la valeur du financement autorisé en capitaux propres et quasi-capitaux propres pour des projets porteurs dans des secteurs clés de l'économie Mesure de départ : 33 %	35 %	35 %	Atteinte
4.5. Favoriser le maintien d'activités au Québec par des investissements lors de grandes rondes tardives de financement	13. Taux de croissance de la valeur du financement autorisé lors de grandes rondes tardives de financement Mesure de départ : 235 M\$	+ 5 %	+ 106 %	Atteinte
4.6. Présenter une offre de produits et services complémentaire à celle des partenaires d'Investissement Québec	14. Proportion du nombre de projets financés réalisés avec des partenaires financiers Mesure de départ : 71 %	72 %	67 %	Non atteinte



Indicateurs communs entre IQ et le MEI

Comme le précise la Loi sur Investissement Québec, l'offre de services financiers de la Société doit « permettre l'établissement, dans les différents secteurs de l'économie, d'une chaîne de financement entière propre à assurer le financement des entreprises selon le stade de leur développement ». Bien qu'il existe plusieurs carences dans la chaîne des capitaux, la Société a sélectionné, dans son plan stratégique, les cinq carences qu'elle juge les plus pertinentes en fonction de sa mission et des enjeux économiques du Québec.

L'une de ces carences amène l'organisation à déployer des efforts particuliers pour financer et accompagner les entreprises des MRC non urbaines, là où les autres acteurs de l'écosystème sont souvent moins présents, le nombre d'entreprises n'étant parfois pas suffisant pour justifier des équipes spécialisées. Ainsi, 49 % des projets financés ont été réalisés dans des MRC non urbaines pendant l'exercice. Bien que les résultats du PACTE soient exclus du calcul de cet indicateur, la pandémie a eu un impact sur la nature des projets financés et la répartition de la charge de travail entre les équipes des différentes régions, particulièrement au cours du premier trimestre.

Investissement Québec souhaite également atténuer les lacunes de marché pour les stades critiques où les niveaux de risque-rendement sont souvent jugés trop élevés pour intéresser certains acteurs privés. Au cours de l'exercice, elle a ainsi financé 27 entreprises aux stades de l'amorçage, du démarrage et du post-démarrage, soit 29 % de moins que la mesure de départ. L'incertitude qui régnait au printemps 2020 a entraîné une réallocation des réserves de la Société et de plusieurs de ses partenaires de l'écosystème du capital de risque et une diminution du financement offert aux nouvelles entreprises. Toutefois, Investissement Québec prévoit soutenir plusieurs fonds d'investissement qui devraient procéder à des levées de capitaux et réaliser de nouveaux investissements dans les prochains exercices.

Les femmes qui détiennent une entreprise font souvent face à davantage d'obstacles que les hommes entrepreneurs dans leur recherche de financement. Les entreprises ayant à leur tête une femme ont représenté 10 % des entreprises financées en 2020-2021, proportion que la Société aimerait voir passer à 15 % pendant le prochain exercice, notamment en renforçant sa collaboration avec des partenaires qui visent à faciliter l'accès des femmes aux capitaux.

Investissement Québec a renforcé son rôle de moteur du développement économique en appuyant davantage, dans des secteurs clés de l'économie, des projets porteurs qui sont moins bien desservis par les canaux traditionnels en raison de leur profil de risque. La proportion de la valeur du financement autorisé en capitaux propres, en quasi-capitaux propres ou par le biais de fonds d'investissement pour des projets porteurs dans ces secteurs a ainsi atteint 35 % pendant l'exercice. Les entreprises du Québec ayant parfois de la difficulté à trouver des partenaires lors de grandes rondes tardives de financement, la Société a également augmenté de 106 %, par rapport à la mesure de départ, la valeur du financement autorisé lors de ces rondes, soit 484,7 millions de dollars.

La Société a poursuivi le déploiement de ses efforts pour dynamiser les relations avec son réseau de partenaires. Pendant cet exercice exceptionnel, où la priorité a été de réagir rapidement afin de préserver les liquidités des entreprises, la proportion du nombre de projets réalisés avec des partenaires financiers a été légèrement inférieure à la cible.

Enjeu 4 : La transformation d'Investissement Québec				
Objectif	Indicateur	2020-2021		
		Cible	Résultat	
Orientation 5 : Faire évoluer l'organisation				
5.1. Développer une nouvelle culture organisationnelle commune	15. Indice d'engagement des employés Mesure de départ : s. o. (nouvelle mesure)	78 %	86 %	Atteinte
5.2. Renforcer l'expérience client	16. Proportion des clients qui recommanderaient Investissement Québec à leur réseau d'affaires Mesure de départ : s. o. (nouvelle mesure)	75	84	Atteinte
5.3. Simplifier les démarches des entreprises	17. Proportion des clients qui ont déclaré avoir fourni un faible niveau d'effort pour faire affaire avec Investissement Québec Mesure de départ : s. o. (nouvelle mesure)	35 %	39 %	Atteinte
5.4. Maintenir une performance financière qui assure la réalisation de la mission de développement économique d'Investissement Québec	18. Taux de rendement ajusté moyen des capitaux propres sur 3 ans Mesure de départ : 3 %	2 %	9,6 %	Atteinte

Le personnel constitue le moteur d'une entreprise de services comme Investissement Québec. La Société a fait de la mobilisation de ses employés l'une des priorités de son plan stratégique et plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pendant l'exercice pour améliorer l'expérience employé, particulièrement dans le contexte de l'intégration, en mode télétravail, des ressources provenant du CRIQ et du MEI. Le résultat du plus récent sondage d'engagement s'élève à 86 %, dépassant nettement la norme du secteur financier, à 78 %.

Le plan stratégique 2020-2023 établit clairement la volonté de la Société de se démarquer en renforçant l'expérience client et en simplifiant les démarches des entreprises. La Société est devenue la porte d'entrée des projets d'investissement, d'accompagnement et de financement des entreprises. La mise en place de cet accès, à la fois agile, facile et efficace, continuera d'être au centre des efforts de l'organisation. Pendant l'exercice, les travaux ont en outre porté sur l'intégration des nouveaux employés pour assurer une fluidité dans l'offre de service. La proportion des clients qui recommanderaient Investissement Québec à leur réseau d'affaires (taux net de recommandation) s'élevait à 84 au 31 mars 2021. La proportion des clients qui ont déclaré avoir fourni un faible niveau d'effort pour faire affaire avec la Société a été, quant à elle, de 39 %.

Les changements apportés à la Loi sur Investissement Québec précisent que le développement économique est la mission prioritaire de la Société, mais que cette dernière doit néanmoins chercher un rendement moyen à long terme de ses capitaux propres minimalement équivalent au taux d'emprunt du gouvernement. Cette approche à plus long terme reflète la volonté du gouvernement de voir la Société s'impliquer davantage dans des projets plus risqués dans des secteurs clés de l'économie, ce qui devrait entraîner plus de volatilité dans ses résultats. La performance exceptionnelle du portefeuille de capital de risque et de fonds d'investissement au cours des dernières années, combiné à la résilience du portefeuille de Financement et de Participation, ont permis à la Société d'atteindre un taux de rendement ajusté moyen des capitaux propres sur 3 ans de 9,6 % au 31 mars 2021.

Rapport de développement durable

Pour une quatorzième année consécutive, Investissement Québec publie un rapport qui présente sa performance financière, sociale, environnementale et de gouvernance. Ce rapport annuel d'activités et de développement durable, qui couvre la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, a été préparé conformément aux normes de la *Global Reporting Initiative (GRI)*¹⁰ sous l'option de conformité essentielle. L'index GRI est présenté à la section *Renseignements supplémentaires*.

L'information présentée provient des systèmes d'information de la Société et de renseignements recueillis auprès de son personnel. Elle peut aussi être tirée d'estimations ou de simulations réalisées à l'interne ou à l'externe. Les hypothèses utilisées sont, le cas échéant, présentées dans le rapport. Par ailleurs, sauf avis contraire, l'information figurant dans ce rapport a trait aux principales activités d'Investissement Québec, à l'exclusion de celles de ses filiales exploitantes. Dans un souci de comparabilité, les données portent généralement sur les deux derniers exercices de la Société¹¹.

Analyse de pertinence

L'analyse de pertinence est une démarche permettant de connaître les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), importants pour une organisation, mais également pour ses parties prenantes. En raison de la transformation de son modèle d'affaires, la Société a réalisé en 2020 un nouvel exercice de classification de ses enjeux ESG pour déterminer l'information la plus pertinente pour ses parties prenantes et veiller à leur divulgation dans le présent rapport. Quelque 300 répondants ont été consultés parmi les parties prenantes suivantes : les employés, les clients, les partenaires, les filiales de la Société, les ministères et organismes du gouvernement, les fournisseurs, les syndicats ainsi que d'autres organisations.

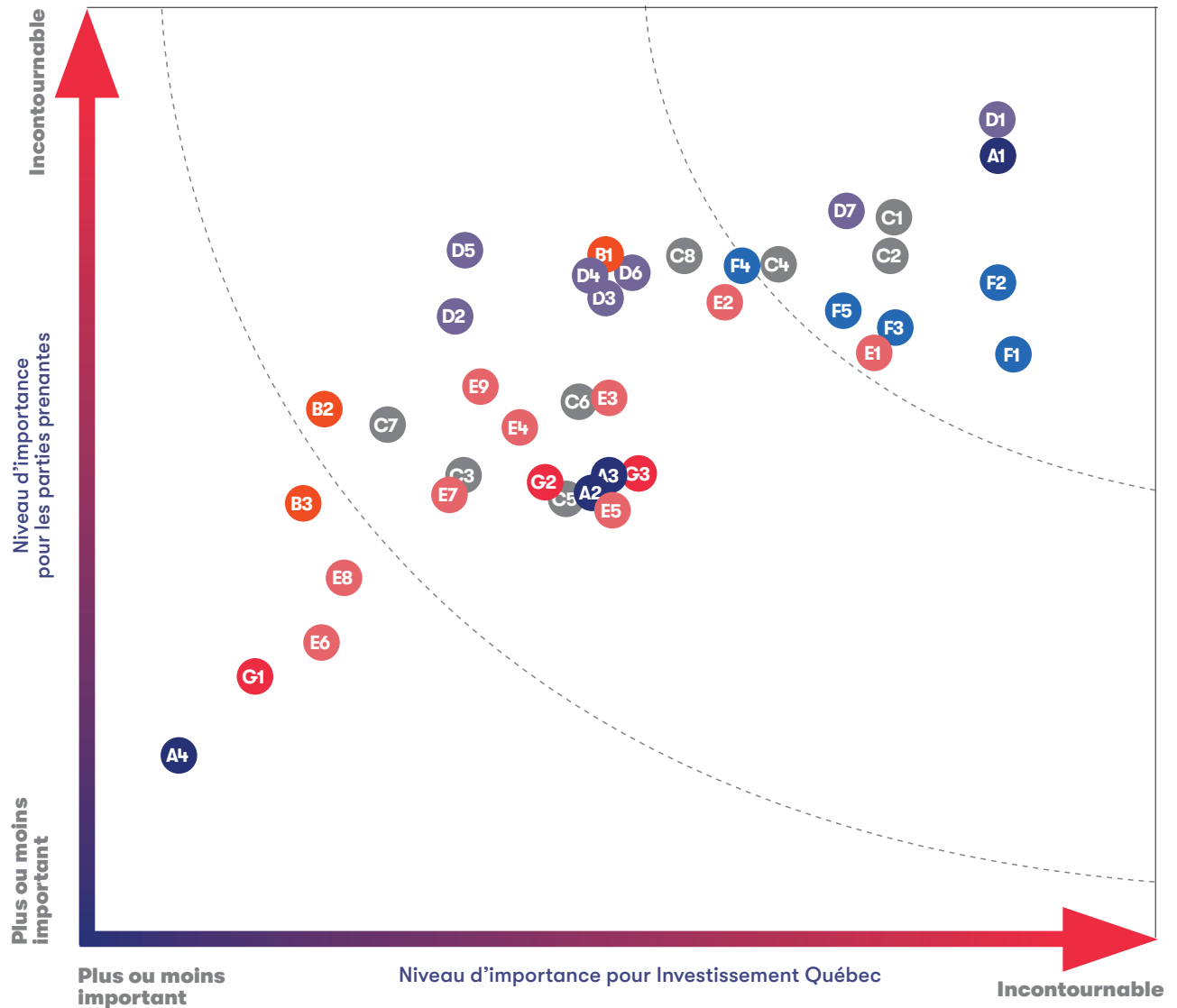
Afin d'apporter rigueur et transparence à l'analyse, la Société a fait appel à un cabinet-conseil externe spécialisé en intégration des enjeux ESG pour qu'il procède à l'analyse de pertinence auprès des parties prenantes internes et externes. Cet exercice s'est déroulé en plusieurs étapes. Premièrement, la liste des enjeux, établie en 2015, a été revue et mise à jour pour refléter les nouvelles réalités environnementales, sociales et de gouvernance du marché et les attentes actuelles des parties prenantes de la Société. Ces enjeux sont classés sous sept grands thèmes, considérés comme les piliers de la démarche d'Investissement Québec : contribution à la collectivité, finance durable et investissement responsable, clients et partenaires, gouvernance, employés, transparence et reddition de compte, et impacts environnementaux. Par la suite, un sondage électronique mené auprès des parties prenantes a permis de hiérarchiser 39 enjeux pertinents. Finalement, le cabinet-conseil a analysé les résultats de l'enquête et fait part de ses observations clés, qui ont été approuvées par Investissement Québec avant d'être intégrées dans ce rapport.

Le graphique résultant de cet exercice a guidé la Société dans le degré de divulgation qu'elle devait accorder à l'information dans le présent rapport. En effet, ce dernier tient compte de l'importance que les parties prenantes accordaient aux différents enjeux. La dizaine d'enjeux, dans le coin supérieur droit du graphique, ont été qualifiés d'incontournables autant par la Société que par les parties prenantes et font donc l'objet d'une couverture plus détaillée. Ils sont identifiés en caractères gras sous le graphique de la page suivante. Étant donné le contexte réglementaire de la Société, d'autres enjeux sont aussi couverts dans le présent rapport pour répondre aux différentes obligations en matière de reddition de comptes.

¹⁰ Pour en savoir plus sur le cadre de reddition de comptes de la GRI, veuillez consulter le site de la GRI à globalreporting.org.

¹¹ Il est possible de consulter les rapports précédents d'Investissement Québec à www.investquebec.com/rapportsannuels/.

Pertinence des enjeux de développement durable



Contribution à la collectivité

- A1 Retombées économiques et sociales
- A2 Économie sociale
- A3 Vitalité des régions
- A4 Engagement social et communautaire

Finance durable et investissement responsable

- B1 Intégration des facteurs extra-financiers dans les activités d'investissement et de financement
- B2 Intégration des facteurs extra-financiers aux activités d'actionariat actif
- B3 Adhésion à des initiatives externes reconnues

Partenaires d'affaires et investisseurs

- C1 Satisfaction de la clientèle et des partenaires d'affaires
- C2 Offre de services
- C3 Faciliter l'accès des femmes aux capitaux
- C4 Économie verte
- C5 Économie sociale
- C6 Approvisionnement responsable
- C7 Engagement à sensibiliser les entreprises au développement durable
- C8 Partenariats stratégiques

Gouvernance

- D1 Éthique professionnelle
- D2 Performance financière
- D3 Gouvernance du conseil d'administration
- D4 Gouvernance du Comité de direction
- D5 Responsabilité fiduciaire
- D6 Gouvernance et développement durable
- D7 Conformité

Transparence et reddition de comptes

- E1 Communication interne
- E2 Communication externe
- E3 Reddition de comptes
- E4 Indicateurs de développement durable
- E5 Principes de développement durable québécois
- E6 Principes de développement durable internationaux
- E7 Responsabilité sociale d'entreprise
- E8 Leadership RSE
- E9 Parties prenantes

Employés

- F1 Conditions de travail
- F2 Climat de travail
- F3 Santé et bien-être
- F4 Équité et respect de la diversité
- F5 Développement des compétences

Impacts environnementaux

- G1 Transport des employés
- G2 Pratiques de gestion écoresponsables
- G3 Matières résiduelles

Un potentiel de grande envergure

Ecosystem

Amélioration énergétique de bâtiments

En 2009, Ecosystem amorce son aventure new-yorkaise. Pour une entreprise spécialisée en modernisation d'installations énergétiques de bâtiments d'envergure, inutile de dire que le potentiel d'affaires y est immense! Mais Ecosystem doit d'abord se faire connaître et trouver des collaborateurs qui maîtrisent bien la culture et le secteur des affaires de New York.

L'équipe d'Ecosystem s'est tournée vers les experts d'Investissement Québec. Ce qui ne devait être qu'un premier coup de main débouche rapidement sur une collaboration de grande envergure. « Ils ont été très curieux de savoir ce qu'on faisait, ce qu'était notre secteur d'activité et la façon dont ils pouvaient nous aider », raconte le président d'Ecosystem, André Rochette. « C'est bien d'avoir un partenaire comme Investissement Québec, qui peut nous aider à démarrer. Mais comme entrepreneur, il faut aussi prendre sa destinée en main », renchérit-il.

Résultat : l'émergence pour Ecosystem d'un nouveau réseau de contacts, fruit de l'expérience de l'équipe d'Investissement Québec installée à New York. Dans ce réseau se trouvait notamment Beam Living, une importante société de gestion immobilière, qui est aujourd'hui « un très, très gros client » de l'entreprise.

L'aide d'Investissement Québec en matière de développement des affaires et de réseautage a vraiment fait la différence dans le succès que connaît Ecosystem dans la métropole américaine. Et c'est avec fierté qu'André Rochette affirme que son entreprise a su s'y tailler une place, même si elle n'y est pas née. « Investissement Québec nous aide à exporter. Je pense que l'importance d'exporter n'est pas suffisamment soulignée et que nous n'exportons pas assez. Il y a tellement de potentiel à New York et ce n'est qu'à une heure d'avion du Québec! Tirer profit d'une telle opportunité ne dépend en fait que de nous. »

« Investissement Québec nous aide à exporter. Je pense que l'importance d'exporter n'est pas suffisamment soulignée et que nous n'exportons pas assez. »

— André Rochette,
président d'Ecosystem



**Être un
partenaire
incontournable
des entreprises**

Accélérer la croissance des entreprises

Investissement Québec joue un rôle moteur dans l'économie en soutenant la croissance des entreprises qui, à leur tour, créent des milliers d'emplois au Québec. Par l'entremise de son réseau de bureaux répartis dans les 17 régions administratives du territoire, la Société favorise l'essor d'entreprises, de coopératives et autres entreprises d'économie sociale, de toute taille, locales, nationales ou internationales, et ce, à tous les stades de leur croissance.

La Société investit dans des projets audacieux et porteurs d'avenir, directement en capital de risque ou indirectement, par l'entremise de fonds spécialisés. Elle offre également aux entreprises une gamme complète de solutions financières pour soutenir l'achat d'immobilisations, augmenter leur fonds de roulement, percer de nouveaux marchés, assurer le repreneuriat, développer des produits innovants, augmenter la productivité ou adopter des technologies propres et des pratiques écoresponsables.

Résultats globaux des activités de financement des fonds propres d'Investissement Québec

Investissement Québec a autorisé 1 297 financements, pour une valeur de 2,0 milliards de dollars, à même ses fonds propres au cours de l'exercice. Ces interventions permettront d'appuyer des projets de 8,3 milliards de dollars qui contribueront à la création ou à la sauvegarde de 8 777 emplois, selon la planification fournie par les entreprises. Chaque dollar de financement octroyé par Investissement Québec a donc contribué à un investissement de 4,19 dollars dans l'économie québécoise.

Résultats globaux des activités de financement des fonds propres d'Investissement Québec ⁽¹⁾			
	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Financement autorisé			
Nombre d'interventions financières	1 297	1 549	1 850
Valeur des interventions financières	1 980 M\$	1 520 M\$	1 537 M\$
Valeur déclarée des projets ⁽²⁾	8 288 M\$	6 358 M\$	6 855 M\$
Nombre d'emplois créés ou sauvegardés ⁽²⁾	8 777	10 134	9 675

(1) Ces résultats comprennent les activités du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises.

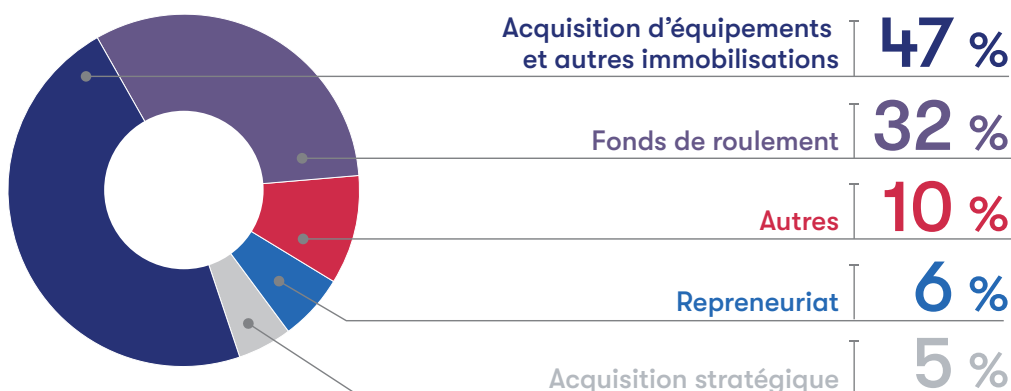
(2) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans.

Résultats par type de projet financé

Les interventions financières autorisées par la Société ont principalement permis de soutenir des projets d'acquisition d'immobilisations, permettant ainsi à sa clientèle de moderniser ses équipements et d'améliorer sa productivité. La Société a aussi appuyé la croissance des entreprises en finançant leur fonds de roulement.

La Société a, dans 6 % de ses interventions, soutenu le repreneuriat d'entreprises québécoises. Elle a également financé des projets d'acquisition stratégiques d'entreprises, ce qui a permis à ses clients d'accélérer leur croissance.

Nombre d'interventions financières par type de projet, 2020-2021



Résultats par type d'intervention financière

Pour soutenir les entreprises dans leur développement, la Société propose différentes solutions financières qui s'adaptent à la nature des projets et à leur stade de développement. Ce soutien peut prendre la forme de garanties, de prêts, de quasi-capitaux propres et de capitaux propres.

Les prêts, le véhicule financier le plus fréquemment utilisé par la Société en 2020-2021, comptent pour 56 % de la valeur du financement autorisé. En lien avec son nouveau plan stratégique, 35 % du financement autorisé par la Société a été réalisé sous forme de capitaux propres, de quasi-capitaux propres et par le biais de fonds d'investissement. Ce type de financement est en forte hausse comparativement aux exercices précédents.

Pendant l'exercice financier, la Société a d'ailleurs participé à la capitalisation de 5 fonds d'investissement, pour une somme totale de 148,9 millions de dollars. Bien que ces participations soutiendront nombre d'entreprises québécoises, leurs impacts en valeur de projets et en création d'emplois ne figurent pas dans les résultats présentés.

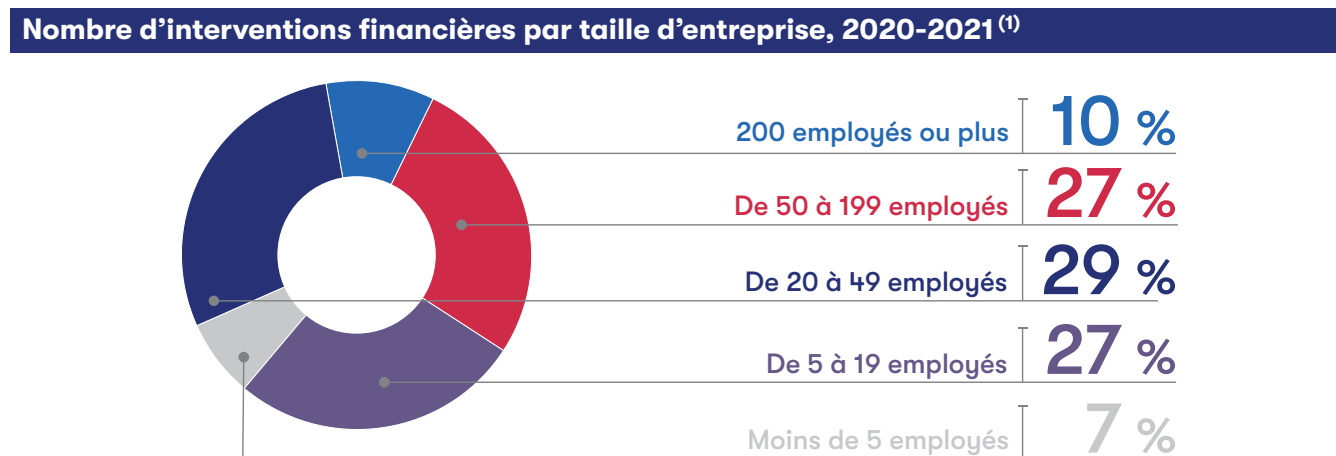
Les contributions financières non remboursables autorisées par la Société sont attribuables au Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises.

Financement autorisé par type d'intervention financière, 2020-2021		
Type d'intervention financière	Valeur (M\$)	(%)
Prêt	1 113,7	56,2
Capitaux propres	278,9	14,1
Quasi-capitaux propres ⁽¹⁾	258,8	13,1
Fonds d'investissement	148,9	7,5
Garantie d'engagement financier	92,0	4,6
Garantie de prêt	66,8	3,4
Contribution financière non remboursable	21,0	1,1
Total	1 980,1	100,0

(1) Prêts convertibles en capital-actions, prêts et garanties assimilés à de la quasi-équité.

Résultats par taille d'entreprise

Investissement Québec soutient surtout des PME. En effet, 90 % de ses interventions financières ont été menées auprès d'entreprises ayant moins de 200 employés et 34 % des interventions auprès de microentreprises (moins de 5 employés) ou de petites entreprises (de 5 à 19 employés).



(1) Ce diagramme exclut les interventions dans des fonds d'investissement.

Résultats par région administrative

Les régions urbaines¹², dont le poids représente 52 % du PIB québécois¹³, ont bénéficié de 36 % des interventions financières autorisées. Les régions manufacturières¹⁴ et ressources¹⁵, qui représentent respectivement 40 % et 8 % du PIB québécois, ont pour leur part pu compter sur 53 % et 11 % des interventions de la Société.

Financement autorisé par région administrative, 2020-2021

Région administrative	Interventions financières		Contribution au développement économique	
	Nombre	Valeur (M\$)	Valeur des projets (M\$) ⁽¹⁾	Emplois créés ou sauvegardés ⁽¹⁾
01 – Bas-Saint-Laurent	64	58,3	153,4	104
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	69	65,5	241,8	239
03 – Capitale-Nationale	108	162,6	474,3	725
04 – Mauricie	61	38,1	105,5	372
05 – Estrie	35	24,5	83,5	373
06 – Montréal	275	559,7	2 837,3	2 224
07 – Outaouais	49	41,6	142,6	368
08 – Abitibi-Témiscamingue	15	58,7	73,9	28
09 – Côte-Nord	20	57,6	662,6	440
10 – Nord-du-Québec	5	41,3	299,6	346
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39	20,1	54,2	44
12 – Chaudière-Appalaches	141	169,6	741,2	536
13 – Laval	37	89,6	806,2	505
14 – Lanaudière	50	45,8	114,8	366
15 – Laurentides	44	54,0	123,1	335
16 – Montérégie	200	226,0	941,1	1 422
17 – Centre-du-Québec	80	118,2	433,2	350
Fonds d'investissement ⁽²⁾	5	148,9	s. o.	s. o.
Total	1 297	1 980,1	8 288,3	8 777

(1) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans.

(2) Cette information n'est pas disponible par région administrative.

12 Les régions urbaines regroupent la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais et Laval.

13 Source : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative, Québec, 2007-2018, ISQ, 16 septembre 2020.

14 Les régions manufacturières comprennent le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec.

15 Les régions ressources réunissent le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Résultats par secteur d'activité économique

En 2020-2021, 47 % du financement autorisé par la Société a été accordé à des entreprises du secteur secondaire. Cette proportion élevée est en lien avec les actions menées par Investissement Québec pour soutenir les projets innovants des manufacturiers québécois.

Financement autorisé par secteur d'activité économique, 2020-2021				
Secteur d'activité économique	Interventions financières		Contribution au développement économique	
	Nombre	Valeur (M\$)	Valeur des projets (M\$) ⁽¹⁾	Emplois créés ou sauvegardés ⁽¹⁾
Primaire				
Agriculture et pêche	18	41,0	220,0	243
Foresterie	10	5,0	7,5	13
Mines	12	137,4	926,2	705
Total partiel	40	183,4	1 153,7	961
Secondaire				
Construction	50	133,9	351,7	46
Alimentation et boissons	108	118,2	293,9	1 368
Caoutchouc et plastique	48	67,7	368,8	222
Vêtements, textile et cuir	9	2,1	8,7	140
Produits du bois et meubles	98	115,7	351,2	671
Papier et imprimeries	45	62,4	284,5	233
Métaux de première transformation et produits métalliques	165	157,0	765,4	944
Machinerie	62	45,3	151,0	455
Matériel de transport	24	106,2	775,8	198
Produits électriques et électroniques	58	49,8	207,5	386
Produits minéraux non métalliques	16	13,1	51,0	51
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	33	37,0	272,9	174
Industries manufacturières diverses	24	19,9	43,8	115
Total partiel	740	928,3	3 926,2	5 003
Tertiaire				
Services professionnels, scientifiques et techniques	36	39,1	179,1	231
Conception de systèmes informatiques, services connexes et édition de logiciels	155	264,7	1 708,7	1 211
Recyclage, gestion des déchets et services environnementaux	25	16,9	52,5	74
Commerce de gros et de détail et transport	136	251,7	774,6	470
Soins de santé et services sociaux	6	5,9	10,6	17
Hébergement et services de restauration	43	22,5	96,3	134
Services divers	111	118,7	386,6	676
Total partiel	512	719,5	3 208,4	2 813
Fonds d'investissement ⁽²⁾	5	148,9	s. o.	s. o.
Total global	1 297	1 980,1	8 288,3	8 777

(1) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans.

(2) Cette information n'est pas disponible par secteur d'activité économique.

Résultats des activités d'investissement en capital de risque

Le capital de risque contribue directement à l'innovation, au démarrage et à la croissance des jeunes entreprises. La Société agit comme partenaire financier et réalise ses interventions de concert avec d'autres fonds d'investissement, des investisseurs institutionnels, des partenaires stratégiques et des anges investisseurs. En prenant une participation sous forme de capital-actions dans des entreprises, de l'étape du démarrage au post-démarrage, elle soutient la commercialisation de solutions innovantes.

Conformément au Plan stratégique 2020-2023, la Société complète l'offre de ses partenaires en comblant les principales lacunes de la chaîne des capitaux. La Société se montre, en outre, proactive : elle identifie et soutient les entreprises à fort potentiel de croissance en post-démarrage, favorise le développement et le maintien des sièges sociaux au Québec, ainsi que la création d'entreprises de classe mondiale.

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé des investissements totalisant 131,6 millions de dollars en capital de risque. Le tableau des principaux investissements et financements de la Société, présenté à la section *Renseignements supplémentaires*, détaille certains investissements directs en capital de risque.

Résultats à titre d'investisseur dans des fonds d'investissement

Les fonds d'investissement ont, au bénéfice des entreprises québécoises, un effet multiplicateur sur la disponibilité des capitaux, tant en capital de risque qu'en capital de développement. Ces fonds d'investissement sont généralement spécialisés et favorisent l'accompagnement des entreprises en portefeuille.

La Société participe à 48 fonds d'investissement pour une exposition totale estimée de 970,7 millions de dollars au 31 mars 2021. Au cours de l'exercice, elle a clôturé des engagements de 148,9 millions de dollars dans 5 nouveaux fonds d'investissement.

Le tableau des principaux fonds d'investissement, présenté à la section *Renseignements supplémentaires*, énumère les principaux engagements de la Société à des fonds d'investissement.

Le capital de risque et les fonds d'investissement contribuent directement à l'innovation, au démarrage et à la croissance des jeunes entreprises. Au cours de l'exercice, la Société a réalisé des investissements directs en capital de risque de 131,6 millions de dollars et des engagements de 148,9 millions de dollars par le biais de ses fonds d'investissement.

FIER

Créé en 2004, le Fonds d'intervention économique régional (FIER) avait pour objectif de fournir aux entreprises une source de capital dans leurs premières phases de développement. Il visait également à soutenir la création de fonds sectoriels, de fonds de démarrage et de fonds d'amorçage, principalement en région. Il comprenait trois volets : les FIER-Régions, les Fonds-Soutien et les FIER Partenaires, s.e.c.

À l'origine, la Société avait été mandatée par le gouvernement pour accrédi ter les FIER-Régions et les Fonds-Soutien, et pour offrir une saine reddition de comptes. Comme la majorité de ces fonds a été constituée dans les années 2000, la période allouée aux nouveaux investissements est terminée ou tire à sa fin. D'ailleurs, 23 FIER-Régions et 13 Fonds-Soutien sont maintenant dissous.

FIER Partenaires, s.e.c. est, quant à lui, un fonds de 180 millions de dollars, clôturé en 2005, qui a des engagements dans 12 fonds actifs au Québec en capital de risque et en capital de développement dans divers secteurs (industriel/manufacturier, sciences de la vie, technologies et technologies propres). En plus de son engagement de 90 millions de dollars par l'intermédiaire de sa filiale IQ FIER, Investissement Québec agit à titre de gestionnaire de FIER Partenaires, s.e.c.

Le tableau, présenté à la section *Renseignements supplémentaires*, dresse l'état de situation du FIER.

Résultats des activités de financement du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises

Le Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises vise à favoriser le développement économique du Québec en permettant l'octroi d'une aide non remboursable aux entreprises réalisant un projet d'investissement.

Dans ce programme, Investissement Québec gère, par sa filiale IQ Immigrants Investisseurs inc., les placements provenant d'immigrants investisseurs sélectionnés par le gouvernement du Québec. Les revenus de ces placements permettent à la Société d'appuyer des projets de PME québécoises sans avoir recours aux fonds du gouvernement.

En vertu d'une entente conclue avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Investissement Québec effectue l'analyse financière des dossiers des immigrants investisseurs potentiels et gère le programme d'accueil et d'accompagnement des immigrants d'affaires. Afin de permettre la révision du programme, le gouvernement maintient la suspension de celui-ci jusqu'au 1^{er} avril 2023, en ce qui concerne la réception des demandes de sélection permanente des immigrants. La Société poursuit, cependant, l'analyse des dossiers reçus avant la suspension du programme.

Au cours de l'exercice 2020-2021, Investissement Québec a autorisé 206 interventions financières, pour une valeur de 21,0 millions de dollars, dans le cadre de ce programme. Ces interventions permettront de soutenir des projets de 315,1 millions de dollars qui contribueront à la création ou à la sauvegarde de 2 097 emplois, selon la planification fournie par les entreprises. Ces résultats sont compris dans les résultats globaux des activités de financement des fonds propres de la Société.

Résultats des activités de financement du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises ⁽¹⁾			
	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Financement autorisé			
Nombre d'interventions financières	206	312	598
Valeur des interventions financières	21 M\$	43 M\$	84 M\$
Valeur déclarée des projets ⁽²⁾	315 M\$	438 M\$	816 M\$
Nombre d'emplois créés ou sauvegardés ⁽²⁾	2 097	1 758	3 895

(1) Ces résultats sont inclus dans les résultats globaux des activités de financement des fonds propres d'Investissement Québec.

(2) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans.

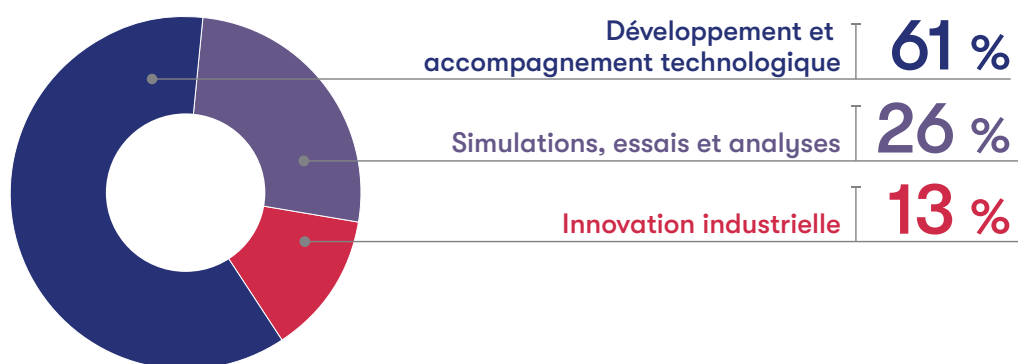
Résultats en accompagnement technologique

Depuis le 1^{er} avril 2020, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) exerce ses activités en tant qu'unité d'affaires d'Investissement Québec, sous le nom d'Investissement Québec – CRIQ.

Principales activités

Investissement Québec – CRIQ offre aux entreprises québécoises des services de développement et d'accompagnement technologique, d'innovation industrielle, en plus de réaliser des simulations et des essais de conformité sur des produits à valeur ajoutée ainsi que des analyses de laboratoire. Tout en soutenant leur transition technologique, Investissement Québec – CRIQ aide les entreprises à accroître leur productivité de façon durable en améliorant leurs procédés et processus ou en adoptant des technologies de pointe et leur permet de gagner des parts de marché avec des produits distinctifs, respectant les normes et la réglementation des marchés ciblés.

Au cours de l'exercice 2020-2021, Investissement Québec – CRIQ a travaillé sur 797 projets sur mesure pour le compte d'entreprises clientes de petite à très grande taille et à différents stades de maturité technologique. La répartition de la valeur totale des projets confiés à Investissement Québec – CRIQ au cours de l'exercice 2020-2021 est représentée par grandes catégories de services dans le graphique suivant.



Si le début de l'année a vu un ralentissement des activités manufacturières, la fin de l'exercice montre, quant à elle, des signes de reprise et l'intérêt des entreprises à réaliser leur virage technologique. En effet, la valeur du carnet de commandes au 31 mars 2021 était de 91% supérieure à la même date l'an dernier.

L'action d'Investissement Québec – CRIQ en termes d'accompagnement technologique se situe bien au-delà du nombre de projets réalisés. Au cours de l'année 2020-2021, Investissement Québec – CRIQ a eu plus de 1900 échanges avec des entreprises pour discuter de leurs besoins technologiques. Sollicitée pour des questions techniques ponctuelles ou pour la planification de projets, l'organisation a fourni plus de 550 réponses techniques spécifiques à des entreprises et contribué à faire cheminer 915 entreprises dans leurs projets technologiques. Au cours de la dernière année, Investissement Québec – CRIQ a prononcé 35 conférences sur les sujets de l'innovation industrielle et formé 111 personnes aux concepts et technologies de la transformation numérique.

Initiatives stratégiques

Investissement Québec – CRIQ contribue activement aux différentes initiatives stratégiques de la Société, dont l'initiative Productivité innovation, par une démarche d'accompagnement sur mesure pour la transformation numérique des entreprises, et l'initiative Compétivert, avec un nouveau diagnostic de performance environnementale industrielle, permettant d'analyser les procédés et les processus industriels et de dresser une liste d'actions et de projets prioritaires et rentables dans une perspective de productivité durable.

Le lancement du Laboratoire de reconstruction anatomique (LARA) 3D spécialisé en fabrication additive pour le secteur médical a été, en 2020-2021, l'un des projets phares en innovation industrielle d'Investissement Québec – CRIQ.

Par ailleurs, un comité consultatif en innovation industrielle, constitué de 22 membres, a été mis sur pied. Ce comité permet d'échanger sur les technologies, les tendances perturbatrices, les besoins prioritaires du milieu industriel et les meilleures pratiques en innovation industrielle et également de repérer, en synergie avec des représentants de l'écosystème d'innovation, des besoins en projets structurants. Il favorise en outre la connaissance commune des ressources et expertises disponibles en innovation industrielle.

Créer de la richesse au Québec

Retombées économiques

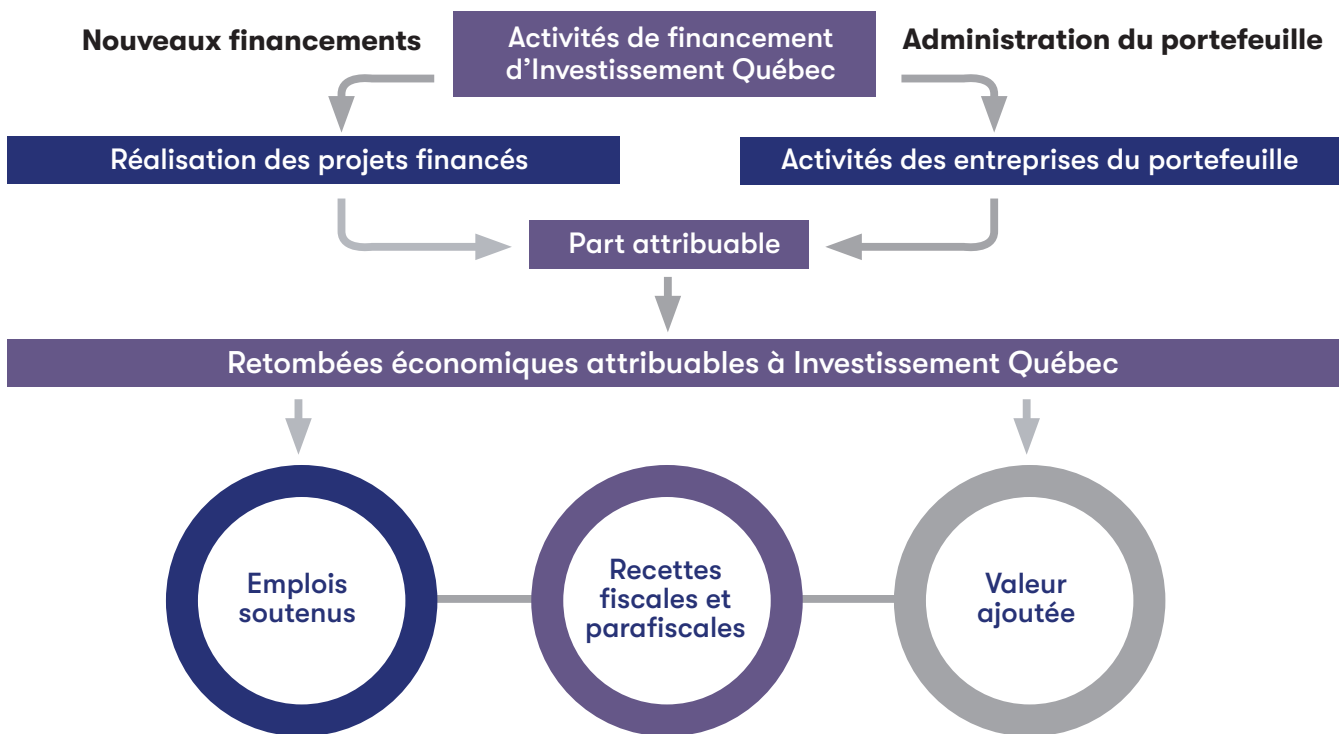
Chaque année, Investissement Québec demande à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) d'évaluer les retombées économiques des projets qu'il a financés et des activités des entreprises de son portefeuille. Ces retombées sont estimées au moyen de simulations effectuées avec le modèle intersectoriel du Québec, à partir de données fournies par la Société. Elles se traduisent par des emplois soutenus, par des recettes fiscales et parafiscales perçues par le gouvernement du Québec et par la création de valeur ajoutée.

La Société ne s'attribue pas la totalité des retombées économiques engendrées par sa clientèle, puisque son financement est réalisé conjointement avec divers partenaires. Pour cette raison, une méthode d'évaluation de la portion qui lui est attribuable est utilisée afin de refléter l'incidence de sa contribution aux projets d'investissement qu'elle appuie et celle des activités des entreprises avec lesquelles elle entretient des liens d'affaires.

La part des retombées économiques attribuable à la Société est établie au prorata de son financement et est appliquée directement sur les intrants servant aux simulations économiques. Cette façon de faire permet d'appliquer une part attribuable spécifique à chacune des interventions plutôt qu'une part globale sur le total de celles-ci.

En raison des particularités du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises, ses retombées sont présentées séparément, sans égard à la méthode d'attribution des retombées économiques. La Société ne s'attribue pas de retombées économiques à l'égard des résultats de ce programme.

Schéma des retombées économiques



Retombées économiques globales des activités de financement des fonds propres d'Investissement Québec

Les projets financés par Investissement Québec produisent différents types de retombées économiques sur des horizons variables. Ceux qui occasionnent des dépenses en capital productif, notamment auprès de fournisseurs locaux, ont des retombées immédiates, c'est-à-dire au moment où les entreprises effectuent leurs dépenses (achat d'équipement, construction de bâtiments, etc.). La Société soutient également la croissance des activités des entreprises. Dans ce cas, l'apport de capital supplémentaire leur permet d'augmenter leurs activités et leurs dépenses courantes (fonds de roulement, dépenses de commercialisation, recherche et développement, etc.).

Enfin, l'appui à des projets stratégiques, comme le soutien au repreneuriat, le maintien de la propriété québécoise ou encore l'acquisition d'une entreprise, n'entraîne pas nécessairement de dépenses tangibles au moment du financement. L'appui financier d'Investissement Québec contribue plutôt à la croissance à moyen et à long terme des entreprises, ce qui ultimement génère une hausse des retombées économiques au Québec.

Retombées attribuables liées à la réalisation des projets financés

Le modèle intersectoriel de l'ISQ permet de calculer, en années-personnes, la charge de travail nécessaire pour réaliser différents projets, d'évaluer la richesse que ces derniers créeront et d'en prévoir les retombées fiscales et parafiscales pour le gouvernement du Québec. À des fins de calcul, la valeur des projets est ventilée par type de dépenses pour distinguer les investissements productifs (frais de construction, coûts d'équipement et de machinerie, honoraires professionnels, fonds de roulement, etc.). Ces dépenses, d'une valeur de 3,2 milliards de dollars¹⁶, influenceront sur la demande dans plusieurs secteurs d'activité. Parmi celles-ci, les dépenses attribuables au financement d'Investissement Québec sont estimées à 788,9 millions de dollars. Cette part attribuable est évaluée au prorata de son financement sur la valeur totale des projets soutenus.

La réalisation de la portion des projets financés par la Société nécessitera 4 583 emplois en années-personnes, créera une valeur ajoutée de 454,7 millions de dollars et procurera au gouvernement du Québec des recettes fiscales et parafiscales de 73,5 millions de dollars.

Retombées attribuables liées aux activités des entreprises du portefeuille

Le soutien d'Investissement Québec a également des effets à plus long terme sur les activités des entreprises. Pour l'exercice 2020-2021, les ventes générées par les entreprises du portefeuille de la Société s'élèvent à 44,0 milliards de dollars¹⁷. Les ventes attribuables au financement d'Investissement Québec sont estimées à 3,3 milliards de dollars. Cette part attribuable du portefeuille est évaluée en fonction du solde des interventions financières d'Investissement Québec par rapport au financement global des entreprises de son portefeuille à la date des états financiers utilisés.

Cette activité économique attribuable au financement de la Société représente 21 462 emplois en années-personnes des entreprises clientes et de leurs fournisseurs. Il en résultera des recettes fiscales et parafiscales de 297,3 millions de dollars pour le gouvernement du Québec et une valeur ajoutée de 2,2 milliards de dollars dans l'économie québécoise.

¹⁶ La différence entre ce montant et la valeur totale des projets soutenus par la Société (8,3 milliards de dollars) tient principalement des dépenses pour l'acquisition d'actions, le refinancement de dettes, l'achat de terrains et de frais afférents à des bâtiments ou à de l'équipement existants ainsi qu'à la valeur des projets du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises.

¹⁷ L'évaluation des retombées économiques des entreprises clientes est basée sur les ventes des entreprises dont le dossier est encore actif et administré par la Société pendant l'exercice financier 2020-2021. N'ont été retenues que les entreprises dont les états financiers se terminant entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020 étaient disponibles au moment de l'évaluation.

Retombées économiques globales attribuables			
	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Projets financés			
Emplois soutenus attribuables à la Société (en années-personnes)	4 583	2 928	2 593
Valeur ajoutée attribuable à la Société (M\$)	454,7	267,9	235,9
Recettes fiscales et parafiscales du gouvernement du Québec attribuables à la Société (M\$)	73,5	42,5	38,7
Entreprises du portefeuille			
Emplois soutenus attribuables à la Société (en années-personnes)	21 462	16 947	18 706
Valeur ajoutée attribuable à la Société (M\$)	2 157,8	1 617,1	1 794,6
Recettes fiscales et parafiscales du gouvernement du Québec attribuables à la Société (M\$)	297,3	226,5	250,9
Retombées globales attribuables à Investissement Québec			
Emplois soutenus attribuables à la Société (en années-personnes)	26 045	19 875	21 299
Valeur ajoutée attribuable à la Société (M\$)	2 612,5	1 885,0	2 030,5
Recettes fiscales et parafiscales du gouvernement du Québec attribuables à la Société (M\$)	370,8	269,1	289,5

Source : © Gouvernement du Québec, ISQ, résultats calculés à partir du logiciel du modèle intersectoriel du Québec.

Les retombées attribuables aux activités de financement des fonds propres d'Investissement Québec ne tiennent pas compte du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises et des activités qu'il réalise à titre de mandataire du gouvernement dans le cadre de l'administration du FDE et du fonds CRNE.

Retombées du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises

Le Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises permet à la Société d'appuyer les projets des entreprises sous forme de contribution non remboursable grâce aux revenus générés par les placements des immigrants investisseurs, sans avoir recours aux crédits gouvernementaux. Dans ce contexte, la Société ne s'accorde aucune des retombées économiques de ces projets.

Les retombées économiques de ce programme proviennent principalement des investissements en immobilisations, c'est-à-dire des investissements productifs. La réalisation des projets nécessitera 1 346 emplois en années-personnes, créera une valeur ajoutée de 135,3 millions de dollars et procurera au gouvernement du Québec des recettes fiscales et parafiscales de 22,7 millions de dollars.

Le programme a également des effets à plus long terme sur les activités des entreprises. Pour l'exercice 2020-2021, les ventes générées par les entreprises du portefeuille de la Société ayant bénéficié du programme s'élèvent à 13,1 milliards de dollars et se traduisent en 85 236 emplois en années-personnes pour les entreprises clientes et leurs fournisseurs. Il en résultera une valeur ajoutée de 8,1 milliards de dollars et des recettes fiscales et parafiscales de 1,2 milliard de dollars pour le gouvernement du Québec.

Administrer les mandats et les programmes gouvernementaux

C'est le 11 décembre 2019 qu'a été sanctionnée à l'Assemblée nationale du Québec la Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation. Celle-ci visait notamment à mettre en œuvre la transformation du modèle d'affaires d'Investissement Québec en modifiant la Loi sur Investissement Québec.

Conformément à sa loi constitutive, la Société administre, pour le compte du gouvernement du Québec, tout programme d'aide financière que ce dernier peut élaborer ou qu'il peut désigner et dont il lui confie le mandat. Dans ces cas, elle accorde et administre l'aide financière ponctuelle qu'il détermine pour la réalisation d'un projet qui présente un intérêt économique important pour le Québec et fournit au ministre de l'Économie et de l'Innovation l'appui que celui-ci juge nécessaire à la mise en œuvre des politiques, des stratégies de développement, des programmes d'aide et des autres mesures qu'il élabore. En outre, la Société exécute également tout mandat qui lui est confié par sa loi constitutive ou par le gouvernement.

Il incombe à Investissement Québec de tenir la comptabilité et de préparer les états financiers consolidés du Fonds du développement économique (FDE), du fonds Capital ressources naturelles et énergie (CRNE) et du Fonds pour la croissance des entreprises québécoises (FCEQ) pour le compte du ministre de l'Économie et de l'Innovation (MEI).

Par ailleurs, la Société offre aux entrepreneurs un accompagnement propre à simplifier la réalisation de leurs projets d'investissement ou de développement des affaires. À cet effet, elle fournit des conseils stratégiques, des services d'orientation et de référence vers des ressources disponibles et assiste les entrepreneurs dans leurs démarches auprès des ministères et organismes.

Comme mandataire, Investissement Québec offre également des services de normalisation et de certification, administrés par le Bureau de normalisation du Québec.

La Société administre les paramètres sectoriels prévus à l'annexe A de la Loi concernant certaines mesures fiscales.

À titre de mandataire du gouvernement, la Société assure la prospection d'investissements à l'extérieur du Québec, aide les entreprises à y développer leurs marchés et effectue des interventions stratégiques conformément au plan de déploiement élaboré par le MEI. Elle exécute ce mandat sous le nom d'Investissement Québec International.

La Société est responsable envers le gouvernement, ou selon le cas, envers le ministre, de l'administration de ces programmes et de l'exécution des mandats qui lui sont confiés. Le cas échéant, elle est tenue de se conformer aux directives du gouvernement ou du ministre responsable. Elle donne son avis au ministre sur toute question qu'il lui soumet relativement à sa mission.

Fonds du développement économique

Le FDE est institué au sein du MEI. Le fonds est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par la Société dans l'exécution des mandats que le gouvernement lui confie. Le gouvernement est responsable des programmes d'aide financière dont l'administration est confiée à Investissement Québec, de l'aide financière accordée par la Société dans l'exécution des autres mandats qu'il lui attribue ainsi que des revenus et des pertes du FDE. Le gouvernement fixe la rémunération qui doit être versée à la Société pour l'administration des programmes et l'exécution des mandats.

Lorsqu'elle administre un dossier du FDE pour le compte du gouvernement, la Société effectue l'analyse financière, prépare les contrats et réalise les étapes nécessaires au déboursement des aides octroyées, à la facturation et à l'encaissement des sommes dues selon les modalités des contrats. La Société assure également le suivi des dossiers afin d'en évaluer le risque et assure, s'il y a lieu, le redressement des entreprises dont la situation est précaire et procède à la réalisation des actifs.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, le financement accordé pour le compte du FDE s'élève à 2,5 milliards de dollars.

Activités de financement

Au cours de l'exercice, Investissement Québec a effectué 3 101 interventions financières pour le compte du FDE dans le cadre des mandats gouvernementaux et des programmes suivants :

- Fonds d'aide à l'économie de Lac-Mégantic
- Fonds de diversification économique de la MRC des Appalaches
- Fonds de diversification économique pour le territoire de la MRC des Sources
- Fonds de diversification économique pour les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie
- Programme BioMed Propulsion
- Programme Créativité Québec
- Programme d'appui à la reprise collective d'entreprises
- Programme d'appui au développement des attraits touristiques
- Programme ESSOR, comprenant le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE)
- Programme favorisant la capitalisation des entreprises de l'économie sociale
- Programme Innovation¹⁸
- Programme Audit 4.0¹⁸
- Programme Exportation¹⁸
- Programme PME en action¹⁸
- Programme de soutien en économie sociale¹⁸

Ces interventions, d'une valeur de 2,3 milliards de dollars, permettront de réaliser des projets d'une valeur totale de 7,5 milliards de dollars et de créer ou de sauvegarder 8 303 emplois¹⁹.

Fonds d'investissement

La Société agit comme mandataire du gouvernement du Québec pour certains engagements dans des fonds d'investissement. Elle participe à 22 fonds d'investissement, pour une exposition de 682,9 millions de dollars. Au cours de l'exercice, la Société a clôturé des engagements dans 4 nouveaux fonds d'investissement, pour des engagements totaux de 178,1 millions de dollars.

La Société a aussi contribué à la mise en place de différentes initiatives en collaboration avec le gouvernement du Québec et ses partenaires. Par exemple, elle a participé au lancement du Concours des fonds d'amorçage du Québec, une initiative d'investissement totalisant 100 millions de dollars, qui vise à créer des fonds d'investissement ciblant le stade d'amorçage dans des secteurs économiques stratégiques au cours des trois prochaines années. En outre, une enveloppe conjointe avec le Fonds de solidarité FTQ, totalisant 150 millions de dollars sur cinq ans et financée à parts égales, vient appuyer la croissance du secteur québécois des sciences de la vie.

Fonds Capital ressources naturelles et énergie

Le CRNE a pour but de faire fructifier et d'accroître les investissements en participations dans des entreprises qui exploitent des ressources naturelles ou qui en font la transformation au Québec, qui font la production, le stockage, le transport et la distribution d'énergie renouvelable ou de matières de substitution aux combustibles fossiles permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), ou qui développent, commercialisent ou implantent des technologies favorisant la transition et l'efficacité énergétique.

Investissement Québec a pour mandat de proposer et d'analyser les projets, de faire les investissements projetés et d'en assurer la gestion. Chaque projet d'investissement est soumis à l'autorisation du ministre de l'Économie et de l'Innovation et à l'obtention d'un avis favorable du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, du ministre des Finances et de tout autre ministre que le gouvernement peut désigner. La responsabilité du fonds CRNE incombe au ministre de l'Économie et de l'Innovation.

Activités de financement

Au cours du dernier exercice, une intervention financière d'une valeur de 4,6 millions de dollars a été menée dans le cadre du fonds CRNE, pour soutenir un projet d'une valeur de 23,0 millions de dollars qui contribuera à la création ou à la sauvegarde de 116 emplois¹⁹.

¹⁸ Ce programme a été transféré au FDE le 18 juin 2020 et ses résultats ont été comptabilisés à partir de cette date.

¹⁹ Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans. Aucun emploi n'a été comptabilisé pour le PACTE ainsi que pour les programmes transférés au FDE au cours de l'exercice financier.

Fonds pour la croissance des entreprises québécoises

Le FCEQ a pour objet de faire fructifier et d'accroître les investissements en participation dans des entreprises dont les principales activités sont exercées au Québec et qui présentent un fort potentiel de croissance ou qui revêtent un caractère stratégique pour l'économie du Québec. En 2020-2021, la Société a mis en place la structure pour opérationnaliser le FCEQ. Aucune intervention n'a été autorisée durant l'exercice.

Services-conseils

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, Investissement Québec a effectué 476 accompagnements-conseils stratégiques pour soutenir les entreprises québécoises dans leur croissance et a réalisé 4 703 interventions ponctuelles pour épauler les entreprises faisant face à des défis particuliers.

L'accompagnement-conseil stratégique (ACS)^{MD} est un service-conseil visant à soutenir les entreprises qui s'engagent dans une démarche de croissance, de développement de marché ou de transformation numérique. Il vise à bâtir un plan d'action spécifique aux grands enjeux organisationnels des entreprises pour contribuer à l'amélioration de leur compétitivité. Il permet au dirigeant d'entreprise d'obtenir un regard externe par le biais d'un rapport prédiagnostique analysant l'ensemble des fonctions de gestion et identifiant des priorités d'intervention en fonction de ses enjeux de développement.

Pour faire face à un défi plus spécifique, les entreprises ont aussi accès, par des interventions ponctuelles, à un accompagnement-conseil ciblé sur un enjeu principal. Ainsi, les services-conseils ont permis à des entreprises québécoises de définir leurs besoins, de recevoir des conseils adaptés à leur réalité, d'être sensibilisées aux meilleures pratiques d'affaires et aux pièges à éviter, d'optimiser les aides financières disponibles dans le marché, de même que d'être mises en contact avec des ressources spécialisées. Investissement Québec a également coordonné l'organisation de multiples rencontres de partenaires ciblés en lien avec les projets de croissance d'entreprises afin d'en soutenir, voire d'en accélérer la réalisation. Dans le contexte de la pandémie, plusieurs entreprises ont sollicité un accompagnement de la Société pour assurer la pérennité de leurs activités et ont été guidées vers les mesures d'urgence les mieux adaptées.

Aussi, au cours de l'exercice, la Société a participé activement à l'organisation de 515 Réseaux Express. Ces rencontres constituent une table d'échanges à laquelle des partenaires économiques, sélectionnés selon la pertinence de leur offre, se regroupent autour d'un projet de croissance.

Enfin, par ses services-conseils, la Société a assuré des liaisons ciblées, dans le cadre de démarches de référencement, permettant l'aiguillage vers les partenaires les plus pertinents pour répondre aux besoins des entreprises. C'est ainsi qu'au cours de l'exercice financier 2020-2021, la clientèle d'Investissement Québec a bénéficié de plus de 5 600 interventions en services-conseils divers pour les soutenir dans leurs défis de croissance.

Prospection d'investissements étrangers

Investissement Québec International mène des activités de prospection auprès de deux groupes cibles : les filiales de sociétés internationales déjà établies au Québec ainsi que leurs sociétés mères, et les sociétés étrangères n'ayant pas encore de présence au Québec. C'est en facilitant les démarches de ces acteurs économiques étrangers et en agissant comme accélérateur dans leur prise de décision qu'il joue son rôle d'attirer de nouveaux investissements étrangers au Québec.

Investissement Québec International favorise par ses actions, outre la valeur créée pour les investisseurs étrangers, des retombées multiples pour le Québec : transfert de connaissances et de savoir-faire, rétention de compétences, innovation, création d'emplois, couverture de nombreuses régions du Québec et accroissement des revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement.

Il accompagne les filiales internationales pour qu'elles s'ancrent au Québec, qu'elles y prennent de l'expansion et qu'elles assurent leur pérennité. Pour ce qui est des sociétés étrangères qui ne sont pas encore établies au Québec, les activités de prospection s'appuient sur le ciblage, la promotion et le démarchage et sont menées par les équipes en poste au Québec et dans ses 10 bureaux à l'étranger.

De plus, Investissement Québec International établit et entretient des relations avec les organismes québécois de développement économique régional. Lors de rencontres ponctuelles, il leur présente ses priorités de démarchage et se tient au fait des atouts des régions pour les investisseurs potentiels. Cette collaboration donne lieu à des activités conjointes de démarchage auprès d'investisseurs étrangers. Les priorités en matière de prospection sont définies en fonction des forces sectorielles du Québec et du potentiel que présente chaque territoire.

Activités de démarchage

Investissement Québec International établit des contacts avec des entreprises pour les encourager à réaliser leurs projets d'investissement au Québec. Au cours de l'exercice, il a ainsi rencontré les dirigeants de 500 filiales dans les régions du Québec. De plus, il a coordonné des rencontres avec des représentants de 114 sièges sociaux d'entreprises étrangères présentes au Québec. Il a aussi rencontré 460 sociétés étrangères ciblées ou recommandées pour leur intérêt potentiel à l'égard de l'offre du Québec.

En raison de la pandémie, Investissement Québec International a adapté ses activités de démarchage. Ainsi, les rencontres avec les dirigeants d'entreprises se sont faites de manière virtuelle au moyen de visioconférences. Au cours de l'exercice, très peu d'entreprises ont bénéficié du programme d'accueil en personne, compte tenu des recommandations de la Santé publique sur les déplacements d'affaires.

Résultats globaux

Depuis l'exercice 2019-2020, Investissement Québec International et ses principaux partenaires de développement économique, le MEI, Montréal International et Québec International, se sont entendus pour utiliser une même méthode de comptabilisation des investissements étrangers. Cette harmonisation permet de comparer sur une même base la valeur des investissements directs étrangers attirés au Québec. D'ailleurs, l'uniformisation de certaines méthodes de travail et de suivi de dossier se poursuit entre les partenaires dans le but d'accroître les synergies et d'augmenter la valeur ajoutée générée pour la clientèle.

Les activités de prospection menées cette année et au cours des années précédentes ont contribué à réaliser, en 2020-2021, 109 projets de sociétés étrangères d'une valeur de 3,7 milliards de dollars. Ces projets devraient créer ou sauvegarder 10 003 emplois, selon la planification des entreprises.

Résultats globaux des investissements étrangers ⁽¹⁾			
	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Nombre de projets	109	86	77
Valeur déclarée des projets ⁽²⁾			
Immobilisations	1 505,8 M\$	1 053,1 M\$	1 325,4 M\$
Nouvelle masse salariale ⁽³⁾	1 917,1 M\$	1 682,2 M\$	1 424,5 M\$
Autres dépenses d'exploitation ⁽⁴⁾	325,5 M\$	165,4 M\$	n. d.
Total	3 748,4 M\$	2 900,7 M\$	2 749,9 M\$
Nombre d'emplois créés ou sauvegardés ⁽²⁾	10 003	8 240	7 789

(1) Pour éviter un double comptage, les données sur les emplois et les projets ne peuvent être additionnées aux résultats des activités de financement.

(2) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans. Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise dans un délai de deux ans.

(3) Nouvelle masse salariale des emplois créés ou sauvegardés, sur une période maximale de trois ans.

(4) Autres dépenses d'exploitation engendrées par l'investissement (notamment le loyer immobilier, la formation des employés et la commercialisation) sur une période maximale de trois ans.

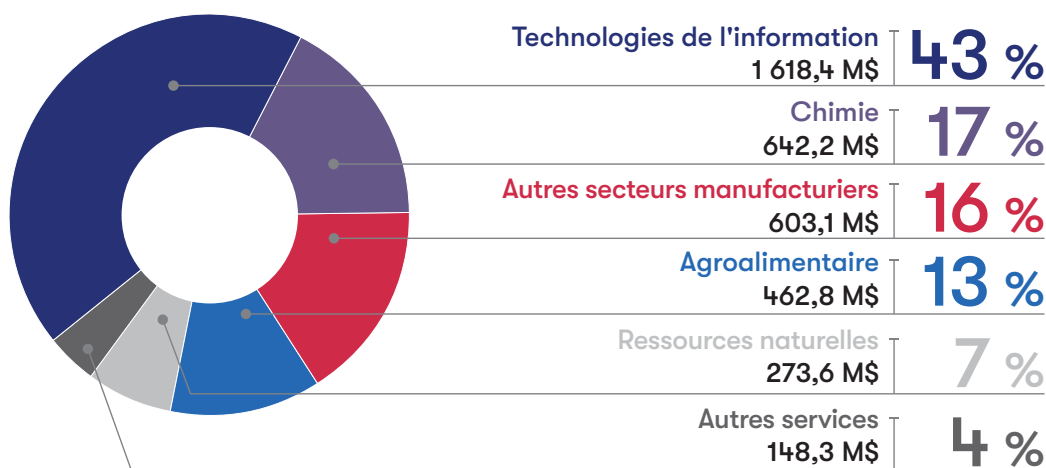
Résultats par type d'investissement

Au total, 69 filiales de sociétés étrangères déjà présentes au Québec prendront de l'expansion et 36 entreprises étrangères implanteront de nouvelles activités au Québec. La valeur des réinvestissements de filiales totalise à elle seule 3,2 milliards de dollars. Des 73 projets de réinvestissement de filiales de sociétés étrangères qui se sont concrétisés en 2020-2021, 45% étaient considérés comme étant en concurrence avec d'autres filiales du même groupe, situées à l'extérieur du Québec. De même, 47% des 36 projets de nouvelles implantations étaient en concurrence directe avec d'autres provinces, États ou pays.

Résultats par secteur d'activité

Plusieurs projets dans le secteur des technologies de l'information ont vu leur aboutissement en 2020-2021 avec des investissements de 1,62 milliard de dollars. Le secteur de la chimie a, pour sa part, bénéficié d'investissements de 642,2 millions de dollars.

Valeur des investissements étrangers par secteur d'activité, 2020-2021⁽¹⁾

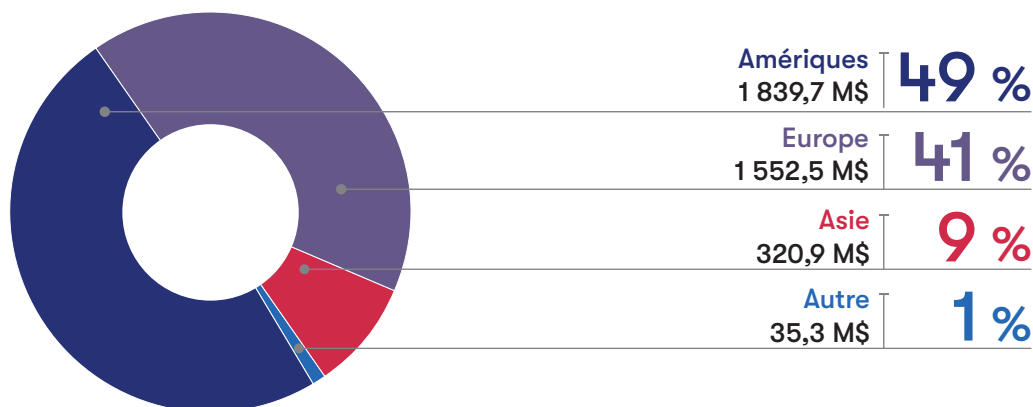


(1) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets s'étale sur une période maximale de trois ans.

Résultats par provenance

Les investissements annoncés en 2020-2021 proviennent principalement des Amériques, ils représentent en valeur 49% des investissements étrangers. Ce sont, en tout, des entreprises de 23 pays qui ont investi au Québec. Les entreprises des États-Unis et de la France ont généré respectivement 39% et 14% du nombre de projets d'investissement et en valeur, 37% et 9% de ces derniers.

Valeur des investissements étrangers par provenance, 2020-2021⁽¹⁾



(1) Selon la planification fournie par les entreprises. La réalisation des projets s'étale sur une période maximale de trois ans.

Recrutement de talents étrangers

Des missions d'attraction de talents sont tenues depuis plus d'une dizaine d'années au Québec. Elles sont organisées, entre autres, par Montréal International, Québec International, la Société de développement économique de Drummondville et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Ces missions contribuent de manière significative à contrer la rareté de main-d'œuvre. En 2020 seulement, ces organismes ont permis de recruter 2 242 travailleurs issus de l'immigration suite à des missions ou des campagnes de recrutement en continu.

Investissement Québec International collabore étroitement avec ces agences de développement économique, notamment par le référencement d'entreprises qui participent aux missions d'attraction de talents. La Société entend continuer à le faire, c'est pourquoi, de concert avec ses partenaires, elle est à bâtir une équipe pour fédérer les efforts d'attraction de talents, maximiser l'impact des missions et contribuer davantage à répondre aux besoins de main-d'œuvre partout au Québec, particulièrement en région.

Soutien à l'exportation

Investissement Québec International accompagne les PME et les grandes entreprises qui souhaitent accélérer leurs démarches de développement de marchés à l'extérieur du Québec. En vue d'assurer la croissance des exportations du Québec, Investissement Québec International agit comme guichet central auprès des entreprises québécoises. Elles peuvent ainsi compter sur une chaîne de services intégrée d'Investissement Québec, d'Investissement Québec – CRIQ, de ses partenaires, les organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX), le MEI et les bureaux du Québec au Canada et à l'international.

Avec son équipe spécialisée au Québec et à travers le monde, Investissement Québec International détient une expertise sur les marchés extérieurs afin d'accompagner les PME et les grandes entreprises dans leurs stratégies sur les marchés étrangers.

Investissement Québec International offre des conseils personnalisés sur les stratégies d'internationalisation et les occasions d'affaires, de l'appui pour le repérage de clients et de partenaires potentiels, et la planification de rencontres d'affaires. Il œuvre en étroite collaboration avec les équipes économiques des 33 représentations économiques du Québec à l'étranger et celles des trois bureaux canadiens. L'accompagnement des entreprises peut se faire de façon individuelle, par divers services personnalisés, ou encore par des activités de groupe, au Québec et à l'étranger, des webinaires sur les marchés, des accueils d'acheteurs ou des missions commerciales.

Investissement Québec International est aussi un acteur important du Plan d'action pour la relance des exportations, le PARE, dévoilé par le gouvernement du Québec en mars 2021. Investissement Québec International est impliqué étroitement dans la mise en œuvre des dix actions proposées pour accélérer les projets d'exportation des entreprises et améliorer la balance commerciale du Québec.

Résultats globaux

Ce sont 3 347 accompagnements spécialisés sur les différents territoires desservis qui ont été réalisés en 2020-2021.

En raison de la pandémie, Investissement Québec International s'est rapidement tourné cette année vers des activités virtuelles pour faire la promotion des exportateurs québécois à l'étranger et les mettre en relation avec des clients et des partenaires. Ainsi, 1 328 participants se sont joints aux 88 activités de maillage virtuelles. De plus, 3 067 rencontres d'affaires ont été organisées entre des entrepreneurs québécois et des acheteurs ou partenaires d'affaires étrangers.

C'est par la concrétisation de ventes fermes hors Québec, générées par les entreprises soutenues par de l'accompagnement spécialisé et par un appui financier à l'exportation, qu'Investissement Québec International mesure les retombées de ses actions.

Le soutien apporté aux entreprises québécoises cette année et au cours des années précédentes leur a permis de générer 1,2 milliard de dollars sur les marchés étrangers. De ces ventes, 57% ont été générées par les entreprises accompagnées alors que 43% ont découlé de celles ayant reçu un soutien financier à l'exportation.

Résultats globaux des ventes fermes			
	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Ventes fermes hors Québec générées par les entreprises soutenues (M\$)	1 206	1 109	1 012
Ventes fermes hors Québec et États-Unis générées par les entreprises soutenues (M\$)	550	360	535

Résultats par territoire

Pour l'exercice 2020-2021, 12 % des résultats de ventes fermes ont été réalisés au Canada (hors Québec) et 54 % sur le territoire des États-Unis. Bien que ces marchés présentent des opportunités d'affaires intéressantes pour les entreprises québécoises, Investissement Québec International encourage et appuie les entreprises dans la diversification de leurs marchés, notamment sur l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, l'Asie et l'Amérique latine où 34 % des résultats ont été générés.

Bureau de normalisation du Québec

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est l'organisme de référence pour la normalisation et la certification au Québec. Il contribue à l'essor économique et social du Québec en élaborant des normes et des certifications qui répondent aux besoins des différents secteurs d'activité économique, en concertation avec les milieux d'affaires, industriels, sociaux et gouvernementaux. Les solutions normatives du BNQ visent à structurer et à encadrer les activités des secteurs, pour favoriser, entre autres, l'innovation, la qualité, l'utilisation de technologies propres et une saine concurrence.

Résultats globaux des activités de normalisation

En date du 31 mars 2021, 28 projets de normalisation étaient en cours au BNQ, ce qui a permis de rejoindre plus de 400 personnes représentant les parties prenantes, dont des fabricants, des utilisateurs et des autorités réglementaires, qui ont été mobilisés au sein de comités pour définir, de façon consensuelle, le contenu des documents normatifs, sous la direction du BNQ.

Parmi ces projets, six ont été finalisés en cours d'année, menant à la diffusion des nouvelles publications suivantes :

Nouvelles publications du BNQ pour 2020-2021

Fascicule de certification BNQ 2507-400

Terrains industriels prêts à l'investissement

Norme BNQ 3009-600

Contamination des habitations par les moisissures

Fascicule d'attestation BNQ 1922-900

Masques destinés aux milieux de travail

Protocole de certification BNQ 9700-880

Entreprise en santé

Procédure de validation BNQ 9922-201

Technologies de traitement de l'eau potable et des eaux usées d'origine domestique - Reconnaissance des compétences des experts externes

Procédure de validation BNQ 9922-200

Technologies de traitement de l'eau potable et des eaux usées d'origine domestique - Validation de la performance

Résultats globaux des activités d'évaluation de la conformité

Les normes sont des outils efficaces pour les entreprises qui souhaitent instaurer les meilleures pratiques au sein de leur organisation. En choisissant de faire évaluer par une tierce partie indépendante et impartiale la conformité de leurs produits, de leurs services ou de leurs systèmes de gestion, les entreprises inspirent la confiance, se démarquent de la concurrence et se positionnent favorablement sur les marchés.

Au 31 mars 2021, le BNQ recensait un total de 2 282 certificats de conformité actifs. Pendant l'exercice financier, les professionnels du BNQ ont effectué 1 918 visites et audits pour assurer le maintien et la délivrance de certificats de conformité. Parmi ceux-ci, mentionnons la première entreprise certifiée en vertu du nouveau programme du BNQ sur les vêtements de protection utilisés pendant le soudage, basé sur la norme ISO 11611, la première accréditation ISO 15189 des laboratoires médicaux du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec délivrée sur recommandation du BNQ, et la première entreprise à avoir réussi avec succès sa transition vers le niveau «Entreprise en santé – Élite plus» de la nouvelle norme nationale Entreprise en santé.

Des masques attestés pour les milieux de travail



Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a lancé en décembre 2020 le programme d'attestation de masques destinés aux milieux de travail, qui permet aux fabricants et aux distributeurs de faire reconnaître la conformité de masques utilisés pour prévenir la transmission de la COVID-19 par des personnes présymptomatiques ou asymptomatiques, mais tout de même contagieuses. Ce programme d'application volontaire est l'aboutissement du travail rigoureux d'un comité multidisciplinaire scientifique et technique, animé par le BNQ, formé d'experts de la santé, de laboratoires d'essai, de fabricants de masques et d'utilisateurs provenant de divers milieux professionnels.



Le fascicule d'attestation BNQ 1922-900 *Masques destinés aux milieux de travail* établit les exigences de qualité et de performance et précise les méthodes d'essai visant à s'assurer de leur respect. Deux critères de filtration et un critère de respirabilité doivent être satisfaits, en plus d'exigences relatives aux matériaux et à l'entretien, entre autres. Le programme d'application volontaire, une initiative de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), a été élaboré selon un échéancier serré en raison de l'urgence pandémique. Lorsque les mesures de distanciation physique ou la mise en place d'une barrière physique ne peuvent être respectées, l'utilisation de masques attestés par le BNQ est reconnue au même titre que l'utilisation de masques de procédure ou médicaux dans les milieux de travail qui ne sont pas des environnements cliniques et qui sont exempts de personnes présentant des symptômes compatibles avec la COVID-19.

Mesures fiscales

Investissement Québec administre diverses mesures fiscales, dont les principaux objectifs sont de favoriser les entreprises du secteur des technologies de l'information et de l'innovation technologique, des titres multimédias et de la presse écrite. Ce faisant, elle contribue à la création d'emplois et au développement économique de l'ensemble des régions du Québec. Son rôle consiste à informer les entreprises sur les mesures fiscales qu'elle administre et à analyser leurs demandes d'admissibilité, et finalement à produire les attestations ou les certificats respectant les critères des différentes mesures.

Au cours de l'exercice, la Société a délivré 198 certificats initiaux et 2 315 attestations annuelles. Les certificats initiaux sont délivrés une seule fois aux entreprises et confirment qu'elles exercent des activités dans le secteur visé par l'une ou l'autre des mesures fiscales ou que le contrat d'intégration des technologies de l'information (TI) est admissible en vertu de la mesure relative à l'intégration des TI dans les PME. Les attestations annuelles confirment, pour une année d'imposition donnée, le respect des critères d'admissibilité gérés par Investissement Québec. Ces attestations permettent aux entreprises d'obtenir un crédit d'impôt de Revenu Québec.

La pérennité sur mesure

Boiseries Bégin

Fabricant de portes et moulures sur mesure

Le président de Boiseries Bégin, Denis Bégin, n'hésite pas une seule seconde lorsqu'on lui demande d'identifier les défis qui l'ont incité à se tourner vers les services-conseils de l'équipe d'Investissement Québec – CRIQ : pallier le manque criant de main-d'œuvre et laisser une entreprise solide à ses enfants.

La rareté de main-d'œuvre affecte plusieurs industries québécoises. Les entrepreneurs compensent souvent en faisant des heures supplémentaires, mais ce rythme infernal qui efface les fins de semaine et les soirs de semaine ne peut être soutenu *ad vitam aeternam*.

«À un moment donné, c'est assez! Il fallait que ça arrête. Il fallait que j'augmente la productivité.» L'idée de l'automatisation a alors germé dans l'esprit de Denis Bégin.


C'est à la suite de cette réflexion qu'il se tourne vers l'équipe d'experts d'Investissement Québec – CRIQ pour l'élaboration d'un plan d'automatisation sur mesure. Tout a commencé par une visite d'usine pour que l'ingénieur chargé du dossier visualise ce qui fonctionnait bien et ce qui pouvait être amélioré. «Les ingénieurs d'Investissement Québec – CRIQ pouvaient nous aider à relever des défis pour avancer davantage.» Il a ensuite été convenu de concevoir un équipement répondant aux besoins spécifiques de l'entreprise, aussi personnalisé que les portes et moulures qu'il fabrique pour ses clients. «On s'est dit que si on s'automatise tranquillement, on va se donner moins de misère, et qu'on n'aura plus besoin d'autant de main-d'œuvre.»

Il n'a d'ailleurs que de bons mots pour l'équipe d'ingénieurs d'Investissement Québec – CRIQ. «Tu sens qu'ils ne sont pas seuls, ils travaillent vraiment en équipe.» Une équipe qui inclut l'entreprise : «Ce n'est pas juste signer un contrat, puis, on n'entend plus parler d'eux. Ils nous font des suivis, ils viennent nous rencontrer, ils posent des questions. Tu leur soumets une idée et ils l'analysent. Ils nous accompagnent vraiment tout au long du processus!»

Denis Bégin est fier d'avoir fait ce virage technologique, d'avoir mené son entreprise aussi loin, de laisser à la prochaine génération une usine plus productive, bientôt capable de s'attaquer à des marchés hors Québec.

« Les ingénieurs d'Investissement Québec – CRIQ pouvaient nous aider à relever des défis pour avancer davantage. »

– Denis Bégin,
président, Boiseries Bégin



**Placer la
gouvernance
et l'éthique
au cœur d'une
saine gestion**

I Dialoguer avec les parties prenantes

L'aspect social du développement durable touche la façon dont la Société s'y prend pour mener à bien sa mission en tenant compte de ses relations avec ses parties prenantes et des règles de gouvernance. Ces relations sont encadrées par des instruments de gestion qui fixent les attentes et les obligations de chacun. Même si, par sa culture organisationnelle, la Société vise des résultats élevés, son offre de services financiers s'aligne sur les lois et les normes relatives à la protection du travail et des droits de la personne en vigueur, et tient compte des besoins des entreprises. De plus, afin d'assurer un milieu de travail sain et harmonieux favorisant la santé, la sécurité ainsi que le respect de l'intégrité physique et psychologique de ses employés, la Société s'est donné des politiques sur la santé des employés et sur la prévention du harcèlement, de la discrimination et de la violence en milieu de travail.

Parties prenantes

Les parties prenantes d'Investissement Québec sont les principaux acteurs engagés dans la réalisation de sa mission. Par l'entremise du personnel qui travaille en étroite relation avec ses parties prenantes, la Société est très attentive à ces dernières. Les principales parties prenantes de la Société sont l'Assemblée nationale et le gouvernement, les employés, les entreprises, les filiales, les fournisseurs, les médias, les partenaires et les syndicats.

Assemblée nationale et gouvernement

Le ministre de l'Économie et de l'Innovation est responsable de l'application de la Loi sur Investissement Québec. Il dépose chaque année le rapport annuel d'activités et de développement durable de la Société à l'Assemblée nationale. Comme le prescrit la loi constitutive de la Société, les livres et les comptes sont vérifiés chaque année conjointement par le Vérificateur général du Québec et par un auditeur externe nommé par le gouvernement.

Le Vérificateur général du Québec a le pouvoir de réaliser des mandats d'optimisation des ressources au sein de la Société. La direction principale, Audit interne d'Investissement Québec assure le lien entre le Vérificateur général du Québec et la Société.

Investissement Québec collabore régulièrement avec des ministères et des organismes gouvernementaux à vocation économique, ainsi qu'avec d'autres organisations dont elle s'inspire pour modifier ses pratiques ou en développer de nouvelles. De plus, la vice-présidence, Médias, communications et affaires publiques est responsable d'entretenir les liens avec les autres cabinets, élus, ministères et organismes gouvernementaux. La vice-présidence désigne les personnes pouvant agir à titre de porte-parole de la Société auprès de ces instances et prépare, ou contribue à préparer, les dossiers d'information pour répondre à leurs demandes, selon les procédures mises en place par la directive sur les relations gouvernementales.

Employés

Le début de l'année 2020 a été marqué par la première vague de la pandémie et par le passage en mode télétravail. Pour répondre aux questions reliées à la COVID-19 et à la sécurité des employés, des rencontres virtuelles hebdomadaires ont rapidement été tenues. Facilitées par le déploiement de solutions de visioconférences, ces rencontres sont devenues l'occasion d'informer les employés sur le rôle joué par Investissement Québec dans la réponse à la crise économique qui a touché les entreprises.

C'est également par ces efforts de communication et de mobilisation soutenus que l'accueil et l'intégration des employés du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) ont pu devenir réalité. Menées entièrement de façon virtuelle, les activités d'accueil et d'intégration ont permis de mettre l'accent sur les nouvelles valeurs organisationnelles de la Société.

Suite à l'intégration de ces nouveaux employés et pour se donner un nouveau point de départ, la Société a réalisé en octobre 2020 un sondage d'engagement, auprès de ses quelque 1 000 employés. Le taux de participation a été de 97 % et le résultat global à l'indice d'engagement de 87 %. Le résultat du plus récent sondage d'engagement s'élève, quant à lui, à 86 %.

Par ailleurs, de nombreuses initiatives ont été mises en place pour enrichir le dialogue au sein de la Société : visioconférences mensuelles du Comité de direction, conférences et ateliers sur la santé psychologique, rencontres mensuelles avec les gestionnaires et rencontres mensuelles avec des employés représentant l'ensemble des directions autour des projets d'affaires en cours dans l'organisation.

Entreprises

La clientèle d'Investissement Québec provient du Québec, du Canada et d'ailleurs dans le monde. Elle se compose d'entreprises d'économie sociale (coopératives et OBNL), de petites, moyennes et grandes entreprises. Les professionnels de la Société établissent une relation d'affaires avec les clients; ils sont ainsi à l'écoute de leurs besoins et de leurs préoccupations.

La Société compte des bureaux dans les 17 régions administratives du Québec et 10 bureaux à l'étranger. Elle organise diverses activités pour faire connaître son expertise et présenter son offre de services aux entrepreneurs. En 2020-2021, le président-directeur général de la Société et d'autres dirigeants de la Société ont prononcé plusieurs allocutions lors de rencontres virtuelles avec des entrepreneurs et des partenaires.

La Société organise de nombreux événements à l'étranger et au Québec, ou y participe, pour faire connaître les avantages d'investir au Québec et se rapprocher de la clientèle de ses filiales et de sociétés étrangères. La Société a aussi désormais pour mandat d'organiser des missions commerciales en vue d'appuyer les entreprises québécoises dans le développement de leurs marchés internationaux, en plus de la réalisation d'activités de maillage avec des acheteurs ou des grands donneurs d'ordre étrangers. En raison de la COVID-19, ces activités se sont tenues en mode virtuel.

La Société rejoint également les entreprises au moyen de ses publications, de ses sites web, de ses infolettres et des réseaux sociaux, soit LinkedIn, Facebook, Twitter et YouTube.

Filiales

La Société détient, en propriété exclusive, des filiales créées pour soutenir des produits et services particuliers ou exploitant des entreprises dans divers secteurs stratégiques de l'économie. Une description de ces filiales est présentée dans la section *Renseignements supplémentaires* du présent rapport. Le conseil d'administration de la plupart de ces filiales compte au moins un employé d'Investissement Québec.

Fournisseurs

Investissement Québec, pour la conduite de ses activités contractuelles avec les fournisseurs avec qui elle fait affaire, a adopté et suit sa politique sur la gestion des achats et des contrats. Cette politique respecte les principes énoncés aux lois et aux accords de libéralisation des marchés publics auxquels Investissement Québec est assujéti. La Société s'engage à faire preuve de transparence, d'intégrité et d'équité dans l'octroi des contrats. La Société suit la procédure d'appel d'offres public pour tout contrat d'approvisionnement, de services ou de travaux de construction comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal prévu.

Investissement Québec s'approvisionne en biens et en services auprès de divers fournisseurs, tout en bénéficiant au maximum des regroupements d'achats, qui servent l'ensemble des ministères, des organismes publics et des autres sociétés d'État du gouvernement du Québec. Elle traite avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) en ce qui concerne ses bureaux et leur aménagement. Le processus menant à l'octroi d'un contrat doit tenir compte des orientations gouvernementales en matière de développement durable. En 2020-2021, la Société a fait affaire avec plus de 800 fournisseurs provenant de différents secteurs, dont ceux de l'audit et de l'information financière, des communications, des services financiers, des services juridiques ainsi que des technologies de l'information. Le montant total des transactions s'est élevé à 68,5 millions de dollars. Dans la mesure du possible, la Société privilégie des fournisseurs locaux pour la conclusion de contrats qui ne sont pas assujéti à un accord de libéralisation de marchés et ceux-ci se partagent 78 % des dépenses.

Médias

La Société communique avec les médias dans le cadre d'entrevues, de conférences de presse ou par voie de communiqués. Sa directive sur les relations avec les médias fixe les paramètres de ces relations et définit les responsabilités des divers intervenants. Les porte-parole ont répondu à 225 demandes provenant des membres de la presse durant l'exercice financier.

Partenaires

Les partenaires de la Société proviennent des milieux financiers, des services professionnels, du secteur de l'économie sociale et d'associations sectorielles et territoriales.

La Société maintient des liens de communication avec ces groupes par l'intermédiaire de conférences et de colloques, par l'organisation d'activités d'information, de formation ou de réseautage et de rencontres virtuelles, dans le cadre d'ententes et de partenariats, à titre de membre de leur conseil d'administration ou d'observateur, ou lors d'autres rencontres portant sur les entreprises de son portefeuille.

Investissement Québec conclut également des ententes de partenariat avec des associations sectorielles et des groupes de professionnels du développement économique dans le but de se rapprocher de ses clients et de ses relayers. Ces ententes lui permettent de consolider ses relations avec ses partenaires, de renforcer sa notoriété, de mieux faire connaître ses produits et services et de faciliter le développement des affaires.

Syndicats

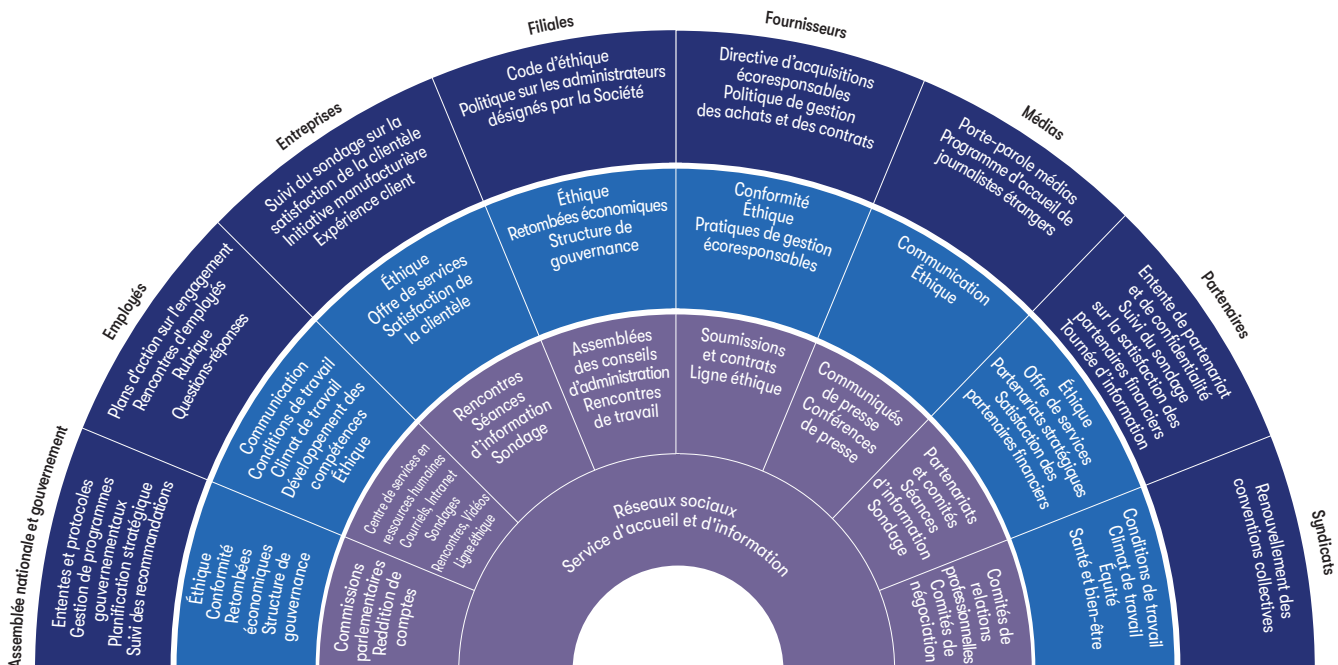
La Société collabore avec les trois syndicats qui représentent les groupes d'employés suivants :

- Les employés professionnels et les conseillers juridiques, représentés par le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau, SEPBC CTC-FTQ;
- Les employés techniques et administratifs, représentés par le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ);
- Les employés d'Investissement Québec – CRIQ, représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3700 (SCFP).

Consultation des parties prenantes

Le tableau suivant présente les principaux mécanismes de communication entre la Société et ses parties prenantes, les enjeux communs et la façon dont elle tient compte des attentes de ces dernières.

Principaux mécanismes de consultation des parties prenantes



- Exemples de prise en compte des attentes
- Exemples d'enjeux communs
- Exemples de mécanismes de communication

Les parties prenantes peuvent joindre la Société de plusieurs façons, le moyen le plus facile étant le Service d'accueil et d'information (SAI), service centralisé de première ligne qui traite les demandes d'information téléphoniques et électroniques et accueille les clients. Au besoin, le personnel du SAI transfère les demandes qui lui sont adressées aux spécialistes de la Société.

Relations entre les employés d'Investissement Québec, son conseil d'administration, les élus et les membres de la fonction publique

Investissement Québec a mis en place une politique interne qui établit les règles de conduite de ses employés en matière de référencement et de communications internes et externes, notamment avec les élus, les membres de la fonction publique et ses administrateurs. Cette politique vise à s'assurer que les prises de décision de la Société demeurent à l'abri de toute influence indue, afin de protéger son intégrité et sa réputation en tant que société d'État. Le conseil d'administration de la Société reçoit la reddition de comptes à cet égard.

Investissement Québec dans la communauté

Les employés d'Investissement Québec participent chaque année à plusieurs événements philanthropiques ayant des retombées directes dans leur communauté.

En 2020, Investissement Québec a amassé 150 000 dollars au profit de Centraide. Bien que l'édition 2020 du Grand défi Pierre Lavoie (GDPL) ait été remise à 2022 en raison de la pandémie, une équipe de cyclistes d'Investissement Québec a tenu une activité de financement à deux reprises et sollicité la participation d'une trentaine d'employés au nouvel événement, 1000 000 de KM Ensemble. L'équipe a également choisi de parrainer l'École de la Pruchière et de soutenir la Fondation des Jumelles Coudé qui finance la recherche médicale pour la polyneuropathie.

Par son engagement auprès de la communauté d'affaires et de ses partenaires, Investissement Québec vise avant tout à favoriser le développement économique du Québec et à soutenir l'entrepreneuriat ainsi que certains secteurs porteurs. Fidèle à sa mission, la Société encourage et soutient de multiples façons l'excellence des entreprises québécoises, le leadership des dirigeants et l'implication de jeunes entrepreneurs au sein de leur communauté. La Société a investi plus de 650 000 dollars au cours de l'exercice, dans le respect de la Politique pour l'octroi de commandites, partenariats et dons corporatifs, pour soutenir l'organisation de nombreux événements et initiatives de chambres de commerce, d'associations et d'organismes de toutes les régions du Québec, et d'organismes internationaux triés sur le volet.

Enfin, la Société œuvre à la promotion du développement durable et de l'adoption de technologies propres et de pratiques écoresponsables, entre autres, par ses différents partenariats avec Écotech Québec, le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ), le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ), Réseau Environnement et la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM), en plus de soutenir les Petites-Mains, la Grande journée des petits entrepreneurs, le Réseau des femmes d'affaires du Québec, etc. Investissement Québec est également membre de la Table d'accompagnement-conseil des entreprises pour le développement durable, qui a pour mission d'aider les entreprises québécoises à intégrer des pratiques favorisant le développement durable.

Satisfaction de la clientèle et des partenaires financiers

La Société a poursuivi l'initiative expérience client lancée en 2018. Cette initiative vise à améliorer la relation avec la clientèle à chaque étape de financement et à mieux répondre à ses besoins. Des travaux sont en cours de réalisation avec un groupe de travail interne et des clients pour revoir les parcours client et s'assurer que l'expérience client du nouvel Investissement Québec répond aux attentes des clients. Des formations ont aussi été déployées auprès des nouvelles unités.

Un sondage qui mesure la qualité de l'expérience client est réalisé dans les lignes d'affaires. Les nouvelles unités qui se sont jointes à Investissement Québec lors de la fusion ont, elles aussi, été mesurées. Ce sondage porte sur l'expérience globale des clients et des partenaires financiers ainsi que sur les éléments liés à la promesse client. Les indicateurs de performance mesurés ont été révisés pour s'aligner sur les meilleures pratiques du marché.

Taux net de recommandation (NPS ^{MD}), 2020-2021		
	Clients	Partenaires financiers
Proportion des clients et des partenaires financiers qui recommanderaient Investissement Québec à leur réseau d'affaires (NPS ^{MD})	84	85

Afin d'assurer une amélioration en continu, les gestionnaires de la Société disposent d'une plate-forme qui leur permet de suivre les résultats des sondages en temps réel, la communication est ainsi meilleure et la mise en place d'actions concrètes plus facile. L'évolution des résultats et le suivi du plan d'action en expérience client sont aussi présentés au Comité de direction et au conseil d'administration.

Éthique et service à la clientèle

Dans l'accomplissement de sa mission, Investissement Québec est soucieux de maintenir des normes et des critères élevés à l'égard du comportement et des pratiques de toute personne prenant part à ses activités, y compris les membres de sa direction et de son personnel ainsi que les personnes occupant de telles fonctions au sein de ses filiales. La Société considère qu'il est fondamental, à titre d'institution, de se doter de normes et de dispositions d'ordre éthique et déontologique qui, par-delà les dispositions législatives et réglementaires ou contractuelles applicables, constituent des exigences à respecter par toute personne agissant pour Investissement Québec ou en son nom.

Le Code d'éthique applicable aux dirigeants et employés d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive et la Déclaration d'engagement envers la clientèle guident la Société dans ses relations avec ses clients et ses partenaires. Ces documents se trouvent sur le site web de la Société. Dans ses activités courantes, la Société n'exprime aucune position publique officielle et n'exerce aucune activité de lobbying.

Code d'éthique applicable aux dirigeants et employés d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive²⁰

Ce code d'éthique définit les principes fondamentaux et les règles de conduite à respecter. Il contient, entre autres, des dispositions ayant trait aux conflits d'intérêts et à la protection des renseignements détenus par la Société. Dans sa déclaration d'engagement, la Société exprime sa volonté d'offrir des services de grande qualité et d'observer des normes de conduite élevées.

Il ne constitue en rien un substitut à toute disposition autrement applicable. Il apparaît cependant légitime, compte tenu des activités et de la mission d'Investissement Québec, que des exigences élevées d'honnêteté et de conduite soient codifiées, dans le respect des lois et règlements en vigueur, en vue de maintenir la réputation de confiance et d'intégrité de la Société à tous les niveaux de son organisation. Le code précise les 10 principes que tout employé doit respecter dans la conduite de ses activités.

Pour ce qui est des principes et des procédures d'anticorruption, le code d'éthique prévoit que l'employé ne peut, directement ou indirectement, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers. Il doit également refuser tout cadeau qui contrevient au code d'éthique. De plus, il est interdit à un dirigeant ou à un employé de se placer en situation de conflits d'intérêts, qu'ils soient potentiels, réels ou apparents.

Il est de l'obligation de tout employé et dirigeant de signaler toute infraction, réelle ou soupçonnée, relative au code d'éthique, aux lois ou aux politiques ou directives de la Société. Il peut, pour ce faire, se référer aux différentes options présentées au code d'éthique et sur le site intranet de la Société. Parmi celles-ci, une ligne d'éthique ainsi qu'un formulaire web sont à la disposition de tout employé voulant effectuer une divulgation.

Il est de la responsabilité de l'employé de lire le code d'éthique, de s'y référer au besoin et de demander conseil lorsqu'il fait face à une situation qui le préoccupe quant à l'éthique, la loi ou l'atteinte à la réputation de la Société.

Tout nouvel employé d'Investissement Québec doit suivre une formation sur le code d'éthique et signer la déclaration quant à son respect. Par ailleurs, tout nouvel employé d'Investissement Québec – CRIQ doit également signer le code d'éthique du CRIQ puisqu'il contient des principes qui ne sont pas, pour l'instant, couverts par celui d'Investissement Québec. Ceux-ci concernent notamment des enjeux liés à la propriété intellectuelle.

Au cours de l'année, préalablement à la signature de leur déclaration annuelle à l'égard du respect du code d'éthique, les employés ont visionné une présentation rappelant les consignes sur les dix principes. Pour leur part, les nouveaux employés provenant du MEI et du CRIQ, qui se sont joints à la Société au printemps dernier, ont dû suivre une formation préalablement à la signature de leur déclaration.

Une section sur l'éthique au travail est accessible sur l'intranet et est mise à jour au besoin. La directrice principale, Bureau de la conformité, de l'ombudsman et de la gouvernance est responsable de s'assurer que la déclaration est remplie par tous les employés et qu'elle ne révèle pas de manquement au code d'éthique.

²⁰ Le conseil d'administration de la Société a approuvé la dernière version du Code d'éthique applicable aux dirigeants et employés d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive le 24 novembre 2020.

Code d'éthique applicable aux administrateurs d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive²¹

Le Code d'éthique applicable aux administrateurs d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive se fonde sur des principes qui tiennent compte de la mission et des valeurs de la Société, et de ses principes généraux de gestion. Il est publié dans la section *Renseignements supplémentaires* du présent rapport. Aucune plainte n'a été formulée à l'endroit des administrateurs en 2020-2021.

Plaintes et qualité des services

Investissement Québec accorde une importance particulière à la satisfaction de la clientèle. Comme il arrive que des insatisfactions surviennent, la Société met à la disposition de sa clientèle un processus simple lui permettant de formuler des plaintes ou des commentaires. À cet égard, elle s'est donné une politique de traitement des plaintes qui établit les principes de gestion ainsi que les rôles et les responsabilités des intervenants.

L'ombudsman de la Société répond aux clients ayant eu recours au processus de plainte, mais n'ayant pas obtenu satisfaction. L'ombudsman agit de manière indépendante et favorise la résolution des plaintes avec impartialité afin d'améliorer les relations d'affaires entre la Société et sa clientèle. Cette année, il a traité deux plaintes, dans un délai moyen de 37 jours ouvrables. Par ailleurs, la Société n'a reçu aucune plainte de clients portant sur l'atteinte à la vie privée ou sur la perte de données.

Des renseignements sur le processus à suivre en cas de plainte sont accessibles sur le site web de la Société.

Publicité

Au besoin, la Société retient les services d'une agence agréée et membre de l'Association des agences de communication créative qui est tenue de respecter le Code canadien des normes de la publicité administré par les Normes canadiennes de la publicité.

Clauses relatives aux droits de la personne dans les contrats

Les contrats conclus avec les entreprises clientes et les fournisseurs contiennent des clauses spécifiant qu'ils doivent adopter en tout temps un comportement éthique et socialement responsable en plus de se conformer aux lois auxquelles ils sont assujettis au Québec et, plus particulièrement, aux normes en matière de protection de l'environnement, du travail et des droits de la personne.

Instruments de gestion appuyant ou renforçant les codes d'éthique et de déontologie

L'octroi des contrats aux fournisseurs et la gestion de ceux-ci sont encadrés par une politique. En plus d'appuyer le respect des articles du code d'éthique, cette politique établit des règles de conduite en la matière et tient compte des orientations gouvernementales en ce qui a trait au développement durable.

La politique de la Société visant à prévenir et à contrer le harcèlement psychologique, la discrimination et la violence en milieu de travail est en place pour répondre à la Loi sur les normes du travail. La Société dispose également d'une politique concernant la santé des personnes au travail qui, en plus d'assurer le respect des lois et règlements en vigueur, vise à garantir un milieu de travail sain et harmonieux ainsi qu'à promouvoir la santé psychologique et le mieux-être des employés.

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées présente des mesures d'accommodement qui tiennent compte des besoins des personnes handicapées et de la réalité d'Investissement Québec. À la suite de l'intégration du CRIQ, lequel avait son propre plan d'action, la Société a mis en place un plan d'action unique qui inclut l'ensemble des employés du nouvel Investissement Québec. Ce plan d'action est accessible sur le site web de la Société.

²¹ Le conseil d'administration de la Société a approuvé la dernière version du Code d'éthique applicable aux administrateurs d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive le 24 octobre 2017.

Appliquer les règles de gouvernance

Conseil d'administration

Mandat

Les décisions d'Investissement Québec sont imputables à son conseil d'administration et ce dernier en répond auprès du gouvernement. La Société exerce son mandat en conformité avec les obligations dictées par la Loi sur Investissement Québec et la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

Le Conseil approuve les politiques qui régissent Investissement Québec. Il établit, en outre, les orientations stratégiques de la Société, s'assure de leur mise en œuvre et s'enquiert de toute question qu'il juge importante. Il adopte le plan stratégique et approuve les états financiers, le rapport annuel d'activités et de développement durable ainsi que le budget annuel de la Société. Il approuve également les règles de gouvernance de la Société, les codes d'éthique, les profils de compétences et d'expérience requis pour les nominations au Conseil ainsi que les critères d'évaluation des membres du Conseil et du président-directeur général. Selon les paliers d'autorisation établis par le règlement intérieur, il autorise certaines interventions financières liées aux fonds propres de la Société. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le Conseil réunit, entre autres, des représentants du secteur industriel, des milieux financiers et juridiques.

Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Investissement Québec compte 13 membres²², dont le président-directeur général de la Société et le sous-ministre de l'Économie et de l'Innovation, qui en sont membres d'office. Il est formé de 7 femmes et de 6 hommes, dont 9 membres indépendants. Deux des femmes ont entre 30 et 50 ans, cinq ont 51 ans ou plus. Quant aux hommes, deux ont entre 30 et 50 ans, quatre sont âgés de 51 ans ou plus. Un membre fait, en outre, partie d'un groupe minoritaire²³. Au cours de l'exercice, le Conseil a tenu 13 réunions. Au 31 mars 2021, le conseil d'administration d'Investissement Québec se compose des membres suivants :



Jean St-Gelais⁽¹⁾

Président du conseil d'administration

Nomination au Conseil :
31 janvier 2020

Fin du mandat :
31 janvier 2025

Statut :
Administrateur indépendant

Lieu de résidence :
Chaudière-Appalaches

Jean St-Gelais est président du conseil d'administration de Beneva, née du regroupement de La Capitale et de SSQ Assurance et ses diverses affiliées. Il préside également le conseil d'administration de l'Université Laval.

Après un passage à la Banque du Canada, M. St-Gelais a occupé différentes fonctions au ministère des Finances du Québec de 1985 à 2001.

En 2001, le premier ministre lui confie le poste de secrétaire général et de greffier du Conseil exécutif. En 2004, M. St-Gelais prend les rênes de la toute nouvelle Autorité des marchés financiers (AMF).

En 2011, il quitte l'AMF pour mettre sur pied et présider l'Agence du revenu du Québec.

En septembre 2012, M. St-Gelais reprend la barre de la fonction publique québécoise comme secrétaire général et greffier du Conseil exécutif. Il prend sa retraite de la fonction publique en 2015 et fait son entrée, la même année, au conseil d'administration de La Capitale. Il en devient le président et chef de la direction de 2016 à 2020.

M. St-Gelais est titulaire d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université Queen's.

(1) Le mandat de Jean St-Gelais s'est terminé le 12 mai 2021.

22 En vertu de la Loi sur Investissement Québec, le conseil d'administration d'Investissement Québec est composé de 15 membres. Au 31 mars 2021, 2 postes sont vacants.

23 Membre d'une minorité visible ou personne handicapée selon la définition de la Loi sur l'équité en matière d'emploi.



Guy LeBlanc

Président-directeur général

Nomination au Conseil :
18 avril 2019

Début du mandat :
23 avril 2019

Fin du mandat :
23 avril 2023

Statut :
Administrateur

Lieu de résidence :
Montréal

Avant de devenir président-directeur général d'Investissement Québec, Guy LeBlanc a œuvré pendant plus de 35 ans au sein de la firme PricewaterhouseCoopers. Il a été associé directeur du groupe Transaction pour le Canada de 2002 à 2006 et associé directeur du bureau de Montréal de 2006 à 2015.

M. LeBlanc détient un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. Il est diplômé émérite de l'Université de Montréal et détenteur du titre IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés. Il est également Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (FCPA).



David Bahan

Sous-ministre
Ministère de l'Économie
et de l'Innovation

**Début du mandat
au Conseil :**
11 décembre 2019

Statut :
Administrateur

Lieu de résidence :
Chaudière-Appalaches

David Bahan est sous-ministre de l'Économie et de l'Innovation et membre d'office du conseil d'administration de la Société. Avant de se joindre au MEI, il a occupé diverses fonctions au ministère des Finances, dont celle de sous-ministre adjoint. Il a commencé sa carrière à l'Institut de la statistique du Québec.

Il détient un baccalauréat et une maîtrise en sciences économiques de l'Université de Montréal.



Anne Bourhis

Nomination au Conseil :
15 octobre 2014

Fin du mandat :
15 octobre 2018 ⁽¹⁾

Statut :
Administratrice indépendante

Lieu de résidence :
Montréal

Anne Bourhis est professeure titulaire spécialisée en recrutement et sélection du personnel au département de la gestion des ressources humaines de HEC Montréal depuis 1999. Elle était auparavant professeure à l'Université Laval.

M^{me} Bourhis est présidente du conseil d'administration d'Héma-Québec.

Elle est titulaire d'une maîtrise ès sciences en gestion des ressources humaines de HEC Montréal et d'un doctorat en administration des affaires (comportement organisationnel) de l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign, aux États-Unis. Elle détient également un diplôme en commerce de l'EDHEC Business School, en France.



Madeleine Féquière

Nomination au Conseil :
15 octobre 2014

Fin du mandat :
15 octobre 2018 ⁽¹⁾

Statut :
Administratrice indépendante

Lieu de résidence :
Montréal

Madeleine Féquière est directrice et chef du crédit d'entreprise de Domtar où elle assure la surveillance et le soutien du risque crédit à l'échelle mondiale depuis 2008.

Elle a occupé auparavant des postes cadres chez Abitibi/Bowater et Teleglobe Canada, entre autres.

M^{me} Féquière est membre des conseils d'administration de l'Université de Montréal, du Black Opportunity Fund, d'AMREF Canada et de la Fondation Pointe-à-Callière. Elle est aussi membre du panel d'experts du Centre canadien pour la mission de l'entreprise (CCME).

Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université Concordia, d'une maîtrise (court) en administration des affaires de l'Université McGill, d'un diplôme du programme de perfectionnement des administrateurs de l'Université de Toronto (Rotman). Elle détient le titre IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

(1) En vertu de la Loi sur Investissement Québec, les administrateurs demeurent en fonction à l'expiration de leur mandat jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.



Jean Gattuso

Nomination au Conseil :
13 janvier 2021

Fin du mandat :
13 janvier 2025

Statut :
Administrateur

Lieu de résidence :
Montréal

Jean Gattuso est président d'Industries Lassonde depuis 2012 et en est le chef de l'exploitation depuis 2009. Il a auparavant exercé plusieurs fonctions au sein de la division A. Lassonde, dont celles de directeur du marketing, de vice-président exécutif et directeur général et, finalement, de président et chef de la direction.

M. Gattuso préside le conseil d'administration de *Lassonde Pappas and Company* et siège aux conseils d'administration de La Tablée des Chefs et de l'association *Food, Health & Consumer Products of Canada*.

Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal.



L.-Daniel Gauvin

Nomination au Conseil :
8 juillet 2020

Début du mandat :
27 juillet 2020

Fin du mandat :
27 juillet 2024

Statut :
Administrateur indépendant

Lieu de résidence :
Montréal

L.-Daniel Gauvin est administrateur de sociétés. Il a été membre de la haute direction du Mouvement Desjardins de 1996 à 2017. Il a participé activement au Comité pancanadien d'investisseurs ayant mené à la restructuration du marché du papier commercial. Il a occupé différents postes de direction dans le domaine financier, dont celui de vice-président, Marché des capitaux à BMO Nesbitt Burns, de vice-président, Finance et expansion des affaires à la Compagnie Trust Royal et de vice-président à la *Bank of America*.

M. Gauvin est membre du comité d'examen indépendant des fonds d'IG Gestion de patrimoine.

Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, option finance, de l'Université Concordia et d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill. Il détient le titre IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.



Éloïse Harvey

Nomination au Conseil :
8 juillet 2020

Début du mandat :
27 juillet 2020

Fin du mandat :
27 juillet 2024

Statut :
Administratrice

Lieu de résidence :
Montréal

Éloïse Harvey est présidente de Mecfor, un équipementier exportateur de Saguenay, à laquelle elle s'est jointe en 1999. Elle y a occupé diverses fonctions, dont celles de directrice du développement des affaires et de vice-présidente, Ventes et marketing. En 2010, lors de sa nomination à titre de présidente de l'entreprise, elle se voit également confier le poste de vice-présidente au développement corporatif du Groupe Ceger qui comptait alors, en plus de Mecfor, une compagnie de construction et une firme de génie-conseil. Depuis 2018, M^{me} Harvey se concentre sur la présidence de Mecfor, suite au rachat de l'entreprise manufacturière familiale avec l'aide d'un partenaire financier.

En plus de présider le conseil d'administration de Mecfor, M^{me} Harvey siège aux conseils d'administration d'AluQuébec et de l'Institut du véhicule innovant.

Elle est titulaire d'un double baccalauréat en génie mécanique et en administration de l'Université McMaster à Hamilton en Ontario.



Monette Malewski

Nomination au Conseil :
15 octobre 2014

Fin du mandat :
15 octobre 2018⁽¹⁾

Statut :
Administratrice indépendante

Lieu de résidence :
Montréal

Monette Malewski est propriétaire et fondatrice du Groupe M Bacal depuis 1998. Elle est également fondatrice de Genius 100TM.

M^{me} Malewski est présidente du conseil d'administration de l'Association des amis canadiens de l'Université hébraïque de Jérusalem et administratrice d'Anges Québec Capital.

Elle est titulaire d'un certificat de l'*Institute of Family Enterprise Advisors* et d'un certificat en assurance de personnes et en assurance collective de personnes de l'Autorité des marchés financiers. Elle détient également un diplôme en enseignement de l'Université McGill.

(1) En vertu de la Loi sur Investissement Québec, les administrateurs demeurent en fonction à l'expiration de leur mandat jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.



Louis Morissette

Nomination au Conseil :
13 janvier 2021

Fin du mandat :
13 janvier 2025

Statut :
Administrateur indépendant

Lieu de résidence :
Montréal

Louis Morissette est président de KOTV qu'il a fondé en 2011. Issu d'une famille d'entrepreneurs, il est également comédien, auteur et humoriste. Le Groupe KO réunit les entités KOTV, KOSCÈNE, KO24 et KO MÉDIA. Elles sont motivées par le désir de raconter des histoires qui captivent le public, et ce, en maîtrisant chaque aspect de la création.

M. Morissette est président du conseil d'administration de la Fondation Véro & Louis.

Il est diplômé de l'École nationale de l'humour et détient un baccalauréat en marketing et commerce international de l'Université McGill.



Claudine Roy

Nomination au Conseil :
25 février 2015

Membre depuis le
9 février 2011

Fin du mandat :
25 février 2019⁽¹⁾

Statut :
Administratrice indépendante

Lieu de résidence :
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Claudine Roy est présidente-directrice générale de Gestion immobilière Gaspé depuis 1990 et propriétaire de l'Auberge sous les arbres depuis 2014. Elle est également fondatrice et présidente des Traversées de la Gaspésie. Jusqu'en 2015, elle était propriétaire du bistro le Brise-Bise de Gaspé, qu'elle avait fondé. Elle est chevalière de l'Ordre national du Québec et siège à ce comité depuis 2016. Elle est également membre de l'Ordre du Canada.

M^{me} Roy préside les conseils d'administration de l'Association Restauration Québec, de la Traversée de la Gaspésie et est administratrice de Groupe SportsScene, du Centre de transfert d'entreprises du Québec et de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

Titulaire d'un baccalauréat spécialisé en éducation physique de l'Université d'Ottawa et d'un certificat en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski, elle détient également la désignation ASC décernée par le CAS de l'Université Laval.



Louise Sanscartier⁽²⁾

Nomination au Conseil :
6 décembre 2017

Membre depuis le
1^{er} janvier 2013

Fin du mandat :
6 décembre 2020⁽¹⁾

Statut :
Administratrice indépendante

Lieu de résidence :
Montréal

Louise Sanscartier est administratrice de sociétés et consultante en gouvernance. Elle est formatrice au programme en gouvernance du CAS de l'Université Laval. De 2006 à 2015, elle était associée à BDO Canada. Elle a également occupé divers postes de direction au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec FTQ.

M^{me} Sanscartier est membre des conseils d'administration de Femmessor Québec, de l'Ordre des pharmaciens du Québec et de la Coopérative d'alimentation de Rivière-à-Pierre. Elle est membre du Comité d'examen indépendant des Fonds FÉRIQUE et membre du Comité de retraite des gestionnaires du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec FTQ.

Elle a fait une post-maîtrise en management stratégique et gestion du changement et est titulaire d'une maîtrise en gestion de projet de l'UQAM. Elle détient la désignation ASC décernée par le CAS de l'Université Laval.



Marie-Soleil Tremblay

Nomination au Conseil :
8 juillet 2020

Début du mandat :
27 juillet 2020

Fin du mandat :
27 juillet 2024

Statut :
Administratrice indépendante

Lieu de résidence :
Capitale-Nationale

Marie-Soleil Tremblay est professeure titulaire à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Elle a été auditrice externe pendant 12 ans chez Deloitte et au bureau du Vérificateur général du Québec.

M^{me} Tremblay siège au conseil d'administration de l'Administration portuaire de Québec et du Festival d'été international de Québec pour lesquels elle préside le comité d'audit. Elle siège également au conseil d'administration d'Oro-Health et de l'ENAP.

Elle est titulaire d'un doctorat en administration des affaires de l'Université Laval. Elle est également Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (FCPA).

(1) En vertu de la Loi sur Investissement Québec, les administrateurs demeurent en fonction à l'expiration de leur mandat jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

(2) Louise Sanscartier a été nommée de nouveau membre indépendante du conseil d'administration d'Investissement Québec pour un mandat d'un an et présidente du conseil d'administration d'Investissement Québec par intérim le 12 mai 2021.

Rapport du conseil d'administration

Tout au long de l'exercice, le conseil d'administration d'Investissement Québec a exercé ses pouvoirs décisionnels en ce qui a trait aux transactions importantes de la Société. Il s'est assuré, au préalable, de recevoir une confirmation d'absence de conflit d'intérêts chez ses membres pour les sujets traités à chaque assemblée. Le Conseil a approuvé le plan d'action 2020-2021 découlant du plan stratégique 2020-2023, adopté au cours de l'exercice précédent et pour lequel il avait été impliqué aux différentes étapes d'élaboration et en a suivi la mise en œuvre. Le Conseil a veillé, durant l'exercice, à ce que ce dernier soit approuvé par le gouvernement. Il a été tenu informé des diverses initiatives stratégiques menées par la Société, dont celle relative à l'électrification des transports et à la filière de la batterie.

Sur la recommandation du Comité de vérification, le Conseil a approuvé les états financiers consolidés et audités de la Société et le rapport d'activités et de développement durable 2019-2020 et a examiné, chaque trimestre, les résultats financiers de la Société. Le Conseil a aussi approuvé les états financiers et le rapport annuel 2019-2020 du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Enfin, le Conseil a approuvé un nouveau régime d'emprunt pour la Société et pour le Fonds du développement économique (FDE). Tout au long de l'exercice, le Conseil a assumé son rôle de surveillance en ce qui concerne l'octroi de contrats à des firmes externes, et il a approuvé le budget 2020-2021.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines, le Conseil a approuvé les hausses salariales 2021-2022 accordées aux employés de la Société. Il a aussi donné son aval aux politiques de rémunération variable des employés, des cadres et du président-directeur général, et a approuvé la nomination de dirigeants de la Société. Il a aussi approuvé le mandat pour le renouvellement de la convention collective de certains groupes d'employés. Le Conseil a de plus approuvé le Programme de planification de la relève des dirigeants nommés par la Société.

Sur la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique et, à quelques occasions, sur la recommandation conjointe de ce dernier et du Comité de gestion des risques, le Conseil a approuvé des modifications à certains documents et politiques internes que lui a soumis le comité. Il a également suivi la mise en œuvre des changements apportés par la Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation ainsi que la transition vers la nouvelle mission de la Société. Dans ce contexte, il a été tenu informé de l'intégration des employés du CRIQ et du MEI, qui s'est réalisée pendant la pandémie. Il a également participé aux travaux permettant la mise en œuvre du Fonds de croissance des entreprises du Québec (FCEQ). À la suite de la nomination de nouveaux membres comme administrateurs, le Conseil a procédé à certains changements dans la composition des comités. Conformément au profil de compétence et d'expérience, le Conseil a veillé à identifier des candidats potentiels et à faire les recommandations pertinentes au gouvernement afin de pourvoir les postes vacants au Conseil, avec un souci de parité et de diversité quant à sa composition.

Sur la recommandation du Comité de gestion des risques, le Conseil a approuvé certaines transactions, de même que certaines modifications au règlement intérieur de la Société.

Le Conseil a suivi les différents projets visant à améliorer les systèmes technologiques, en soutien aux besoins d'affaires. Enfin, le Conseil a reçu la reddition de comptes des filiales exploitantes.

En regard à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, il a approuvé la mise à jour du rapport sur l'évaluation de l'efficacité et de la performance de la Société, incluant l'étalonnage avec des entreprises similaires.

Comités du conseil d'administration

Conformément à la loi constitutive de la Société et à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, le conseil d'administration fait appel aux comités suivants : le Comité de gouvernance et d'éthique, le Comité de vérification, le Comité de gestion des risques et le Comité des ressources humaines. Aux termes de cette Loi, le président du Conseil peut assister à toutes les réunions de ces comités. Au cours de l'exercice, le Conseil a aboli le comité exécutif et a veillé à la réattribution de ses fonctions au Conseil et à d'autres comités.

Comité de gouvernance et d'éthique

Le Comité de gouvernance et d'éthique est composé d'Anne Bourhis, Claudine Roy et Louise Sanscartier, qui en est la présidente. Il a pour fonction d'élaborer les règles de gouvernance, le code d'éthique pour la conduite des affaires de la Société et le code d'éthique applicable aux membres du Conseil, aux dirigeants nommés par la Société ainsi qu'aux employés de celle-ci et de ses filiales. Il est également chargé d'établir le profil de compétences et d'expérience des administrateurs et de déterminer les critères d'évaluation de ces derniers, à l'exception du président du Conseil et du président-directeur général de la Société. Il encadre de plus l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration.

En 2020-2021, le Comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni sept fois. Au cours de ces assemblées, il a recommandé, pour approbation par le Conseil, des modifications au règlement intérieur de la Société, de même que des changements à la charte de certains comités du Conseil. Afin de combler les vacances au Conseil, le comité a rencontré certains candidats potentiels possédant l'expérience et les compétences recherchées, et a transmis ses recommandations au gouvernement.

Conformément à la Politique sur les administrateurs et membres externes désignés par Investissement Québec, le comité a approuvé la désignation de personnes pour siéger au conseil d'administration d'entreprises faisant partie du portefeuille de la Société, la reconduction de leur mandat ou leur remplacement.

Le comité s'est acquitté de son mandat de superviser l'efficacité du fonctionnement du Conseil, notamment par le biais d'un questionnaire d'évaluation annuelle du fonctionnement du Conseil et de ses comités. Le comité a partagé avec le Conseil les résultats obtenus. Le président du Conseil a obtenu une note parfaite sur la manière dont il mène les réunions. La répartition des pouvoirs et des responsabilités entre le Conseil et la direction a été jugée claire et sans ambiguïté par tous les membres ayant répondu au sondage. Une note parfaite a aussi été attribuée au président-directeur général pour sa reddition de comptes au Conseil, de même qu'aux dirigeants pour leur préparation en vue des assemblées. Le comité s'est aussi assuré que les membres du Conseil remplissent le questionnaire d'autoévaluation. Le comité a recommandé la nomination de certains membres au Comité des ressources humaines et a proposé certaines formations dans le cadre du programme d'accueil des nouveaux administrateurs.

Le comité a procédé à une revue des pratiques en matière de gouvernance au sein de la Société, ce qui s'est traduit par la révision de diverses politiques en la matière. Il a ensuite recommandé au Conseil d'approuver les modifications au code d'éthique des employés et dirigeants d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive, ainsi qu'aux politiques sur la gestion de l'approvisionnement et de la gestion contractuelle, sur le traitement des plaintes, sur la protection des renseignements personnels et sur l'investissement responsable et la finance durable. De plus, le comité a reçu la reddition de comptes sur l'application de la Politique d'exercice du droit de vote ainsi que sur les nominations d'administrateurs, par le président-directeur général, sur le conseil d'administration d'entreprises dans lesquelles la Société détient une participation.

Comité de vérification

Le Comité de vérification est composé de Madeleine Féquière, L.-Daniel Gauvin, Monette Malewski et Marie-Soleil Tremblay, qui en est la présidente. Le comité doit notamment remplir les fonctions suivantes : veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient en place et s'assurer qu'ils sont adéquats et efficaces; approuver le plan annuel d'audit interne; s'assurer qu'un plan visant une utilisation optimale des ressources de la Société est en place et en assurer le suivi; réviser toute activité susceptible de nuire à la situation financière de la Société qui serait portée à son attention par l'auditeur interne ou un dirigeant; examiner les états financiers avec le Vérificateur général du Québec et l'auditeur externe nommé par le gouvernement; et recommander au Conseil l'approbation des états financiers de la Société.

Le Comité de vérification s'est réuni à six reprises au cours de l'exercice. Il a examiné et recommandé, pour approbation par le Conseil, les états financiers consolidés et audités de la Société, son rapport annuel d'activités et de développement durable 2019-2020, et les honoraires afférents, ainsi que ceux versés pour l'exercice 2019-2020. Le Comité de vérification a, de plus, pris connaissance de la reddition de comptes trimestrielle relative à la Politique sur les relations avec l'auditeur externe : Services connexes et sollicitation de dons, commandites et partenariats.

Les membres du comité ont rencontré, parfois à huis clos, les représentants des co-auditeurs de la Société provenant du Vérificateur général du Québec et de la firme agissant comme auditeur externe. Ils ont suivi, tout au long de l'année, l'application des recommandations des co-auditeurs et de l'audit interne. Le comité a, par ailleurs, approuvé le plan d'audit interne de la Société pour l'exercice 2020-2021 et a suivi l'état d'avancement des mandats qui en découlaient. De plus, il a pris connaissance du plan visant une utilisation optimale des ressources de la Société et du plan présentant les activités d'optimisation pour 2019-2020. Il en assure également le suivi annuel. Le comité a reçu la reddition de comptes concernant les mécanismes de signalement de préoccupations éthiques et s'est assuré que le suivi approprié était effectué. Le comité a également reçu le suivi des travaux en gouvernance financière ainsi que la reddition de comptes du Comité de divulgation de l'information financière.

Le comité a accepté le plan des auditeurs externes de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, et a soumis au Conseil les honoraires afférents à ces derniers pour approbation. Il a en outre recommandé, pour approbation par le Conseil, des modifications à sa propre charte. Il a aussi recommandé au Conseil l'approbation du budget de la Société pour l'exercice 2020-2021, tel que révisé.

Comité de gestion des risques

Le Comité de gestion des risques est composé de Madeleine Féquière, Marie-Soleil Tremblay et L.-Daniel Gauvin, qui en est le président. Le comité doit d'abord veiller à la mise en place d'un processus de gestion des risques, recommander au Conseil, pour approbation, des politiques d'encadrement de la gestion des risques associés à la conduite des affaires de la Société et s'assurer du respect de ces politiques. Il peut aussi approuver et recommander les transactions qui lui sont soumises, conformément au règlement intérieur de la Société.

Le comité a tenu dix-sept réunions au cours de l'exercice. Il a périodiquement reçu la reddition de comptes aux termes des diverses politiques relevant de sa compétence et a recommandé au Conseil des modifications à celles-ci. Il a, entre autres, recommandé des modifications à la Politique-cadre de gestion intégrée des risques et d'appétit et tolérance aux risques, à la Politique d'investissement et aux politiques sur la gestion des risques de marché et sur la gestion du risque de liquidité, afin d'aligner celles-ci sur les nouvelles orientations stratégiques de la Société. Il a périodiquement revu le profil de risque des interventions financières autorisées par palier d'autorisation, incluant celles autorisées par le Comité de crédit et le Comité de capital de risque et fonds d'investissement, auxquels le Conseil a délégué certains pouvoirs d'autorisation. Il a examiné le profil des portefeuilles sous gestion, particulièrement celui consacré aux entreprises en redressement ou en réalisation, le résultat de l'application des stratégies de couverture mises en place, le traitement des risques non financiers, les rapports de conformité quant au respect des paliers d'autorisation et différents renseignements financiers. Conjointement avec le Comité de gouvernance et d'éthique, il a soumis, pour approbation par le Conseil, des modifications au règlement intérieur de la Société. Le comité a également autorisé ou recommandé au Conseil certaines interventions financières, conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués dans le règlement intérieur.

Comité des ressources humaines

Le Comité des ressources humaines est composé de Louise Sanscartier et Anne Bourhis, qui en est la présidente. Il remplit les fonctions suivantes : s'assurer de la mise en place des politiques visant les ressources humaines, élaborer et recommander un profil de compétences et d'expérience, les critères d'évaluation et des recommandations au Conseil sur la rémunération du président-directeur général, contribuer à la sélection des dirigeants, établir un programme de planification de leur relève et recommander la politique générale de rémunération et autres avantages sociaux.

Au cours de l'exercice, le comité a tenu sept réunions. Il a revu et recommandé au conseil d'administration, pour approbation, les divers barèmes de rémunération des employés de la Société et de ses filiales en exploitation, incluant les cibles et indicateurs aux fins de la rémunération variable. Il a recommandé les objectifs du président-directeur général au conseil d'administration. Il a aussi revu les conditions d'emploi du président-directeur général et des nouveaux dirigeants, et la hausse salariale des dirigeants de la Société. De plus, il a reçu la reddition de comptes au sujet des diverses politiques relevant de sa compétence et a recommandé des modifications au Conseil, dont aux politiques de rémunération incitative des employés. Il a recommandé le Programme de planification de la relève des dirigeants nommés par la Société. Tout au long de l'année, le comité a suivi le taux de roulement des employés de la Société et l'acquisition de talents. Le comité a reçu une mise à jour de l'intégration des nouveaux employés de la Société après l'entrée en vigueur de la Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation. Dans le contexte de la pandémie, il a suivi l'organisation de la Société afin de permettre le télétravail. Finalement, il a suivi l'avancement de l'implantation de la solution d'information en ressources humaines. Le comité a aussi revu et recommandé certaines modifications à sa charte.

Rapport sur la rémunération

Rémunération des membres du conseil d'administration

La rémunération des membres du conseil d'administration, à l'exception de celle du président du Conseil, comprend :

- une rémunération annuelle forfaitaire de 9 975 dollars;
- une rémunération annuelle de 3 740 dollars pour le président des comités suivants : le Comité de vérification, le Comité de gouvernance et d'éthique et le Comité des ressources humaines;
- un jeton de présence de 624 dollars par réunion du Conseil ou d'un comité;
- un jeton de présence de 312 dollars par réunion spéciale du Conseil ou d'un comité, lorsqu'elle est de courte durée et qu'elle est tenue par conférence téléphonique.

Le président du Conseil est, quant à lui, admissible à une rémunération annuelle forfaitaire de 40 916 dollars ainsi qu'à un jeton de présence de 934 dollars chaque fois qu'il assiste à une réunion du Conseil ou à une réunion des comités relevant de celui-ci. Ce montant est de 467 dollars par réunion spéciale du Conseil ou d'un comité, lorsqu'elle est de courte durée et qu'elle est tenue par conférence téléphonique.

Les administrateurs justifient leur absence aux réunions régulières d'un comité ou du conseil d'administration auprès du secrétariat de la Société. Une session à huis clos est prévue à l'ordre du jour de chaque assemblée du conseil d'administration et de ses comités.

Relevé de présence et rémunération des administrateurs d'Investissement Québec, 2020-2021						
	Nombre de réunions					Rémunération
	Conseil d'administration ⁽¹⁾	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité de vérification	Comité de gestion des risques ⁽²⁾	Comité des ressources humaines	(\$)
Total	13	7	6	17	7	316 172
Administrateurs						
Jean St-Gelais	13	7	6	17	7	80 144
Guy LeBlanc	13	6	6	15	7	-
Anne Bourhis	10	6			7	23 890
Claudine Roy	13	7				21 207
David Bahan	9					-
Éloïse Harvey ⁽³⁾	7/9					10 825
Jean Gattuso ⁽⁴⁾	3/4					3 694
Louis Morissette ⁽⁵⁾	3/4					3 694
L. Daniel Gauvin ⁽⁶⁾	8/9		2/2	8/9		16 129
Louise Sanscartier	13	7			3/3	26 507
Madeleine Féquière	12		6	17		27 447
Marie-Soleil Tremblay ⁽⁷⁾	9/9		4/4	3/4		17 419
Monette Malewski	13		6			20 895
Administrateurs sortants						
Geneviève Morin ⁽⁸⁾	4/4					5 702
Jean Landry ⁽⁹⁾	4/4		2/2	6/6		10 648
Lynda Durand ⁽¹⁰⁾	9/9	4/4			4/4	20 727
Monique F. Leroux ⁽¹¹⁾	4/4		2/2	5/6		9 134
Nicolas Duvernois ⁽¹²⁾	9/9			12/13		18 110

(1) Y compris 5 réunions hors calendrier.

(2) Y compris 9 réunions hors calendrier.

(3) Le mandat d'Éloïse Harvey a commencé le 27 juillet 2020.

(4) Le mandat de Jean Gattuso a commencé le 13 janvier 2021.

(5) Le mandat de Louis Morissette a commencé le 13 janvier 2021.

(6) Le mandat de L. Daniel Gauvin a commencé le 27 juillet 2020.

(7) Le mandat de Marie-Soleil Tremblay a commencé le 27 juillet 2020.

(8) Le mandat de Geneviève Morin s'est terminé le 27 juillet 2020.

(9) Le mandat de Jean Landry s'est terminé le 27 juillet 2020.

(10) Le mandat de Lynda Durand s'est terminé le 13 janvier 2021.

(11) Le mandat de Monique F. Leroux s'est terminé le 27 juillet 2020.

(12) Le mandat de Nicolas Duvernois s'est terminé le 13 janvier 2021.

Rémunération des dirigeants et employés de la Société

Les objectifs des programmes de rémunération établis par Investissement Québec consistent à offrir une rémunération globale concurrentielle permettant d’attirer et de retenir les talents nécessaires au succès de la Société. Investissement Québec cible un positionnement au 50^e rang percentile du marché de référence en matière de rémunération globale.

La rémunération globale des employés et dirigeants d’Investissement Québec compte quatre composantes principales:

1. Le salaire de base
2. La rémunération variable à court terme et à long terme
3. Le régime de retraite
4. Les avantages sociaux

Salaire de base

Le salaire de base des employés syndiqués est défini et géré selon les dispositions prévues aux quatre conventions collectives en vigueur à Investissement Québec. En ce qui a trait aux employés non syndiqués, les paramètres applicables à l’augmentation des échelons et les augmentations salariales sont approuvés tous les ans par le conseil d’administration.

Rémunération variable

Rémunération variable à court terme

La rémunération variable à court terme vise à soutenir le mandat de développement économique et l’atteinte des objectifs annuels du plan stratégique de la Société. Plus spécifiquement, les objectifs de cette composante de la rémunération sont :

- offrir une enveloppe de rémunération globale concurrentielle permettant d’attirer et de retenir les talents nécessaires au succès de la Société, tout en se conformant aux directives gouvernementales et à toutes les lois applicables
- soutenir le mandat de développement économique et l’atteinte des objectifs annuels du plan d’affaires de la Société
- favoriser une culture de haute performance et une reconnaissance de la performance individuelle

Pour ce régime, la formule est la même pour tous les employés admissibles, y compris les dirigeants et le président-directeur général. Elle repose sur trois facteurs : la performance financière, le développement économique et organisationnel et le facteur individuel. La formule se détaille comme suit :



Les indicateurs et les cibles à atteindre des facteurs Performance financière et Développement économique et organisationnel découlent du plan stratégique de la Société et sont approuvés en début d’année par le conseil d’administration. Ce dernier est également responsable à la fin de l’année financière d’approuver le niveau d’atteinte des cibles et le versement des bonis associés à la rémunération variable à court terme. Le facteur individuel est fonction de la cote de performance déterminée selon le programme de gestion de la performance applicable à tous les employés d’Investissement Québec.

Les cibles en vigueur au 1^{er} avril 2021 pour la rémunération variable à court terme varient selon le niveau d’emploi occupé.

Le tableau suivant présente les primes cibles et maximales par niveau :

Niveaux d'emploi	Bonification annuelle	
	Cible	Maximum
Président directeur-général	20,0 %	20,0 %
Premiers vice-présidents exécutifs	35,0 %	52,5 %
Premiers vice-présidents	25,0 %	37,5 %
Vice-présidents niveau 2	25,0 %	37,5 %
Vice-présidents niveau 1	25,0 %	37,5 %
Cadres de direction niveau 4		
Cadres de direction niveau 3	20,0 %	30,0 %
Cadres de direction niveau 2	20,0 %	30,0 %
Cadres de direction niveau 1	15,0 %	22,5 %

En ce qui a trait aux employés syndiqués, les primes cibles pour les employés de soutien et techniques, de même que pour les conseillers juridiques, varient entre 3,1% et 5,0%, alors que les cibles maximales se situent entre 4,65% et 7,5%. Pour les professionnels, les primes cibles varient entre 7,0% et 15,0%, et les primes maximales sont de l'ordre de 10,5% à 22,5%. Pour les professionnels spécialisés dans les secteurs des investissements et des technologies des affaires, les primes cibles sont de 15% à 20%, alors que les primes maximales se situent entre 22,5% et 30%.

Rémunération variable à long terme

À la suite du décret concernant la nomination du président-directeur général qui prévoyait l'instauration d'un Régime d'intéressement à long terme (RILT), Investissement Québec a procédé à la mise en place de ce régime auquel participent également les premiers vice-présidents exécutifs et les premiers vice-présidents membres du Comité de direction.

Le régime d'intéressement à long terme (RILT) d'Investissement Québec a comme objectifs :

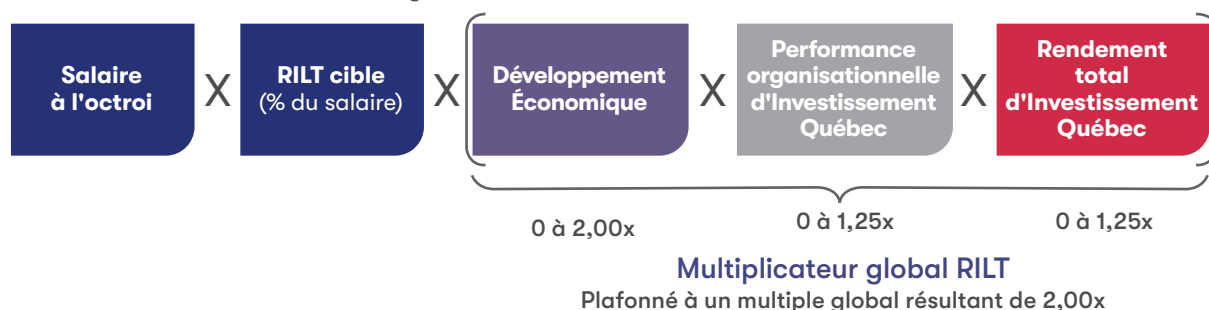
- de soutenir l'atteinte des objectifs du plan stratégique
- de promouvoir une performance soutenue à long terme alignée sur la mission d'Investissement Québec
- de favoriser la prise de risque judicieuse
- d'offrir aux participants une rémunération globale concurrentielle

Le RILT confère aux participants le droit de recevoir une somme après un cycle de rendement selon l'atteinte des objectifs établis. Chaque cycle de rendement du régime est normalement d'une durée de trois ans et un nouvel octroi RILT est approuvé annuellement par le conseil d'administration. Le premier octroi pour ce programme porte sur la période 2019-2020 et le paiement applicable est prévu à la fin du cycle de trois ans.

Le régime repose sur trois facteurs :

- le développement économique
- la performance organisationnelle d'Investissement Québec
- le rendement total d'Investissement Québec

Le calcul de la rémunération variable à long terme s'effectue selon la formule suivante:



Ces facteurs sont évalués par des indicateurs de performance découlant du plan stratégique de la Société, lesquels sont approuvés annuellement pour chaque cycle de rendement par le conseil d'administration.

Le tableau suivant présente le niveau de primes cibles et maximales pour le RILT.

Niveaux	RILT	
	Cible	Maximum
Président-directeur général	70,0 %	70,0 %
Premier vice-président exécutif	45,0 %	90,0 %
Premier vice-président	35,0 %	70,0 %

Il faut noter que le maximum représente le montant payé lorsque les objectifs fixés pour un cycle de trois ans sont tous atteints au maximum.

Régimes de retraite des employés

Différents régimes de retraite à prestations déterminées sont en vigueur et offerts aux employés d'Investissement Québec :

- Le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)
- Le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE)
- Le Régime de retraite des ex-employés de la SGF (régime fermé)

Selon le statut et la catégorie d'emploi, les employés peuvent participer au RREGOP ou au RRPE. Le régime de retraite des ex-employés de la SGF est applicable aux employés qui étaient membres de ce régime au moment de la fusion avec la SGF en avril 2011, aucun nouveau membre n'a été ajouté depuis cette date.

Régimes de retraite et de prestations supplémentaires de la haute direction

Régime de retraite de base

Les premiers vice-présidents exécutifs, les premiers vice-présidents ainsi que les vice-présidents contribuent à l'un des régimes de retraite de la Société. Les membres de la direction cotisent, selon le cas, au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Les employés issus de l'ancienne Société générale de financement du Québec (fusionnée avec Investissement Québec en 2011) participent au régime complémentaire de retraite des ex-employés de la SGF. Investissement Québec verse des cotisations à ces régimes à titre d'employeur.

Régime de rentes d'appoint

Le président-directeur général cotise au régime de prestations supplémentaires défini par les décrets numéro 960-2003 et 961-2003 du 17 septembre 2003, modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement.

Les premiers vice-présidents exécutifs, les premiers vice-présidents ainsi que les vice-présidents participent au Régime de rentes d'appoint pour les vice-présidents d'Investissement Québec, qui prévoit une rente selon les modalités du régime de base avec un taux d'accumulation de la rente à 3%. Ce taux passe à 2,7% après l'âge de 65 ans en raison des sommes alors versées par le Régime de rentes du Québec (RRQ). Cette rente d'appoint est réduite de la prestation prévue en vertu du régime de base.

Avantages sociaux

Tous les employés bénéficient d'un programme d'assurances collectives. Les avantages sociaux offerts aux dirigeants comprennent aussi l'allocation pour frais d'automobile et pour l'utilisation d'un stationnement, un bilan de santé annuel, un compte de gestion santé et le remboursement de la cotisation à une association professionnelle, s'il y a lieu.

Rémunération versée aux 5 dirigeants les mieux rémunérés, au 31 mars 2021 ⁽¹⁾

	Salaire (\$)	Rémunération variable (\$)	Avantages imposables et accessoires (\$) ⁽²⁾	Total (\$)
Guy LeBlanc Président-directeur général	500 000	100 000	14 878	614 878
Bicha Ngo ⁽³⁾ Première vice-présidente exécutive, Placements privés	400 000	320 000	37 040	757 040
Alexandre Sieber Premier vice-président exécutif, Financement corporatif	360 000	115 668	34 994	510 662
Marie Zakaïb Première vice-présidente, Ressources humaines et communications internes	325 000	82 875	52 785	460 660
Sylvie Pinonnault Première vice-présidente, Stratégies et solutions d'affaires	325 000	74 588	60 224	459 812

(1) Versée en 2020-2021.

(2) Les avantages imposables comprennent, entre autres, le coût en assurances collectives, l'allocation pour frais d'automobile et l'utilisation d'un stationnement, s'il y a lieu. Les avantages accessoires comprennent, entre autres, le coût d'un bilan de santé, les honoraires d'un planificateur financier et le coût d'un programme d'activité physique et la cotisation à une association professionnelle, s'il y a lieu.

(3) M^{me} Bicha Ngo est entrée en fonction le 2 décembre 2019. En 2020-2021, M^{me} Ngo a reçu un montant forfaitaire de 180 000 \$ en compensation partielle des sommes auxquelles elle a dû renoncer au moment de son embauche (rémunération variable et autres). Ce montant est inclus dans la colonne Rémunération variable au tableau ci-dessus.

Rémunération des dirigeants des filiales de la Société

Rémunération versée aux dirigeants des filiales, au 31 mars 2021 ⁽¹⁾				
	Salaire (\$)	Rémunération variable (\$)	Avantages imposables et accessoires (\$) ⁽²⁾	Total (\$)
Lucia Pollice , présidente-directrice générale C.D.M.V. inc.	260 256	74 077	29 334	363 667
Pierre Boisvert , directeur général Albecour inc.	229 358	54 380	22 976	306 714
Michel Bigaouette , directeur général Produits forestiers Temrex, s.e.c.	189 625	24 173	35 741	249 539
Jean-Pierre Dansereau , directeur général Rexforêt inc.	149 225	14 587	32 428	196 240
Jean-Pierre Tremblay , directeur général Gestion forestière Saint-Maurice inc.	121 402	41 119	17 562	180 083
Nick Coudé , directeur général Le Centre d'insémination porcine du Québec (C.I.P.Q.) inc.	132 948	17 039	8 827	158 814
Tony Brisson , président-directeur général ⁽³⁾ SOQUEM inc.	20 283	0	3 010	23 293

(1) Versée en 2020-2021. Les dirigeants des filiales IQ FIER inc. et IQ Immigrants Investisseurs inc. sont des employés d'Investissement Québec. Leurs noms ne figurent pas dans ce tableau, car ils ne touchent pas de rémunération additionnelle pour leur prestation. M. Richard Caissy, directeur général de Gestion forestière Lacroix inc. et directeur de l'exploitation de Gestion La Madeleine inc. a quitté ses fonctions le 19 novembre 2020. Il a reçu une rémunération totale de 117 432 \$ au cours de l'exercice.

(2) Les avantages imposables comprennent, entre autres, le coût des assurances collectives, l'allocation pour frais d'automobile et l'utilisation d'un stationnement, s'il y a lieu. Les avantages accessoires comprennent, entre autres, le coût d'un bilan de santé, le coût d'un programme d'activité physique et la cotisation à une association professionnelle, s'il y a lieu.

(3) Tony Brisson a été nommé président-directeur général le 25 janvier 2021 en remplacement de Serge Perreault, qui a agi à titre de directeur général par intérim de SOQUEM inc. du 15 février 2020 au 24 janvier 2021. M. Perreault a reçu une rémunération totale de 151 014 \$ au cours de l'exercice.

Rémunération des administrateurs des filiales

Au cours de l'exercice, Investissement Québec a versé une rémunération totale de 274 321 dollars aux administrateurs externes siégeant aux conseils et aux comités de ses filiales en propriété exclusive.

Honoraires de l'auditeur externe

Les livres et les comptes d'Investissement Québec sont audités par le Vérificateur général du Québec et par un auditeur externe. Les honoraires facturés à Investissement Québec et ses filiales relatifs à cet auditeur externe au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2021 se détaillent comme suit

Honoraires de l'auditeur externe, 2020-2021	
	(\$)
Honoraires pour services d'audit ⁽¹⁾	792 850
Honoraires pour services reliés à l'audit ⁽¹⁾	18 190
Honoraires pour services en matière de fiscalité	66 845
Honoraires pour autres services	104 635
Total	982 520

(1) Les honoraires incluent un montant de 546 420 \$ facturés pour les services rendus durant le présent exercice à l'égard de l'exercice financier clos le 31 mars 2020.

Optimiser la structure de gestion

Comité de direction

Le Comité de direction a le mandat de recommander au conseil d'administration l'adoption du plan stratégique et l'approbation du plan d'action, et celui de suivre le plan d'action, de décider des actions prévues dans ces plans, d'approuver les directives de la Société, de recommander pour approbation les politiques au conseil d'administration, d'évaluer les résultats et de suivre la performance de la Société.

Le comité compte trois femmes et cinq hommes. Des trois femmes, l'une appartient au groupe des 30-50 ans, les deux autres à celui des 51 ans ou plus. Quant aux hommes, quatre appartiennent au groupe des 30-50 ans, le cinquième à celui des 51 ans ou plus. Un membre appartient à un groupe minoritaire.

Le comité est composé de :



Guy LeBlanc
Président-directeur général
Investissement
Québec



Hubert Bolduc
Premier vice-président
Investissements
directs étrangers
et exportations



Sylvain Gendron
Premier vice-président
Affaires juridiques
et Secrétariat de
la Société
** M. Gendron est
entré en fonction
le 6 avril 2021*



Bicha Ngo
Première vice-présidente
exécutive
Placements
privés



Sylvie Pinsonnault
Première vice-présidente
Stratégies et
solutions
d'affaires



Christian Settano
Premier vice-président
Finances, gestion
des risques
et technologies
d'affaires



Alexandre Sieber
Premier vice-président
exécutif
Financement
corporatif



Marie Zakaïb
Première vice-présidente
Ressources
humaines et
communications
internes

Comité d'investissement

Le Comité d'investissement a le mandat de revoir les transactions en cours afin d'en évaluer l'impact et les structures de financement proposées, et de suivre les interventions en portefeuille qui requièrent des interventions ou des actions additionnelles. De plus, il recommande au conseil d'administration les politiques de la Société en lien avec les interventions financières.

Le comité compte trois femmes et six hommes. Des trois femmes, une appartient au groupe des 30-50 ans, et deux à celui des 51 ans ou plus. Quant aux hommes, quatre appartiennent au groupe des 30-50 ans, et deux à celui des 51 ans ou plus. Un membre fait partie d'un groupe minoritaire.

Le comité est constitué de Guy LeBlanc, président-directeur général; Hubert Bolduc, premier vice-président, Investissements directs étrangers et exportations; Yves Bourque, vice-président, Gestion des risques; Bicha Ngo, première vice-présidente exécutive, Placements privés; Sylvie Pinsonnault, première vice-présidente, Stratégies et solutions d'affaires; Christian Settano, premier vice-président, Finances, gestion des risques et technologies d'affaires; Alexandre Sieber, premier vice-président exécutif, Financement corporatif; Marie Zakaïb, première vice-présidente, Ressources humaines et communications internes; et à compter du 6 avril 2021, Sylvain Gendron, premier vice-président, Affaires juridiques et Secrétariat de la Société.

Comité de transition

Le Comité de transition avait pour mandat d'assurer la transformation d'Investissement Québec, comme l'avait annoncé le ministre de l'Économie et de l'Innovation dans le cadre du projet de Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation, sanctionné le 11 décembre 2019. Plus spécifiquement, le comité devait assurer la gouvernance de la transition, offrir une vision globale de la culture commune, identifier les besoins des employés, définir la stratégie d'accueil et d'intégration des employés, prioriser et séquencer les actions à déployer et déterminer les indicateurs de succès. Ce comité a été dissous au cours de l'année, son mandat étant terminé. Il était coprésidé par Sylvie Pinsonnault, première vice-présidente, Stratégies et solutions d'affaires et par Marie Zakaïb, première vice-présidente, Ressources humaines et communications internes, et était constitué de sous-comités se consacrant à différents volets de la transformation. Ces sous-comités étaient pilotés par Hubert Bolduc, premier vice-président, Investissements directs étrangers et exportations; Christian Settano, premier vice-président, Finances, gestion des risques et technologies d'affaires; Alexandre Sieber, premier vice-président exécutif, Financement corporatif; Tania Tanic, vice-présidente, Technologies d'affaires.

Comité technologique interne

Le Comité technologique interne a pour mandat de donner son avis sur la gouvernance des technologies d'affaires et d'aider Investissement Québec à mettre en place les fondations technologiques pour livrer les projets prévus à son plan stratégique. Il évalue, en outre, les orientations et les choix technologiques à faire pour s'assurer que ceux-ci répondent aux besoins d'affaires et correspondent à une infrastructure technologique souple et évolutive.

Le comité est constitué de trois membres internes : Tania Tanic, vice-présidente, Technologies d'affaires et présidente du comité; Cédric Boisseau, directeur principal, Gestion du portefeuille de projets et livraison des solutions; François Gillon, directeur principal, Innovation et développements numériques; et de quatre membres externes : Aymeric Dussart, vice-président des technologies et innovation d'Aéroports de Montréal; Alain Goffi, vice-président, Transformation TI de la Banque Nationale; Richard Lacombe, directeur général du Réseau d'information des scientifiques du Québec (RISQ); Jean-Pierre Provençal, entrepreneur en résidence à Investissement Québec. Le comité s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2020-2021.

Comité de crédit

Le Comité de crédit a pour mandat d'analyser, de recommander ou d'autoriser toute transaction à l'intérieur des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement intérieur. Il s'assure que les analyses effectuées définissent clairement les risques inhérents à l'investissement ou au financement proposé en conformité avec les politiques, y compris les balises du portefeuille d'investissement et les normes en vigueur. Il nomme aussi, le cas échéant, tout représentant à titre d'observateur à un conseil d'administration ou à un comité de gestion. Il peut ainsi examiner des demandes ou émettre des recommandations.

Il est composé de six membres : Guy LeBlanc, président-directeur général; Yves Bourque, vice-président, Gestion des risques et président du comité; Bicha Ngo, première vice-présidente exécutive, Placements privés; Christian Settano, premier vice-président, Finances, gestion des risques et technologies d'affaires; Alexandre Sieber, premier vice-président exécutif, Financement corporatif; et à compter du 6 avril 2021, Sylvain Gendron, premier vice-président, Affaires juridiques et Secrétariat de la Société.

Ce comité a tenu au cours de l'exercice financier 32 rencontres. Le Comité de gestion des risques a reçu la reddition de comptes trimestriellement.

Comité de capital de risque et fonds d'investissement

Le Comité de capital de risque et fonds d'investissement a pour mandat de donner son avis et ses conseils, notamment sur l'optimisation de la participation d'Investissement Québec à l'écosystème des fonds d'investissement, et ce, de l'amorçage jusqu'au capital de développement, sur la stratégie d'investissement en capital de risque directement dans les entreprises ainsi que sur le développement du portefeuille d'investissements en fonds et en investissements directs en capital de risque. Il répond également à toute autre question se rapportant à ce domaine et à celles que pourraient lui confier le Comité de gestion des risques ou le conseil d'administration. Il analyse, recommande et autorise toute transaction à l'intérieur des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement intérieur de la Société.

Il est composé de cinq membres : Serge Beauchemin, Michel Brûlé et Lise Lapierre, des membres externes-conseils ne détenant pas de droit de vote, Yves Bourque, vice-président, Gestion des risques et Bicha Ngo, première vice-présidente exécutive, Placements privés, qui détiennent tous deux un droit de vote. M. Bourque agit comme président du comité. Outre les membres du comité, Guy LeBlanc, président-directeur général, et Marc Bouchard, directeur principal, Crédit, peuvent participer aux réunions à titre d'observateurs. Le comité s'est réuni à treize reprises au cours de l'exercice financier.

Comité de divulgation de l'information financière d'Investissement Québec

Le Comité de divulgation de l'information financière d'Investissement Québec supervise les obligations et les pratiques d'Investissement Québec en ce qui a trait aux informations financières à fournir. Il a, entre autres, le mandat d'établir des balises en matière de contrôle interne et de communication de l'information financière.

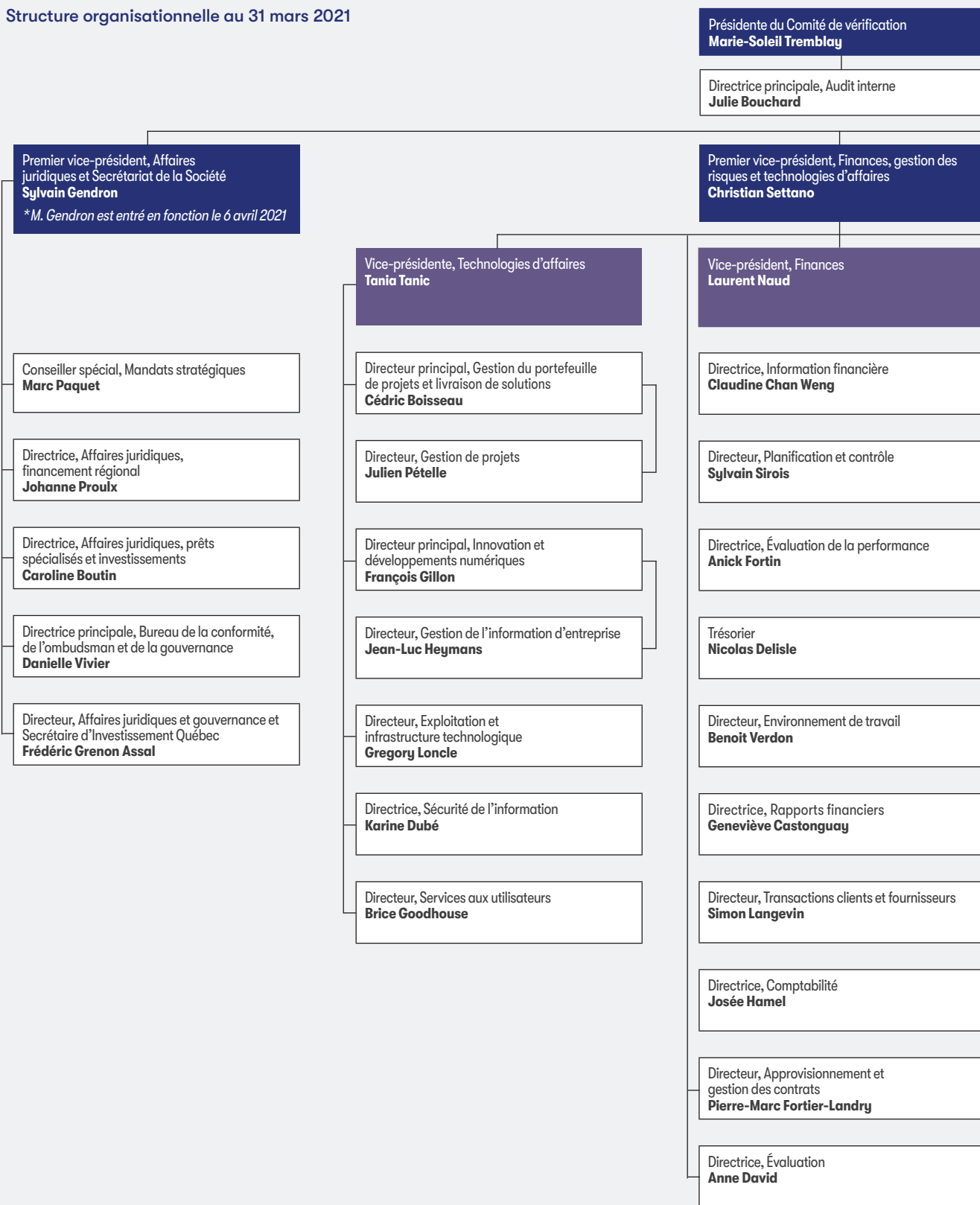
Le comité se réunit annuellement et il est composé de 15 membres : Guy LeBlanc, président-directeur général; Christian Settano, premier vice-président, Finances, gestion des risques et technologies d'affaires et président du comité; Hubert Bolduc, premier vice-président, Investissements directs étrangers et exportations; Bicha Ngo, première vice-présidente exécutive, Placements privés; Sylvie Pinsonnault, première vice-présidente, Stratégies et solutions d'affaires; Alexandre Sieber, premier vice-président exécutif, Financement corporatif; Marie Zakaïb, première vice-présidente, Ressources humaines et communications internes; Yves Bourque, vice-président, Gestion des risques; Gladys Caron, vice-présidente, Médias, communications et affaires publiques; Laurent Naud, vice-président, Finances; Julie Bouchard, directrice principale, Audit interne; Caroline Lacroix, directrice, Conseils en gestion intégrée des risques; Danielle Vivier, directrice principale, Bureau de la conformité, de l'ombudsman et de la gouvernance; Claudine Chan Weng, directrice, Information financière; et à compter du 6 avril 2021, Sylvain Gendron, premier vice-président, Affaires juridiques et Secrétariat de la Société.

Comité interne de gestion des risques

Le Comité interne de gestion des risques appuie le Comité de direction dans l'examen des dossiers qui relèvent de la fonction gestion des risques ou qui ont des implications importantes en matière de prise de risque dans l'organisation. Il a pour mandat d'encadrer et d'analyser les politiques, les directives, les stratégies, les philosophies et les processus liés à la gestion des risques de la Société. Il doit aussi s'assurer que le tout est révisé quand des changements importants sont apportés au profil de risque de la Société et, le cas échéant, soumettre les recommandations appropriées au Comité de gestion des risques.

Le comité est composé de sept membres : Guy LeBlanc, président-directeur général; Yves Bourque, vice-président, Gestion des risques et président du comité; Bicha Ngo, première vice-présidente exécutive, Placements privés; Christian Settano, premier vice-président, Finances, gestion des risques et technologies d'affaires; Alexandre Sieber, premier vice-président exécutif, Financement corporatif; Marc Bouchard, directeur principal, Crédit; Caroline Lacroix, directrice, Conseils en gestion intégrée des risques. Le comité a tenu quatre rencontres au cours de l'exercice financier.

Structure organisationnelle au 31 mars 2021



Président du conseil d'administration
Jean St-Gelais

Président-directeur général
Guy LeBlanc

Vice-président,
Gestion des risques
Yves Bourque

Directeur, Créances spéciales –
Ouest du Québec
Alejandro Morales

Directeur, Créances spéciales –
Est du Québec
Frédéric Boivin

Directeur, Ingénierie financière
Hatem Ayouni

Directeur principal, Crédit
Marc Bouchard

Directeur, Support aux opérations
et conformité
Ziad Bitar

Directrice, Autorisations de crédit
Renée Lepage

Directeur, Autorisations de crédit
Simon Bédard

Directeur, Autorisations de crédit
Francis B Méthot

Directeur, Stratégies et pointages
de crédit
Stéphan Richard

Directrice, Conseil en gestion
intégrée de risques
Caroline Lacroix

Directeur principal, Bureau de
normalisation du Québec
Jean Rousseau

Directrice opérations,
Certification de systèmes et
évaluation de laboratoires
Isabelle Landry

Directrice opérations, Élaboration
de normes, certification de
produits, processus et services
Julie Conseiller

Première vice-présidente,
Stratégies et solutions d'affaires
Sylvie Pinsonnault

Vice-présidente, Médias,
communications et
affaires gouvernementales
Gladys Caron

Directrice principale, Médias et
affaires gouvernementales
Isabelle Fontaine

Vice-président, Marketing,
expérience client et
solutions d'affaires
Laurent Terrasse

Directrice, Expérience client
Stéphanie Levasseur

Directeur, Initiatives stratégiques
Julien Bourque

Directeur, Planification
stratégique, information et vigie
Nicolas Dumais

Première vice-présidente,
Ressources humaines et
communications internes
Marie Zakaïb

Directrice, Partenaire d'affaires
en ressources humaines
Julie Grandbois

Directrice principale,
Communications et
développement organisationnel
Véronique Perrault

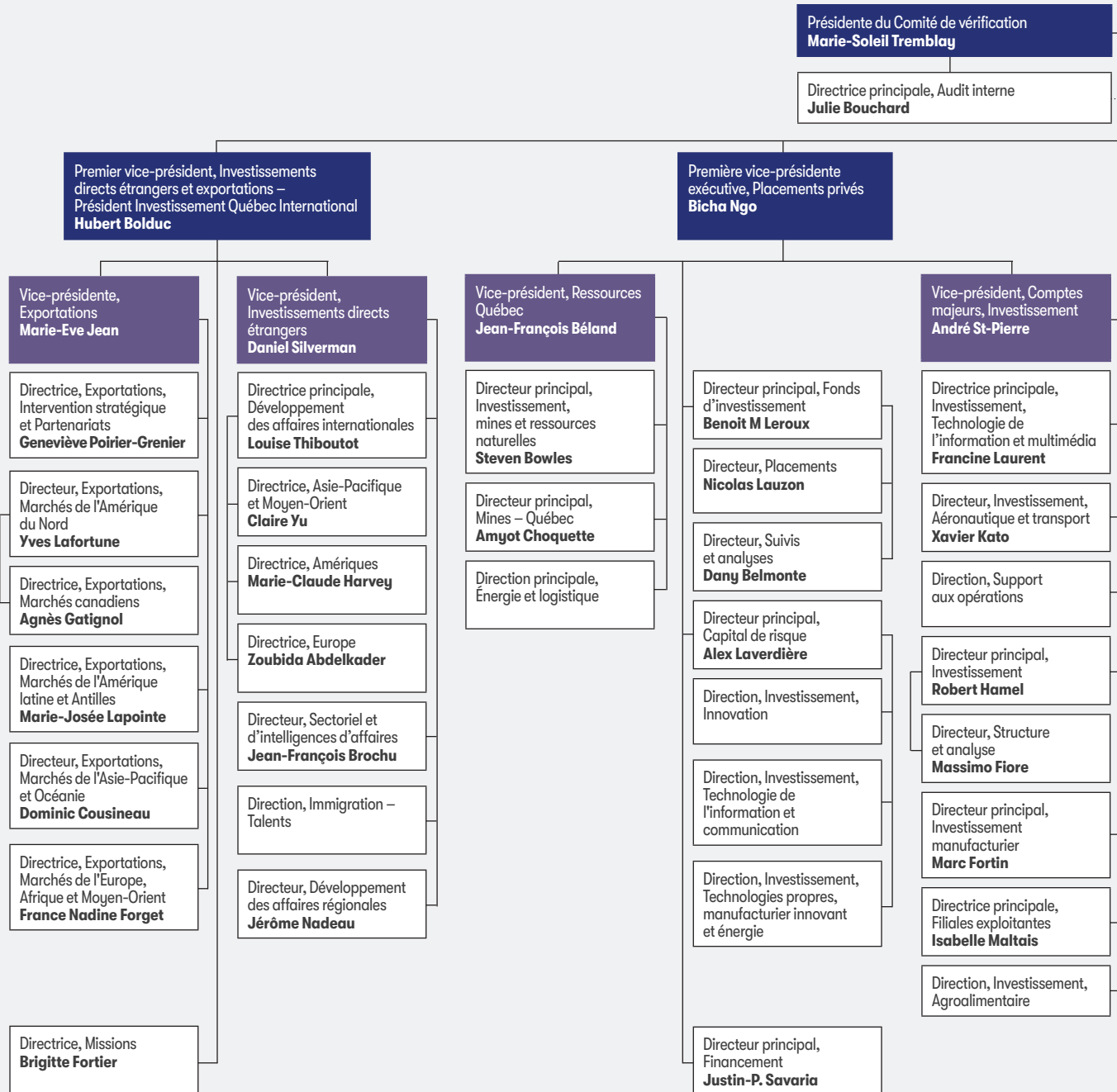
Directrice, Communications
internes et culture
Julie Godin

Directrice principale,
Rémunération globale et
relations de travail
Annie Pelchat

Directrice-conseil, Partenaire en
relations de travail
Valérie Gauthier

Directrice, Gestion de la paie et
avantages sociaux
Shirley Loubert

Directrice principale, Acquisition
de talents et partenaire d'affaires
Marie-Pier Bérubé



Président du conseil d'administration
Jean St-Gelais

Président-directeur général
Guy LeBlanc

Premier vice-président exécutif,
Financement corporatif
Alexandre Sieber

Vice-présidente, Investissement
Québec – CRIQ
Lyne Dubois

Directeur, Innovation industrielle
François Provencher

Directeur, Projets collaboratifs et
partenariats en innovation industrielle
Éric Dion

Directeur, Développement et
accompagnement technologique
François Gingras

Directrice, Transformation numérique
Geneviève Lefebvre

Directeur, Performance
environnementale industrielle
Nicolas Turgeon

Directrice, Simulations, essais
et analyses
Marie-Claude Laroche

Directrice, Soutien et efficacité
des opérations CRIQ
Mélanie Roy

Vice-président,
Financement spécialisé
Frédéric Simard

Directeur principal, Financement
spécialisé – Québec
Sébastien Plante

Directeur, Financement spécialisé et
division tourisme
Benoit Deshaies

Directrice principale, Programmes et
financement spécialisé – Montréal
Marie-Josée Giroux

Directeur principal, Programmes et
financement spécialisé - Québec
Luc Jacob

Directeur, Financement spécialisé –
International
Hugo T. Lacroix

Directeur principal, Investissement
spécialisé – Montréal
Mathieu Bélanger

Directrice, Mesures fiscales –
Montréal
Mélissa Prophète

Directrice, Mesures fiscales –
Québec
Lucie D. Rodrigue

Directeur, Analyse, Immigration
d'affaires
Éric Richard

Directeur, Gestion des placements,
Immigration d'affaires
Guy Gravel

Vice-président, Réseau régional
Jocelyn Beauchesne

Directrice principale opérations,
Réseau régional
Sonia Lambert

Directeur principal opérations,
Réseau régional
Éric Lescarbeault

Directrice régionale principale,
Saguenay–Côte-Nord
Julie Simard

Direction régionale SCN,
Baie-Comeau

Directeur régional principal, Bas-St-
Laurent – Gaspésie–Îles-de-la-
Madeleine
Simon Pelletier

Directrice régionale BSLGIM,
Gaspésie–Îles-de-la Madeleine
Andrée Roy

Directrice régionale principale,
Lanaudière, Laurentides, Abitibi-
Témiscamingue, Nord-du-Québec
Lydia Paré

Direction régionale LLATNQ, Rouyn

Directrice régionale LLATNQ, Joliette
Nathalie Breault

Directeur régional LLATNQ,
Laurentides
Yannik Bélanger

Directeur régional principal,
Coopératives et autres entreprises
d'économie sociale
Jean-Maxime Nadeau

Directrice régionale CAEES, Québec
Marlène Gagnon

Directeur régional principal, Montréal
Bernard Rousseau

Directeur régional MTL, Montréal
Karim Sadat

Directeur régional MTL, Montréal
Martin Guy Labonté

Directrice régionale MTL, St-Laurent
Catherine Beaudoin

Directrice régionale principale,
Mauricie – Estrie – Centre-du-Québec
Guylaine Mathieu

Directeur régional MECQ,
Trois-Rivières
Martin Bellerive

Directeur régional MECQ, Sherbrooke
David Létourneau

Directrice régionale MECQ,
Centre-du-Québec
Nathalie Desjardins

Direction régionale principale,
Laval – Outaouais

Directrice régionale LO, Laval
Guylaine Larose

Directeur régional LO, Gatineau
Jeffrey MacHan

Directeur régional principal,
Capitale-Nationale
Luc Régnier

Directeur régional CN, Québec
Jean-François Talbot

Directeur régional principal,
Rive-Sud-Montérégie
Patrick Guilbault

Directrice régionale RSM, Brossard
Christine Tardif

Directeur régional RSM, Longueuil
Philippe Lamarche

Direction régionale RSM, Brossard

Directrice régionale principale,
Chaudière-Appalaches
Sonya Cliche

Directeur régional CA, Sainte-Marie
Roch Delagrave

Direction régionale CA, Québec

Gérer les risques

Pour accomplir sa mission, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille par des services-conseils aux entrepreneurs et d'autres mesures d'accompagnement, notamment technologiques, ainsi que par des solutions financières adaptées et des investissements, et ce, en cherchant à présenter une offre complémentaire à celle de ses partenaires. Son portefeuille de clients présente un niveau de risque plus élevé que celui d'un prêteur traditionnel. Ainsi, la Société élabore un cadre de gestion intégrée des risques et des stratégies à l'image de sa taille, de sa complexité et de la nature de ses opérations.

Cadre de gestion intégrée des risques

Investissement Québec est doté d'un cadre de gestion intégrée des risques. Toutes ses opérations sont menées de façon responsable et à l'intérieur de balises acceptables. Fondé sur les pratiques habituelles de l'industrie, ce cadre garantit, d'une part, aux instances de la Société que les risques les plus importants sont pris en compte, qu'ils sont évalués et mesurés, et que leur gestion et leur suivi sont effectués. Le cadre prévoit, d'autre part, des mécanismes de reddition de comptes qui permettent une prise de décision éclairée pour mieux assurer la pérennité de la Société.

Le cadre de gestion intégrée des risques et les éléments qui le composent sont présentés ci-dessous.

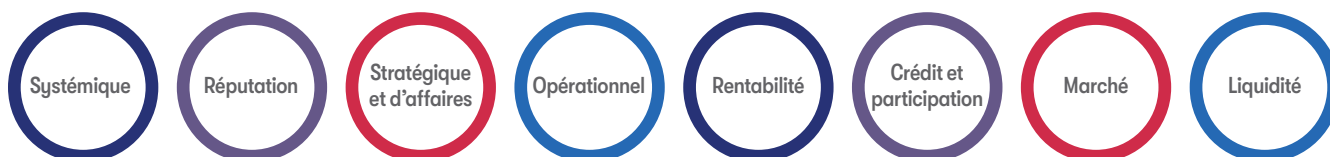
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> • Univers des risques • Dispositif d'appétit et de tolérance au risque
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrements • Rôles et responsabilités • Structure des comités
Système de mesure et d'analyse du risque	<ul style="list-style-type: none"> • Démarches d'identification, d'évaluation, de mesure et de gestion des risques et des contrôles
Suivi et reddition de comptes	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes de suivi des plans d'action • Reddition de comptes interne et externe
Outils technologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure technologique permettant de conduire des démarches en risque
Culture de risque	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de formation • Stratégie de gestion du changement

Stratégies

Le pilier *Stratégies* du cadre de gestion intégrée des risques englobe l'univers des risques de la Société. Cet univers sert d'assise à toutes ses démarches en risque et conditionne ses réflexions en matière d'appétit et de tolérance au risque.

Univers de risques

La Société a identifié tous les risques inhérents à ses opérations ou susceptibles d'affecter l'atteinte de ses objectifs stratégiques et financiers. Ces risques ont été regroupés en huit grandes familles et constituent l'univers des risques sur lequel reposent les processus d'identification, d'évaluation, de mesure, de gestion et de suivi des risques, et de contrôle de la Société. Cet univers des risques est dynamique et est mis à jour, au besoin, lorsque des changements viennent perturber l'environnement interne et externe de la Société.



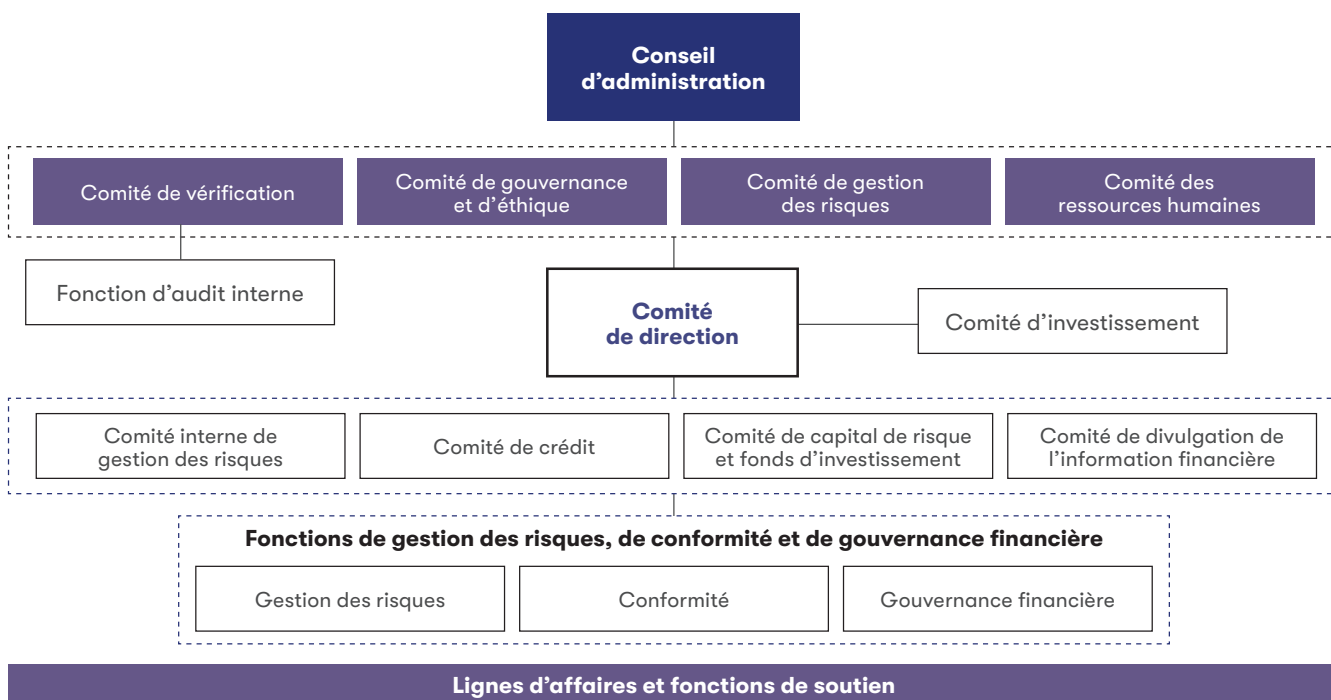
Appétit et tolérance au risque

Investissement Québec s'est donné un cadre qui précise le niveau de risque qu'il peut tolérer pour atteindre ses objectifs. Ce cadre reflète la nature des risques présents dans son univers des risques.

Les membres du Comité de direction ont établi un cadre d'appétit et de tolérance au risque pour la Société, lequel a été approuvé par la suite par le conseil d'administration. Réalisé sur une base triennale et faisant l'objet d'une mise à jour annuelle, le cadre permet d'arrimer la démarche avec les travaux de planification stratégique. Ainsi, il alimente la réflexion et les échanges sur le profil de risque désiré par la Société, tout en définissant un ensemble d'énoncés et d'indicateurs (cibles, seuils et limites) à suivre trimestriellement.

Gouvernance

Sous le pilier *Gouvernance* du cadre de gestion intégrée des risques se trouvent tous les mécanismes précisant la responsabilité des parties prenantes quant aux risques. Ainsi, le développement et le suivi du cadre de gestion intégrée des risques se fondent sur la structure suivante :



Même si toutes ces instances jouent un rôle dans la gestion des risques, ce sont le conseil d'administration, le Comité de gestion des risques, le Comité de direction et le Comité interne de gestion des risques qui interviennent le plus directement dans l'établissement, l'exécution ou le suivi des stratégies de risque de la Société.

Encadrements

Le conseil d'administration et le Comité de direction ont approuvé les politiques et les directives portant sur les risques spécifiques à la Société et fixant les orientations et les balises à respecter pour maintenir son exposition à des niveaux acceptables.

Rôles et responsabilités

Pour que la gestion des risques demeure saine, les rôles et responsabilités des parties prenantes doivent être clairs. La Société s’appuie, pour ce faire, sur le modèle des trois lignes de défense qui précise ses attentes en matière de rôles et de responsabilités. Celui-ci s’articule comme suit :

Première ligne de défense Les lignes d'affaires et fonctions de soutien	Deuxième ligne de défense Les fonctions de surveillance	Troisième ligne de défense L'audit interne
<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaires des risques • Responsables d’identifier, d’évaluer, de gérer et de suivre les risques inhérents à leurs opérations • Responsables de la conception et de la mise en place de mesures d’atténuation des risques (contrôles) • Responsables du report hiérarchique des situations qui ne cadrent pas avec l’appétit et la tolérance au risque de la Société 	<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaires des encadrements et des mécanismes de surveillance (revue critique) • Responsables d’établir le cadre de la gestion intégrée des risques, d’appétit et de tolérance au risque ainsi que les orientations afférentes • Responsables de fournir les outils d’identification, d’évaluation, de mesure, de gestion et de suivi des risques et des contrôles aux acteurs de la première ligne de défense • Responsables de la reddition de comptes en matière de risque 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de fournir une assurance indépendante au conseil d’administration quant à l’efficacité de la gouvernance, des mesures d’atténuation et de la gestion des risques

Comités

Le conseil d’administration est appuyé par le Comité de gestion des risques dans la réalisation de son mandat. Outre ce comité, la fonction gestion des risques chapeaute le Comité interne de gestion des risques, instance qui appuie le Comité de direction sur les orientations et décisions en matière de risques. Les mandats de ces comités sont détaillés ci-haut dans la section « Optimiser la structure de gestion ».

D’autres comités sollicitent la contribution de la fonction gestion des risques sur des points devant recevoir l’aval du vice-président, Gestion des risques, ou pour lesquels un ajustement des orientations s’impose. C’est le cas du Comité de crédit et du Comité de capital de risque et fonds d’investissement, tous présidés par le vice-président, Gestion des risques, et dont le mandat respectif est décrit ci-haut à la section « Optimiser la structure de gestion ». Des arrimages similaires sont réalisés avec le Comité de gouvernance et d’éthique.

Système de mesure et d’analyse du risque

Le cadre de gestion intégrée des risques comprend des démarches qui permettent de connaître les risques inhérents aux opérations et l’efficacité des contrôles en place pour évaluer le niveau d’exposition au risque. Ces démarches prennent différentes formes au sein de la Société. Dans un premier temps, le Comité de direction procède à un exercice de priorisation des risques basé sur sa perception des risques pouvant avoir un impact significatif sur l’atteinte de ses objectifs et les plus susceptibles de se produire. Cet exercice, rehaussé de démarches similaires auprès des lignes d’affaires et des fonctions de soutien, vient confirmer le niveau d’exposition au risque de la Société. Réalisés de façon dynamique, ces exercices rendent compte des réalités changeantes du contexte d’affaires ou des réalités opérationnelles.

Par ailleurs, le système de mesure et d’analyse du risque inclut également la modélisation des données de risque, ce qui donne une vision plus précise et prospective de l’état de la prise de risque à la Société.

Suivi et reddition de comptes

Les risques auxquels s’expose la Société doivent faire l’objet d’un suivi continu si cette dernière veut en comprendre l’évolution et saisir les nouveaux enjeux. Ainsi, un nouveau risque pourrait se matérialiser et exiger la mise à jour de l’univers des risques ou encore des événements survenus dans l’industrie pourraient donner lieu à l’ajustement du profil de risque. Il s’agit ultimement de s’assurer que les risques sont ramenés à un niveau acceptable par la mise en place de plans d’action, le tout en cohérence avec les orientations données par le cadre d’appétit et de tolérance au risque.

Le cadre de gestion intégrée des risques prévoit, en outre, des mécanismes de reddition de comptes. Ces derniers doivent se faire en temps opportun afin de soutenir la prise de décision de la fonction de gestion et des instances de la Société. Selon les événements, un suivi et une reddition de comptes en risques sont réalisés ponctuellement (ex. décisions de financement), trimestriellement (profil de risque de la Société) ou annuellement. Les résultats découlant de l’application du cadre de gestion intégrée des risques sont communiqués de façon régulière au Comité interne de gestion des risques, au Comité de gestion des risques, au Comité de direction ainsi qu’au conseil d’administration.

Outils technologiques

La Société met à la disposition de la fonction gestion des risques les outils technologiques nécessaires pour que ses équipes fournissent des informations justes et complètes lorsque nécessaire.

Culture de risque

À Investissement Québec, la gestion du risque passe par chaque employé et chaque dirigeant. Ainsi, des efforts considérables sont investis pour faire connaître les concepts de risque, développer des approches perfectionnées et renforcer les réflexes en risque à tous les échelons de l'organisation.

Voici un aperçu des risques auxquels la Société fait face et les mécanismes en vigueur pour en assurer la gestion.

Risque systémique

Il s'agit de risques qui ont une portée provinciale, nationale ou internationale. Le risque géopolitique et le risque lié à la conjoncture économique se classent parmi les risques systémiques.

Gestion des risques systémiques

Bien que la Société dispose de peu de leviers pour se prémunir contre l'apparition de tels risques, elle déploie des moyens pour prévoir ce type de risques et en atténuer les effets.

Risque de réputation

Cela regroupe tous les impacts pouvant ternir l'image ou la crédibilité de la Société.

Gestion du risque de réputation

Pour se prémunir contre ce type de risque ou en atténuer les impacts, la Société mise sur des orientations et des plans de communication. Ainsi, elle assure une veille médiatique qui lui permet d'anticiper ou de réagir rapidement à toute situation pouvant nuire à son image de marque. De plus, le risque de réputation est un facteur systématiquement pris en compte dans l'analyse et l'approbation des dossiers.

Risque stratégique et d'affaires

Ce type de risque regroupe les risques liés à l'incapacité de la Société d'élaborer des stratégies suffisamment visionnaires pour assurer sa pérennité. Ce type de risque comprend les manquements qui pourraient survenir dans l'offre de produits et de services tout comme dans l'élaboration, l'exécution et la communication de la vision stratégique de la Société. De plus, ce risque englobe aussi les manquements à l'égard du développement durable, notamment à l'égard de toute considération environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

Gestion du risque stratégique et d'affaires

Le plan stratégique de la Société comprend l'énoncé de sa mission, de sa vision et de ses valeurs, ses enjeux, ses orientations stratégiques, ses objectifs et ses cibles de performance. Ce plan, adopté par le conseil d'administration et approuvé par le gouvernement, est communiqué à tous les employés. Afin d'en assurer la mise en œuvre, la Société élabore chaque année un plan d'action qui précise les gestes nécessaires pour atteindre ses objectifs annuels et en fait le suivi à l'aide d'indicateurs de performance et d'une analyse des résultats.

Soucieuse de l'impact environnemental, social et de gouvernance de ses propres activités, la Société porte une attention particulière à ces risques dans le cadre de ses opérations et de l'organisation de ses activités. De plus, Investissement Québec se veut exemplaire dans l'identification et le suivi des facteurs ESG, conformément à sa Politique d'investissement responsable et de finance durable qui lui permet d'intégrer ces principes dans ses activités. Ainsi, les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont rigoureusement analysés et font partie intégrante des critères d'admissibilité du processus de revue diligente de préfinancement et des initiatives majeures.

Risques opérationnels

Ce type de risque englobe les risques de pertes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures de l'organisation ou des systèmes internes, à des manquements de la part de son personnel, ou encore à des événements externes. Ce type de risque comprend, par exemple, le risque technologique, le risque de non-conformité aux lois et règlements, le risque de qualité des données, le risque de capital humain ainsi que le risque de fraude interne ou externe.

Gestion du risque opérationnel

La Société s’est dotée de divers mécanismes, dont d’un système de contrôle interne permettant de prévenir, de détecter et de réagir efficacement à ce type de risque. Ainsi, plusieurs contrôles sont en place et permettent d’assurer la sécurité des actifs informationnels de la Société, la conformité de ses opérations aux lois et règlements qui régissent ses activités, la fiabilité des informations qui sous-tendent la prise de décisions, la conduite normale de ses opérations, le respect de ses standards en matière d’éthique, etc. La Société a instauré également des mécanismes d’encadrement pour orienter les comportements de son personnel, comme l’obligation annuelle des employés et des dirigeants de respecter les dispositions prévues au code d’éthique de la Société. Par ailleurs, les orientations en matière de rémunération incitative permettent d’équilibrer la prise de risque, le rendement et la rémunération des employés.

Risque de rentabilité

Les risques de rentabilité comprennent tous les risques liés à l’incapacité de la Société d’atteindre ses objectifs financiers et d’assurer sa rentabilité conformément aux attentes qui découlent de son plan stratégique.

Gestion du risque de rentabilité

La Société est soucieuse de sa performance financière et identifie des indicateurs faisant l’objet d’une reddition ponctuelle afin d’anticiper l’atteinte de ses cibles de rentabilité et de mettre en place les actions nécessaires si des écarts sont constatés.

Risque de crédit et de participation

Ce type de risque comprend les risques de pertes que la Société pourrait subir et les dépenses qu’elle pourrait être obligée d’engager en raison de l’incapacité d’un tiers à honorer ses engagements financiers. Ce risque comprend aussi celui d’une trop grande concentration dans un secteur d’activité ou d’un type d’intervention dans son portefeuille. Le risque de participation en capitaux propres dans des entreprises privées et publiques y est également inclus.

Gestion du risque de crédit et de participation

L’un des risques importants que la Société doit gérer est celui relatif aux prêts et garanties de prêt, débentures, participations en capitaux propres et autres instruments financiers.

La Société a instauré un processus d’octroi rigoureux, comportant entre autres des étapes de revue diligente, d’autorisation et de déboursement des demandes de financement. Elle effectue, de plus, un suivi périodique des entreprises et de ses interventions financières.

Ainsi, toute demande doit faire l’objet d’une évaluation du risque pour que le risque auquel la Société est exposée soit mesuré. Pour ce faire, Investissement Québec a instauré des systèmes de notation et des modèles d’évaluation du risque. Ces approches tiennent compte de critères quantitatifs et qualitatifs. Les résultats des modèles peuvent être modifiés dans certains cas, selon le jugement des experts, conformément aux directives internes. L’évaluation du risque sert notamment à la gestion du risque du portefeuille, à l’établissement des paliers d’autorisation et à la tarification des interventions financières.

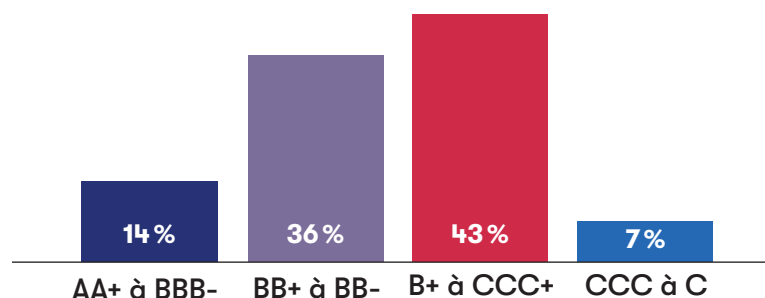
Le tableau suivant présente la correspondance entre les notations d’entreprise utilisées à l’interne et celles qu’utilisent les agences de notation externes, selon la probabilité de défaut annuelle. Comme mentionné précédemment et en cohérence avec sa mission, Investissement Québec assume généralement un niveau de risque de crédit plus élevé que ne le ferait un prêteur traditionnel.

Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts sains de la Société

Notation d'entreprise	Probabilité de défaut annuelle	Qualité	Notion équivalente de Standard & Poor's	Notion équivalente de Moody's
0B – 2C	0 % – 0,35 %	Excellente	AA+ à BBB-	Aa1 à Baa3
3A – 3C	0,36 % – 1,42 %	Bonne	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3
4A – 5A	1,43 % – 9,43 %	Moyenne	B+ à CCC+	B1 à Caa1
5B – 5D	9,44 % – 99,99 %	Faible	CCC à C	Caa2 à Ca
6A ou supérieure	100 %	Défaut	D	C

Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts sains de la Société, au 31 mars 2021

(en pourcentage du portefeuille de prêts sains)



On estime que 50 % du portefeuille de prêts sains est de qualité excellente ou bonne tandis que 50 % est de qualité moyenne ou faible.

Pour atténuer le risque de ses interventions financières, la Société a parfois recours à des sûretés, des instruments financiers dérivés, à la syndication ou à d'autres mesures préalablement autorisées. L'obtention de sûretés ne remplace pas une évaluation rigoureuse de la capacité de l'emprunteur d'honorer ses engagements financiers, mais il s'agit d'un complément important. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les principales sûretés données en garantie et le risque lié à la garantie, veuillez consulter la note intitulée *Gestion des risques associés aux instruments financiers*.

En plus de gérer le risque au niveau de chaque intervention financière, la Société gère les risques au niveau de son portefeuille. Par un suivi fréquent, en réalisant des analyses et en produisant des rapports, elle s'assure que le risque global de son portefeuille est conforme à son appétit pour le risque. À noter que les mécanismes de gestion des risques et de gouvernance s'appliquent à la fois à son portefeuille de prêts, à son portefeuille de participations en capitaux propres et aux autres instruments financiers.

Risques de marché

Les risques de marché comprennent les risques de pertes pouvant résulter du défaut des contreparties et de fluctuations défavorables des prix des instruments financiers. Ce risque peut porter sur le cours des actions, les taux d'intérêt, les taux de change et le cours des matières premières.

Gestion du risque de marché

Comme mentionné précédemment, la Société dispose de politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion des risques inhérents aux facteurs du marché. Elle a également recours à des instruments financiers dérivés afin d'atténuer les effets de la variation de ces facteurs en deçà des limites prévues dans les politiques. Pour obtenir des détails sur la façon dont la Société gère le risque de marché, veuillez consulter la note intitulée *Gestion des risques associés aux instruments financiers*.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est celui que la Société soit incapable d'obtenir les fonds nécessaires, à coût raisonnable, pour respecter ses engagements.

Gestion du risque de liquidité

Investissement Québec a instauré une politique de gestion du risque de liquidité pour gérer ce risque. En outre, elle conserve les liquidités nécessaires et dispose d'un régime d'emprunt auprès du gouvernement et de facilités de crédit auprès des institutions financières pour faire face à toute éventualité. La Société revoit périodiquement son régime d'emprunt auprès de son actionnaire pour établir le montant maximal qu'elle peut emprunter pour une période donnée. Pour obtenir des détails sur la façon dont la Société gère le risque de liquidité, veuillez consulter la note intitulée *Gestion des risques associés aux instruments financiers*.

Gérer les ressources humaines

Effectif

Au 31 mars 2021, Investissement Québec compte 1 022 employés permanents. La Société a embauché 183 employés permanents²⁴ et 11 employés temporaires au cours de l'exercice. De plus, 168 employés provenant du MEI et 207 employés provenant du CRIQ se sont ajoutés à ses effectifs. Le taux de roulement²⁵ de son personnel s'établit à 10,8% dont 6,5% de départs volontaires, pour un total de 107 départs²⁶ et de 25 départs à la retraite.

Les postes sont en général pourvus dans un délai raisonnable. Toutefois, la rareté de talents sur le marché se fait ressentir pour certains postes exigeant des expertises très pointues et pour lesquels l'attraction est plus difficile.

Le taux d'absentéisme²⁷ s'élève à 5,4%. Ainsi, 56 personnes se sont absentes pour cause d'invalidité prolongée²⁸, pour une moyenne de 49 jours par absence. Par ailleurs, 38 employés ont bénéficié d'un congé parental, dont 16 femmes et 22 hommes²⁹. Deux accidents reliés au travail, dans les locaux d'Investissement Québec – CRIQ, ont été signalés à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) durant l'exercice.

Afin de maintenir sa compétitivité sur le marché, la Société assure une vigie de sa rémunération globale sur une base continue. La Société a également comme objectif de maintenir un plan de relève, notamment pour ses hauts dirigeants et pour certaines expertises. La surveillance du marché et la planification des besoins actuels et futurs lui permettent d'assurer les ressources nécessaires à la réalisation des stratégies qu'elle se donne.

Évolution de l'effectif par catégorie d'emplois ⁽¹⁾

Catégorie d'emplois	Au 31 mars 2021			Au 31 mars 2020	Au 31 mars 2019
	Femmes	Hommes	Total	Total	Total
Gestionnaires	59	77	136	95	96
Professionnelles et professionnels	269	326	595	304	282
Juristes	9	4	13	13	11
Techniciennes et techniciens	117	63	180	99	81
Personnel administratif	90	8	98	60	64
Total	544	478	1 022	571	534

(1) Comprend uniquement le personnel permanent.

Par ailleurs, 84,1% des employés sont représentés par l'un de ces trois syndicats : le SEPB, le SFPQ et le SCFP. Chaque groupe de syndiqués possède sa propre convention collective qui définit les conditions de travail de ses membres³⁰. Trois des quatre conventions collectives sont arrivées à échéance le 31 mars 2020, soit la convention des professionnels (SEPB), la convention des conseillers juridiques (SEPB) et la convention des employés techniques et administratifs (SFPQ). Les travaux entourant le renouvellement de ces conventions collectives sont en cours. La convention collective du personnel d'Investissement Québec-CRIQ a été renouvelée en février 2020.

De plus, quatre comités de relations professionnelles collaborent à une culture de saines relations de travail. Les porte-parole patronaux et syndicaux s'assurent d'établir l'ordre du jour en fonction des besoins et voient à ce que chaque membre du comité puisse faire les interventions appropriées de manière constructive et respectueuse. Pendant l'exercice financier 2020-2021, 8 griefs ont été déposés.

Conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, la Société prend les mesures nécessaires pour assurer une représentation équitable des membres des groupes visés à tous les niveaux de l'organisation. Au 31 mars 2021, 9% des employés de la Société sont membres d'une minorité visible et 0,7% sont des personnes handicapées.

24 87 femmes et 96 hommes.

25 Par souci de confidentialité, le taux de roulement n'est présenté ni par région ni par groupe d'âge. De plus, ce taux comprend uniquement le personnel permanent.

26 55 femmes et 52 hommes.

27 Le taux d'absentéisme est calculé en divisant le nombre de jours d'absence par le nombre moyen de jours travaillés par employé, ce qui exclut les congés pour les vacances et les jours fériés. Les absences comprennent les congés de maladie, les congés pour obligations parentales et événements familiaux ainsi que les congés annuels sans traitement.

28 Absences de plus de 10 jours consécutifs sur présentation d'un rapport médical.

29 Tous les employés dont le congé a pris fin au cours de l'exercice financier sont revenus au travail et ont repris leurs fonctions à leur retour.

30 Chacune des conventions collectives prescrit des délais, notamment pour les affichages de postes, les demandes de congés, les périodes d'essai et le surplus d'effectifs. L'exercice du droit d'association et la liberté de négociation de conventions collectives ont été respectés au cours de l'exercice financier 2020-2021.

En ce qui concerne ses activités et bureaux à l'étranger, la Société peut embaucher une personne au Québec et la détacher à l'étranger, ou encore recruter à l'étranger une personne qui travaillera au sein d'une délégation du Québec ou d'un bureau diplomatique du Canada à l'étranger, mais qui relèvera d'elle.

Les détachements à l'étranger sont soumis à des règles particulières qui sont édictées et gérées par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie dans les pays où le Québec est présent, ou par Affaires mondiales Canada lorsque le Québec n'a pas de délégation ou de bureau dans ce pays.

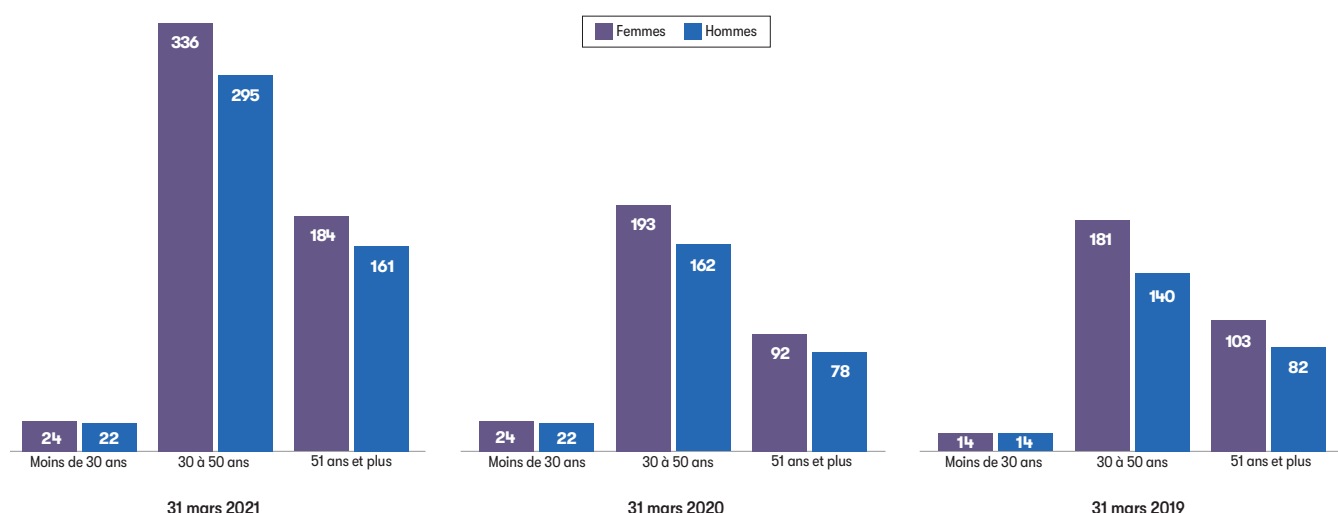
Évolution de l'effectif par région administrative ⁽¹⁾

	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2020	Au 31 mars 2019
Région administrative			
01 – Bas-Saint-Laurent	14	10	10
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	18	9	7
03 – Capitale-Nationale	338	145	134
04 – Mauricie	7	5	4
05 – Estrie	14	6	5
06 – Montréal	436	321	302
07 – Outaouais	7	3	3
08 – Abitibi-Témiscamingue	8	2	2
09 – Côte-Nord	6	2	2
11 – Gaspésie—îles-de-la-Madeleine	5	1	0
12 – Chaudière-Appalaches	19	7	6
13 – Laval	16	16	16
14 – Lanaudière	10		
15 – Laurentides	15		
16 – Montérégie	82	23	22
17 – Centre-du-Québec	18	14	12
Hors Québec ⁽²⁾	9	7	9
Total	1 022	571	534

(1) Comprend uniquement le personnel permanent.

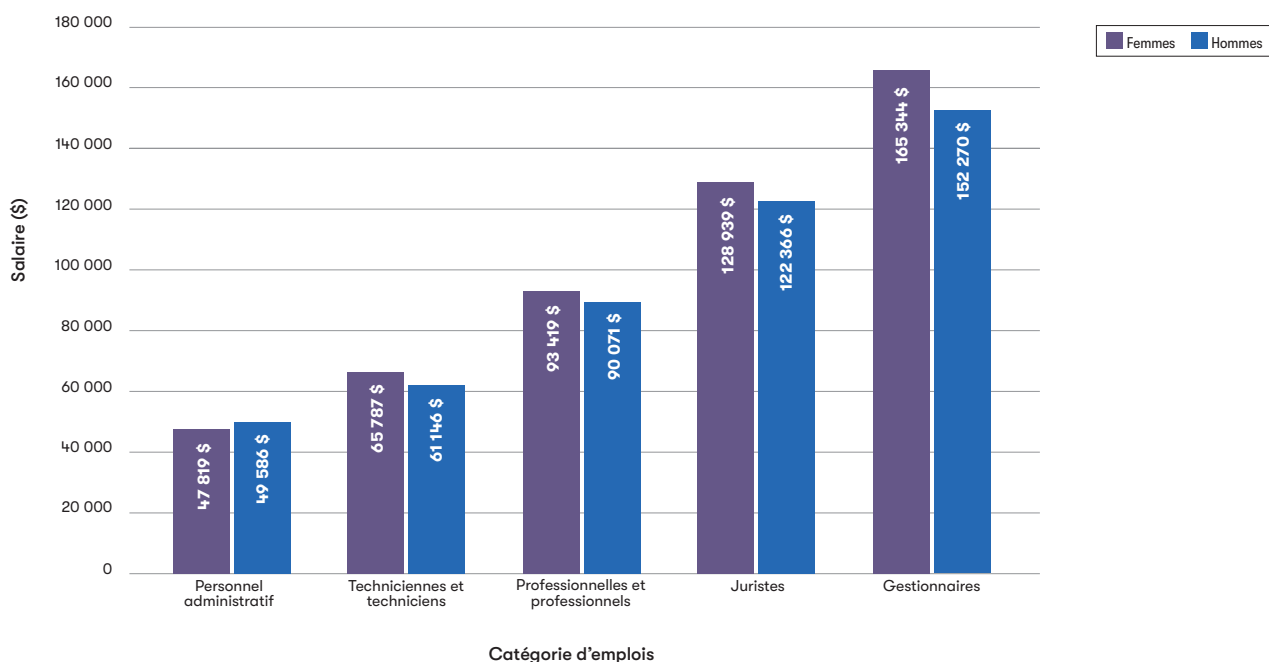
(2) Exclut les personnes recrutées à l'étranger.

Évolution de l'effectif par tranche d'âge ⁽¹⁾



(1) Comprend uniquement le personnel permanent.

Salaire moyen par catégorie d'emplois, au 31 mars 2021 ⁽¹⁾



(1) Comprend uniquement le personnel permanent.

Afin d'offrir une rémunération globale concurrentielle lui permettant d'attirer et de retenir les talents nécessaires au succès de la Société, tout en se conformant aux directives gouvernementales, Investissement Québec offre un programme de rémunération variable.

Composante de la rémunération globale, la rémunération variable à court terme a comme objectif de soutenir le mandat de développement économique et l'atteinte des objectifs annuels du plan stratégique de la Société.

Le programme de rémunération variable à court terme est applicable à tous les employés de la Société à l'exception du personnel affilié au Syndicat des employé(e)s du Centre de recherche industrielle du CRIQ. Ce programme vise non seulement à soutenir l'atteinte des objectifs du plan stratégique, mais également à favoriser une culture de haute performance et une reconnaissance de la performance individuelle.

Les objectifs et les indicateurs de performance spécifiques qui déterminent le niveau de réalisation applicable sont approuvés annuellement par le conseil d'administration de la Société. La rémunération variable à court terme est en place depuis plusieurs années à Investissement Québec.

Au 31 mars 2021, le ratio du salaire de base annuel du président-directeur général par rapport au salaire de base médian des employés d'Investissement Québec, à l'exclusion du salaire du président-directeur général, est de 5,6. L'augmentation salariale annuelle des employés syndiqués est fixée en fonction d'ententes prévues aux différentes conventions collectives. Pour les employés non syndiqués, cette augmentation est revue selon les paramètres du marché et approuvée par le conseil d'administration d'Investissement Québec. En 2020-2021, la rémunération moyenne versée s'élève à 107 809 dollars ³¹, y compris la rémunération de base, la rémunération variable et les autres avantages. L'écart-type correspond à 65 398 dollars.

Conformément à la Loi sur l'équité salariale, la Société dispose d'un programme qui vise à corriger les écarts salariaux découlant de la discrimination systématique fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois à prédominance féminine. Elle s'est, par ailleurs, engagée à préserver l'équité salariale au sein de son personnel lorsqu'elle crée de nouveaux emplois ou qu'elle modifie l'organisation du travail. Tous les cinq ans, les organisations québécoises soumises à cette Loi doivent évaluer le maintien de l'équité salariale au moyen de données à jour.

31 La moyenne calculée considère les employés en poste tout au long de l'année.

Évaluation, apprentissage et développement

Méthode d'évaluation du rendement

Afin de réaliser son plan stratégique, la Société communique annuellement ses objectifs à l'ensemble des employés. Ces objectifs étant en constante évolution, la Société mise sur un dialogue ouvert et transparent avec ses équipes pour assurer une compréhension commune et une adhésion forte aux visées de l'organisation au sein de chaque unité d'affaires.

Dans le but de répondre aux attentes des employés, la gestion du rendement est réalisée en continu. En début d'année, les objectifs stratégiques sont présentés aux employés. Les objectifs individuels sont établis en fonction de ces derniers. L'atteinte des objectifs individuels est ensuite discutée lors d'une rencontre d'évaluation de mi-année. À la fin de l'année, une autre rencontre permet de qualifier la contribution de chaque employé et si applicable, d'y lier une rémunération incitative.

Puisqu'elle est source d'attraction, de fidélisation et de mobilisation des talents, la gestion du rendement et de la performance est une pratique qui ne cesse d'évoluer au sein de la Société.

Apprentissage et développement

Sur la base des besoins stratégiques et opérationnels de la Société et des priorités en développement des compétences, des formations s'adressant aux employés et aux gestionnaires sont développées en continu, notamment par la plateforme d'apprentissage en ligne.

L'organisation continue d'appuyer les employés qui doivent obtenir ou renouveler une certification de leur ordre professionnel, en plus d'encourager tous ceux qui s'inscrivent à des formations professionnelles ou à des programmes collégiaux ou universitaires pour approfondir leurs connaissances et maintenir leurs compétences.

En 2020-2021, les dépenses consacrées à la formation et au perfectionnement du personnel ont représenté 1% de la masse salariale. En moyenne, chaque employé a participé à 7,9 heures de formation.

Formation par catégorie d'emplois, 2020-2021 ⁽¹⁾			
Catégorie d'emplois	Nombre d'heures moyen par employé		
	Femmes	Hommes	Total
Gestionnaires	9,9	8,1	8,9
Professionnelles, professionnels et juristes	9,7	8,1	8,8
Techniciennes, techniciens et personnel administratif	5,6	4,6	6,3
Moyenne totale	8,1	7,6	7,9

(1) Comprend uniquement le personnel permanent.

Programmes offerts aux employés

Programme FLEX

La Société a mis en place, à l'automne 2019, un programme de travail flexible offrant différentes options, telles que le télétravail, la semaine de travail comprimée et les horaires flexibles, permettant aux employés de concilier plus facilement les obligations professionnelles et personnelles. Le déploiement du programme a été l'occasion de doter progressivement les employés de l'équipement requis pour travailler en mobilité. Ainsi, la Société a été en mesure de se propulser dès mars 2020 en mode télétravail intensif et d'implanter de nouvelles solutions technologiques pour soutenir le travail à distance. Les défis de gestion et les occasions d'apprentissage que ce mode de travail a amenés ont permis à la Société de réfléchir à l'évolution de ses pratiques, notamment à la préparation du passage à un mode de travail hybride (bureau/client-domicile) pour l'avenir.

Programme d'encouragement à la santé au travail et au développement durable

Investissement Québec poursuit son programme d'encouragement à la santé au travail et au développement durable. L'objectif du programme est de reconnaître le lien entre la santé physique, la santé psychologique, un environnement sain, le bien-être et la performance au travail. Le contexte de la pandémie a amené la Société à bonifier temporairement le programme pour permettre aux employés d'inclure certaines dépenses reliées au télétravail.

Programme Mon Espace à la maison

La Société a lancé, le 1^{er} janvier 2021, le programme « Mon Espace à la maison » afin de faciliter l'aménagement ou l'amélioration des espaces de bureau à domicile.

Programme d'aide aux employés et à la famille

Investissement Québec offre un Programme d'aide aux employés et à la famille gratuit et confidentiel. Ce service de consultation externe est disponible en tout temps pour favoriser la résolution des préoccupations liées au travail, à la santé ou à la vie personnelle. Dans le contexte de la COVID-19, les employés ont été régulièrement invités par le PDG et les gestionnaires à faire appel aux services de consultation au besoin.

Programme Or Pair

En plus d'être un levier de performance pour Investissement Québec, la reconnaissance des employés favorise une meilleure collaboration entre les équipes et les services, tout en augmentant le sentiment d'appartenance et la qualité de l'expérience client. Depuis le lancement du programme Or Pair, en avril 2018, près d'une quarantaine de récompenses ont été distribuées à autant d'individus et d'équipes pour l'excellence de leur travail et leur adhésion aux valeurs de l'organisation. En 2020-2021, la Société a aussi souligné la loyauté et l'engagement de plus de 120 employés dans le cadre de son programme de reconnaissance des années de service.

Réaliser les plans d'action

Au cours de l'exercice 2020-2021, la Société a continué à contribuer à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD) par son plan d'action de développement durable (PADD) 2018-2020 qui s'est poursuivi au cours de l'exercice. La Société élaborera un plan d'action de développement durable 2021-2022. Ce plan de transition viendra compléter des actions du plan précédent et mettre en place certaines actions structurantes en vue de la prochaine stratégie gouvernementale de développement durable 2022-2027.

La contribution de la Société à la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (Stratégie OVT) 2018-2022 a été introduite dans le plan d'action spécifique à l'occupation et à la vitalité des territoires présenté à la prochaine section.

Plan d'action de développement durable 2018-2020

Conformément à la Loi sur le développement durable, la Société rend compte de ses actions dans son rapport annuel d'activités et de développement durable. Pour chaque action, la Société présente les liens avec les objectifs gouvernementaux, les résultats recherchés et les domaines d'intervention de la SGDD 2015-2020, incluant les activités incontournables, la contribution associée à l'Agenda 21 de la culture du Québec, ainsi que les résultats liés à la cible établie. Une légende est présentée à la suite des tableaux détaillant les informations liées à la SGDD 2015-2020.

Au cours de l'exercice 2020-2021, Investissement Québec a complété la majorité des actions inscrites au PADD 2018-2020. Les actions dont la cible était atteinte au 31 mars 2020 ne figurent pas dans le tableau ci-dessous³².

Contributions SGDD⁽¹⁾



Objectif gouvernemental



Activité incontournable



Résultat recherché



Domaine d'intervention

Suivi annuel du plan d'action de développement durable 2018-2020 d'Investissement Québec

Objectif organisationnel 1 – Favoriser des pratiques de gestion écoresponsables au sein de la Société

Actions		Résultats au 31 mars 2021
1 Réduire le nombre d'impressions couleur		✓ atteinte Toutes les imprimantes sont configurées pour imprimer en noir et blanc et en recto verso. En raison du contexte sanitaire et des recommandations de la Santé publique relativement au télétravail, la consommation de papier, dans les bureaux d'Investissement Québec, a connu une baisse de 67% durant l'exercice financier.
Indicateur Proportion d'impressions couleur	Cible -20% d'ici le 31 mars 2021	



1.1



1



1



1

(1) Une légende des objectifs gouvernementaux, des activités incontournables, des résultats recherchés ainsi que des domaines d'intervention est présentée à la suite de ce tableau.

³² Il est possible de consulter la liste complète des actions du Plan d'action de développement durable 2018-2020 sur le site web de la Société à www.investquebec.com/quebec/fr/a-propos-de-nous/developpement-durable.html

Actions		Résultats au 31 mars 2021
2 Réaliser les étapes nécessaires afin d'obtenir la certification ICI, ON RECYCLE +		X non atteinte Dans la foulée du projet de transformation d'Investissement Québec et compte tenu du contexte sanitaire, le projet de certification a été reporté. La Société suit cependant les bonnes pratiques en matière de recyclage et de réduction des déchets.
Indicateur Certification du niveau performance ICI, ON RECYCLE +	Cible Obtention de la certification d'ici le 31 mars 2021	



1.1



1



1



1

Actions		Résultats au 31 mars 2021
3 Augmenter la proportion de déplacements d'affaires écoresponsables		X non atteinte La Société encourage ses employés à effectuer des déplacements d'affaires écoresponsables. Compte tenu du contexte sanitaire, la Société a cessé presque tous ses déplacements. Investissement Québec poursuivra cette action dans le prochain PADD 2021-2022.
Indicateur Augmentation des déplacements d'affaires écoresponsables	Cible 15% d'augmentation par rapport au 1 ^{er} avril 2018	



1.1



1



3



2

Actions		Résultats au 31 mars 2021
4 Soutenir les entreprises d'économie sociale dans les achats de biens et services		X non atteinte La Société est signataire de l'entente <i>L'économie sociale, j'achète!</i> depuis quatre ans. Toutefois, aucun contrat n'a été conclu au cours de l'exercice 2020-2021 dans le cadre de cette initiative. Néanmoins, la Société a octroyé des dons et commandites à des organismes d'économie sociale notamment à Petites-Mains.
Indicateur Achats de biens et services auprès d'entreprises d'économie sociale	Cible 2 contrats par exercice financier	



1.1

4.2



1



8

39



6

Objectif organisationnel 2 – Ancrer le développement durable (DD) au centre des activités de la Société

Actions		Résultats au 31 mars 2021
5 Développer une stratégie d'investissement responsable et de finance durable pour les différents secteurs d'affaires		✓ atteinte Le conseil d'administration a approuvé une nouvelle Politique d'investissement responsable et de finance durable qui s'inspire des standards internationaux et des meilleures pratiques.
Indicateur Stratégie d'investissement responsable et de finance durable	Cible Approbation de la stratégie par le conseil d'administration d'ici le 31 mars 2021	



1.2 2.2 2.3



2



10 22 27

Actions		Résultats au 31 mars 2021
6 Définir un positionnement organisationnel en matière de responsabilité sociétale		✓ atteinte La Société a lancé une initiative stratégique en économie verte avec plusieurs engagements. Un plan d'action propre à cette initiative a été élaboré pour les trois prochaines années, dont un des piliers concerne la gouvernance de la Société en matière de responsabilité sociétale.
Indicateur Positionnement établi	Cible Approbation du positionnement par le Comité de direction d'ici le 31 mars 2021	



1.2



2



10

Actions		Résultats au 31 mars 2021
7 Intégrer le développement durable dans la structure de gouvernance de la Société		✗ non atteinte Le positionnement de la Société en matière de développement durable sera intégré à la structure de gouvernance, au cours du prochain exercice.
Indicateur Intégration du développement durable dans la structure de gouvernance	Cible Présentation de la structure de gouvernance dans le rapport annuel d'activités et de développement durable 2020-2021	



1.4



16

Actions		Résultats au 31 mars 2021
8 Former les employés concernés aux 16 principes DD		X non atteinte Une formation sur le développement durable et, particulièrement, sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance en lien avec la nouvelle Politique d'investissement responsable et de finance durable sera développée en 2021-2022 pour tous les employés.
Indicateur Proportion des employés formés	Cible 100 % d'ici le 31 mars 2021	



1.4



16

Objectif organisationnel 3 – Mettre en valeur la créativité des entreprises du Québec comme levier de développement économique durable

Actions		Résultats au 31 mars 2021
9 Offrir un soutien financier à des projets d'entreprise mettant en valeur la créativité ou la culture québécoise		✓ atteinte Au 31 mars 2021, 11 interventions financières ont été autorisées pour un montant total de 1,5 M\$. Elles ont mené à des projets d'une valeur de 7,5 M\$. Ces entreprises financées œuvrent dans le secteur des jeux vidéo ou de lieux touristiques innovants et créatifs faisant partie du patrimoine culturel.
Indicateur Nombre d'interventions financières liées à la culture ou à la créativité	Cible 5 interventions financières par année	



1.5



3

Agenda 21

Objectif organisationnel 4 – Promouvoir les pratiques responsables auprès des entreprises

Actions		Résultats au 31 mars 2021
10 Appliquer la Politique d'investissement responsable et de finance durable		X non atteinte Le conseil d'administration a approuvé une nouvelle version de la Politique d'investissement responsable et de finance durable. De nouveaux outils sont en cours de développement. Cette action se poursuivra dans le cadre du PADD 2021-2022.
Indicateur Proportion des interventions financières autorisées à l'aide de la politique	Cible 100 % d'ici le 31 mars 2021	



2.1 2.2 2.3



4



22 27

Objectif organisationnel 5 – Mettre en valeur la contribution particulière des entreprises d'économie sociale dans le développement économique du Québec

Actions		Résultats au 31 mars 2021
11 Financer des projets d'entreprise d'économie sociale (COOP et OBNL)		✓ atteinte Au 31 mars 2021, 64 interventions financières ont été autorisées pour un montant de 38,3 M\$.
Indicateur Nombre d'interventions financières auprès des entreprises d'économie sociale	Cible 50 interventions financières par année	



4.2



39

Objectif organisationnel 6 – Contribuer à la réduction des gaz à effet de serre (GES) en soutenant le secteur de l'électrification des transports

Actions		Résultats au 31 mars 2021
12 Soutenir financièrement des projets dans le domaine de l'électrification des transports		✓ atteinte Au cours de l'exercice 2020-2021, 8 interventions financières ont été autorisées pour un montant de 33,4 M\$. Ces projets représentent des investissements d'une valeur de 57,1 M\$ dans le secteur de l'électrification des transports.
Indicateur Nombre d'interventions financières dans le domaine de l'électrification des transports	Cible 2 interventions financières par année	



7.2



57

58

59

Objectif organisationnel 7 – Contribuer à la réduction des GES en soutenant des projets d’utilisation d’énergie renouvelable et de l’efficacité énergétique

Actions		Résultats au 31 mars 2021
13 Soutenir financièrement des projets visant une réduction des GES par une meilleure efficacité énergétique ou l’utilisation de l’énergie renouvelable		✓ atteinte Au 31 mars 2021, 11 interventions financières ont été autorisées pour un montant de 8,6 M\$. Ces projets, d’une valeur de 26,4 M\$, visaient l’adoption d’une technologie propre permettant de réduire les GES. La Société a également financé de nombreux projets liés au secteur des technologies propres. Ceux-ci sont détaillés à la section <i>Réduire l’empreinte environnementale de la Société</i> .
Indicateur Nombre d’interventions financières visant une meilleure efficacité énergétique ou l’utilisation de l’énergie renouvelable	Cible 10 interventions financières par année	



8.1 8.3



61 66

Objectif organisationnel 8 – Mettre les employés au cœur de la réussite d’Investissement Québec

Actions		Résultats au 31 mars 2021
14 Accroître le développement des compétences des employés		X non atteinte Au cours de l’exercice 2020-2021, 1,0% de la masse salariale a été consacré à la formation.
Indicateur Pourcentage de la masse salariale en formation	Cible 1,5% par année	

La Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 s’inscrit dans le cadre de la Loi sur le développement durable adoptée en 2006. La SGDD 2015-2020 vise l’atteinte de 27 objectifs et comporte 5 activités incontournables, pour lesquelles 67 résultats sont recherchés.

LÉGENDE





Objectifs gouvernementaux

1.1	Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.
1.2	Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics.
1.4	Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique.
1.5	Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial.
2.1	Appuyer le développement de pratique et de modèles d'affaires verts et responsables.
2.2	Appuyer le développement de filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec.
2.3	Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable.
4.2	Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.
7.2	Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES.
8.1	Améliorer l'efficacité énergétique.
8.3	Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES.



Activités incontournables

1	Les ministères et organismes de 15 employés et plus mettent en œuvre des actions pour contribuer à l'atteinte d'au moins 5 des 9 résultats visés de gestion écoresponsable de la SGDD 2015-2020, dont une action pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transports collectifs et actifs par les employés.
2	Les ministères et organismes mettent en œuvre au moins une action pour contribuer à l'atteinte de l'objectif 1.2.
3	Les ministères et organismes mettent en œuvre au moins une action pour contribuer à l'atteinte de l'un ou l'autre des 27 objectifs de la SGDD 2015-2020 en lien avec l'Agenda 21 de la culture du Québec.
4	Les ministères et organismes qui s'investissent avec des entreprises du secteur privé mettent en œuvre au moins une action pour accroître la proportion des entreprises qui ont amorcé une démarche de développement durable. Cette action doit être liée au plan d'accompagnement-conseil des entreprises du secteur privé. Le résultat visé est le suivant : 30 % des entreprises privées québécoises, incluant celles qui sont présentes à l'étranger, ont amorcé une démarche de développement durable en 2020.

	Résultats recherchés
1	La réalisation, par 95 % des ministères et organismes, d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles.
3	La réalisation, par 90 % des ministères et organismes, d'actions pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés.
8	L'intégration, pour 50% des ministères et organismes, de considérations écoresponsables dans leur politique interne.
10	La mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes.
16	La formation sur les pratiques en matière de développement durable.
22	L'adoption de mesures pour soutenir la recherche et l'innovation, le développement des filières vertes et la commercialisation des technologies propres produites au Québec.
27	La mise en œuvre de mesures favorisant le développement de l'investissement responsable au Québec.
39	Le renforcement de l'appui et la promotion des interventions des organismes communautaires et d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.
57	L'augmentation de l'électrification des transports collectifs et individuels.
58	L'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'utilisation de sources d'énergie de remplacement qui contribuent à la réduction des émissions de GES.
59	Un soutien accru à la recherche, au développement, à la commercialisation et à l'innovation en matière d'électrification des transports et d'efficacité énergétique.
61	L'instauration de mesures et la réalisation de projets favorisant l'efficacité énergétique.
66	La réalisation de mesures et de projets visant l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES.
	Domaines d'intervention (applicable à l'objectif 1.1)
1	Activités courantes de gestion administrative
2	Transport et déplacements des employés
6	Marchés publics

Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2020-2022

Le Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires (PAOVT) 2020-2022 d'Investissement Québec s'inscrit dans la version actualisée de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (Stratégie OVT) 2018-2022, rendue publique en 2020. Dans son PAOVT 2020-2022, la Société a ciblé les priorités régionales propres à sa mission et à ses activités. Le PAOVT détaillé se trouve sur son site web.

Consciente des enjeux de chacune des régions et désireuse d'être près des entreprises, la Société est présente partout au Québec par l'entremise de son réseau de bureaux répartis dans les 17 régions administratives. Elle répond aux priorités régionales, car ses actions touchent l'ensemble du Québec. En vertu de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, la Société présente les résultats obtenus en lien avec ses actions et les indicateurs adoptés par le gouvernement pour l'ensemble des régions.

Suivi annuel du plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2020-2022

Actions		État de réalisation au 31 mars 2021
1 Soutenir les entreprises en région		X non atteinte Résultat : 49 % Bien que les résultats du PACTE soient exclus du calcul de cet indicateur, la pandémie a eu un impact sur la nature des projets financés et la répartition de la charge de travail entre les équipes des différentes régions, particulièrement au cours du premier trimestre.
Indicateur Proportion du nombre de projets financés réalisés dans des MRC non urbaines	Cible 56 % au 31 mars 2021	
Actions		État de réalisation au 31 mars 2021
2 Augmenter la productivité des entreprises		✓ atteinte Résultat : 28 % Au cours de l'exercice, 28 % des projets financés par la Société visaient une hausse de la productivité des entreprises.
Indicateur Proportion du nombre de projets financés visant une hausse de la productivité des entreprises	Cible 25 % au 31 mars 2021	
Actions		État de réalisation au 31 mars 2021
3 Stimuler l'innovation dans les technologies propres		✓ atteinte Résultat : + 44 %, soit 91 projets Au cours de l'exercice, la Société a financé 91 projets visant une innovation dans les technologies propres, soit 44 % de plus que la mesure de départ (63 projets).
Indicateur Taux de croissance du nombre de projets financés visant une innovation dans les technologies propres	Cible + 5 %, soit 66 projets au 31 mars 2021	

Actions		État de réalisation au 31 mars 2021
4 Améliorer la disponibilité des talents au Québec		✓ atteinte Résultat : + 16 %, soit 2 242 travailleurs Investissement Québec a collaboré étroitement avec les agences de développement économique qui organisent des missions de recrutement à l'étranger. Ces organismes ont permis de recruter 2 242 travailleurs issus de l'immigration suite à des missions ou des campagnes de recrutement en continu. De concert avec ses partenaires, la Société est à bâtir une équipe afin de fédérer les efforts d'attraction de talents, de maximiser l'impact des missions et de contribuer davantage à répondre aux besoins de main-d'oeuvre partout au Québec, particulièrement en région.
Indicateur Taux de croissance du nombre de travailleurs recrutés lors de missions à l'étranger organisées par Investissement Québec et ses partenaires	Cible Maintien de la mesure de départ, soit 1 925 travailleurs, au 31 mars 2021	

Actions		État de réalisation au 31 mars 2021
5 Stimuler la création d'entreprises		X non atteinte Résultat : - 29 %, soit 27 entreprises L'incertitude qui régnait au printemps 2020 a entraîné une réallocation des réserves de la Société et de plusieurs de ses partenaires de l'écosystème du capital de risque et une diminution du financement offert aux nouvelles entreprises. Toutefois, Investissement Québec prévoit soutenir plusieurs fonds d'investissement qui devraient procéder à des levées de capitaux et réaliser de nouveaux investissements dans les prochains exercices.
Indicateur Taux de croissance du nombre d'entreprises financées en capital de risque	Cible +10 %, soit 42 entreprises, au 31 mars 2021	

Ces résultats démontrent que les activités de la Société contribuent aux indicateurs visés par la Stratégie OVT 2018-2022. En effet, la concrétisation des projets soutenus par la Société en 2020-2021 engendrera un effet positif sur le taux de croissance du PIB de toutes les régions du Québec.

**Réduire
l'empreinte
environnementale
des activités
de la Société**

Changements climatiques

Les changements climatiques constituent l'un des plus importants défis d'aujourd'hui et des prochaines décennies, puisqu'ils ont des répercussions transversales sur l'environnement, les populations, les infrastructures et l'économie. En tant qu'investisseur public, la Société participe au passage à une économie verte et sobre en carbone.

D'ailleurs, Investissement Québec a lancé, en mars 2021, une initiative stratégique pour rendre le Québec plus productif, plus innovant et plus vert. Le virage vers une économie responsable et durable est essentiel. Il apportera non seulement des solutions créatives aux problématiques environnementales, mais renforcera aussi la compétitivité des entreprises par une économie québécoise plus innovante.

La Société a mis à jour sa Politique d'investissement responsable et de finance durable selon les standards internationaux et les bonnes pratiques du marché à cet égard.

La Société accompagne des entreprises québécoises pour les aider à faire face aux défis liés à l'environnement, dont les changements climatiques. Elle a, en effet, au cours de l'exercice, autorisé 78 interventions financières qui soutiennent des projets liés à une économie verte.

Investissement Québec a lancé, en mars 2021, une initiative stratégique pour rendre le Québec plus productif, plus innovant et plus vert

Interventions financières liées aux technologies propres, 2020-2021 ⁽¹⁾

Secteurs des technologies propres ⁽²⁾	Nombre d'interventions	Valeur des interventions (M\$)	Valeur des projets (M\$)
Recyclage, gestion des déchets et services environnementaux	25	16,9	52,5
Électrification des transports	8	33,4	57,1
Autres technologies propres ⁽³⁾	45	104,7	283,8
Total	78	155,0	393,4

(1) Ces données portent uniquement sur les activités des fonds propres.

(2) Il s'agit de projets menant au développement, à la fabrication ou à l'implantation en entreprise d'une technologie propre. Les technologies propres incluent les produits et les services et procédés qui servent à mesurer, à prévenir, à limiter, à réduire ou à corriger les atteintes à l'environnement, y compris ceux qui permettent d'économiser les ressources ou qui portent moins atteinte à l'environnement.

(3) La catégorie «Autres technologies propres» comprend les interventions financières en lien avec un projet qui porte sur un autre sous-secteur des technologies propres (ex. : énergies renouvelables, efficacité énergétique, traitement des eaux et des sols, etc.). Elle comprend également les sommes investies dans des fonds d'investissement de technologies propres, s'il y a lieu.

Gestion écoresponsable

Bien que ses opérations n'aient que peu d'incidences sur l'environnement, la Société considère qu'il est important d'adopter des pratiques de gestion écoresponsable. Elle s'inspire, à cet effet, des meilleures approches connues et met en place des pratiques de gestion écoresponsables favorisant la réduction de son empreinte environnementale. D'une part, grâce à ses directives internes, développées en tenant compte des enjeux environnementaux, elle gère de manière écoresponsable ses achats, l'organisation d'événements, ses déplacements, l'impression de documents et ses matières résiduelles. D'autre part, la Société a mis en place un plan d'action de développement durable, dont l'un des objectifs organisationnels est de favoriser des pratiques de gestion écoresponsables à la Société. Le suivi de ce plan est présenté à la section précédente de ce rapport.

Pour répondre à ses objectifs en matière de développement durable, la Société sensibilise ses employés aux questions écologiques et les invite à adopter des comportements responsables, tant au travail que dans leur vie personnelle. Elle rend compte de son empreinte environnementale en présentant sa consommation en ressources matérielles et en technologies de l'information, ses matières résiduelles, sa consommation d'électricité et les émissions produites dans le cadre des déplacements de ses employés.

Matières consommées, matières recyclées et déchets

La Société consomme peu de matières. Ses principaux achats portent sur du matériel de bureau, des équipements informatiques et du mobilier. Elle s'assure que son matériel informatique possède une certification EPEAT or. Elle dispose en outre d'une « papeterie verte », qui favorise le réemploi des fournitures de bureau. Au cours de l'exercice, la Société s'est inspirée des certifications WELL et LEED lors de nouveaux aménagements afin de diminuer son impact environnemental et améliorer le bien-être de ses employés.

En collaboration avec les sociétés immobilières, propriétaires des locaux qu'elle occupe, Investissement Québec récupère plusieurs matières recyclables, dont le papier, le carton, le plastique, le métal, le verre, les piles et les ampoules. Lorsqu'elle procède à des réaménagements, la Société fait don du mobilier dont elle se départit à des organismes à but non lucratif afin de lui donner une deuxième vie. Elle se défait, par ailleurs, de façon écoresponsable du mobilier désuet non sécuritaire en l'envoyant dans un écocentre.

Elle expédie tout l'équipement informatique désuet à OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec), organisme à but non lucratif, qui remet à neuf les ordinateurs et qui encourage l'insertion sociale, le réemploi et le recyclage écologique.

Les salles de réunion de l'ensemble de la Société ainsi que les bureaux régionaux sont équipés de refroidisseurs d'eau pour éliminer l'achat de bouteilles individuelles. La vaisselle non réutilisable a également été retirée des bureaux.

Matières consommées, matières recyclées et déchets			
	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Matières consommées			
Eau embouteillée	0 l	0 l	400 l
Papier	4,5 t	13,7 t	16,0 t
Enveloppes	12 000	50 000	52 000
Boîtes de carton	1 657	938	951
Téléphones IP, analogiques ou intelligents	235	68	190
Ordinateurs, portables et tablettes numériques	826	660	60
Moniteurs	226	9	124
Claviers et souris	1326	133	147
Cartouches d'encre	-	87	78
Matières recyclées ⁽¹⁾			
Ordinateurs ou portables	-	-	9
Moniteurs	-	-	108
Imprimantes	-	-	2
Métal	92,3 kg	11,2 kg	14,1 kg
Mobilier de bois	66,2 kg	21,8 kg	15,5 kg
Déchets ⁽²⁾			
Déchets	4,4 t	12,8 t	13,1 t
Matières résiduelles récupérées ou transformées ⁽³⁾	0,2 t	116,9 t	113,7 t

(1) Le poids total des matières recyclées de métal et de bois a connu une hausse significative en raison du réaménagement de plusieurs bureaux de la Société.

(2) Les déchets sont comptabilisés pour les deux bureaux du centre-ville de Montréal et le bureau de Québec.

(3) En raison du contexte sanitaire et des recommandations de la Santé publique relativement au télétravail, les matières résiduelles récupérées ou transformées ont connu une diminution marquée durant l'exercice financier.

Énergie et émissions

Investissement Québec utilise surtout l'électricité comme source d'énergie. Le chauffage, la climatisation et l'éclairage des bureaux constituent ses principaux besoins.

Les déplacements d'affaires représentent, normalement, la principale source de dépense d'énergie indirecte d'Investissement Québec. Toutefois, étant donné le contexte de pandémie et les recommandations de la Santé publique, la Société n'a pas comptabilisé les déplacements d'affaires ou ceux de ses employés entre leur domicile et leur lieu de travail.


Émissions de GES ⁽¹⁾			
	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Portée 1 : Émissions directes	s. o.	s. o.	s. o.
Portée 2 : Émissions indirectes			
Électricité			
Consommation d'électricité ⁽²⁾	2 361 799 kWh	2 752 300 kWh	2 752 241 kWh
Émissions de GES liées à la consommation d'électricité	5,9 t éq. CO₂	6,9 t éq. CO ₂	6,9 t éq. CO ₂
Portée 3 : Autres émissions indirectes			
Déplacements d'affaires			
Émissions de GES liées aux déplacements d'affaires ⁽³⁾	n. d.	237,1 t éq. CO ₂	255,6 t éq. CO ₂
Déplacements quotidiens			
Émissions de GES liées au transport des employés ⁽³⁾	n. d.	489,3 t éq. CO ₂	548,9 t éq. CO ₂
Émissions totales de GES ⁽⁴⁾	5,9 t éq. CO₂	733,3 t éq. CO₂	811,4 t éq. CO₂

(1) Les coefficients d'émission de GES utilisés pour estimer l'incidence des déplacements et de la consommation d'électricité proviennent de l'outil de calcul fourni par Transition énergétique Québec.

(2) L'estimation est basée sur la consommation totale d'électricité, au prorata de l'espace occupé par les bureaux d'Investissement Québec, de l'immeuble du Centre de commerce mondial de Montréal, de l'immeuble situé au 600, rue de La Gauchetière Ouest, à Montréal, et de l'édifice Iberville 1, situé à Québec. Les données sur la consommation d'électricité des autres bureaux d'Investissement Québec ne sont pas disponibles.

(3) Étant donné le contexte de pandémie et les recommandations de la Santé publique, la Société n'a pas comptabilisé les déplacements d'affaires ou ceux de ses employés entre leur domicile et leur lieu de travail.

(4) Comprennent les émissions de GES liées à la consommation d'électricité ainsi qu'aux déplacements d'affaires et quotidiens des employés.



Performance financière

Rapport de gestion

1. Mission et structure

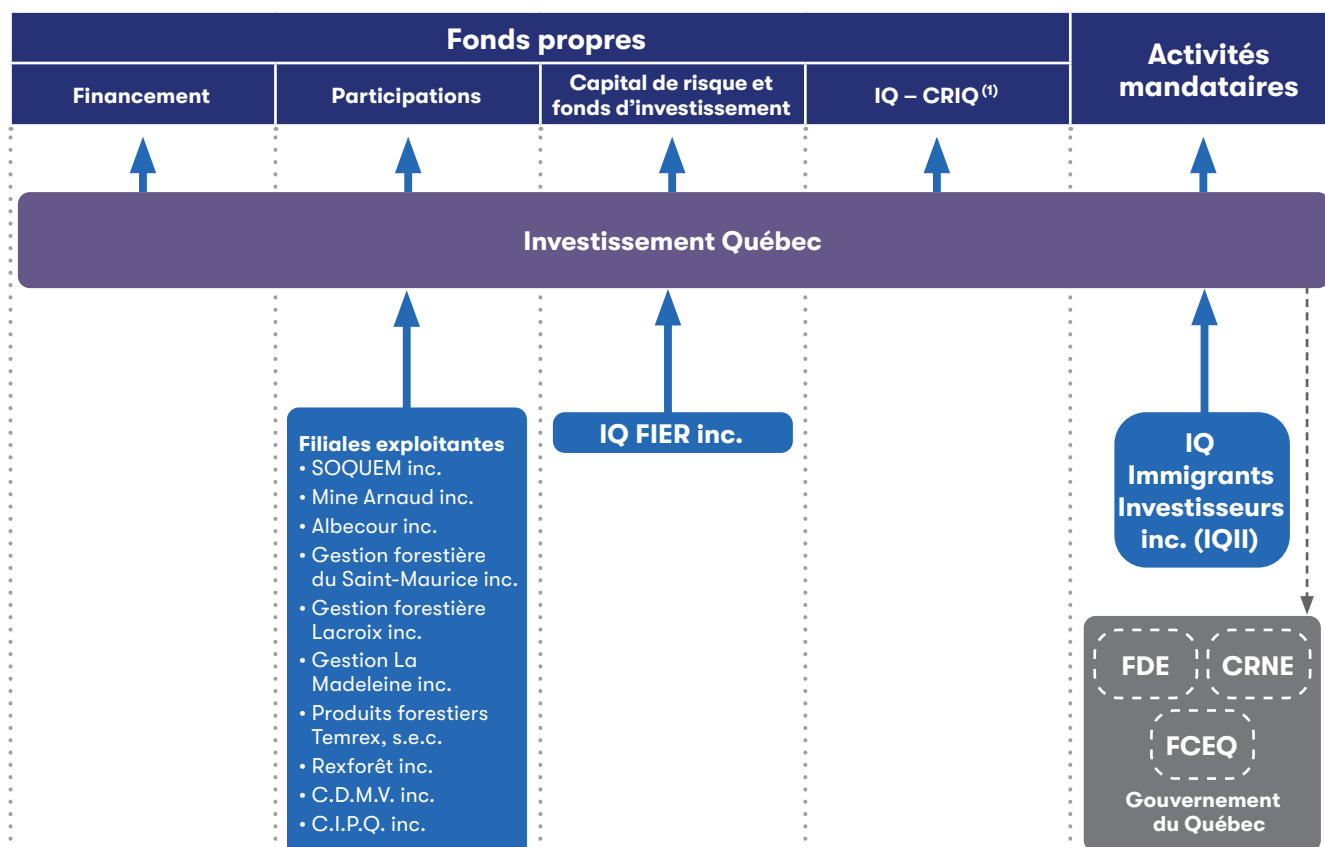
La Société a prioritairement pour mission, tant dans ses activités propres que dans l'administration de programmes ou dans l'exécution d'autres mandats que lui confie le gouvernement du Québec ou le ministre, de participer activement au développement économique du Québec conformément aux grandes orientations du gouvernement en cette matière. Elle vise à stimuler l'innovation dans les entreprises, l'entrepreneuriat et le repreneuriat ainsi que la croissance de l'investissement et des exportations et à promouvoir notamment les emplois à haute valeur ajoutée dans toutes les régions du Québec.

Pour accomplir cette mission, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille, à toutes les étapes de leur cycle de vie. Elle offre des services complets en matière de conseils, d'accompagnement, notamment en transformation numérique et technologique, et de soutien à l'exportation, tout en proposant des solutions financières adaptées et des investissements, et ce, en cherchant à présenter une offre complémentaire à celle de ses partenaires.

La Société soutient financièrement les entreprises principalement au moyen de prêts, de garanties et d'investissements en capitaux propres. En plus des activités réalisées à même ses fonds propres, elle est responsable de l'administration et de la gestion du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises. Conformément au mandat que lui confie le gouvernement, elle agit à titre de mandataire pour le compte du Fonds du développement économique (FDE), pour le compte du fonds Capital ressources naturelles et énergie (CRNE) et pour le compte du Fonds pour la croissance des entreprises québécoises (FCEQ). Elle administre aussi diverses mesures fiscales et développe des normes et des programmes de certification par le biais du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

La Société a, de plus, pour mission de fournir au ministre l'appui nécessaire au Québec, ailleurs au Canada et à l'étranger, à la mise en œuvre des politiques, des stratégies de développement et des programmes qu'il établit ainsi que d'autres mesures qu'il prend, notamment en matière de commerce et de prospection d'investissements étrangers.

Structure par secteur d'activité



Sociétés ou filiales incluses dans le périmètre comptable d'Investissement Québec

(1) Investissement Québec – CRIQ (IQ – CRIQ).

En plus des activités qu'elle réalise directement, la Société possède 2 filiales de gestion et 10 filiales exploitantes.

Les filiales de gestion, créées principalement pour encadrer certaines fonctions confiées à la Société par le gouvernement, possèdent chacune leurs particularités :

- IQ Immigrants Investisseurs inc. (IQII) a pour mission de coordonner la collecte, la gestion et le placement de sommes d'argent provenant du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises.
- IQ FIER inc. a pour objectif d'investir dans différents fonds découlant du Fonds d'intervention économique régional, lesquels investissent dans des entreprises sous forme de capitaux propres et de quasi-capitaux propres, aux étapes de démarrage et de développement.

Les filiales exploitantes sont des sociétés qui ont été créées pour soutenir des produits et services comportant des enjeux particuliers pour l'économie du Québec. Ces filiales œuvrent principalement dans les secteurs des mines, de l'aluminium, de la foresterie et de la santé animale.

2. Mode de présentation

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers de la Société sont consolidés avec ceux de ses filiales (se référer à la note 3 A) i) des notes afférentes aux états financiers consolidés pour plus d'informations). Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales comme s'ils faisaient partie d'une seule entité économique. Ils présentent également les résultats financiers de la société mère, de ses filiales et d'autres entités sous son contrôle après l'élimination des soldes et des transactions interentreprises.

La présentation du rapport de gestion diffère toutefois de celle des états financiers consolidés pour les éléments suivants :

Filiales exploitantes et filiales de gestion

Pour la mesure de la valeur de son portefeuille, la Société utilise un mode de présentation selon la méthode de la mise en équivalence pour l'ensemble de ses filiales exploitantes ainsi que pour ses filiales de gestion IQ FIER inc. et IQII dans le rapport de gestion. Plutôt que d'opter pour une présentation consolidée, le portefeuille présente l'ensemble des actifs de ces filiales, déduction faite de leurs passifs, à titre de placement.

Coentreprises et entreprises associées

Dans les états financiers consolidés de la Société, les coentreprises et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part des résultats de ces participations est présentée à l'état consolidé des résultats à la rubrique « Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence ». Cette même quote-part est incluse dans les revenus d'entreprises mises en équivalence dans le rapport de gestion. La valeur présentée sous la rubrique « Participations dans des entreprises mises en équivalence » de l'état consolidé de la situation financière est, quant à elle, utilisée dans la mesure de la valeur du portefeuille.

La liste suivante présente les coentreprises et les entreprises associées :

- 11272420 Canada inc.
- 9106-7645 Québec inc.
- 9305-0383 Québec inc.
- 9327-2615 Québec inc.
- APN Mondial inc.
- Attraction Média inc.
- Chimie ParaChem s.e.c.
- C.I.F. Métal ltée
- Communauto inc.
- District M inc.
- Entreprises La Canadienne inc.
- Gaz Métro GNL, s.e.c.
- G.C.L. Équipements inc.
- Gestion Logibec II inc.
- Groupe DCM inc.
- Groupe Le Massif s.e.c.
- Groupe Remstarmédia inc.
- Groupe Solotech inc.
- Groupe Varitron inc.
- Hivestack inc.
- La Buanderie Blanchelle inc.
- Les Aliments BCI inc.
- Les équipements Power Survey ltée
- Les Industries Amisco ltée
- Pétromont, s.e.c.
- R3D Conseil inc.
- Resorts Liberté inc.
- Société d'investissement ALT Canada, s.e.c.
- Varitron Technologies USA inc.

Activités mandataires et IQ Immigrants Investisseurs inc.

Dans le rapport de gestion, les activités mandataires ont été isolées des activités Fonds propres afin de mieux mesurer la performance de la Société. Bien que la filiale IQII soit consolidée dans les états financiers de la Société, l'actif net de la filiale et le résultat de ses activités sont présentés dans le secteur Activités mandataires et IQII, puisque la nature des activités de cette filiale s'apparente aux autres mandats donnés par le gouvernement inclus dans ce secteur.

Portefeuille Fonds propres

En plus de l'actif net de la filiale IQII, les autres éléments d'actif de la Société ont été exclus du portefeuille Fonds propres présenté à la section 4 du rapport de gestion. Le tableau suivant présente la réconciliation du portefeuille Fonds propres avec l'actif de la Société, comme présenté aux états financiers consolidés :

	2021	2020
Réconciliation avec l'actif de la Société (en millions de dollars)		
Portefeuille Fonds propres	6 093	4 590
Garanties (éléments hors bilan)	(257)	(232)
Passif des filiales présenté contre l'actif dans le portefeuille	176	173
Autres éléments d'actif	124	45
Actif d'IQ Immigrants Investisseurs inc.	4 936	5 207
Actif de la Société aux états financiers consolidés	11 072	9 783

Résultat ajusté

Afin de bien mesurer la performance de ses activités Fonds propres, la Société exclut du résultat ajusté le résultat du secteur Activités mandataires et IQII.

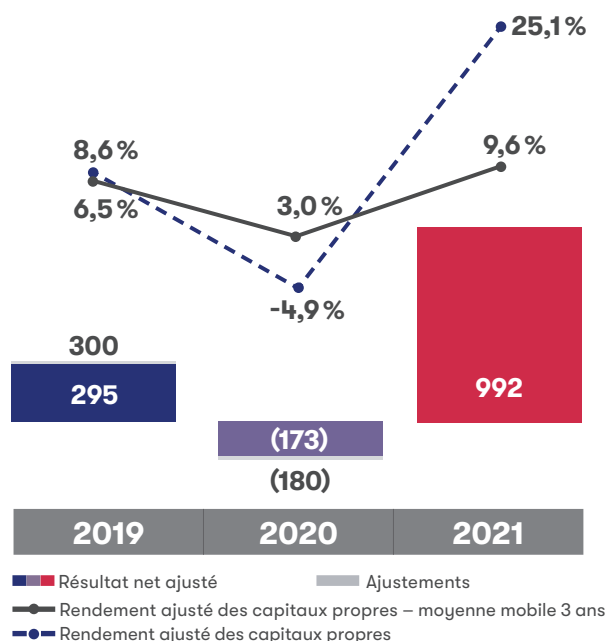
De plus, il est à noter qu'en raison de la nature des activités de la Société, ses résultats sont sujets à une importante volatilité. Certains événements de marché, transactions ou rondes de financement peuvent entraîner des révisions significatives de la valorisation de ses participations et placements, affectant ainsi ses résultats (se référer à la note 37 des notes afférentes aux états financiers consolidés pour de plus amples informations sur les méthodes d'évaluation).

Fusion

En vertu de la *Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation*, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et Investissement Québec (IQ) ont été fusionnés en date du 1^{er} avril 2020, entraînant une révision de l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2020 et de l'état consolidé des résultats et de l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date (se référer à la note 4 des notes afférentes aux états financiers consolidés). Ces changements n'ont toutefois pas d'incidence significative sur les indicateurs et leurs comparatifs des exercices précédents. Pour cette raison, les résultats des années antérieures couverts par le rapport de gestion n'ont pas été redressés.

3. Faits saillants

Résultat net ajusté (M\$) et rendement ajusté des capitaux propres, 2019-2021



	2021	2020	2019
Faits saillants (en millions de dollars)			
Résultat net	992	(180)	300
Résultat net ajusté	992	(173)	295
Rendement des capitaux propres	25,1%	-5,1%	8,8%
Rendement ajusté des capitaux propres	25,1%	-4,9%	8,6%
Rendement ajusté des capitaux propres – moyenne mobile 3 ans	9,6%	3,0%	6,5%
Portefeuille Fonds propres	6 093	4 590	4 260
Ratio de frais de gestion Fonds propres	1,26%	1,31%	1,33%
Ratio de frais de gestion FDE, FCEQ et fonds CRNE	0,41%	0,37%	0,35%

- Résultat net de 992 millions de dollars, en forte croissance de 1,2 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent.
- Résultat net ajusté de 992 millions de dollars par rapport à une perte enregistrée de 173 millions lors de l'exercice précédent.
- Rendement des capitaux propres³³ et rendement ajusté des capitaux propres de 25,1%.
- Rendement moyen ajusté des capitaux propres sur trois ans de 9,6%, en hausse de 6,6%.
- Croissance du portefeuille Fonds propres de 33% au 31 mars 2021.
- Ratio de frais de gestion Fonds propres³⁴ de 1,26% et de 0,41% pour la gestion du FDE, du FCEQ et du fonds CRNE³⁵.

À l'issue d'une année hors norme, la Société a livré le meilleur résultat de son histoire. Sur la période 2019-2021, il est possible de constater une grande volatilité des résultats. Pour cette raison, l'indicateur clé de la performance financière de la Société est le rendement ajusté des capitaux propres sur trois ans. Ce dernier a atteint 9,6% au terme de l'exercice 2020-2021, largement au-dessus de la cible de la Société. La Société a connu un volume d'activités remarquable en plus de réaliser un bénéfice net ajusté record de 992 millions de dollars lors de l'exercice financier 2020-2021. Cette performance financière permet de dégager un rendement ajusté de 25,1% sur les capitaux propres comparativement à -4,9% pour l'exercice précédent marqué par l'incidence des provisions et des baisses de valeur en début de pandémie.

Plus spécifiquement, l'exercice 2020-2021 a été marqué par une performance exceptionnelle des titres boursiers détenus par le secteur Participations. Ces titres, représentant environ 7% du portefeuille Fonds propres, ont réalisé un rendement dépassant largement le rendement des principaux indices boursiers canadiens. De plus, la qualité du portefeuille ainsi que l'incidence de la réévaluation de plusieurs investissements dans le secteur Capital de risque et fonds d'investissement contribuent grandement à expliquer le rendement de la Société. Finalement, l'amélioration des perspectives économiques, combinée aux effets limités de la crise sur le niveau de risque du portefeuille, entraîne un renversement des provisions prises à la fin de l'exercice précédent.

³³ Résultat net exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens.

³⁴ Frais d'administration des secteurs d'investissement Fonds propres exprimés en pourcentage du portefeuille moyen. Les frais de gestion excluent les frais relatifs au secteur Investissement Québec – CRIQ.

³⁵ Frais d'administration pour la gestion du FDE, du FCEQ et du fonds CRNE exprimés en pourcentage du portefeuille moyen. Les frais de gestion du FDE, du FCEQ et du fonds CRNE n'incluent pas les frais relatifs à Investissement Québec International, à l'accompagnement et conseils stratégiques, aux mesures fiscales, à IQII et au BNQ.

D'une pandémie vers une reprise économique

Lors du dernier trimestre de l'exercice précédent, la crise inédite a eu des répercussions négatives sur les marchés et l'écosystème financiers.

- L'indice boursier du TSX a diminué de 20,9%³⁶.
- L'indice boursier du S&P 500 a perdu 19,6%³⁷.
- Les taux obligataires ont touché des creux historiques sur les marchés mondiaux.
- Le dollar américain s'est apprécié face au dollar canadien.

Conséquemment, l'année financière 2020-2021 a débuté avec son lot d'incertitudes face aux prévisions économiques. L'assouplissement des mesures sanitaires au printemps et à l'été, jumelé au déploiement de programmes de soutien aux entreprises, ont permis d'éviter une dégradation accélérée de l'économie et, aux entreprises, de gérer leurs liquidités à court et moyen termes. En revanche, certains secteurs ont été plus durement touchés, tels le tourisme et le divertissement, alors que d'autres ont pu profiter de certaines opportunités.

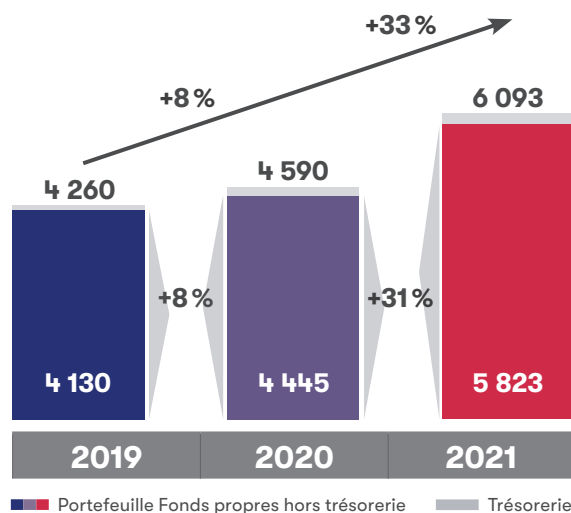
Il a été possible d'observer, lors de l'exercice 2020-2021, des niveaux records des principaux indices boursiers mondiaux, le renforcement de la devise canadienne face à ses pairs, ainsi qu'une hausse considérable des prix de commodités et matières premières.

- L'indice boursier du TSX a grimpé de 44,3%³⁸.
- L'indice boursier du S&P 500 a bénéficié d'une croissance de 56,3%³⁹.
- Les prix des commodités et matières premières ont progressé de 46,6%⁴⁰.

Au cours du prochain exercice, une accélération de la reprise de l'activité économique est anticipée non seulement en raison de l'abondance des mesures de relance économique déjà en place, mais également grâce à la reprise normale des habitudes des consommateurs libérant notamment un excès d'épargne cumulé. Néanmoins, une certaine précarité et incertitude perdureront inévitablement en ce qui concerne l'évolution de la pandémie et la vitesse de déploiement de la campagne de vaccination.

4. Portefeuille

Portefeuille Fonds propres (M\$), 2019-2021



Portefeuille (en millions de dollars)	2021		2020	
	\$	%	\$	%
Financement	3 273	54	2 683	58
Participations	1 399	23	1 050	23
Capital de risque et fonds d'investissement	1 151	19	712	16
Trésorerie et autres	270	4	145	3
Portefeuille Fonds propres	6 093	100	4 590	100
IQ Immigrants Investisseurs inc.	100		90	
FDE, FCEQ et fonds CRNE (non audités)	7 995		7 459	
Portefeuille sous gestion	14 188		12 139	

36 Selon l'indice S&P/TSX Composite Index – Total Return (incluant le réinvestissement des dividendes) pour la période allant du 31 décembre 2019 au 31 mars 2020.

37 Selon l'indice SPX Index – Total Return (incluant le réinvestissement des dividendes) pour la période allant du 31 décembre 2019 au 31 mars 2020.

38 Selon l'indice S&P/TSX Composite Index – Total Return (incluant le réinvestissement des dividendes) pour la période allant du 31 mars 2020 au 31 mars 2021.

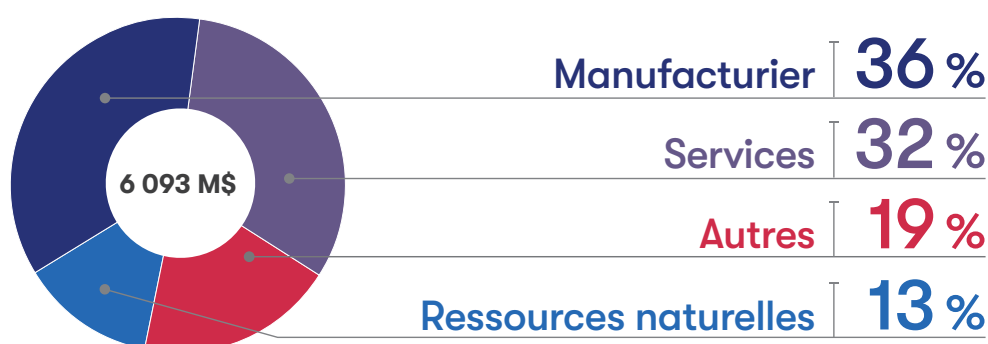
39 Selon l'indice SPX Index – Total Return (incluant le réinvestissement des dividendes) pour la période allant du 31 mars 2020 au 31 mars 2021.

40 Selon l'indice du Dow Jones Commodity Index – Total Return pour la période allant du 31 mars 2020 au 31 mars 2021.

La Société possède un portefeuille diversifié d'actifs constitué d'entreprises à différents cycles d'exploitation. La répartition des investissements cible plusieurs secteurs sur l'ensemble du territoire du Québec. Ce portefeuille, financé par les fonds propres de la Société, représente 6,1 milliards de dollars, en hausse de 33% par rapport à l'exercice précédent. En excluant la trésorerie, l'évolution du portefeuille atteint un seuil de 31%. La croissance est partiellement attribuable à une hausse significative de la valeur des investissements du secteur Capital de risque et fonds d'investissement qui a vu son portefeuille croître de 62%. Également, les portefeuilles Financement et Participations ont contribué à la croissance de la Société en atteignant des hausses respectives de 22% et 33%.

Dans le cadre de ses activités mandataires pour le gouvernement du Québec, la Société administre le portefeuille du FDE, du FCEQ et du fonds CRNE. Les actifs de ces trois fonds sont inclus dans le portefeuille global sous gestion. De plus, en raison de la nature des activités de la filiale IQII, l'actif net de celle-ci est considéré dans le portefeuille sous gestion bien que les actifs de cette filiale soient inclus à l'état consolidé de la situation financière de la Société. Il est à noter, au 31 mars 2021, qu'aucun investissement n'a été réalisé par le FCEQ.

Répartition du portefeuille Fonds propres 2021 selon les secteurs suivants :



5. Rendement par rapport aux objectifs

La *Loi sur Investissement Québec* amendée en 2019 désigne pour la Société une cible de rendement moyen à long terme de capitaux propres équivalant au moins au taux d'emprunt du gouvernement. Cette cible à long terme tient compte de la volatilité des marchés et de l'incidence des cycles économiques qui influencent les résultats de la Société. À la suite d'une année hors du commun, la Société a livré en 2020-2021 une performance exceptionnelle propulsant le rendement moyen ajusté des capitaux propres des trois derniers exercices à 9,6%. Ce rendement est supérieur de plus de 7,7% au taux d'emprunt du gouvernement évalué à 1,94% pour la même période⁴¹.

De plus, la Société se dote d'objectifs de croissance pour son portefeuille Fonds propres et d'une gestion saine de ses frais d'administration. Grâce à un niveau d'autorisation d'investissements supérieur de 516 millions de dollars à la cible prévue (1,97 milliard comparativement à 1,45 milliard) et à la performance des investissements, le portefeuille dépasse les attentes chiffrées à 5,5 milliards et atteint 6,1 milliards de dollars.

La Société a connu une augmentation de ses frais d'administration en 2020-2021 de 64% qui s'explique par l'arrivée chez Investissement Québec des équipes du CRIQ, du BNQ, d'Export Québec et des employés des bureaux régionaux du ministère de l'Économie et de l'Innovation et l'ajout de nouveaux talents pour soutenir la croissance. Cette croissance de plus de 76% des effectifs, liée au mandat élargi que la Société s'est vu confier, a entraîné une hausse des frais d'administration par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, une gestion active des coûts associée à un ralentissement des dépenses en lien avec la pandémie a permis de respecter la cible des frais d'administration prévue au plan d'action 2020-2021 (182 millions de dollars versus 191 millions de dollars).

6. Rentabilité sectorielle

Les activités de la Société ont été segmentées en tenant compte des différents produits et services offerts à sa clientèle, du niveau de risque de ses activités et de la structure organisationnelle. Cette segmentation vise aussi à distinguer les activités effectuées avec les fonds propres de la Société de celles effectuées dans le cadre des mandats de gestion donnés par le gouvernement du Québec. Les différents secteurs sont les suivants :

Financement : Regroupe les activités de prêt et de garantie de prêt ou d'engagement financier offerts tant aux PME qu'aux grandes entreprises.

Participations : Regroupe les activités des filiales exploitantes de la Société et des investissements en capital social dans des entreprises matures ou en croissance dont certaines sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

⁴¹ Moyenne 3 ans de la moyenne mobile 5 ans du taux d'emprunt du gouvernement du Québec avec une échéance de 5 ans.

Capital de risque et fonds d'investissement : Regroupe les investissements directs dans des entreprises en démarrage ou post-démarrage ainsi que les investissements dans des fonds spécialisés dans le financement d'entreprises à fort potentiel, et ce, dans différents secteurs d'activité. Ces fonds peuvent intervenir aux stades de l'amorçage, du démarrage, de la croissance et du rachat de l'entreprise. Ce secteur regroupe aussi les activités d'IQ FIER inc.

Investissement Québec – CRIQ : Ce nouveau secteur provenant de la fusion avec le CRIQ regroupe les activités du Centre de recherche industrielle du Québec ainsi que les activités de la banque d'information industrielle offrant des services d'accompagnement technologique et de conformité des produits pour favoriser l'innovation industrielle, augmenter la productivité et faire croître les exportations.

Activités mandataires : Regroupe les différents mandats donnés par le gouvernement du Québec, tels que l'administration du FDE, du FCEQ et du fonds CRNE, la prospection d'investissements étrangers et l'accompagnement spécialisé en exportation offerts par Investissement Québec International, l'accompagnement et conseils stratégiques, l'administration de diverses mesures fiscales, et les services du BNQ. Ce secteur inclut aussi les résultats liés à l'administration et à la gestion du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises apportée par IQII.

Trésorerie et autres : Regroupe les activités de trésorerie et les autres éléments non couverts dans les secteurs précédents.

La Société utilise un modèle d'allocation basé sur différents facteurs afin de répartir ses coûts d'exploitation entre les secteurs présentés précédemment. Les frais d'administration de chacun des secteurs comprennent des frais directement attribuables et des frais dont un pourcentage est alloué à ces activités, auquel cas des hypothèses, tels le nombre d'interventions sous gestion et le pourcentage de temps alloué, sont utilisées. Les règles et les hypothèses d'allocation sont mises à jour annuellement.

	2021	2020	2019
Résultat sectoriel (en millions de dollars)			
Financement			
Revenus	181	134	151
Provisions	77	(228)	(57)
Frais d'administration	(50)	(47)	(42)
Résultat net	208	(141)	52
Participations			
Revenus	452	(157)	84
Frais d'administration	(11)	(7)	(7)
Résultat net	441	(164)	77
Capital de risque et fonds d'investissement			
Revenus	352	134	169
Frais d'administration	(6)	(4)	(5)
Résultat net	346	130	164
Investissement Québec – CRIQ			
Revenus	16	s. o.	s. o.
Frais d'administration	(20)	s. o.	s. o.
Résultat net	(4)	s. o.	s. o.
Activités mandataires et IQII			
Revenus	95	46	54
Frais d'administration	(95)	(53)	(49)
Résultat net	–	(7)	5
Trésorerie et autres			
Revenus	1	2	2
Résultat net	1	2	2
Total			
Revenus	1 097	159	460
Provisions	77	(228)	(57)
Frais d'administration	(182)	(111)	(103)
Résultat net	992	(180)	300
Activités mandataires et IQII	–	7	(5)
Résultat net ajusté	992	(173)	295

6.1 Financement

Portefeuille (en millions de dollars)	2021		2020	
	\$	%	\$	%
Prêts	3 016	92	2 451	91
Garanties	257	8	232	9
Total	3 273	100	2 683	100

Au 31 mars 2021, propulsé par un important volume d'affaires ainsi qu'un renversement de la dotation aux pertes de crédit, le portefeuille Financement a connu une croissance de 22 % par rapport au 31 mars 2020.

Le portefeuille de prêts a atteint 3 016 millions de dollars, soit une augmentation de 565 millions ou une croissance de 23 % par rapport au 31 mars 2020. La croissance du portefeuille est marquée par des moratoires de capital accordés aux entreprises, par un volume important d'interventions financières réalisées auprès des petites et moyennes entreprises et également par des interventions d'envergure ciblées par le groupe Placements privés.

Le portefeuille de garanties a augmenté de 25 millions de dollars pour atteindre 257 millions, soit une croissance de 11 % par rapport au 31 mars 2020.

	2021	2020	2019
Résultat (en millions de dollars)			
Intérêts sur les prêts	150	155	132
Intérêts sur les emprunts	(7)	(7)	(1)
Honoraires de garantie nets	8	8	8
Autres revenus	30	(22)	12
Revenus	181	134	151
Provisions	77	(228)	(57)
Frais d'administration	(50)	(47)	(42)
Résultat net	208	(141)	52
Ratio d'efficacité	28 %	35 %	28 %

Le résultat net du secteur Financement a connu une augmentation considérable de 349 millions de dollars lors de l'exercice 2020-2021 par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat net positif s'explique principalement par un renversement de 77 millions de dollars de la dotation aux pertes de crédit contrairement à une dépense de 228 millions de dollars lors de l'exercice 2019-2020.

Les intérêts sur les prêts ont diminué de 5 millions de dollars comparativement à l'exercice 2019-2020. L'environnement de taux d'intérêt faible, les interventions à taux variable ainsi que l'effet des renouvellements sont venus abaisser le taux d'intérêt moyen du portefeuille Financement de 1,1 %.

La Société a continué à recourir à l'emprunt pour financer la croissance du portefeuille. L'emprunt total a cru de 524 millions de dollars au 31 mars 2020 à 1 127 millions au 31 mars 2021, soit une augmentation nette de 115 %. La charge d'intérêts sur les emprunts a affecté le résultat du secteur Financement de 7 millions. La charge d'intérêts sur emprunts est demeurée stable comparativement à l'exercice précédent en raison d'une diminution importante du taux d'intérêt effectif sur les emprunts.

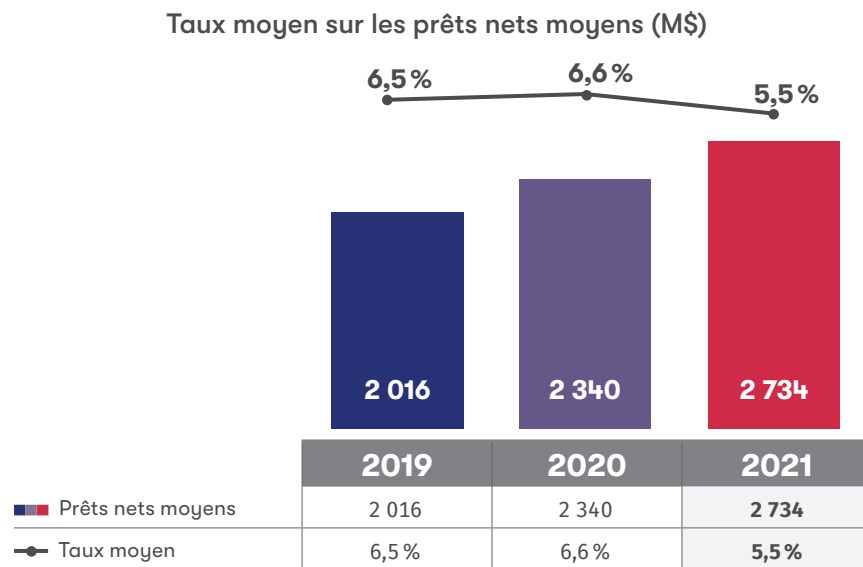
Similaires à l'exercice 2019-2020, les revenus d'honoraires de garantie nets s'élèvent à 8 millions de dollars pour l'exercice 2020-2021. La croissance du portefeuille de garanties a permis d'atténuer la diminution du taux moyen effectif des honoraires de garantie.

Au 31 mars 2021, la Société a enregistré 30 millions de dollars dans les autres revenus. Ce résultat s'explique principalement par la réévaluation des prêts à la juste valeur d'un montant de 20 millions. Ces réévaluations font suite à la diminution des taux de marché et à l'amélioration des notations de crédit. Les autres revenus sont aussi constitués de revenus de frais d'étude et de frais divers.

La hausse des revenus a provoqué une amélioration du ratio d'efficacité⁴², mesure d'efficacité opérationnelle du secteur Financement.

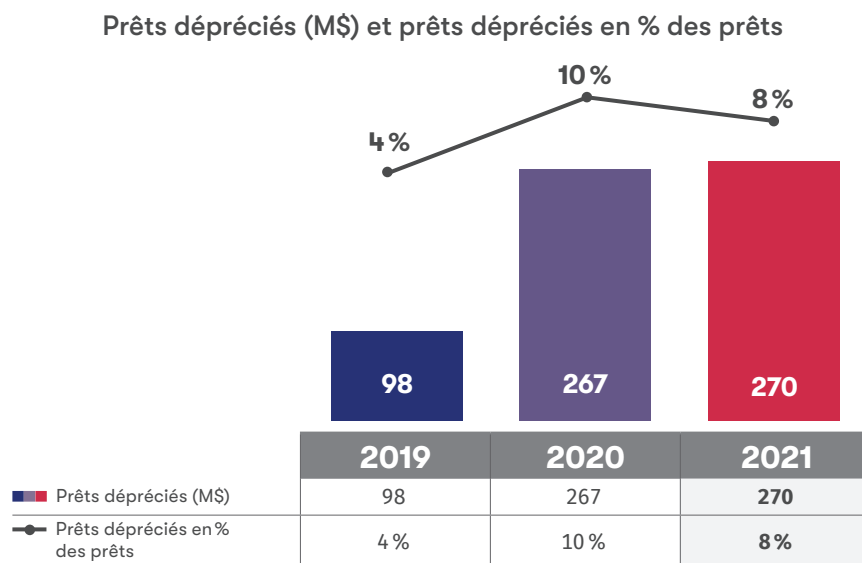
⁴² Frais d'administration exprimés en pourcentage des revenus. Une diminution du ratio représente une augmentation de l'efficacité.

Revenus d'intérêts

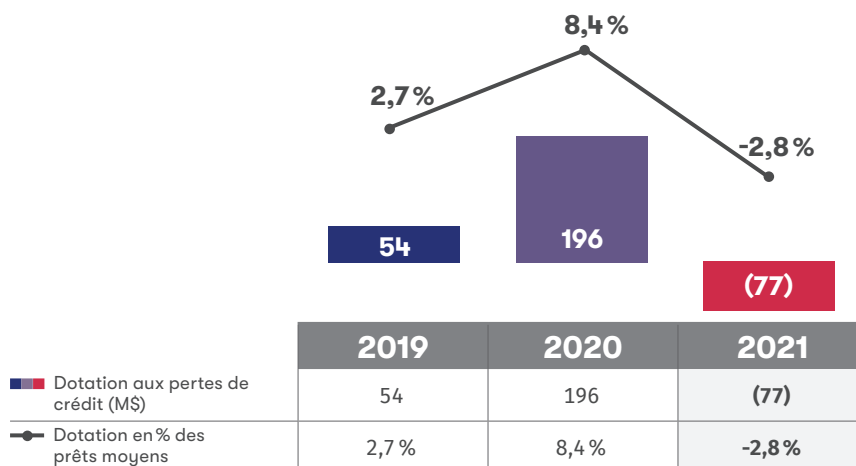


Le portefeuille de prêts nets moyens a augmenté de 17% au cours de l'exercice 2020-2021. Le taux moyen sur les prêts nets moyens est passé de 6,6% au 31 mars 2020 à 5,5% au 31 mars 2021.

Provision pour pertes de crédit sur prêts



Dotation aux pertes de crédit sur prêts (M\$) et dotation en % des prêts moyens



	2021	2020	2019
Provision (en millions de dollars)			
Prêts dépréciés	270	267	98
Dotation (reprise) aux pertes de crédit	(77)	196	54
Provision pour pertes de crédit	164	238	92
Prêts moyens	2 734	2 340	2 016
Dotation en % des prêts moyens	-2,8 %	8,4 %	2,7 %
Prêts dépréciés en % des prêts bruts	8 %	10 %	4 %
Provision pour pertes de crédit en % des prêts bruts	5 %	9 %	4 %

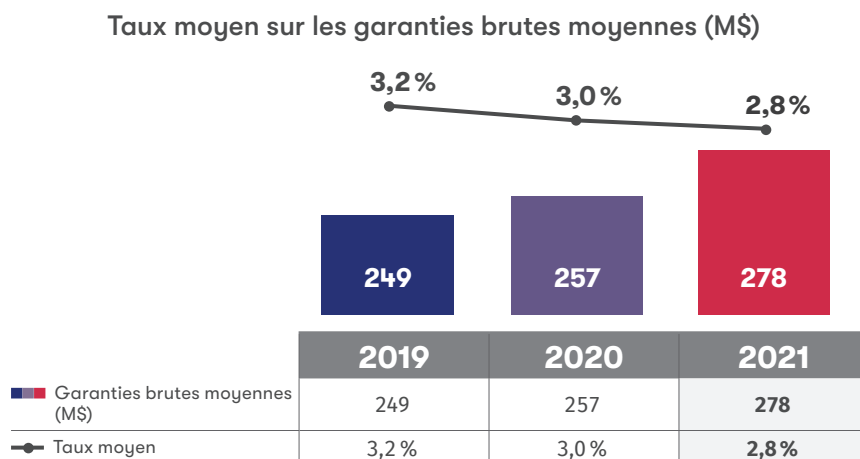
La dotation aux pertes de crédit sur prêts correspond au montant imputé aux résultats pour amener le total de la provision pour pertes de crédit sur prêts et sur les engagements de prêts à un niveau qui représente la meilleure estimation de la direction des pertes attendues du portefeuille de prêts.

Ces provisions sont essentiellement tributaires de l'évolution de la situation financière des sociétés, des perspectives économiques et de la mise à jour de la notation de crédit (se référer aux notes 17 et 38 des notes afférentes aux états financiers consolidés). La diminution de la dotation pour pertes de crédit sur prêts affecte l'ensemble des secteurs d'activité, mais plus spécifiquement les secteurs Manufacturier et Ressources naturelles. Par conséquent, la Société a bénéficié d'une reprise aux pertes de crédit de 77 millions de dollars en 2020-2021.

Au 31 mars 2021, la provision pour pertes de crédit sur prêts représente 5 % de la valeur totale des prêts bruts alors qu'elle en représentait 9 % au 31 mars 2020. De plus, le pourcentage de prêts dépréciés est de 8 % du portefeuille brut au 31 mars 2021.

La provision pour pertes de crédit sur les engagements de prêts est de 8 millions de dollars sur un total de 896 millions d'engagements au 31 mars 2021. Les engagements comprennent les ententes de prêts autorisées par la Société qui ne sont pas encore acceptées par les clients ainsi que la portion des ententes de prêts acceptées par les clients qui n'a pas encore été déboursée.

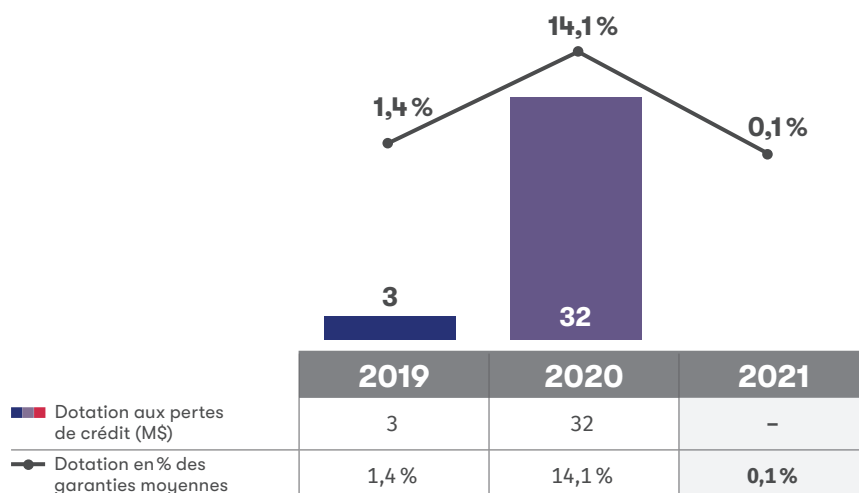
Honoraires de garantie



Le portefeuille de garanties brutes moyennes a augmenté de 8 % en 2020-2021 et le taux des honoraires de garantie sur le portefeuille moyen a diminué à 2,8 %.

Provision pour pertes de crédit sur garanties

Dotation aux pertes de crédit sur garanties (M\$) et dotation en % des garanties moyennes



	2021	2020	2019
Provision (en millions de dollars)			
Dotation aux pertes de crédit	-	32	3
Passif au titre de la garantie	32	36	26
Garanties nettes moyennes	245	226	219
Dotation en % des garanties moyennes	0,1 %	14,1 %	1,4 %
Passif au titre de la garantie en % des garanties nettes	12 %	15 %	12 %

La dotation aux pertes de crédit sur garanties correspond au montant imputé aux résultats pour amener le total de la provision pour pertes de crédit sur garanties d'emprunt et garanties d'engagement financier à un niveau qui représente la meilleure estimation de la direction des pertes attendues dans le portefeuille de garanties. Ces provisions sont essentiellement tributaires de l'évolution de la situation financière des sociétés, des perspectives économiques et de la mise à jour de la notation de crédit (se référer aux notes 29 et 38 des notes afférentes aux états financiers consolidés).

Puisque les garanties sont des éléments hors bilan par leur nature, la provision pour pertes de crédit sur garanties est présentée au passif, contrairement à la provision pour pertes de crédit sur prêts qui est présentée en déduction des prêts bruts à l'actif.

Globalement, les renversements de provision ont été égaux à la dotation aux pertes de crédit sur les nouvelles garanties, ce qui donne lieu à une dotation nulle comparativement à une charge de 32 millions de dollars en 2019-2020.

La provision pour pertes de crédit sur les engagements de garantie est de 5 millions de dollars sur un total de 218 millions d'engagements au 31 mars 2021. Les engagements comprennent les ententes de garanties autorisées par la Société qui ne sont pas encore acceptées par les clients ainsi que la portion des ententes de garanties acceptées par les clients qui n'a pas encore été utilisée.

6.2 Participations

Portefeuille (en millions de dollars)	2021		2020	
	\$	%	\$	%
Filiales exploitantes	443	32	451	43
Participations dans des entreprises mises en équivalence	287	20	212	20
Autres placements	669	48	387	37
Total	1 399	100	1 050	100

Globalement, le portefeuille Participations a augmenté de 33% par rapport à l'exercice précédent.

Au 31 mars 2021, l'actif net des filiales exploitantes a diminué de 2% pour s'établir à 443 millions de dollars. Le portefeuille des filiales exploitantes a diminué de 8 millions, diminution principalement causée par des variations de flux de trésorerie comptabilisées contre la valeur des actifs et des dépenses liées à des éléments de couverture. Il est à noter que la filiale Produits forestiers Temrex, s.e.c. est présentée comme actif en vue de la vente à l'état consolidé de la situation financière.

Les participations dans des entreprises mises en équivalence ont augmenté de 75 millions de dollars au 31 mars 2021 pour s'établir à 287 millions. Ce portefeuille a augmenté grâce à des mises de fonds additionnelles nettes de 69 millions et à des réévaluations de placements dues à l'amélioration de la situation économique à la hauteur de 19 millions mais atténuée par un résultat négatif de 13 millions.

Les autres placements incluent des placements en actions cotées et des placements dans des sociétés privées. La croissance du portefeuille des autres placements s'élève à 282 millions incluant la disposition nette de plus de 65 millions de dollars d'actifs en portefeuille ainsi que l'appréciation de juste valeur et autres de 347 millions. Cette croissance est principalement attribuable aux investissements dans les secteurs technologiques et miniers, deux secteurs s'étant particulièrement appréciés dans le contexte de la crise.

	2021	2020	2019
Résultat (en millions de dollars)			
Filiales exploitantes	65	12	4
Entreprises mises en équivalence	(13)	(45)	6
Dividendes, gains (pertes) sur les placements, variations de juste valeur et autres	400	(124)	74
Revenus	452	(157)	84
Frais d'administration	(11)	(7)	(7)
Résultat net	441	(164)	77
Résultat net ajusté	441	(164)	77
Rendement ajusté avant frais d'administration ⁽¹⁾	36,9%	-15,7%	8,9%
Rendement ajusté – moyenne mobile 3 ans	10,0%	-0,3%	6,2%

(1) Résultat net ajusté avant les frais d'administration exprimé en % du portefeuille moyen.

Filiales exploitantes

Les filiales exploitantes œuvrent principalement dans les secteurs des mines, de l'aluminium, de la foresterie et de la santé animale.

La marge nette globale des filiales exploitantes affiche un résultat supérieur de 53 millions de dollars comparativement à 2019-2020. Ce résultat favorable est explicable par une performance marquée de l'industrie forestière et de la transformation de produits forestiers. Les radiations sur les propriétés minières sont inférieures à l'exercice précédent et ont également contribué au résultat net favorable. Le cours des matières premières a cru de façon marquée grâce à une appréciation de la demande et des enjeux de logistique et d'approvisionnement mondiaux. Ces appréciations ont eu une incidence directe sur les marges brutes des filiales exploitantes de la Société.

	2021	2020	2019
Revenus (en millions de dollars)			
Chiffre d'affaires	770	748	748
Coût des ventes	633	681	661
Marge brute	137	67	87
Frais généraux	59	62	60
Dépréciations ou reprises de valeur	3	3	22
Marge d'exploitation	75	2	5
Autres revenus nets	(10)	10	(1)
Marge nette	65	12	4
Marge brute en %	18 %	9 %	12 %
Ratio des frais généraux en % du chiffre d'affaires	8 %	8 %	8 %
Marge nette en %	8 %	1 %	1 %

Les frais généraux des filiales exploitantes représentent les charges d'exploitation liées aux activités commerciales. Les frais généraux aux états financiers consolidés incluent aussi les dépréciations ou reprises de valeur sur les actifs, prises lorsque les critères de dépréciation ou de reprise sont satisfaits (se référer à la note 3 M) des notes afférentes aux états financiers consolidés). En excluant les dépréciations, les frais généraux sont passés de 62 millions de dollars en 2019-2020 à 59 millions en 2020-2021. Lors des trois derniers exercices, le ratio des frais généraux est demeuré stable à 8%.

Entreprises mises en équivalence

La perte relative aux entreprises mises en équivalence s'établit à 13 millions de dollars. Cette perte inclut la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence ainsi que la variation des éléments de couverture. La perte nette s'explique principalement par un contexte difficile dans les secteurs du divertissement et de l'hôtellerie qui demeurent grandement affectés par les impacts de la COVID-19. Il est également à noter que des défis logistiques et d'approvisionnement ont eu une incidence matérielle sur la performance financière de certaines entreprises mises en équivalence lors des premiers trimestres de l'exercice 2020-2021.

Dividendes, gains (pertes) sur les placements, variations de juste valeur et autres

Les résultats de l'exercice 2020-2021 ont grimpé à 400 millions de dollars, une augmentation considérable de 524 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette rubrique se compose des trois éléments suivants :

1. Dividendes

La Société a reçu 11 millions de dollars en dividendes en 2020-2021, comparativement à 9 millions en 2019-2020, sur son portefeuille des autres placements.

2. Gains (pertes) sur les placements, variations de juste valeur et autres

Entreprises mises en équivalence

La Société reconnaît les gains à la disposition de placements dans des entreprises mises en équivalence. Elle reconnaît aussi les pertes de valeur et les reprises lorsque les critères de dépréciation ou de reprise sont satisfaits. Les principaux facteurs observés ayant donné lieu à des provisions pour pertes sur ces instruments de capitaux propres au fil des ans sont les difficultés financières importantes de l'émetteur ou une situation économique dans le marché dans lequel la coentreprise ou l'entreprise associée évolue.

Autres placements

La Société reconnaît les variations de juste valeur du portefeuille des autres placements à l'état consolidé des résultats de la Société.

Les gains à la disposition, variations de juste valeur et autres ont totalisé 390 millions de dollars au cours de l'exercice 2020-2021. Cette somme correspond aux reprises de valeur de placements dans les entreprises mises en équivalence, ainsi qu'à l'appréciation des valeurs en portefeuille d'actions cotées et privées. La croissance des investissements cotés en bourse lors de l'exercice financier 2020-2021 a été supérieure à l'appréciation des marchés financiers, démontrant la qualité des investissements du portefeuille Participations.

3. Frais de fermeture

Ces frais incluent les frais de fermeture et de remise en état des sites des activités abandonnées, ainsi que les frais d'entretien des actifs détenus en vue de la vente. Les frais de fermeture, déduction faite des renversements de provision, s'élèvent à 1 million de dollars pour l'exercice 2020-2021, considérablement inférieurs aux dépenses de 12 millions lors de l'exercice précédent.

6.3 Capital de risque et fonds d'investissement

	2021		2020	
Portfeuille (en millions de dollars)	\$	%	\$	%
Investissements directs	473	41	240	34
Fonds d'investissement	587	51	380	53
IQ FIER inc.	91	8	92	13
Total	1 151	100	712	100

Le portefeuille Capital de risque et fonds d'investissement est composé des activités d'investissements directs, des fonds d'investissement et d'IQ FIER inc. Le portefeuille a augmenté de 439 millions de dollars pour atteindre 1 151 millions au 31 mars 2021.

Les investissements directs totalisent 473 millions de dollars, en hausse de 233 millions de dollars comparativement à l'exercice 2019-2020. Les mises de fonds nettes ont contribué à plus de 130 millions de dollars alors que le résultat des investissements en portefeuille a grimpé de 103 millions de dollars.

Les valeurs en portefeuille des fonds d'investissement ont clôturé à 587 millions de dollars, 207 millions de plus qu'à l'exercice précédent. Bien que les distributions des fonds aient été supérieures de 10 millions aux nouvelles mises de fonds, la croissance s'explique par la forte appréciation des fonds d'investissement en portefeuille, entraînant une prise de valeur de 217 millions de dollars.

	2021	2020	2019
Résultat (en millions de dollars)			
Variation de la juste valeur des placements – Investissements directs	103	104	79
Variation de la juste valeur des placements – Fonds d'investissement	217	23	80
IQ FIER inc.	21	11	12
Autres revenus	11	(4)	(2)
Revenus	352	134	169
Frais d'administration	(6)	(4)	(5)
Résultat net	346	130	164
Rendement avant frais d'administration	37,8%	18,6%	25,1%
Rendement – moyenne mobile 3 ans	27,2%	17,7%	13,7%

Le rendement avant frais d'administration du secteur Capital de risque et fonds d'investissement s'établit à 37,8%, comparativement à 18,6% lors de l'exercice précédent. Ce rendement annuel permet d'atteindre un rendement moyen pour les trois dernières années de 27,2%. Il est à noter qu'aucune disposition de placements n'a été enregistrée lors de l'exercice 2020-2021.

Le résultat net des investissements directs a été principalement atteint par les réévaluations de quatre investissements en portefeuille qui ont contribué à une croissance de plus de 103 millions de dollars du portefeuille. Cette hausse de valeur s'explique par le fort potentiel de ces investissements du secteur des technologies.

Les fonds d'investissement ont comptabilisé un résultat net de 217 millions lors de l'exercice financier 2020-2021. Ce résultat favorable est principalement expliqué par la performance boursière de certains investissements à la suite de leurs entrées en bourse ainsi que des renversements de dévaluation suite à la COVID-19. Un phénomène similaire explique le résultat net d'IQ FIER inc.

Les autres revenus incluent la variation des couvertures sur les investissements du secteur Capital de risque et fonds d'investissement. Le résultat de 11 millions pour l'exercice 2020-2021 est attribuable à l'appréciation du dollar canadien.

6.4 Investissement Québec – CRIQ

	2021	2020	2019
Résultat (en millions de dollars)			
Revenus	7	S. O.	S. O.
Coûts directs	3	S. O.	S. O.
Marge brute	4	S. O.	S. O.
Contribution gouvernementale	9	S. O.	S. O.
Frais d'administration ⁽¹⁾	17	S. O.	S. O.
Résultat net	(4)	S. O.	S. O.
Marge brute en %	54,6 %	S. O.	S. O.

(1) Certains frais d'administration sont présentés dans les coûts directs pour mieux refléter la nature des activités.

Les revenus de 7 millions de dollars sont issus principalement des services d'accompagnement des entreprises du Québec dans leur transition technologique. Ces services couvrent les domaines de l'innovation technologique, numérique, de performance environnementale, ainsi que la conformité des produits à l'exportation. Par ailleurs, la contribution du gouvernement de 9 millions de dollars sert principalement à assumer les coûts des activités de recherche en innovation industrielle destinées à augmenter la productivité des entreprises du Québec.

6.5 Activités mandataires et IQII

	2021	2020	2019
Résultat (en millions de dollars)			
IQ Immigrants Investisseurs inc.	16	14	18
Honoraires de gestion	79	32	36
Revenus	95	46	54
Gestion FDE, FCEQ et fonds CRNE	(31)	(27)	(24)
Accompagnement et conseils stratégiques	(19)	S. O.	S. O.
Investissement Québec International	(24)	(13)	(13)
Mesures fiscales	(6)	(7)	(6)
BNQ	(9)	S. O.	S. O.
IQ Immigrants Investisseurs inc.	(6)	(6)	(6)
Frais d'administration	(95)	(53)	(49)
Résultat net	-	(7)	5

IQ Immigrants Investisseurs inc.

Au 31 mars 2021, le résultat de la filiale IQII est supérieur de 2 millions de dollars à celui de 2019-2020 et s'établit à 16 millions de dollars. La variation du résultat est tributaire d'un renversement de dévaluation relatif à la pandémie.

La méthode de comptabilisation des revenus d'IQII a été modifiée durant l'exercice : les revenus sont à présent comptabilisés selon la méthode du coût amorti et non plus selon la méthode de la juste valeur. Ces changements n'ont toutefois pas d'incidence matérielle sur les indicateurs et leurs comparatifs des exercices précédents. Pour cette raison, les résultats des années antérieures n'ont pas été redressés.

Honoraires de gestion

L'administration du FDE, du FCEQ et du fonds CRNE, la prospection d'investissements étrangers et l'accompagnement spécialisé en exportations offerts par Investissement Québec International, l'administration de mesures fiscales, l'accompagnement et les conseils stratégiques, le développement de normes et de programmes de certification par le biais du BNQ et la gestion du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises constituent les activités mandataires de la Société.

La dépense attribuable aux activités mandataires qui sont confiées par le gouvernement à la Société est basée sur une répartition des coûts engagés pour remplir son mandat. Ces frais comprennent des frais directement attribuables et des frais généraux dont un pourcentage est alloué à ces activités, auquel cas des hypothèses, tels le nombre d'interventions sous gestion et le pourcentage de temps alloué, sont utilisées. Les règles et les hypothèses d'allocation sont mises à jour annuellement.

En vertu de la *Loi sur Investissement Québec*, le gouvernement fixe la rémunération de la Société pour l'administration des programmes d'aide financière et les mandats qu'il lui confie. Ces honoraires sont déterminés par décret gouvernemental, s'il y a lieu, et tiennent compte des résultats de la filiale IQII. Selon l'entente avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation, il a été établi que, pour l'exercice financier 2020-2021, les honoraires de gestions sont de 79 millions de dollars.

6.6 Trésorerie et autres

	2021	2020
Portefeuille (en millions de dollars)		
Trésorerie et autres	270	145
Total	270	145

Conformément à la politique de gestion des risques en vigueur, la trésorerie gère les liquidités de la Société, le risque de taux d'intérêt ainsi que le risque de change. Le portefeuille Trésorerie et autres est principalement constitué d'encaisse et d'actifs à court terme.

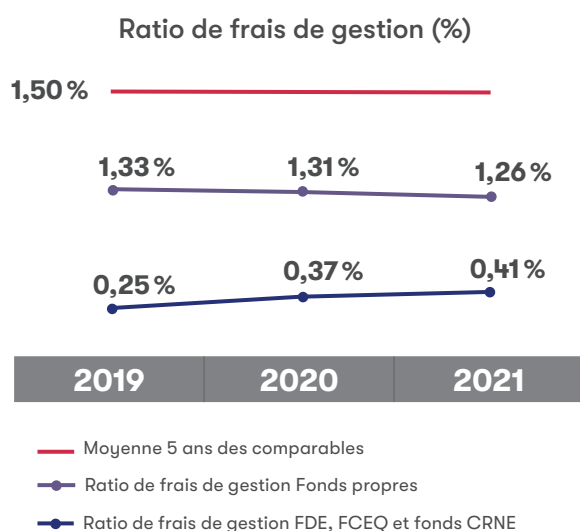
À la suite de la révision de la politique interne de gestion des risques de liquidité, la Société a rehaussé le niveau minimal d'encaisse pour soutenir la croissance et le besoin à court terme de liquidités. Cela explique l'augmentation de 125 millions de dollars du portefeuille Trésorerie et autres. Au 31 mars 2021, le solde du portefeuille s'élève à 270 millions de dollars.

	2021	2020	2019
Résultat (en millions de dollars)			
Revenus	1	2	2
Résultat net	1	2	2

Les revenus du secteur proviennent principalement d'intérêts sur les liquidités. La Société a rapporté 1 million de dollars lors de l'exercice 2020-2021.

La Société a eu recours à des emprunts pour financer la croissance de ses activités lors de l'exercice 2020-2021. La charge d'intérêts est toutefois présentée dans le secteur Financement depuis l'exercice financier 2019-2020. Une reclassification de l'intérêt sur emprunt de l'exercice 2018-2019 a aussi été effectuée afin de comparer les résultats sur une base similaire.

6.7 Frais d'administration



	2021	2020	2019
Frais d'administration (en millions de dollars)			
Salaires et avantages sociaux	128	78	73
Frais de locaux et bureaux à l'étranger	18	10	11
Frais informatiques et logiciels	10	6	4
Frais d'honoraires et autres	26	17	15
Frais d'administration	182	111	103
Nombre d'employés	1 022	580	534
Répartition par secteur			
Activités mandataires et IQII	95	53	49
Fonds propres	87	58	54
Frais d'administration	182	111	103

La Société utilise le ratio de frais de gestion comme mesure de productivité globale relativement à la gestion de son portefeuille Fonds propres et du portefeuille du FDE, du FCEQ et du fonds CRNE. Il est à noter que la Société se retrouve significativement sous la moyenne des comparables établie dans le rapport d'étalonnage de la firme KPMG réalisé en 2021.

Les frais d'administration de la Société se chiffrent à 182 millions de dollars, représentant une hausse de 64 % par rapport aux 111 millions de l'exercice précédent. Celle-ci s'explique principalement par l'augmentation des salaires et avantages sociaux à la suite du recrutement de nouveaux talents et de l'intégration des équipes du CRIQ, d'Export Québec et des bureaux régionaux du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Le mandat élargi de la Société a également eu une incidence sur les frais de locaux et des bureaux à l'étranger, principalement en raison de la fusion avec le CRIQ, de l'ajout de bureaux régionaux et de la hausse des activités à l'étranger à la suite de l'accueil des employés d'Export Québec.

La Société poursuit sa transformation numérique misant sur le rehaussement des solutions et de l'infrastructure technologique. Ces investissements permettent d'assurer la pérennité de ses opérations et de gagner en efficacité. Comme anticipé, cette transformation a entraîné une hausse des frais d'honoraires et des frais informatiques et de logiciels comparativement à l'exercice précédent. Cette hausse a été en partie compensée par une baisse des frais de déplacement résultant des consignes sanitaires.

Il est à noter que les frais d'administration sont alloués aux secteurs respectifs présentés précédemment.

7. Passif et capitaux propres

	2021	2020
Situation financière (en millions de dollars)		
Total de l'actif	11 072	9 783
Passif		
Avances du gouvernement du Québec	329	349
Emprunts	1 127	524
Passif au titre de la garantie	32	35
Autres éléments du passif	140	112
Passif des filiales exploitantes	176	173
Passif d'IQ Immigrants Investisseurs inc.	4 837	5 117
	6 641	6 310
Capitaux propres		
Capital social	3 206	3 173
Résultats non distribués	1 197	214
Cumul des autres éléments du résultat global	28	86
	4 431	3 473
Total du passif et des capitaux propres	11 072	9 783

Emprunts et source de fonds

Conformément à l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* et au décret 610-2020, la Société peut emprunter jusqu'à 1,562 milliard de dollars entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 mars 2023. Au 31 mars 2021, 646 millions de dollars avaient été empruntés par la Société pour un montant restant non utilisé de 916 millions de dollars.

Le solde d'emprunts total de la Société s'élève à 1,1 milliard au 31 mars 2021, la dette totale ayant été contractée conformément au régime d'emprunt en vigueur et à ceux dont la Société bénéficiait par le passé.

Capitaux propres

Les capitaux propres de la Société ont augmenté de 958 millions de dollars pour se chiffrer à 4,4 milliards au 31 mars 2021. Cette hausse provient principalement du montant de 992 millions de dollars enregistré au résultat net de la Société durant l'exercice.

La variation du capital social fait suite à la fusion du CRIQ au sein de la Société. Il est à noter qu'aucune émission de capital social n'a été effectuée depuis l'exercice 2017-2018.

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	2021	2020
Cumul des autres éléments du résultat global (en millions de dollars)		
Couvertures de flux de trésorerie	(15)	16
Écart de conversion	43	70
Total	28	86

Les variations provenant des couvertures de flux de trésorerie sont issues de la couverture établie pour l'une des filiales exploitantes.

L'écart de conversion provient de la conversion des filiales, des coentreprises et des entreprises associées dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société.

8. Gestion du capital

Le détail de la politique de gestion du capital de la Société se trouve à la note 33 des notes afférentes aux états financiers consolidés.

9. Contrôles et procédures

La Société n'est pas une émettrice assujettie au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Toutefois, la Société reconnaît que ces règles constituent les meilleures pratiques du marché en matière de gouvernance financière et a la volonté de s'inspirer des dispositions de ce règlement pour encadrer ses activités de gouvernance financière. Dans ce cadre et conformément à ses politiques d'attestation financière et de divulgation financière, la direction est responsable de l'établissement et du maintien du système de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière ainsi que des contrôles et procédures appropriées en matière de communication de l'information financière.

La Société dispose d'un programme de gouvernance financière pour évaluer la conception et l'efficacité de son contrôle interne à l'égard de l'information financière et de ses contrôles et procédures de communication de l'information financière. Ce programme en évolution est fondé sur le cadre de contrôle (Internal Control – Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

Conclusions sur la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)

Le CIIF est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Les dirigeants qui souscrivent à une attestation ont évalué la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ils ont conclu qu'il a été conçu de façon adéquate pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS.

Conclusions sur la conception des contrôles et procédures de communication de l'information financière (CPCI)

Les CPCI sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée dans les documents annuels est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits, notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que cette information est rassemblée puis communiquée à la direction selon ce qui convient pour prendre des décisions en temps opportun.

Les dirigeants qui souscrivent à une attestation ont évalué la conception des contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ils ont conclu qu'ils ont été conçus de façon adéquate pour donner une assurance raisonnable que l'information financière pertinente a été recueillie et transmise à la direction en temps opportun aux fins de prise de décisions.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société n'a apporté aucune modification à ses politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne pouvant avoir une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur les CIIF et CPCI.

Toutefois, elle a commencé l'évolution de son programme de gouvernance financière afin d'en élargir la portée et de se rapprocher des meilleures pratiques. En ce sens, tous les gestionnaires de l'organisation attestent de la conception et de l'application des contrôles pour les processus sous leur responsabilité. De plus, des tests d'efficacité des contrôles sont réalisés en complément de ces attestations par la fonction de gouvernance financière.

10. Modifications comptables futures

Normes comptables publiées, mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, interprétations et modifications aux normes existantes publiées par l'IASB qui sont obligatoires, mais qui n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 mars 2021, n'ont pas été appliquées aux fins de la préparation de ces états financiers consolidés. Les normes qui s'appliquent à la Société sont les suivantes :

Normes et interprétations	Applicables aux exercices débutant le
Réforme des taux d'intérêt de référence	1 ^{er} avril 2021
IAS 16, <i>Immobilisations corporelles</i>	1 ^{er} avril 2022
IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	1 ^{er} avril 2022
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 ^{er} avril 2022
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	1 ^{er} avril 2023

i) Réforme des taux d'intérêt de référence

L'IASB a finalisé son projet de réforme des taux d'intérêt de référence offerts. En septembre 2019, il a publié le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1 (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7)*. L'adoption de la phase 1 du projet de normalisation à l'égard de la réforme des taux d'intérêt de référence n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

En août 2020, l'IASB a publié le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16)*. Ces modifications s'additionnent à celles publiées en septembre 2019 et portent sur les incidences sur les états financiers lorsque des changements sont apportés aux flux de trésorerie contractuels des instruments financiers ou aux relations de couverture découlant de la réforme des taux interbancaires offerts.

La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

ii) IAS 16, Immobilisations corporelles

En septembre 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, qui visent à interdire à une société de déduire du coût d'une immobilisation corporelle le produit de la vente d'éléments qui ont été produits avant que l'actif ne soit prêt à être utilisé. Le produit de la vente de ces éléments ainsi que les coûts connexes seront comptabilisés au résultat net.

La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

iii) IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, qui visent à préciser les coûts à inclure lorsque l'entité établit le coût d'exécution du contrat pour déterminer s'il s'agit d'un contrat déficitaire. Une application anticipée est permise.

La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

iv) IFRS 9, Instruments financiers

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui visent à clarifier les honoraires et les coûts qu'une société peut inclure dans le critère quantitatif des 10% lorsqu'il y a échange ou modification d'un passif financier. Ce critère permet de déterminer, lorsqu'on cherche à établir si le passif financier initial devrait être décomptabilisé ou non, si les nouvelles modalités contractuelles entre l'emprunteur et le prêteur diffèrent substantiellement de celles qui ont été conclues initialement.

La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

v) IAS 1, Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le critère de classement d'un passif en tant que passif non courant et qui porte sur le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture.

La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

11. Informations supplémentaires

Répartition du portefeuille de la Société par secteurs d'activité, au 31 mars 2021

(en millions de dollars)	\$	%
Manufacturier		
Fabrication de produits du bois et de papier	374	6
Fabrication de produits chimiques, plastiques et caoutchouc	337	6
Première transformation des métaux et fabrication de produits métalliques	428	7
Fabrication d'aliments et de boissons	330	5
Autres types de fabrication	743	12
	2 212	36
Ressources naturelles		
Foresterie et exploitation forestière	157	3
Extraction minière et exploitation en carrière	329	6
Activités de soutien à l'extraction minière	190	3
Production d'électricité	90	1
	766	13
Services		
Commerce, transport et entreposage	631	11
Télécommunications, médias et services professionnels	905	15
Tourisme et autres services	234	4
Construction, travaux de génie civil et entrepreneurs spécialisés	150	2
	1 920	32
Cultures agricoles et activités de soutien à l'agriculture	29	-
Autres		
Fonds de capital de risque et de développement	899	15
Trésorerie et autres	267	4
Portefeuille Fonds propres	6 093	100

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés d'Investissement Québec (la « Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

L'information qu'ils contiennent comprend des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information présentée dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôle interne appliqué à tous les niveaux de l'organisation, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. Ce système de contrôle est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Annuellement, nous attestons que la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information financière est adéquate. Nous rapportons toute situation irrégulière d'importance au Comité de vérification du conseil d'administration, le cas échéant.

Le système de contrôle interne est appuyé par une revue périodique des différents aspects des opérations de la Société, effectuée par le personnel de l'audit interne. De plus, le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers consolidés. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et les auditeurs indépendants de la Société, examine les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et le Vérificateur général du Québec ont procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport des auditeurs expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de leur opinion. Les auditeurs peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le Comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général,

Le premier vice-président, Finances,
gestion des risques et technologies d'affaires,

Original signé

Guy LeBlanc, FCPA, FCA

Original signé

Christian Settano, CPA, CA

Montréal, le 26 mai 2021

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au ministre des Finances

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Investissement Québec et de ses filiales (le «groupe»), qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, et les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés de la variation des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel d'activités et de développement durable, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel d'activités et de développement durable après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ce rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement de référentiel comptable à la suite de la fusion du Centre de recherche industrielle du Québec à Investissement Québec décrit à la note 4 des états financiers consolidés, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Original signé

Marc-Antoine Daoust, CPA auditeur, CA
Vérificateur général adjoint

Original signé

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112991

Québec, le 26 mai 2021

État consolidé des résultats

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020
(les chiffres sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	2021	2020
			(retraité) (note 4)
Chiffre d'affaires		770 158	748 473
Charges d'exploitation			
Coût des ventes		633 222	680 849
Frais généraux		68 139	67 566
		701 361	748 415
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	20	(12 874)	(42 460)
Résultat des activités opérationnelles		55 923	(42 402)
Revenus financiers			
Revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti	6	240 644	249 231
Revenus provenant des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	6	22 068	17 392
Avantages conférés par les immigrants investisseurs		71 846	81 153
Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	6	760 228	34 976
Gain net (perte nette) sur les placements et autres		3 431	3 374
Autres revenus attribuables aux instruments financiers	6	16 957	40 648
		1 115 174	426 774
Charges financières			
Charges liées aux activités Immigrants Investisseurs	7	155 565	170 801
Dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit	7	(80 004)	228 825
Perte nette (gain net) des entreprises mises en équivalence	7	(27 387)	61 839
Autres charges financières	7	39 354	12 652
		87 528	474 117
Résultat du portefeuille		1 027 646	(47 343)
Honoraires de gestion	8	78 995	32 413
Contribution du gouvernement du Québec	8	9 370	17 714
Revenu net provenant des activités connexes	5	6 631	12 265
Frais d'administration	5	(182 264)	(138 415)
Résultat des activités poursuivies		996 301	(165 768)
Résultat des activités abandonnées	9	(4 375)	(10 967)
Résultat net		991 926	(176 735)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020
(les chiffres sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	2021	2020
Résultat net		991 926	(retraité) (note 4) (176 735)
Autres éléments du résultat global			
Élément qui ne sera pas reclassé au résultat net			
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	30	(3 136)	4 837
Éléments qui seront reclassés ultérieurement au résultat net			
Couvertures de flux de trésorerie			
Gain net (perte nette) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	38	(30 405)	37 736
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie de coentreprises et d'entreprises associées	20	20	107
		(30 385)	37 843
Écarts de conversion			
Écart de conversion d'une filiale		(16 844)	9 438
Quote-part de l'écart de conversion de coentreprises et d'entreprises associées	20	(10 189)	6 663
		(27 033)	16 101
Total des autres éléments du résultat global		(60 554)	58 781
Résultat global		931 372	(117 954)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la situation financière

Aux 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	2021	2020
			(retraité) (note 4)
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	432 742	331 533
Placements temporaires	11	8 500	2 994
Débiteurs	12	109 570	111 082
Honoraires de garantie à recevoir	13	5 170	4 518
Stocks	14	69 547	86 469
Frais payés d'avance		5 729	6 665
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	15	1 477 492	888 640
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	16	10 969	1 599
Prêts	17	1 233 276	963 868
Placements	18	233 217	105 722
Actifs détenus en vue de la vente	19	59 663	2 170
		3 645 875	2 505 260
Actif non courant			
Honoraires de garantie à recevoir	13	1 428	839
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	15	3 181 789	3 999 619
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	16	6 396	7 995
Prêts	17	1 785 895	1 501 938
Placements	18	1 848 135	1 271 363
Participations dans des entreprises mises en équivalence	20	281 528	209 885
Immobilisations corporelles	21	173 588	220 879
Actifs biologiques	22	93 704	88 118
Immobilisations incorporelles	23	48 187	47 546
Autres actifs		5 753	3 348
		7 426 403	7 351 530
		11 072 278	9 856 790
Passif et capitaux propres			
Passif courant			
Emprunts à court terme	24	197 812	307 242
Créditeurs et charges à payer	25	150 576	137 976
Passif au titre des avantages du personnel		9 170	6 721
Dette à long terme	26	1 727 167	947 726
Avances du gouvernement du Québec, sans intérêt		309 634	329 701
Provisions	28	3 541	2 751
Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente	19	13 111	-
		2 411 011	1 732 117
Passif non courant			
Dette à long terme	26	3 896 746	4 212 920
Subventions différées	27	27 388	30 723
Provisions	28	8 619	8 253
Passif au titre de la garantie	29	31 752	35 634
Passif au titre des engagements	17 et 29	12 406	36 007
Passif au titre des régimes à prestations définies	30	55 215	49 515
Avantages perçus d'avance conférés par les immigrants investisseurs		173 768	221 099
Instruments financiers dérivés		17 193	20 087
Autres passifs	31	6 823	10 450
		6 640 921	6 356 805
Capitaux propres			
Capital social	32	3 205 868	3 205 868
Résultats non distribués		1 196 871	208 081
Cumul des autres éléments du résultat global		28 618	86 036
		4 431 357	3 499 985
		11 072 278	9 856 790

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration,

Original signé

Louise Sanscartier, M. Sc., ASC
Présidente du conseil d'administration par intérim

Original signé

Marie-Soleil Tremblay, FCPA, FCA
Présidente du Comité de vérification

État consolidé de la variation des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020
(les chiffres sont en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global		Total des capitaux propres
			Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion	
Solde au 1 ^{er} avril 2019	3 205 868	379 979	(22 302)	54 394	3 617 939 (retraité) (note 4)
Résultat net de l'exercice	-	(176 735)	-	-	(176 735)
Autres éléments du résultat global	-	4 837	37 843	16 101	58 781
Solde au 31 mars 2020	3 205 868	208 081	15 541	70 495	3 499 985
Résultat net de l'exercice	-	991 926	-	-	991 926
Autres éléments du résultat global	-	(3 136)	(30 385)	(27 033)	(60 554)
Solde au 31 mars 2021	3 205 868	1 196 871	(14 844)	43 462	4 431 357

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020
(les chiffres sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	2021	2020
			(retraité) (note 4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat des activités poursuivies		996 301	(165 768)
Ajustements pour :			
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	20	12 874	42 460
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	21, 23 et 27	31 439	26 738
Perte nette de valeur et radiation sur les immobilisations corporelles et incorporelles	21, 23 et 27	6 514	11 866
Revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti	6	(240 644)	(249 231)
Revenus provenant des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	6	(22 068)	(17 392)
Autres revenus attribuables aux instruments financiers		(7 395)	(23 287)
Charges financières		38 532	9 199
Avantages conférés par les immigrants investisseurs		(71 846)	(81 153)
Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	6	(760 228)	(34 976)
Perte nette (gain net) sur les placements et autres		(3 431)	(3 374)
Intérêts liés aux billets des immigrants investisseurs	7	87 864	94 183
Dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit	7	(80 004)	228 825
Perte nette (gain net) des entreprises mises en équivalence	7	(27 387)	61 839
Avantages du personnel		5 013	2 560
Variation de la juste valeur diminuée des coûts de vente des actifs biologiques	22	(5 556)	(762)
Règlement d'instruments financiers dérivés		922	15
Autres éléments, montant net		(2 504)	223
		(41 604)	(98 035)
Dividendes encaissés		68 561	124 508
Intérêts encaissés		194 776	224 103
Règlement de garanties		(6 724)	(17 114)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités d'exploitation	34	24 314	39 922
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies		239 323	273 384
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées		(1)	(208)
		239 322	273 176
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Diminution (augmentation) nette des placements temporaires		(5 474)	1 493
Diminution des prêts et honoraires de garantie à recevoir		495 327	536 879
Augmentation des prêts		(982 373)	(903 998)
Diminution des billets à recevoir du gouvernement du Québec		832 640	751 454
Augmentation des billets à recevoir du gouvernement du Québec		(576 126)	(398 124)
Acquisitions de placements et de participations dans des entreprises mises en équivalence		(463 386)	(425 028)
Dispositions de placements et de participations dans des entreprises mises en équivalence		323 829	303 684
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(32 656)	(30 101)
Autres activités d'investissement		955	1 896
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies		(407 264)	(161 845)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées		(3 739)	(8 181)
		(411 003)	(170 026)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation (diminution) nette des emprunts à court terme		(90 779)	207 066
Augmentation de la dette à long terme	26	1 446 305	663 941
Remboursement de la dette à long terme	26	(1 049 547)	(844 186)
Variation des avances du gouvernement du Québec		(20 067)	(20 000)
Intérêts payés		(7 142)	(6 672)
Subvention reportée	27	798	1 466
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies		279 568	1 615
Effet des variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		(6 678)	3 774
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		101 209	108 539
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		331 533	222 994
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	10	432 742	331 533

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Notes des états financiers consolidés

1	Nature des activités.....	133
2	Modifications de méthodes comptables.....	135
3	Principales méthodes comptables.....	136
4	Informations financières sur la fusion.....	154
5	État consolidé des résultats par fonction.....	160
6	Revenus financiers.....	161
7	Charges financières.....	162
8	Honoraires de gestion.....	163
9	Activités abandonnées.....	163
10	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	163
11	Placements temporaires.....	163
12	Débiteurs et provision pour pertes de crédit.....	164
13	Honoraires de garantie à recevoir.....	165
14	Stocks.....	165
15	Billets à recevoir du gouvernement du Québec et provision pour pertes de crédit.....	166
16	Subventions à recevoir du gouvernement du Québec.....	167
17	Prêts, engagements de prêts et provision pour pertes de crédit.....	167
18	Placements et engagements d'investissement.....	175
19	Actifs détenus en vue de la vente.....	176
20	Participations dans des entreprises mises en équivalence.....	177
21	Immobilisations corporelles.....	179
22	Actifs biologiques.....	181
23	Immobilisations incorporelles.....	183
24	Emprunts à court terme.....	184
25	Créditeurs et charges à payer.....	185
26	Dette à long terme.....	185
27	Subventions différées.....	187
28	Provisions.....	187
29	Garanties, engagements de garantie, passif au titre de la garantie et provision pour pertes de crédit.....	188
30	Avantages du personnel.....	191
31	Autres passifs.....	196
32	Capital social.....	196
33	Gestion du capital.....	197
34	Informations additionnelles sur les flux de trésorerie.....	197
35	Éventualités.....	197
36	Autres engagements.....	197
37	Instruments financiers.....	198
38	Gestion des risques associés aux instruments financiers.....	204
39	Parties liées.....	213
40	Événements postérieurs à la date de clôture.....	214

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Nature des activités

A) Informations de la Société

Investissement Québec a été constituée en vertu de la *Loi sur Investissement Québec* (RLRQ, chapitre I-16.0.1) et est une compagnie à fonds social qui a pour mission de contribuer au développement économique du Québec conformément à la politique économique du gouvernement du Québec (le «gouvernement»). Elle vise à stimuler la croissance de l'investissement et à soutenir l'emploi dans toutes les régions du Québec. En vertu de la *Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation*, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et Investissement Québec (IQ) ont été fusionnés en date du 1^{er} avril 2020 et continuent leurs activités sous la dénomination d'Investissement Québec (la «Société»). De plus, le 18 juin 2020, certaines activités du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) ont également été transférées au sein de la Société.

La fusion a été effectuée le 1^{er} avril 2020 dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sous contrôle commun dont les actifs nets transférés ont été enregistrés à leur valeur comptable nette à cette même date. À la suite de cette fusion, les revenus provenant des activités relatives au Bureau de normalisation du Québec ont été transférées au Fonds du développement économique (FDE). La Société administre ce mandat au même titre que ses autres activités mandataires.

Pour accomplir sa mission, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille par des services-conseils aux entrepreneurs et d'autres mesures d'accompagnement, notamment technologiques, ainsi que par des solutions financières adaptées et des investissements, et ce, en cherchant à présenter une offre complémentaire à celle de ses partenaires. Conformément au mandat que lui confie le gouvernement, elle assure la conduite de la prospection d'investissements étrangers et réalise des interventions stratégiques.

Dans le cadre de sa mission, la Société administre tout programme d'aide financière élaboré ou désigné par le gouvernement, de même que tout mandat qui lui est confié par ce dernier. Le gouvernement est responsable de ces programmes et mandats qui sont compris dans le FDE, le fonds Capital ressources naturelles et énergie (CRNE) et le Fonds pour la croissance des entreprises québécoises (FCEQ), ainsi que des revenus et des pertes de ces derniers. Les comptes du FDE, du fonds CRNE et du FCEQ sont distincts de tout autre compte, notamment de ceux de la Société. La Société est toutefois responsable envers le gouvernement de l'administration de ces programmes et mandats.

Le siège social de la Société est situé dans l'Édifice Iberville 1, au 1195, avenue Lavigerie, bureau 060, Québec (Québec), Canada.

Étant une société d'État, la Société de même que ses filiales en propriété exclusive ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu du Québec et du Canada.

B) Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les informations financières sont présentées en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Le traitement comptable spécifique des opérations est exprimé dans les principales méthodes comptables à la note 3.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des éléments suivants de l'état consolidé de la situation financière :

- Les instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur;
- Les instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur;
- Les actifs biologiques qui sont évalués à la juste valeur diminuée des coûts de vente;
- Le passif au titre des régimes à prestations définies qui correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes.

Dans le cadre de la fusion, les soldes des états de la situation financière du CRIQ et d'IQ ont été établis selon les IFRS afin de présenter des états financiers consolidés de la Société. Par ailleurs, le CRIQ préparait antérieurement ses états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). Étant donné que les soldes des états de la situation financière du CRIQ au 1^{er} avril 2019 et au 31 mars 2020 établis selon les IFRS n'ont jamais été publiés avant la fusion, les incidences de la transition aux IFRS du CRIQ sont présentées à la note 4.

La publication des états financiers consolidés de la Société a été approuvée par le conseil d'administration le 26 mai 2021.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

C) Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui peuvent avoir une incidence importante à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés, du résultat net et de certaines informations connexes. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et sur des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les estimations et hypothèses dont les incidences sont les plus significatives sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont : la dépréciation d'actifs financiers, la dépréciation d'actifs non financiers et la détermination de la juste valeur des instruments financiers. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sont revues de façon périodique et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés de façon prospective à compter de la période touchée (se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites à la note 3 pour plus de détails sur l'utilisation par la Société d'estimations et d'hypothèses).

Considérations liées à la pandémie de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVID-19. En raison de l'incertitude découlant de la nature de la pandémie, le degré de complexité lié à l'exercice du jugement a augmenté. Les principales incidences sur les résultats et sur la situation financière de la Société sont les suivantes :

Dépréciation des actifs financiers

La pandémie a causé beaucoup d'incertitudes nécessitant que la direction porte des jugements importants pour l'estimation de la provision pour pertes de crédit. Ainsi, les données et hypothèses clés d'ordre macroéconomique utilisées dans la modélisation des pertes de crédit attendues sont davantage complexifiées. La comptabilisation des pertes de crédit attendues est particulièrement difficile. Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective et repose sur une approche de pondération probabiliste. L'évaluation des pertes de crédit attendues reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique. En cette période de forte incertitude économique, il est très difficile de prévoir les événements et les données d'entrée d'ordre macroéconomique utilisées dans la modélisation des pertes de crédit attendues. Cependant, la Société a ajusté les données non observables utilisées aux 31 mars 2021 et 2020 pour refléter les répercussions potentielles de la pandémie de la COVID-19, en fonction des informations et des données disponibles à ces dates. En raison du ralentissement économique général causé par la pandémie, une grande incertitude de mesure entoure la détermination des pertes de crédit attendues, et l'évaluation est assujettie à des jugements importants. L'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit est décrite à la note 17C) afférente aux présents états financiers consolidés.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers ont fait l'objet d'un examen plus approfondi à la date de clôture visant à déterminer s'il existait une indication objective de dépréciation et d'évaluation de la valeur recouvrable pour prendre en considération la crise économique causée par la pandémie. Les techniques d'évaluation de la valeur recouvrable utilisées par la Société sont demeurées inchangées. Cependant, la Société a ajusté les données non observables utilisées aux 31 mars 2021 et 2020 pour refléter les répercussions potentielles de la pandémie de la COVID-19, en fonction des informations et des données disponibles à ces dates. Il existe un risque que les données et les hypothèses utilisées par la Société aux fins de la détermination de la valeur recouvrable de ces actifs non financiers donnent lieu à une volatilité sur le prochain exercice, étant donné l'incertitude liée à la durée et aux répercussions économiques de la pandémie.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur ont fait l'objet d'un examen à la date de clôture visant à prendre en considération la volatilité des marchés financiers ainsi que les écarts de crédit causés par la pandémie. Les techniques d'évaluation utilisées par la Société pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont demeurées inchangées. Cependant, la Société a ajusté les données non observables utilisées aux 31 mars 2021 et 2020 pour refléter les répercussions potentielles de la pandémie de la COVID-19, en fonction des informations et des données disponibles à ces dates. Il existe un risque que les données et les hypothèses utilisées par la Société aux fins de la détermination de la juste valeur de ces instruments financiers donnent lieu à une volatilité sur le prochain exercice, étant donné l'incertitude liée à la durée et aux répercussions économiques de la pandémie.

D) Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû porter des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants et la description de ceux-ci est fournie dans chacune des notes suivantes afférentes aux états financiers consolidés :

- | | |
|---|-------------------------------|
| • Participations dans des entreprises associées | Note 3 |
| • Classement des actifs financiers | Note 3 |
| • Dépréciation des actifs financiers | Notes 3, 12, 13, 15, 17 et 29 |
| • Dépréciation des actifs non financiers | Notes 3, 20, 21 et 23 |
| • Juste valeur des instruments financiers | Note 37 |

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2. Modifications de méthodes comptables

A) Adoption de nouvelles normes comptables

i) Cadre conceptuel de l'information financière

La Société a appliqué les modifications du *Cadre conceptuel de l'information financière* (le «Cadre conceptuel») à son exercice ouvert le 1^{er} avril 2020.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a décidé de réviser le Cadre conceptuel parce que des questions importantes n'y étaient pas traitées et que certaines indications étaient désuètes ou n'étaient pas claires. Le Cadre conceptuel révisé, publié par l'IASB le 29 mars 2018, inclut :

- un nouveau chapitre sur l'évaluation;
- des indications sur la présentation de la performance financière;
- des définitions améliorées d'un actif et d'un passif et des indications à l'appui de ces définitions;
- des clarifications d'aspects importants, comme le rôle de la gestion des ressources, de la prudence et de l'incertitude de mesure dans l'information financière.

L'application des modifications au Cadre conceptuel n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

ii) IFRS 3, Regroupements d'entreprises

La Société a appliqué les modifications à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, à son exercice ouvert le 1^{er} avril 2020.

L'IASB a publié des modifications à l'IFRS 3 qui visent à clarifier la question de savoir si une transaction donne lieu à l'acquisition d'un actif ou d'une entreprise. Les modifications apportées à l'IFRS 3, publiées par l'IASB en octobre 2018, comprennent un choix permettant d'utiliser un test de concentration. Il s'agit d'un test qui simplifie l'appréciation à porter et qui donne lieu à l'acquisition d'un actif si la quasi-totalité de la juste valeur des actifs bruts se concentre dans un actif identifiable unique ou dans un groupe unique d'actifs identifiables similaires.

L'application des modifications à l'IFRS 3 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

iii) IAS 1, Présentation des états financiers et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

La Société a appliqué les modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, à son exercice ouvert le 1^{er} avril 2020.

Le 31 octobre 2018, l'IASB a raffiné sa définition du terme «significatif» et a retiré de l'IAS 8 la définition des omissions et inexactitudes significatives. La définition du terme «significatif» a été alignée avec celle des normes IFRS et du Cadre conceptuel.

Selon les modifications, une information présente un caractère significatif s'il est raisonnable de s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers consolidés à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers consolidés, lesquels fournissent de l'information financière au sujet d'une entité comptable donnée.

L'application des modifications à l'IAS 1 et l'IAS 8 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

B) Normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, interprétations et modifications aux normes existantes publiées par l'IASB qui sont obligatoires, mais qui n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 mars 2021, n'ont pas été appliquées aux fins de la préparation de ces états financiers consolidés. Les normes qui s'appliquent à la Société sont les suivantes :

Normes et interprétations	Applicables aux exercices débutant le
Réforme des taux d'intérêt de référence	1 ^{er} avril 2021
IAS 16, Immobilisations corporelles	1 ^{er} avril 2022
IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels	1 ^{er} avril 2022
IFRS 9, Instruments financiers	1 ^{er} avril 2022
IAS 1, Présentation des états financiers	1 ^{er} avril 2023

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

i) Réforme des taux d'intérêt de référence

L'IASB a finalisé son projet de réforme des taux d'intérêt de référence offerts. En septembre 2019, il a publié le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1 (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7)*. L'adoption de la phase 1 du projet de normalisation à l'égard de la réforme des taux d'intérêt de référence n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

En août 2020, l'IASB a publié le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16)*. Ces modifications s'additionnent à celles publiées en septembre 2019 et portent sur les incidences sur les états financiers lorsque des changements sont apportés aux flux de trésorerie contractuels des instruments financiers ou aux relations de couverture découlant de la réforme des taux interbancaires offerts.

La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

ii) IAS 16, Immobilisations corporelles

En septembre 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, qui visent à interdire à une société de déduire du coût d'une immobilisation corporelle le produit de la vente d'éléments qui ont été produits avant que l'actif ne soit prêt à être utilisé. Le produit de la vente de ces éléments ainsi que les coûts connexes seront comptabilisés au résultat net.

La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

iii) IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, qui visent à préciser les coûts à inclure lorsque l'entité établit le coût d'exécution du contrat pour déterminer s'il s'agit d'un contrat déficitaire. Une application anticipée est permise.

La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

iv) IFRS 9, Instruments financiers

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui visent à clarifier les honoraires et les coûts qu'une société peut inclure dans le critère quantitatif des 10 % lorsqu'il y a échange ou modification d'un passif financier. Ce critère permet de déterminer, lorsqu'on cherche à établir si le passif financier initial devrait être décomptabilisé ou non, si les nouvelles modalités contractuelles entre l'emprunteur et le prêteur diffèrent substantiellement de celles qui ont été conclues initialement.

La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

v) IAS 1, Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le critère de classement d'un passif en tant que passif non courant et qui porte sur le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture.

La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière uniforme par toutes les entités consolidées dans les présents états financiers consolidés de la Société.

A) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société et ceux de ses filiales ainsi que ses participations dans des entreprises associées et partenariats.

i) Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. La Société détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés à partir de la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les soldes et les opérations intersociétés ont été éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 mars 2021, les filiales de la Société, lesquelles sont détenues en propriété exclusive, sont les suivantes :

• Albecour inc.	• Produits forestiers Temrex, société en commandite
• Gestion forestière du Saint-Maurice inc.	• Rexforêt inc.
• Gestion forestière Lacroix inc.	• C.D.M.V. inc.
• Gestion La Madeleine inc.	• Centre d'insémination porcine du Québec (C.I.P.Q.) inc.
• IQ FIER inc.	• IQ Immigrants Investisseurs inc.
• Mine Arnaud inc.	• SOQUEM inc.

En décembre 2020, la filiale Fonds conjoint pour la croissance des entreprises québécoises, s.e.c. («FCCEQ, s.e.c.») a été créée afin de soutenir les entreprises québécoises dont leurs principales activités sont exercées au Québec et qui présentent un fort potentiel de croissance. Le FCCEQ, s.e.c. est détenu à 51% par la Société.

ii) Participations dans des entreprises associées

Les entreprises associées sont des entreprises dans lesquelles la Société exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. La Société est présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote d'une entité.

Bien que la Société détienne moins de 20% des droits de vote de certaines de ses entreprises associées, elle a conclu qu'elle exerçait une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles de ces entreprises en raison des droits de veto qu'elle détient sur les décisions importantes à l'égard des activités pertinentes de celles-ci, de la représentation qu'elle a sur les conseils d'administration et autres comités ou du pouvoir légal accordé en vertu d'ententes contractuelles avec d'autres organisations.

Les participations dans des entreprises associées, à l'exception de celles désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. La participation de la Société comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, après déduction des pertes de valeur cumulées. Le goodwill identifié lors de l'acquisition est évalué de la même façon que dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part de la Société dans le montant total des revenus et des charges ainsi que des variations de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, étant donné les ajustements effectués pour harmoniser les méthodes comptables avec celles de la Société, depuis la date à laquelle cette dernière commence à exercer une influence notable et jusqu'à la date à laquelle elle cesse d'exercer cette influence notable. Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable de la participation est ramenée à zéro et la Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, sauf si la Société a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les profits et les pertes résultant de transactions conclues avec une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence sont comptabilisés à hauteur de la participation dans l'entreprise associée qui n'est pas liée à la Société.

iii) Partenariats

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint en étant liées par un accord contractuel. Il y a contrôle conjoint lorsque les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les partenariats sont classés et comptabilisés comme suit :

- **Entreprise commune** : lorsque la Société a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs au partenariat, la Société comptabilise ses actifs, passifs, revenus et charges, y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, revenus et charges, le cas échéant, relatifs à ses intérêts dans une entreprise commune.

La Société détient deux participations dans des entreprises communes significatives qui œuvrent dans le domaine de l'extraction et de la transformation de minerais et dont le principal établissement est au Québec, Canada. Aux 31 mars 2021 et 2020, la Société détient 6,67% et 62,74% des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à ces partenariats.

- **Coentreprise** : lorsque la Société a des droits sur l'actif net du partenariat, la Société comptabilise son intérêt dans la coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence, telle que décrite au point ii) ci-haut. Les entreprises dans lesquelles la Société détient une participation et qui sont structurées sous la forme d'un véhicule distinct sont toutes considérées comme des coentreprises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

iv) Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée par la Société pour obtenir le contrôle d'une filiale correspond à la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des parts de capitaux propres émis par la Société, lesquels comprennent la juste valeur de tous les actifs ou passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle.

La Société comptabilise une obligation de payer une contrepartie éventuelle en tant que passif et comptabilise en tant qu'actif le droit de se faire rendre une contrepartie préalablement transférée si certaines conditions spécifiées sont remplies. Une contrepartie éventuelle est initialement comptabilisée à sa juste valeur à la date d'acquisition. Une contrepartie éventuelle classée en tant que capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement ultérieur est comptabilisé aux capitaux propres. Une contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif est comptabilisée ultérieurement soit comme un instrument financier, soit comme une provision.

La Société évalue le goodwill comme la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, diminuée du montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, que la Société assume dans le cadre de regroupements d'entreprises, sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

B) Monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions de la façon suivante :

- Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à cette date;
- Les revenus et les charges sont convertis au cours de l'exercice au taux de change en vigueur au moment de l'opération ou au taux de change moyen de l'exercice.

Les gains ou les pertes de change sont comptabilisés au résultat net. Les gains et les pertes de change sont présentés à leur montant net.

i) Établissements à l'étranger

Un établissement à l'étranger est une entité qui est une filiale, une entreprise associée ou un partenariat, dont les activités sont présentées dans une monnaie fonctionnelle autre que celle de la Société. Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens en utilisant le cours de change à la date de fin d'exercice.

Les revenus et les charges sont convertis en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transaction ou au taux de change moyen de l'exercice.

Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans les écarts de conversion cumulés.

Dans le cas de la sortie d'un établissement à l'étranger, soit la sortie de la totalité de la participation de la Société dans une filiale ou d'une participation dans une filiale, une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement qui comprend un établissement à l'étranger, le montant cumulé aux capitaux propres des écarts de conversion est reclassé au résultat net en tant que profit ou perte résultant de la sortie. Dans le cas de la sortie partielle d'une filiale qui a un établissement à l'étranger, la quote-part connexe de ce montant cumulé est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Dans tous les autres cas de sortie partielle d'un établissement à l'étranger, soit lors de la réduction partielle de la participation dans une entreprise associée ou dans une entité contrôlée conjointement, la quote-part connexe est reclassée au résultat net.

C) Classement et évaluation des instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables, à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés en revenus ou charges lorsqu'ils sont engagés. La Société comptabilise les actifs financiers à la date de transaction.

i) Classement et évaluation des actifs financiers

Classement des actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont classés en fonction du modèle économique relatif à la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Ces facteurs déterminent si les actifs financiers sont évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers comprennent des prêts et créances, des instruments financiers dérivés et des instruments de capitaux propres.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les prêts et créances sont évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- L'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les prêts et créances sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- L'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de la vente des actifs financiers;
- Les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres prêts et créances et les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments de capitaux propres comprennent les placements dans des organismes de capital-risque, les actions de sociétés cotées en bourse et les actions et parts de sociétés privées. Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si l'actif n'est pas détenu à des fins de transaction et que la Société fait le choix irrévocable de désigner l'actif comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ce choix est effectué instrument par instrument.

Détermination des modèles économiques

La Société établit ses modèles économiques en fonction de l'objectif commercial que doit atteindre la gestion de ses portefeuilles d'actifs financiers. Le jugement sert à déterminer les modèles économiques et il s'appuie sur les éléments probants suivants :

- L'intention de la direction et ses objectifs stratégiques ainsi que l'application, dans la pratique, des politiques énoncées;
- Les principaux risques qui influent sur la performance du modèle économique et la façon dont ces risques sont gérés;
- La façon dont le rendement du portefeuille est évalué et dont on en fait rapport à la direction;
- La fréquence et l'importance des ventes d'actifs financiers effectuées au cours des exercices précédents, les raisons de ces ventes et les activités de ventes futures attendues.

Les ventes ne permettent pas de déterminer à elles seules le modèle économique et ne sont pas considérées isolément. Les ventes témoignent plutôt de la façon dont les flux de trésorerie sont générés. Un modèle économique d'actifs détenus à des fins de perception des flux de trésorerie sera réévalué par la Société afin de déterminer si les ventes sont conformes à l'objectif de percevoir des flux de trésorerie contractuels lorsque ces ventes sont de valeur importante ou qu'elles sont fréquentes.

La Société gère ses actifs financiers selon les modèles économiques suivants :

- Les actifs sont détenus à des fins de perception des flux de trésorerie : l'objectif de ce modèle économique est de détenir des actifs financiers et d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels jusqu'à l'échéance du terme;
- Les actifs sont détenus à des fins de perception des flux de trésorerie et en vue de la vente : l'objectif de ce modèle est la perception des flux de trésorerie, et la vente des actifs financiers est essentielle à l'atteinte des objectifs du modèle économique;
- Les autres modèles économiques à la juste valeur : l'objectif ne répond à aucun des deux modèles précédents et représente essentiellement ceux selon lesquels les actifs sont détenus à des fins de transaction ou sont gérés sur la base de la juste valeur.

Évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels

L'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels implique de déterminer si les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Dans le cadre de cette évaluation, la Société tient compte des modalités contractuelles de l'instrument qui feraient en sorte qu'il ne correspond pas à un contrat de prêt de base. Les modalités suivantes sont évaluées pour savoir si les flux de trésorerie contractuels des instruments satisfont toujours aux critères des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels :

- Modalités qui permettent la conversion en un nombre déterminé d'instruments de capitaux propres;
- Modalités qui limitent les droits de la Société aux flux de trésorerie d'actifs spécifiés (absence d'un droit de recours);
- Modalités qui permettent un remboursement anticipé ou de prorogation;
- Caractéristiques liées à l'effet de levier;
- Caractéristiques qui modifient des éléments de la valeur temps de l'argent.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements temporaires, certains débiteurs, les honoraires de garantie à recevoir, les billets à recevoir du gouvernement du Québec, les subventions à recevoir du gouvernement du Québec, certains prêts ainsi que certains placements. Les conditions contractuelles de ces instruments donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, et qui s'inscrivent dans un modèle économique d'actifs détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers de cette catégorie sont évalués au coût amorti. Les revenus d'intérêts liés à ces actifs financiers sont comptabilisés sous la rubrique «Revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti» au résultat net. Les frais d'étude, les primes et les escomptes sont comptabilisés dans la valeur comptable de ces actifs et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains ou pertes de valeur comptabilisés sur les actifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisés sous la rubrique «Dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit» au résultat net.

Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création

À leur comptabilisation initiale, la Société détermine si les prêts sont dépréciés. Pour ceux qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création, les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont reflétées dans la juste valeur initiale. Ainsi, l'ajustement à la juste valeur à la date d'acquisition de chaque prêt correspond à l'insuffisance des flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir et de la valeur temps de l'argent. La composante valeur temps de l'argent est amortie sur la durée de vie restante du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité du crédit sous la rubrique «Revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti» au résultat net.

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont présentés, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, à l'état consolidé de la situation financière.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers détenus, qui s'inscrivent dans un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir des flux de trésorerie et en vue de la vente et dont les modalités contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Aux 31 mars 2021 et 2020, aucun actif financier ne répond à ces conditions et la Société n'a pas fait le choix irrévocable de désigner un instrument de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur s'ils s'inscrivent dans un modèle économique à la juste valeur puisqu'ils ont été acquis ou contractés principalement dans l'objectif d'être vendus dans un avenir proche, gérés dans un portefeuille sur la base de la juste valeur ou si les flux de trésorerie découlant des actifs ne correspondent pas à des paiements qui constituent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts. Les actifs financiers qui s'inscrivent dans les modèles économiques d'actifs détenus à des fins de perception des flux de trésorerie et de la vente d'actifs peuvent également être désignés, au moment de leur comptabilisation initiale, comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, dans la mesure où cette désignation permet d'éliminer ou de réduire de façon importante une non-concordance comptable qui autrement découlerait de l'évaluation de ces actifs financiers sur une base différente. La désignation à la juste valeur par le biais du résultat net n'est possible que pour les instruments financiers dont la juste valeur est fiable. Une fois que les actifs financiers ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, cette désignation ne peut être révoquée. Aux 31 mars 2021 et 2020, la Société a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net les placements dans des organismes de capital-risque de coentreprises et d'entreprises associées.

La Société a classé les actifs financiers suivants comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Les placements détenus par des organismes de capital-risque dont la principale activité économique consiste à effectuer des placements aux fins de valorisation de leurs investissements. Les placements détenus par ces organismes, y compris les participations dans des coentreprises et des entreprises associées, ne s'inscrivent ni dans un modèle d'actifs détenus à des fins de perception des flux de trésorerie, ni dans un modèle d'actifs détenus à des fins de perception des flux de trésorerie et en vue de la vente. Ils sont gérés et évalués sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques et d'investissement documentée;
- Certains prêts et débiteurs comportent des modalités contractuelles qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû;
- Les valeurs mobilières ainsi que les autres placements comprennent des instruments de capitaux propres détenus dans des actions cotées et dans des actions privées. Ces instruments sont gérés sur la base de leur juste valeur;
- Les instruments financiers dérivés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers de cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les variations de celle-ci sont comptabilisées sous la rubrique «Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net» au résultat net. Les revenus d'intérêts sur les prêts classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les revenus de dividendes sur les valeurs mobilières sont présentés séparément aux états financiers consolidés sous la rubrique «Revenus provenant des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net».

ii) Classement et évaluation des passifs financiers

Classement des passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les passifs financiers sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société peut également, conformément à ce que permet la norme, désigner des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net. Lorsque l'option de la juste valeur est choisie, les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre de l'entité doivent être comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, plutôt que dans le résultat net. Aux 31 mars 2021 et 2020, aucun passif n'a été désigné à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les découverts bancaires, les emprunts à court terme, les créditeurs et charges à payer, les avances du gouvernement du Québec, la dette à long terme à l'exception des obligations locatives, le passif au titre de la garantie ainsi que le passif au titre des engagements.

Après leur comptabilisation initiale, les passifs financiers de cette catégorie sont évalués au coût amorti. Les charges d'intérêts liées à ces passifs financiers sont comptabilisées sous les rubriques «Charges liées aux activités Immigrants Investisseurs» et «Autres charges financières» au résultat net. Les frais d'émission, les escomptes et les primes sont comptabilisés dans la valeur comptable de ces passifs, s'il y a lieu, et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

À la date initiale, tout écart entre la juste valeur des billets à payer aux immigrants investisseurs et la contrepartie en trésorerie est reporté à l'état consolidé de la situation financière sous la rubrique «Avantages perçus d'avance conférés par les immigrants investisseurs». Ce montant est ensuite constaté progressivement au résultat net comme revenu sous la rubrique «Avantages conférés par les immigrants investisseurs» au fur et à mesure que la Société effectue les dépenses qu'elle s'est contractuellement engagée à faire avec ces sommes.

iii) Dépréciation

Le modèle de dépréciation utilisé par la Société s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, la dépréciation correspondra alors aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sinon elle correspondra aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit la portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui devraient être subies en fonction des cas de défaut possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture. Si la qualité du crédit s'améliore dans une période ultérieure, au point où l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, la provision pour pertes de crédit est de nouveau évaluée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Le modèle d'évaluation lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective. Les pertes de crédit attendues sont évaluées à chacune des dates de présentation de l'information selon un modèle comportant trois phases :

- Phase 1 – Entre la date de clôture et la date de comptabilisation initiale, lorsque le risque de crédit de l'instrument n'a pas augmenté de façon importante, une provision pour pertes équivalente à une perte de crédit attendue, calculée sur les 12 mois à venir, est comptabilisée.
- Phase 2 – Entre la date de clôture et la date de comptabilisation initiale, lorsque le risque de crédit de l'instrument a augmenté de façon importante, une provision pour pertes équivalente à une perte de crédit attendue, calculée sur la durée de vie attendue, est comptabilisée.
- Phase 3 – Lorsque l'instrument s'est déprécié entre la date de clôture et la date de comptabilisation initiale, celui-ci est considéré être en défaut et une provision pour pertes équivalente à une perte de crédit attendue, calculée sur la durée de vie attendue, est comptabilisée.

Les revenus d'intérêts sont calculés selon leur valeur comptable brute pour les actifs financiers qui sont en phases 1 et 2 et selon leur valeur comptable nette pour les actifs financiers de la phase 3 ainsi que pour les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création.

L'approche simplifiée pour le calcul de la perte attendue est utilisée pour les créances clients. Selon cette approche, la Société évalue toujours la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues sur la durée de vie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(Les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

De plus, le risque de crédit que comportent les billets à recevoir du gouvernement du Québec et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec est faible puisqu'il s'agit d'instruments financiers contractés auprès du gouvernement et qui sont de nature peu risquée. Par conséquent, la Société présume qu'il n'y a pas d'augmentation importante du risque de crédit et la provision pour pertes de crédit est établie au montant des pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir.

Les pertes de crédit attendues pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées sous la rubrique « Dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit » au résultat net. Les actifs financiers évalués au coût amorti sont quant à eux présentés, déduction faite des provisions pour pertes de crédit correspondantes, à l'état consolidé de la situation financière. Les provisions pour pertes de crédit des engagements hors bilan qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont comptabilisées sous la rubrique « Passif au titre des engagements » à l'état consolidé de la situation financière.

Évaluation des pertes de crédit attendues

L'évaluation des pertes de crédit attendues à chacune des périodes de présentation de l'information financière reflète la valeur actualisée de toute insuffisance de flux de trésorerie sur la durée de vie attendue de l'instrument financier, en tenant compte d'informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique. Les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre tous les flux de trésorerie contractuels qui sont dus à la Société aux termes d'un contrat et tous les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir, actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

L'évaluation des pertes de crédit attendues actualisées à la date de clôture est établie en fonction du produit des paramètres de risque suivants : la probabilité de défaut (PD) de l'entreprise associée à l'instrument, la perte en cas de défaut (PCD) et l'exposition en cas de défaut (ECD). Les données d'entrée relatives à la PD utilisées pour estimer les pertes de crédit attendues sont modélisées en se fondant sur les facteurs macroéconomiques qui sont les plus étroitement liés aux pertes de crédit du portefeuille pertinent.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme sain (phase 1 ou 2), les pertes de crédit attendues sont calculées principalement en multipliant la PD de l'instrument par la PCD et l'ECD, le produit obtenu étant actualisé à la date de clôture. La principale différence entre les pertes de crédit attendues de la phase 1 et de la phase 2 est leur horizon respectif servant au calcul. Les estimations de la phase 1 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur 12 mois, alors que les estimations de la phase 2 projettent ces paramètres sur la durée de vie attendue de l'instrument.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié (phase 3), les pertes de crédit attendues sont calculées selon une approche individuelle, lorsque le risque cumulé des instruments financiers pour une même entreprise est individuellement important, et selon une approche collective pour tous les autres actifs. Le calcul pour établir la perte de crédit attendue est effectué de la façon suivante :

- Approche individuelle : en fonction de la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée des montants que la Société s'attend à recouvrer;
- Approche collective : en multipliant la PCD de l'instrument au moment du défaut par l'ECD au moment du défaut. La PCD de l'instrument en approche collective est calculée sur un portefeuille comportant des caractéristiques de crédit semblables.

Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création

Les pertes de crédit attendues pour les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création sont établies selon les mêmes approches que celles utilisées pour les actifs dépréciés (phase 3) et font l'objet d'une présentation distincte à la note 17.

Durée de vie attendue

Pour la plupart des instruments financiers, la durée de vie attendue utilisée pour évaluer les pertes de crédit est la durée de vie contractuelle restante. Toutes les modalités contractuelles sont prises en compte au moment de déterminer la durée de vie attendue, y compris les options de remboursement anticipé, de prolongation et de renouvellement. Pour les instruments financiers rotatifs sans maturité contractuelle, par exemple les garanties d'engagement financier, la durée de vie attendue est basée sur la durée de vie comportementale des clients. Cet exercice nécessite un jugement important de la part de la direction.

Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

À chacune des dates de clôture, la Société évalue si le risque d'un instrument financier a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale en comparant le risque de crédit à la date de clôture et celui à la date de comptabilisation initiale. L'évaluation prend en compte des informations raisonnables et justifiables qui sont indicatives d'augmentations importantes du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la Société évalue la détérioration du risque de crédit d'un instrument financier grâce à un système interne de notation du risque de crédit, aux cotes de crédit externes et à de l'information prospective. Pour évaluer si le risque de crédit d'un instrument financier a augmenté de façon importante ou non, la Société compare la PD au cours de la durée de vie attendue à la date de clôture et la PD au cours de la durée de vie attendue à la date de comptabilisation initiale, en tenant compte d'informations raisonnables et justifiables qui sont indicatives d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La Société effectue une appréciation des augmentations importantes du risque de crédit à la date de clôture, sur la base de trois critères. La survenance d'un des éléments ci-après indique une augmentation importante du risque de crédit et l'instrument sera transféré depuis la phase 1 vers la phase 2 :

- Un retard de 30 jours;
- L'atteinte des seuils fixés par la Société en fonction de la variation de la notation de l'instrument par rapport à sa comptabilisation initiale;
- Le résultat d'examens qualitatifs.

Les seuils d'un transfert entre les phases 1 et 2 sont symétriques. Si un actif financier qui a été transféré vers la phase 2 n'est plus considéré comme ayant subi une augmentation importante depuis la comptabilisation initiale, l'actif financier est réintégré à la phase 1.

L'appréciation de l'importance de l'augmentation du risque de crédit nécessite un jugement important.

Établissement des principaux paramètres

Les principaux paramètres sont décrits ci-dessous :

Probabilité de défaut (PD)

La PD correspond à une estimation de la probabilité qu'une situation de défaut survienne dans un horizon donné. Un défaut peut ne survenir qu'à un certain moment au cours de la durée de vie attendue estimée si l'instrument financier n'a pas été décomptabilisé auparavant et qu'il se trouve toujours dans le portefeuille. Les estimations de la PD sont mises à jour annuellement en fonction des antécédents, des conditions économiques actuelles et des informations prospectives pertinentes de la société emprunteuse sur la durée de vie attendue de l'exposition pour déterminer la courbe de la PD pour la durée de vie.

Perte en cas de défaut (PCD)

La PCD correspond à une estimation de la perte découlant d'un cas de défaut à un moment donné. Elle se fonde sur l'écart entre les flux de trésorerie contractuels et ceux que le prêteur s'attendrait à recevoir à la suite du défaut, y compris à la suite de la réalisation d'une garantie. Elle s'exprime généralement en pourcentage de l'ECD. Les estimations de la PCD tiennent compte des radiations et des recouvrements de paiements passés, des données actuelles sur les caractéristiques propres à l'emprunteur et des coûts directs. Les flux de trésorerie réalisés des sûretés et d'autres rehaussements de crédit sont intégrés dans la PCD s'ils font partie intégrante des modalités contractuelles. Les variables macroéconomiques pertinentes sont intégrées dans le calcul afin de déterminer la PCD attendue.

Exposition en cas de défaut (ECD)

L'ECD correspond à une estimation de l'exposition au moment du défaut prenant en compte les changements attendus de l'exposition après la date de clôture, y compris les remboursements du principal et des intérêts, qu'ils soient prévus par contrat ou autrement, les prélèvements attendus sur les facilités engagées et les intérêts courus sur les paiements en défaut.

L'établissement de ces principaux paramètres nécessite des hypothèses qui font appel au jugement de la direction.

Définition de défaut

Lorsqu'un actif financier est en défaut, celui-ci est transféré en phase 3. La Société considère qu'un instrument financier est en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements générateurs de pertes sont survenus après la date de comptabilisation initiale de l'instrument et que cet événement a une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimatifs attendus de l'instrument pouvant être estimés d'une manière fiable. Cela comprend des événements qui indiquent :

- des difficultés financières importantes de l'emprunteur;
- un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du principal depuis plus de 90 jours;
- une probabilité élevée de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur;
- une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimatifs provenant du prêt ou des actifs sous-jacents au prêt.

La Société considère qu'un actif financier est en défaut et le transfère en phase 3 lorsqu'il est en souffrance depuis plus de 90 jours. L'analyse des événements de défaut nécessite un jugement important d'experts du crédit.

Informations prospectives

La Société a mis en place des modèles internes basés sur des paramètres de PD, de PCD et d'ECD et leurs structures à terme. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Dans le processus d'évaluation des pertes de crédit attendues, la Société considère trois scénarios macroéconomiques prospectifs : un scénario économique de base, un scénario optimiste et un scénario pessimiste, fondés sur une conjoncture économique probable et réaliste. Tous les scénarios économiques sont mis à jour annuellement et sont incorporés, selon le cas, dans la modélisation des paramètres de risque de PD du scénario de base, du scénario optimiste ou du scénario pessimiste utilisés dans le calcul des pertes de crédit attendues. L'estimation et l'application de l'information prospective nécessitent un jugement important.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les estimations des variables macroéconomiques ainsi que la pondération de chaque scénario sont tirées des statistiques de la distribution historique des données macroéconomiques du Québec. La direction exercera son jugement pour recommander, annuellement, les pondérations probabilistes de chacun des scénarios. Les scénarios macroéconomiques et les pondérations probabilistes proposés font l'objet d'un examen critique approfondi de la direction par l'entremise d'un comité regroupant des représentants de la première vice-présidence, Finances, gestion des risques et technologies d'affaires de la Société. La Société appliquera des facteurs de pondération aux pertes de crédit attendues calculées selon chacun des trois scénarios afin de déterminer les pertes de crédit attendues.

Variables macroéconomiques

Dans ses modèles, la Société s'appuie sur une grande variété d'informations économiques prospectives canadiennes comme données d'entrée, notamment la croissance du produit intérieur brut (PIB), les taux de chômage et l'écart de taux d'intérêt entre les obligations du gouvernement du Canada et les obligations corporatives. Ces données d'entrée et les modèles utilisés pour calculer les pertes de crédit attendues pourraient ne pas toujours rendre compte de toutes les caractéristiques du marché à la date des états financiers consolidés.

Jugements d'experts en matière de crédit

Dans le cadre du processus d'évaluation des pertes de crédit, une perte de crédit attendue est estimée pour chaque exposition. Des paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective au moyen d'une segmentation du portefeuille. Pour refléter d'autres caractéristiques qui ne sont pas suffisamment prises en compte par la modélisation, des jugements d'experts en matière de crédit sont exercés pour déterminer les pertes de crédit attendues finales.

La direction exerce son jugement pour établir le montant des pertes de crédit attendues, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'historique des pertes, la composition du portefeuille des instruments financiers évalués au coût amorti et d'autres indicateurs et informations prospectives pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Toute modification de ces hypothèses aurait une incidence directe sur la provision pour pertes de crédit au résultat net et pourrait entraîner une modification de la provision pour pertes de crédit à l'état consolidé de la situation financière.

Radiations

Un actif financier et sa provision pour pertes de crédit correspondante sont normalement radiés, en partie ou en totalité, lorsque la Société considère que les probabilités de recouvrement sont inexistantes et que toutes les garanties et autres voies de recours offertes à la Société ont été épuisées ou, si l'emprunteur est en faillite, lorsque la liquidation est en cours et que les soldes ne sont pas susceptibles d'être recouverts.

Modification des contrats de prêts

Les conditions initiales d'un prêt peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui occasionne une modification des dispositions contractuelles de l'actif financier et a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Lorsque l'incidence des modifications des dispositions contractuelles est jugée importante, une décomptabilisation du prêt est requise. Le renouvellement à terme prévu au contrat initial n'est pas considéré comme une renégociation ou une modification de celui-ci.

Si la modification des conditions ne donne pas lieu à la décomptabilisation du prêt, la valeur comptable de celui-ci est recalculée pour correspondre à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial, et une perte ou un gain est comptabilisé. L'appréciation de l'augmentation importante du risque de crédit continue d'être établie en fonction de la comptabilisation initiale.

Si la modification des conditions donne lieu à la décomptabilisation du prêt initial et à la comptabilisation d'un nouveau prêt, ce dernier sera normalement classé en phase 1, à moins que l'on détermine qu'il est déprécié au moment de la renégociation. La date de modification devient la date de comptabilisation initiale du nouvel actif financier afin de déterminer si le risque de crédit a subi une augmentation importante.

iv) Garanties

La Société émet des contrats de garantie qui pourraient l'obliger à faire des paiements pour rembourser le bénéficiaire en cas de perte subie à la suite d'une défaillance d'un débiteur en vertu des dispositions contractuelles de l'instrument d'emprunt de ce dernier.

La Société comptabilise initialement une créance au titre des honoraires de garantie à recevoir liés au contrat de la garantie sous la rubrique «Honoraires de garantie à recevoir» qui figure à l'état consolidé de la situation financière, soit la valeur actualisée des honoraires de garantie à recevoir selon les dispositions contractuelles. La Société comptabilise initialement son engagement inconditionnel à se tenir prête à exécuter son obligation selon les conditions du contrat de la garantie sous la rubrique «Passif au titre de la garantie» qui figure à l'état consolidé de la situation financière, soit la valeur actualisée des honoraires de garantie à recevoir selon les taux contractuels. Les taux contractuels correspondent aux taux du marché à la date de la signature du contrat.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Honoraires de garantie à recevoir

Après la comptabilisation initiale, la créance au titre des honoraires de garantie à recevoir est évaluée au coût amorti, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus d'intérêts liés aux honoraires de garantie à recevoir sont présentés sous la rubrique « Revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti » au résultat net.

La provision pour pertes de crédit relative aux honoraires de garantie à recevoir est déterminée selon les mêmes méthodes que celles indiquées à la sous-section « Dépréciation » de la section « Classement et évaluation des instruments financiers » des présentes principales méthodes comptables.

Passif au titre de la garantie

Après la comptabilisation initiale, le passif initial au titre de la garantie est évalué au coût amorti, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le passif initial au titre de la garantie est constaté sur la durée du contrat de garantie sous la rubrique « Autres revenus attribuables aux instruments financiers » au résultat net, et l'augmentation de la valeur comptable attribuable au passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts sous la rubrique « Autres charges financières » au résultat net.

Étant donné que la valeur comptable des garanties ne constitue pas une indication du montant maximal de l'obligation que la Société pourrait être tenue de verser à une tierce partie, la Société considère les garanties comme des instruments financiers hors bilan.

Une provision pour pertes est constatée en plus du passif initial au titre de la garantie, s'il y a lieu. Cette provision est déterminée selon les mêmes méthodes que celles indiquées à la sous-section « Dépréciation » de la section « Classement et évaluation des instruments financiers » des présentes principales méthodes comptables. Dès que la provision pour pertes de crédit devient plus élevée que le solde non amorti du passif initial au titre de la garantie, le passif au titre de la garantie doit être ajusté selon l'obligation éventuelle d'honorer l'engagement de la garantie. Le passif au titre de la garantie représente, selon la Société, l'estimation la plus précise des montants prévisibles de pertes sur les contrats de garantie faisant partie de son portefeuille.

Les réclamations de garanties sont comptabilisées lorsque la Société en a autorisé le déboursement, dans la mesure où les conditions sont respectées. Les débours sont alors appliqués en réduction du passif au titre de la garantie, et le solde des garanties est réduit d'autant. Lorsque la Société considère que des recouvrements sont quasi certains, le débours est comptabilisé à titre d'actif, conformément aux méthodes comptables applicables aux prêts.

Les frais d'étude pour compenser les coûts de montage des contrats de garantie pris en charge par la Société sont différés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sous la rubrique « Autres revenus attribuables aux instruments financiers » au résultat net.

v) Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque la Société transfère les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier est transférée. Tout droit créé ou maintenu par la Société sur les actifs financiers transférés est comptabilisé séparément dans les actifs ou les passifs.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles de la Société sont éteintes, annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté à l'état consolidé de la situation financière si, et seulement si, la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

D) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société peut recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire les risques liés aux fluctuations des devises, des taux d'intérêt et du prix des marchandises. La politique de la Société consiste à ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation. Après leur comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La Société a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture de l'IAS 39 plutôt que ceux de l'IFRS 9.

La Société a désigné certains instruments financiers dérivés comme instruments de couverture dans des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures de juste valeur. À la création d'une relation de couverture, la Société documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, son objectif de gestion des risques, sa stratégie pour établir cette couverture ainsi que les méthodes qui seront utilisées pour apprécier l'efficacité de la relation de couverture. La Société doit démontrer que la relation est hautement efficace au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture.

i) Couvertures de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme instruments de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée sous la rubrique «Gain net (perte nette) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie» dans les autres éléments du résultat global et présentée à l'état consolidé de la variation des capitaux propres. Tout gain ou toute perte de juste valeur lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé sous la rubrique «Autres revenus attribuables aux instruments financiers» au résultat net. La partie efficace de la relation de couverture, cumulée aux autres éléments du résultat global, est transférée sous la rubrique «Autres revenus attribuables aux instruments financiers» au résultat net dans l'exercice au cours duquel l'élément couvert influe sur le résultat net. Si l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, s'il arrive à maturité ou s'il est vendu, résilié, exercé ou si la Société annule la désignation, la comptabilité de couverture cessera d'être pratiquée de manière prospective. Le profit ou la perte cumulé comptabilisé antérieurement dans les autres éléments du résultat global y est maintenu jusqu'à ce que la transaction prévue influe sur le résultat net. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le solde des autres éléments du résultat global est alors comptabilisé immédiatement sous la rubrique «Autres revenus attribuables aux instruments financiers» au résultat net.

ii) Couvertures de juste valeur

Pour les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture de juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument financier dérivé de couverture inscrites au résultat net sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de l'élément couvert sont imputés au résultat net selon la méthode de comptabilisation de l'élément couvert.

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture est constatée sous la rubrique «Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net» au résultat net.

iii) Dérivés incorporés séparables

Un dérivé incorporé est comptabilisé séparément d'un contrat hôte hors du périmètre de l'IFRS 9 si, et seulement si, les trois conditions suivantes sont réunies : 1) les caractéristiques et les risques économiques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte; 2) le dérivé incorporé est un instrument distinct dont la définition correspond à celle d'un instrument financier dérivé; 3) le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net.

Après leur comptabilisation initiale, les dérivés incorporés séparables sont évalués à leur juste valeur. Les variations des justes valeurs sont comptabilisées sous la rubrique «Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net» au résultat net.

E) Revenus

i) Chiffre d'affaires des activités opérationnelles

Les produits provenant de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités ordinaires sont mesurés en fonction de la contrepartie promise dans un contrat conclu avec un client et excluent les sommes perçues pour le compte de tiers. À la passation d'un contrat, la Société s'attend généralement à ce que l'intervalle entre le moment où elle fournira un bien ou un service promis au client et le moment où le client paiera ce bien ou ce service n'excède pas un an. Par conséquent, la Société a choisi de ne pas ajuster le montant de contrepartie promis pour tenir compte des effets d'une composante de financement importante. La Société comptabilise les revenus lorsqu'elle transfère le contrôle d'un produit ou d'un service à un client. Un certain degré de jugement est requis pour déterminer le moment auquel s'opère le transfert de contrôle (progressivement ou à un moment précis). Les produits provenant de la vente de biens et de la prestation de services décrits ci-dessous sont comptabilisés sous la rubrique «Chiffre d'affaires» au résultat net.

Le chiffre d'affaires de la Société provient des filiales opérantes détenues à 100 %.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Vente de biens

Produits d'aluminium

Les produits d'aluminium consistent en la vente d'aluminium. La Société achète la matière première (alumine) qui est transformée en aluminium et elle vend la production. La Société comptabilise les revenus lorsque les produits sont livrés au client. Les factures sont émises conformément aux conditions contractuelles et sont payables avant 30 jours. Aucune remise ni aucun droit de retour ne sont rattachés à ces produits.

Produits de droits de coupe de bois

Les produits de droits de coupe de bois consistent en la vente de droits de coupe de bois. La Société comptabilise les revenus lorsque les produits sont livrés au client et que celui-ci a effectué le mesurage du bois. De plus, c'est le client qui assume les coûts liés à la coupe et à la livraison du bois coupé. Les factures sont émises conformément aux conditions contractuelles et sont payables avant 30 jours. Aucune remise ni aucun droit de retour ne sont rattachés à ces produits.

Produits du bois

Les produits du bois consistent en la vente de bois coupé, de bois d'œuvre et de copeaux de bois. La Société assume les coûts liés à la sylviculture, à la coupe, à la transformation et à la livraison du bois. La Société comptabilise les revenus lorsque les produits sont livrés au client. Les factures sont émises conformément aux conditions contractuelles et sont payables avant 30 jours. Le montant des revenus constatés pour les produits du bois est ajusté d'une prime sur la qualité du façonnage, qui est estimée en fonction des données historiques. Aucune remise ni aucun droit de retour ne sont rattachés à ces produits.

Produits de médecine vétérinaire

Les produits de médecine vétérinaire consistent en la vente et la distribution de médicaments, de nourriture et autres accessoires pour les grands animaux et les animaux de compagnie. La Société comptabilise les revenus lorsque les produits sont livrés au client. Les factures sont émises conformément aux conditions contractuelles et sont payables avant 30 jours. Le montant des revenus constatés pour les produits de médecine vétérinaire est ajusté des remises et droits de retour attendus, qui sont estimés en fonction des données historiques.

Produits d'insémination porcine

Les produits d'insémination porcine consistent en la vente de produits et de matériel d'insémination. La tarification varie en fonction de la lignée porcine. La Société comptabilise les revenus lorsque les produits sont livrés au client. Les factures sont émises conformément aux conditions contractuelles et sont payables avant 30 jours. Le montant des revenus constatés pour les produits d'insémination porcine est ajusté des remises, qui sont estimées en fonction des données historiques. Aucun droit de retour n'est rattaché à ces produits.

Prestation de services

Services d'hébergement

Les services d'hébergement consistent en la vente d'hébergement aux producteurs qui désirent placer leur cheptel reproducteur dans les installations de la Société. La Société comptabilise les revenus progressivement, au fur et à mesure que les services sont fournis, en fonction du nombre de jours d'occupation des animaux hébergés au cours de l'exercice, selon les termes des ententes de services d'hébergement. Les factures sont émises conformément aux conditions contractuelles et sont payables avant 30 jours. Aucune remise ni aucun droit de retour ne sont rattachés à ces services.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion consistent en la rémunération pour les programmes d'aide financière et les mandats que lui confie le gouvernement dans le FDE, dans le fonds CRNE et dans le FCEQ. La Société comptabilise les revenus progressivement, au fur et à mesure que les services sont fournis. La facturation est émise annuellement conformément aux conditions contractuelles et est payable avant 30 jours. Aucune remise ni aucun droit de retour ne sont rattachés à ces honoraires.

ii) Revenus financiers

Les revenus provenant de dividendes tirés de placements sont comptabilisés à la date à laquelle le droit de la Société de percevoir le paiement est établi, pourvu qu'il soit probable que les avantages économiques aillent à la Société et que le montant puisse être évalué de façon fiable.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus d'honoraires au titre des garanties sont comptabilisés comme décrits à la note 3C). Les autres revenus attribuables aux instruments financiers comprennent des frais d'étude.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

iii) Revenus des activités connexes

Les produits de la prestation de services dans le cadre des activités connexes sont mesurés en fonction de la contrepartie promise dans un contrat conclu avec un client et excluent les sommes perçues pour le compte de tiers. À la passation d'un contrat, la Société s'attend généralement à ce que l'intervalle entre le moment où elle fournira un bien ou un service promis au client et le moment où le client paiera ce bien ou ce service n'excède pas un an. Par conséquent, la Société a choisi de ne pas ajuster le montant de contrepartie promis pour tenir compte des effets d'une composante de financement importante. La Société comptabilise les revenus lorsqu'elle transfère le contrôle d'un produit ou d'un service à un client. Un certain degré de jugement est requis pour déterminer le moment auquel s'opère le transfert de contrôle (progressivement ou à un moment précis). Les produits provenant de la vente de biens et de la prestation de services décrits ci-dessous sont comptabilisés sous la rubrique «Revenu net provenant des activités connexes» au résultat net.

Licence d'utilisation des données

Les services d'utilisation des données consistent en la vente de licences d'utilisation des données de la banque d'information industrielle. La Société comptabilise les revenus lorsque la licence d'utilisation des données est transmise au client. Les factures sont émises conformément aux conditions contractuelles et sont payables avant 30 jours. Aucune remise ni aucun droit de retour ne sont rattachés à ces services.

Services d'assistance aux projets

Les services d'assistance aux projets consistent en l'assistance dans la réalisation de projets, de la documentation préalable aux essais, à la réalisation des essais ainsi qu'à la rédaction du rapport final. La Société comptabilise les revenus progressivement, au fur et à mesure que les services sont fournis. Les factures sont émises conformément aux conditions contractuelles et sont payables avant 30 jours. Aucune remise ni aucun droit de retour ne sont rattachés à ces services.

F) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et des découverts bancaires, le cas échéant, et des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition.

G) Placements temporaires

Les placements temporaires comprennent les placements dont l'échéance se situe entre 3 et 12 mois suivant la date d'acquisition.

H) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen et comprend les coûts d'acquisition, de production ou de transformation, ainsi que les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Dans le cas des produits finis et des produits en cours, le coût comprend une portion adéquate de frais de production en fonction de la capacité normale de production. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente ou le coût de remplacement.

I) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût des actifs produits par la Société comprend les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe, tous les autres coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement des immobilisations corporelles et à la remise en état du site sur lequel elles sont situées, de même que les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés.

Les coûts d'emprunt liés à la construction d'un actif qualifié sont capitalisés à partir de la date à laquelle sont entrepris les travaux et jusqu'à la date à laquelle les activités indispensables à la préparation de l'immobilisation corporelle pour son utilisation sont pratiquement toutes terminées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût de l'immobilisation corporelle diminué de sa valeur résiduelle. La Société comptabilise l'amortissement selon le mode linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

• Bâtiments	15 à 30 ans
• Matériel et équipements	3 à 25 ans
• Routes et ponts	18 à 20 ans
• Autres	1 an à 20 ans
• Actifs au titre des droits d'utilisation	Moindre de la durée du contrat ou de la durée de la vie utile de l'actif sous-jacent

La charge d'amortissement est présentée à la note 21. Les terrains et les immobilisations corporelles en cours de construction ou de développement ne sont pas amortis. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chacune des fins d'exercice et ajustés prospectivement, si nécessaire.

Les actifs au titre des droits d'utilisation liés aux contrats de location sont comptabilisés comme décrits à la note 3R).

J) Actifs biologiques

Les actifs biologiques liés aux produits forestiers comprennent le bois d'œuvre exploitable. Le bois d'œuvre exploitable est évalué à sa juste valeur diminuée des coûts de vente, toute variation étant comptabilisée sous la rubrique « Coût des ventes » au résultat net. Les coûts de vente incluent tous les coûts qui seraient nécessaires pour vendre l'actif. Le bois récolté est transféré aux stocks à sa juste valeur diminuée des coûts de vente estimés au moment de la coupe. Les terrains liés au bois d'œuvre exploitable sont comptabilisés séparément à titre d'immobilisations corporelles.

K) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût de l'immobilisation incorporelle diminué de sa valeur résiduelle.

La Société comptabilise l'amortissement selon le mode linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

• Licences et autres	3 à 20 ans
• Contrat d'approvisionnement en électricité	25 ans

Le coût du droit d'obtenir un bloc d'électricité acquis en 2002 est amorti de façon linéaire sur la durée du contrat, soit 25 ans à compter de 2002.

La charge d'amortissement est présentée à la note 23. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chacune des fins d'exercice et ajustés prospectivement, si nécessaire.

Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

Les propriétés minières correspondent à une participation acquise dans des permis ou des claims de prospection minière comportant des droits de prospection, d'exploitation, d'extraction et de vente de tous les minerais tirés de ces claims.

Tous les coûts préalables à la prospection, soit les coûts engagés avant d'obtenir les droits légaux de se livrer à des activités de prospection et d'évaluation, sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Après l'obtention du droit légal de prospection, les coûts de prospection et d'évaluation sont capitalisés jusqu'à ce que la propriété minière soit mise en production ou qu'elle soit vendue ou abandonnée. Ces coûts comprennent les dépenses associées aux études géologiques et géophysiques, les frais ayant trait aux activités de recherche initiale de gisements ayant un potentiel économique, comme les forages, les échantillonnages, etc. Les frais d'administration liés aux travaux de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net comme indiqué à la note 23. Les actifs de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au coût historique diminué de toute perte de valeur et ne sont pas amortis.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(Les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrées pour une zone d'intérêt, la Société cesse de capitaliser les coûts de prospection et d'évaluation pour cette zone. Elle effectue alors un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation capitalisés et reclasse tous les actifs de prospection et d'évaluation qui n'ont pas subi de perte de valeur dans les immobilisations corporelles ou incorporelles en développement minier, selon la nature des actifs.

L) Aide gouvernementale

La Société est admissible à des subventions gouvernementales pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. Ces subventions sont présentées sous la rubrique « Subventions différées » à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que la Société se conformera aux conditions qui s'y rattachent. Cette aide gouvernementale est amortie sous la rubrique « Frais d'administration » au résultat net selon le même mode, les mêmes durées et les mêmes taux que les immobilisations corporelles et incorporelles auxquelles elle se rapporte.

La Société est admissible à une subvention gouvernementale pour financer la dette contractée dans le cadre de rénovations d'immobilisations corporelles pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette subvention est présentée sous les rubriques « Subventions à recevoir du gouvernement du Québec » et « Subventions différées » à l'état consolidé de la situation financière. Cette aide gouvernementale est amortie sous la rubrique « Frais d'administration » au résultat net, selon le même mode, la même durée et le même taux que l'immobilisation corporelle à laquelle elle se rapporte.

La Société est admissible à une contribution du gouvernement pour financer les coûts et les frais de fonctionnement liés aux activités et aux projets de recherche. La Société comptabilise les revenus lorsqu'il y a une assurance raisonnable qu'elle est conforme aux conditions attachées à la subvention et que la subvention sera reçue. La contribution est émise annuellement conformément aux conditions contractuelles. Cette subvention est présentée sous la rubrique « Contribution du gouvernement du Québec » au résultat net.

M) Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des participations dans des entreprises mises en équivalence, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est examinée à chacune des dates de fin d'exercice afin de déterminer s'il existe une indication de baisse de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par l'application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs, soit l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'une UGT sont d'abord affectées à la réduction de la valeur comptable du goodwill attribuable à cette unité, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs du groupe (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours d'exercices précédents sont évaluées à la date de fin d'exercice, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou si elle existe toujours. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La reprise d'une perte de valeur est également comptabilisée au résultat net. La reprise d'une perte de valeur comptabilisée au titre d'une UGT est répartie entre les actifs de l'unité, à l'exception du goodwill, au prorata des valeurs comptables des actifs de l'unité.

Le goodwill inclus dans la valeur comptable d'une participation dans une entreprise mise en équivalence n'est pas comptabilisé séparément et ne fait donc pas individuellement l'objet d'un test de dépréciation. Au contraire, la totalité de la valeur comptable de la participation, y compris le goodwill, est soumise à un test de dépréciation unique lorsqu'il y a une indication objective qu'elle a pu se déprécier.

Les pertes de valeur et reprises de perte de valeur au titre des participations dans des entreprises mises en équivalence, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles sont comptabilisées telles que décrites précédemment et présentées respectivement aux notes 20, 21 et 23.

À chacune des dates de clôture, la direction détermine si les participations dans des entreprises mises en équivalence, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles présentent des indications objectives de dépréciation ou de reprise de perte de valeur. Lorsque c'est le cas, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Aux fins de son analyse, la direction tient compte de facteurs tels que l'environnement économique, technologique ou de marché de l'entreprise, les prévisions budgétaires ou la capitalisation boursière de l'actif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

N) Actifs détenus en vue de la vente

Un actif non courant est classé comme détenu en vue de la vente lorsque sa valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une vente plutôt que par son utilisation continue. Cette condition est remplie seulement lorsque la vente est hautement probable et lorsque l'actif non courant (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée à la vente et on doit s'attendre à ce que la vente se qualifie pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de classement. Un actif non courant détenu en vue de la vente doit être évalué à la valeur comptable ou à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux, et ne doit pas être amorti tant qu'il est classé comme tel. Les pertes de valeur résultant de ce classement ainsi que les gains et pertes au titre des évaluations ultérieures sont comptabilisés sous la rubrique «Gain net (perte nette) sur les placements et autres» au résultat net. Les reprises de perte de valeur comptabilisées ne peuvent pas excéder le cumul des pertes de valeur comptabilisées.

O) Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de l'activité de la Société qui représente un secteur d'activité ou une région géographique principale qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente. Le classement comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, l'état consolidé du résultat global comparatif et l'état consolidé des flux de trésorerie comparatif sont traités à nouveau comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de l'exercice comparatif.

P) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsque l'obligation peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de l'actualisation est significatif, le montant est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'effet de la désactualisation est comptabilisé sous la rubrique «Autres charges financières» au résultat net.

i) Provision pour remise en état des sites

Une provision est constatée au titre des obligations futures liées aux coûts relatifs au démantèlement, à l'enlèvement et à la remise en état du site d'immobilisations corporelles. La valeur de l'obligation est ajoutée à la valeur comptable des immobilisations corporelles et amortie sur sa durée d'utilité. Les ajustements aux flux de trésorerie futurs estimés par suite de révisions de l'estimation du montant ou du moment de la sortie des flux de trésorerie non actualisés ou d'une variation du taux d'actualisation sont comptabilisés à titre de variation de la provision et des immobilisations corporelles connexes.

ii) Litiges

Les litiges font l'objet d'un suivi régulier, au cas par cas, par la direction de la Société avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus importants ou complexes. Une provision est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de cette obligation à la date de clôture.

Q) Avantages du personnel

i) Salaires et avantages à court terme

Les obligations au titre des salaires et des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que la Société s'attend à payer au titre des primes réglées en trésorerie à court terme si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

ii) Régimes à cotisations définies

Les employés de la Société participent à des régimes de retraite généraux et obligatoires. Ces régimes, administrés par Retraite Québec, sont à prestations définies et comportent des garanties de versement de rentes à la retraite et de prestations au décès qui sont indexées annuellement. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée à ces régimes, car les obligations de la Société se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

La part de l'employeur à ces régimes est comptabilisée en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus par les employés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

iii) Régimes à prestations définies

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite accordés en échange des services rendus au cours de l'exercice est calculé à chacune des dates de clôture selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées sur la base des hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la direction.

L'obligation nette de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies est calculée séparément pour chacun des régimes, au moyen d'une estimation du montant des avantages futurs que les membres du personnel ont gagnés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice en cours et les exercices antérieurs. Le montant de ces avantages est actualisé en vue de déterminer sa valeur actuelle. La juste valeur des actifs des régimes ainsi que l'effet du plafonnement de l'actif des régimes doivent être déduits.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au rendement du marché, à la date de clôture, des obligations d'entreprise de haute qualité dont les dates d'échéance se rapprochent de celles des obligations de la Société, et qui sont libellées dans la même monnaie que celle dans laquelle les avantages devraient être versés.

Le coût des services passés résultant de la modification ou de la réduction d'un régime est comptabilisé au résultat net à la première des deux dates suivantes : 1) la date de modification ou de réduction du régime; 2) la date à laquelle l'entité comptabilise les coûts de restructuration correspondants ou les indemnités de cessation d'emploi correspondantes.

Les réévaluations, comprenant les écarts actuariels, l'effet des modifications du plafond de l'actif, le cas échéant, et le rendement des actifs du régime, en excluant les intérêts, sont comptabilisées immédiatement à l'état consolidé de la situation financière et un débit ou un crédit est porté dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice au cours duquel elles surviennent. Les réévaluations portées dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisées immédiatement aux résultats non distribués (déficit) et ne seront pas reclassées au résultat net.

Le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des régimes à prestations définies se fait en multipliant le passif (l'actif) net au titre des régimes à prestations définies par le taux d'actualisation, comme déterminé au début de l'exercice et compte tenu de la variation du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies attribuables aux paiements de cotisations et de prestations au cours de l'exercice.

La Société comptabilise les écarts actuariels de ses régimes à prestations définies immédiatement dans les autres éléments du résultat global qui sont présentés dans les résultats non distribués à l'état consolidé de la variation des capitaux propres.

iv) Autres passifs à long terme

L'obligation nette de la Société au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite correspond au montant des prestations futures acquises par les membres du personnel en échange de leurs services pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs. Ces prestations sont comptabilisées à leur valeur actualisée, la juste valeur des actifs connexes étant déduite de l'obligation. Tout gain ou perte actuariel est comptabilisé au résultat net dans l'exercice au cours duquel ce gain ou cette perte survient.

R) Contrats de location

Un contrat de location représente un droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé durant une période déterminée moyennant une contrepartie. Dans le cadre de l'identification d'un droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, la Société évalue les éléments suivants :

- Le contrat implique l'utilisation d'un bien déterminé qui est physiquement distinct de façon explicite ou implicite, ou représente pratiquement toute la capacité du bien déterminé;
- Le droit d'utilisation représente la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé tout au long de la durée d'utilisation;
- La Société a le droit de décider de l'utilisation d'un bien déterminé tout au long de la durée d'utilisation.

Les contrats de location sont comptabilisés sous forme d'un actif au titre du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent ainsi que d'un passif correspondant à son obligation d'effectuer des paiements locatifs. La Société a fait le choix, comme le permet la norme, de ne pas séparer les composantes non locatives. Chaque composante locative ainsi que les composantes non locatives connexes seront comptabilisées comme une seule composante.

Durée de location

Pour les contrats de location engagés par la Société, la durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si la Société est raisonnablement certaine d'exercer les options de renouvellement et de résiliation prévues contractuellement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actifs au titre des droits d'utilisation

Les actifs au titre des droits d'utilisation liés aux contrats de location sont initialement comptabilisés au coût, lequel comprend :

- le montant initial de l'obligation locative auquel, le cas échéant, sont ajoutés les paiements de loyers versés à la date de début de la période de location ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- les coûts directs initiaux engagés par la Société pour la conclusion du contrat;
- l'estimation des coûts de démantèlement, d'enlèvement ou de restauration de l'actif sous-jacent ou du lieu, telle qu'exigée par les modalités du contrat de location.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont ultérieurement amortis selon le mode linéaire depuis la date de début des contrats de location jusqu'à la date de la première échéance entre la date de la fin de vie utile de l'actif sous-jacent et la date de fin du contrat de location. La durée de vie utile d'un actif au titre du droit d'utilisation est appréciée sur la même base que les autres immobilisations corporelles de la Société.

La Société présente ses actifs au titre des droits d'utilisation avec ses autres immobilisations corporelles à la note 21.

Obligations locatives

Lors de leur comptabilisation initiale, les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société.

Les paiements en vertu des contrats de location comprennent :

- les paiements de loyers fixes, y compris les loyers fixes en substance;
- les paiements de loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat;
- l'estimation pour toute valeur résiduelle garantie;
- les montants que la Société a une certitude raisonnable de verser pour un prix d'exercice d'option d'achat ou de renouvellement ou pour une pénalité.

Après leur comptabilisation initiale, les obligations locatives sont réduites du montant des paiements de loyers effectués et augmentées du montant des intérêts.

Une obligation locative est assujettie à une réévaluation lors d'une variation d'un indice, d'un taux ou d'un montant estimatif, ainsi que lors de la modification de la durée du contrat. L'ajustement découlant de la réévaluation de l'obligation locative est porté en contrepartie du coût non amorti de l'actif au titre du droit d'utilisation ou à l'état consolidé des résultats lorsque cet actif est totalement déprécié.

Les charges d'intérêts liées aux obligations locatives ainsi que les paiements variables qui n'ont pas été pris en compte lors de l'évaluation initiale des obligations locatives et qui ont été engagés au cours de l'exercice sont comptabilisés respectivement sous les rubriques « Autres charges financières » et « Frais d'administration » au résultat net.

La Société présente ses obligations locatives avec la dette à long terme à la note 26.

Contrats de location non capitalisés

La Société a choisi d'appliquer les exemptions relatives aux contrats de courte durée et aux contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Contrats de location de courte durée

Ces contrats ont une durée inférieure ou égale à 12 mois. Pour la Société, il s'agit principalement de contrats qui ont une durée de moins de 12 mois, et de contrats qui portent sur des locations de locaux pour bureaux pour lesquels il existe une option de résiliation réciproque dans le respect d'un préavis inférieur ou égal à 3 mois et dont la pénalité est négligeable.

Contrats de location portant sur des actifs de faible valeur

Ces contrats concernent des locations pour lesquelles la valeur à neuf des actifs est inférieure ou égale à 6 500 \$. Pour la Société, il s'agit notamment des contrats qui portent sur des locations d'imprimantes, d'infrastructures informatiques et d'équipements pour l'environnement de travail.

Les paiements versés aux termes d'un contrat de courte durée et aux termes d'un contrat portant sur des actifs de faible valeur sont comptabilisés au résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

4. Informations financières sur la fusion

Comme il est indiqué à la note 1B), les présents états financiers consolidés de la Société sont les premiers états financiers consolidés à la suite de la fusion. Les principales méthodes comptables exposées à la note 3 ont été appliquées pour établir les états financiers consolidés présentés.

Les soldes de l'état consolidé des résultats au 31 mars 2020, de l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} avril 2019 et au 31 mars 2020 et de l'état consolidé des flux de trésorerie de la Société au 31 mars 2020, ont été déterminés de la façon suivante :

	2020				
	IQ	CRIQ selon NCSP	Reclassements IFRS	CRIQ selon IFRS	Total consolidé de la Société
Chiffre d'affaires					
Chiffre d'affaires	748 473	-	-	-	748 473
Contribution du gouvernement du Québec	-	17 714	(17 714)	-	-
Clientèle externe	-	17 122	(17 122) (1)	-	-
Virement des contributions reportées	-	1 340	(1 340) (2)	-	-
Subvention du gouvernement du Québec	-	241	(241) (1)	-	-
Revenus d'intérêts	-	305	(305) (1)	-	-
Revenus divers	-	89	(89) (1)	-	-
	748 473	36 811	(36 811)	-	748 473
Charges d'exploitation					
Coût des ventes	680 849	-	-	-	680 849
Frais généraux	67 566	-	-	-	67 566
Traitement et avantages sociaux	-	20 900	(20 900) (2)	-	-
Coût direct des projets	-	4 946	(4 946) (1)	-	-
Frais d'occupation	-	2 851	(2 851) (2)	-	-
Frais de fonctionnement	-	2 118	(2 118) (1)	-	-
Frais financiers	-	284	(284) (1)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	2 841	(2 841) (2)	-	-
Perte sur disposition et radiations d'immobilisations corporelles	-	19	(19) (2)	-	-
	748 415	33 959	(33 959)	-	748 415
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(42 460)	-	-	-	(42 460)
Résultat des activités opérationnelles	(42 402)	2 852	(2 852)	-	(42 402)
Revenus financiers					
Revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti	248 926	-	305 (1)	305	249 231
Revenus provenant des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	17 392	-	-	-	17 392
Avantages conférés par les immigrants investisseurs	81 153	-	-	-	81 153
Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	34 976	-	-	-	34 976
Gain net (perte nette) sur les placements et autres	3 374	-	-	-	3 374
Autres revenus attribuables aux instruments financiers	40 648	-	-	-	40 648
	426 469	-	305	305	426 774
Charges financières					
Charges liées aux activités Immigrants Investisseurs	170 801	-	-	-	170 801
Dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit	228 755	-	70 (1)	70	228 825
Perte nette (gain net) des entreprises mises en équivalence	61 839	-	-	-	61 839
Autres charges financières	12 609	-	43 (1)	43	12 652
	474 004	-	113	113	474 117
Résultat du portefeuille	(47 535)	-	192	192	(47 343)
Honoraires de gestion	32 413	-	-	-	32 413
Contribution du gouvernement du Québec	-	-	17 714	17 714	17 714
Revenu net provenant des activités connexes	-	-	12 265 (1)	12 265	12 265
Frais d'administration	(111 096)	-	(27 319) (2)	(27 319)	(138 415)
Résultat des activités poursuivies	(168 620)	2 852	2 852	2 852	(165 768)
Résultat des activités abandonnées	(10 967)	-	-	-	(10 967)
Résultat net	(179 587)	2 852	2 852	2 852	(176 735)

(1) Les revenus et les charges d'exploitation du CRIQ liés aux activités connexes ont été reclassés sous la rubrique «Revenu net provenant des activités connexes». Les revenus et les charges financières du CRIQ ont été reclassés sous les rubriques «Revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti», «Dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit» et «Autres charges financières». Cette reclassification a été effectuée afin de présenter le revenu net du CRIQ par fonction.

(2) Les charges d'exploitation du CRIQ liées aux frais d'administration ont été reclassées sous la rubrique «Frais d'administration».

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	1 ^{er} avril 2019			31 mars 2020		
	IQ	CRIQ (note A)	Total consolidé de la Société	IQ	CRIQ (note A)	Total consolidé de la Société
Actif						
Actif courant						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	213 416	9 578	222 994	312 424	19 109	331 533
Placements temporaires	4 487	-	4 487	2 994	-	2 994
Débiteurs	126 843	2 827	129 670	108 376	2 706	111 082
Honoraires de garantie à recevoir	3 881	-	3 881	4 518	-	4 518
Stocks	102 704	1 971	104 675	85 017	1 452	86 469
Frais payés d'avance	4 720	844	5 564	5 886	779	6 665
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	819 644	-	819 644	888 640	-	888 640
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	-	5 409	5 409	-	1 599	1 599
Prêts	734 473	-	734 473	963 868	-	963 868
Placements	65 744	-	65 744	105 722	-	105 722
Actifs détenus en vue de la vente	1 962	-	1 962	2 170	-	2 170
	2 077 874	20 629	2 098 503	2 479 615	25 645	2 505 260
Actif non courant						
Honoraires de garantie à recevoir	1 085	-	1 085	839	-	839
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	4 403 728	-	4 403 728	3 999 619	-	3 999 619
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	-	9 594	9 594	-	7 995	7 995
Prêts	1 497 974	-	1 497 974	1 501 938	-	1 501 938
Placements	1 272 833	-	1 272 833	1 271 363	-	1 271 363
Participations dans des entreprises mises en équivalence	261 580	-	261 580	209 885	-	209 885
Immobilisations corporelles	169 710	41 611	211 321	180 496	40 383	220 879
Actifs biologiques	87 344	-	87 344	88 118	-	88 118
Immobilisations incorporelles	43 389	-	43 389	47 546	-	47 546
Autres actifs	2 990	-	2 990	3 348	-	3 348
	7 740 633	51 205	7 791 838	7 303 152	48 378	7 351 530
	9 818 507	71 834	9 890 341	9 782 767	74 023	9 856 790
Passif et capitaux propres						
Passif courant						
Emprunts à court terme	92 000	-	92 000	307 242	-	307 242
Créiteurs et charges à payer	125 274	5 204	130 478	131 562	6 414	137 976
Passif au titre des avantages du personnel	7 508	-	7 508	6 721	-	6 721
Dettes à long terme	814 886	2 275	817 161	945 419	2 307	947 726
Avances du gouvernement du Québec, sans intérêt	349 701	-	349 701	329 701	-	329 701
Provisions	6 347	-	6 347	2 751	-	2 751
Instruments financiers dérivés	1 091	-	1 091	-	-	-
Autres passifs	796	-	796	-	-	-
	1 397 603	7 479	1 405 082	1 723 396	8 721	1 732 117
Passif non courant						
Dettes à long terme	4 433 247	16 339	4 449 586	4 197 971	14 949	4 212 920
Subventions différées	11 098	20 064	31 162	11 443	19 280	30 723
Provisions	1 147	-	1 147	8 253	-	8 253
Passif au titre de la garantie	26 270	-	26 270	35 634	-	35 634
Passif au titre des engagements	7 915	-	7 915	36 007	-	36 007
Passif au titre des régimes à prestations définies	51 005	-	51 005	49 515	-	49 515
Avantages perçus d'avance conférés par les immigrants investisseurs	263 417	-	263 417	221 099	-	221 099
Instruments financiers dérivés	26 575	-	26 575	20 087	-	20 087
Autres passifs	6 661	3 582	10 243	6 599	3 851	10 450
	6 224 938	47 464	6 272 402	6 310 004	46 801	6 356 805
Capitaux propres						
Capital social	3 173 340	32 528	3 205 868	3 173 340	32 528	3 205 868
Résultats non distribués	388 137	(8 158)	379 979	213 387	(5 306)	208 081
Cumul des autres éléments du résultat global	32 092	-	32 092	86 036	-	86 036
	3 593 569	24 370	3 617 939	3 472 763	27 222	3 499 985
	9 818 507	71 834	9 890 341	9 782 767	74 023	9 856 790

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2020				
	IQ	CRIQ selon NCSP	Reclassements IFRS	CRIQ selon IFRS	Total consolidé de la Société
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Résultat des activités poursuivies	(168 620)	2 852	-	2 852	(165 768)
Ajustements pour :					
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	42 460	-	-	-	42 460
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	25 237	2 841	(1 340)	1 501	26 738
Virement des contributions reportées	-	(1 340)	1 340	-	-
Perte nette de valeur et radiation sur les immobilisations corporelles et incorporelles	11 847	19	-	19	11 866
Revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti	(248 926)	-	(305)	(305)	(249 231)
Revenus provenant des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(17 392)	-	-	-	(17 392)
Autres revenus attribuables aux instruments financiers	(23 287)	-	-	-	(23 287)
Charges financières	9 199	-	-	-	9 199
Avantages conférés par les immigrants investisseurs	(81 153)	-	-	-	(81 153)
Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(34 976)	-	-	-	(34 976)
Perte nette (gain net) sur les placements et autres	(3 374)	-	-	-	(3 374)
Intérêts liés aux billets des immigrants investisseurs	94 183	-	-	-	94 183
Dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit	228 755	70	-	70	228 825
Perte nette (gain net) des entreprises mises en équivalence	61 839	-	-	-	61 839
Avantages du personnel	2 560	-	-	-	2 560
Variation de la juste valeur diminuée des coûts de vente des actifs biologiques	(762)	-	-	-	(762)
Règlement d'instruments financiers dérivés	15	-	-	-	15
Autres éléments, montant net	223	-	-	-	223
	(102 172)	4 442	(305)	4 137	(98 035)
Dividendes encaissés	124 508	-	-	-	124 508
Intérêts encaissés	223 798	-	305	305	224 103
Règlement de garanties	(17 114)	-	-	-	(17 114)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités d'exploitation	34 432	5 490	-	5 490	39 922
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies	263 452	9 932	-	9 932	273 384
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées	(208)	-	-	-	(208)
	263 244	9 932	-	9 932	273 176
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Diminution nette des placements temporaires	1 493	-	-	-	1 493
Diminution des prêts et honoraires de garantie à recevoir	536 879	-	-	-	536 879
Augmentation des prêts	(903 998)	-	-	-	(903 998)
Diminution des billets à recevoir du gouvernement du Québec	751 454	-	-	-	751 454
Augmentation des billets à recevoir du gouvernement du Québec	(398 124)	-	-	-	(398 124)
Acquisitions de placements et de participations dans des entreprises mises en équivalence	(425 028)	-	-	-	(425 028)
Dispositions de placements et de participations dans des entreprises mises en équivalence	303 684	-	-	-	303 684
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(28 903)	(1 198)	-	(1 198)	(30 101)
Autres activités d'investissement	1 896	-	-	-	1 896
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies	(160 647)	(1 198)	-	(1 198)	(161 845)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées	(8 181)	-	-	-	(8 181)
	(168 828)	(1 198)	-	(1 198)	(170 026)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Augmentation nette des emprunts à court terme	207 066	-	-	-	207 066
Augmentation de la dette à long terme	663 941	-	-	-	663 941
Remboursement de la dette à long terme	(844 186)	-	-	-	(844 186)
Variation des avances du gouvernement du Québec	(20 000)	-	-	-	(20 000)
Intérêts payés	(6 672)	-	-	-	(6 672)
Subvention reportée	669	797	-	797	1 466
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies	818	797	-	797	1 615
Effet des variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	3 774	-	-	-	3 774
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	99 008	9 531	-	9 531	108 539
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	213 416	9 578	-	9 578	222 994
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	312 424	19 109	-	19 109	331 533

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

A) Centre de recherche industrielle du Québec

Comme il est indiqué à la note 1B), le CRIQ n'a jamais préparé d'états financiers selon les IFRS. Aux fins de l'établissement de son état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} avril 2019 (date de transition) et au 31 mars 2020, le CRIQ a ajusté des montants présentés antérieurement dans ses états financiers établis conformément aux NCSP au 31 mars 2020. Les tableaux et notes ci-dessous expliquent dans quelle mesure la transition des NCSP aux IFRS a eu une incidence sur le CRIQ. Par ailleurs, les soldes sont intégrés dans le bilan d'ouverture de la Société.

1 ^{er} avril 2019				
	CRIQ selon NCSP	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	CRIQ selon IFRS
Actif				
Actif courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 578	-	-	9 578
Débiteurs	6 637	-	(3 810) (2)	2 827
Stocks	1 971	-	-	1 971
Frais payés d'avance	844	-	-	844
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec ⁽¹⁾	1 599	-	3 810 (2)	5 409
	20 629	-	-	20 629
Actif non courant				
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec ⁽¹⁾	9 594	-	-	9 594
Immobilisations corporelles	33 214	8 397 a)	-	41 611
	42 808	8 397	-	51 205
	63 437	8 397	-	71 834
Passif et capitaux propres				
Passif courant				
Créditeurs et charges à payer	5 204	-	-	5 204
Dettes à long terme	-	917 a)	1 358 (3)	2 275
	5 204	917	1 358	7 479
Passif non courant				
Dettes à long terme	10 217	7 480 a)	(1 358) (3)	16 339
Subventions différées ⁽¹⁾	20 064	-	-	20 064
Revenus reportés	3 582	-	(3 582) (4)	-
Autres passifs	-	-	3 582 (4)	3 582
	39 067	8 397	-	47 464
Capitaux propres				
Capital social	32 528	-	-	32 528
Déficit	(8 158)	-	-	(8 158)
	24 370	-	-	24 370
	63 437	8 397	-	71 834

(1) Au 1^{er} avril 2019, un ajustement en fonction des NCSP d'un montant de 11 193 000 \$ a été effectué afin de comptabiliser la subvention à recevoir du gouvernement du Québec émise pour financer les rénovations de ses immobilisations corporelles pour lesquelles des travaux ont été réalisés.

(2) Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec ainsi que les contributions à recevoir du gouvernement du Québec comptabilisées sous la rubrique « Débiteurs » ont été reclassées sous la rubrique « Subventions à recevoir du gouvernement du Québec ».

(3) La tranche du paiement de la dette à long terme qui est exigible au cours des 12 prochains mois a été reclassée en tant que passif courant.

(4) Les « Revenus reportés » ont été reclassés sous la rubrique « Autres passifs ».

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 mars 2020				
	CRIQ selon NCSP	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	CRIQ selon IFRS
Actif				
Actif courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 109	-	-	19 109
Débiteurs	2 706	-	-	2 706
Stocks	1 452	-	-	1 452
Frais payés d'avance	779	-	-	779
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec ⁽¹⁾	1 599	-	-	1 599
	25 645	-	-	25 645
Actif non courant				
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec ⁽¹⁾	7 995	-	-	7 995
Immobilisations corporelles	31 986	8 397 a)	-	40 383
	39 981	8 397	-	48 378
	65 626	8 397	-	74 023
Passif et capitaux propres				
Passif courant				
Créditeurs et charges à payer	6 414	-	-	6 414
Dette à long terme	-	917 a)	1 390 (2)	2 307
	6 414	917	1 390	8 721
Passif non courant				
Dette à long terme	8 859	7 480 a)	(1 390) (2)	14 949
Subventions différées ⁽¹⁾	19 280	-	-	19 280
Revenus reportés	3 851	-	(3 851) (3)	-
Autres passifs	-	-	3 851 (3)	3 851
	38 404	8 397	-	46 801
Capitaux propres				
Capital social	32 528	-	-	32 528
Déficit	(5 306)	-	-	(5 306)
	27 222	-	-	27 222
	65 626	8 397	-	74 023

(1) Au 31 mars 2020, un ajustement en fonction des NCSP d'un montant de 9 594 000 \$ a été effectué afin de comptabiliser la subvention à recevoir du gouvernement du Québec émise pour financer les rénovations de ses immobilisations corporelles pour lesquelles des travaux ont été réalisés.

(2) La tranche du paiement de la dette à long terme qui est exigible au cours des 12 prochains mois a été reclassée en tant que passif courant.

(3) Les «Revenus reportés» ont été reclassés sous la rubrique «Autres passifs».

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Explication du passage aux IFRS du CRIQ

IFRS 1 – Exemptions facultatives et exceptions obligatoires

L'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, prévoit des exemptions et certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective complète des IFRS à la date de transition. Le CRIQ a choisi les exemptions facultatives suivantes aux fins de l'établissement de ses états financiers d'ouverture en IFRS :

Regroupements d'entreprises

Un nouvel adoptant peut choisir de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, aux regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition. Une application rétrospective exigerait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition. Le CRIQ a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3 aux regroupements d'entreprises antérieurs à sa date de transition et ces regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités. Aux termes de l'exemption relative aux regroupements d'entreprises, la valeur comptable des actifs acquis et des passifs repris selon les NCSP à la date d'acquisition est devenue la valeur comptable présumée aux termes des IFRS à cette date. Cette même exemption s'applique aux acquisitions d'entreprises associées.

Malgré cette exemption, le CRIQ était tenu, à la date de transition, d'évaluer si les actifs acquis et les passifs repris satisfaisaient aux critères de comptabilisation des IFRS pertinentes et s'il existait des actifs acquis ou des passifs repris qui n'étaient pas comptabilisés selon les NCSP, mais dont la comptabilisation était requise en vertu des IFRS. Les exigences des IFRS ont ensuite été appliquées aux actifs acquis et aux passifs repris pour la période entre la date d'acquisition et la date de transition. L'application de cette exemption n'a pas donné lieu à un ajustement transitoire en vertu des IFRS.

Contrats de location

Un nouvel adoptant peut apprécier si un contrat existant à la date de transition aux IFRS contient un contrat de location en vertu de l'IFRS 16, *Contrats de location*, sur la base des faits et circonstances qui existaient à cette date, et comptabiliser ses obligations locatives en évaluant l'obligation locative à la date de transition aux IFRS à la valeur actualisée des paiements restants à son taux d'intérêt marginal à la date de transition, en évaluant l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de transition et en appliquant l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, aux actifs au titre de droits d'utilisation. Le CRIQ a choisi d'appliquer l'IFRS 16 à tous les contrats de location à la date de transition. De plus, tout comme IQ, le CRIQ a fait le choix d'exempter l'application de l'IFRS 16 aux contrats de location de courte durée et pour les contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur.

L'exemption obligatoire suivante a été appliquée :

Estimations

En vertu de l'IFRS 1, les estimations faites selon les IFRS à la date de transition doivent être cohérentes avec les estimations faites à la même date selon les NCSP, sauf si des éléments probants montrent que ces estimations étaient erronées. L'IFRS 1 interdit le recours à des jugements a posteriori pour ajuster les estimations établies selon les NCSP qui étaient fondées sur l'information qui était disponible à la date d'établissement de l'estimation en cause.

Ajustements IFRS au 1^{er} avril 2019 et au 31 mars 2020

a) Contrats de location

En vertu de l'IFRS 16, le preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent qui est traité de manière semblable à ses autres actifs non financiers et amorti en conséquence. Le preneur comptabilise également un passif correspondant à son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Au 1^{er} avril 2019, le CRIQ a réévalué ses contrats de location, en vertu de l'IFRS 16 et a déterminé qu'un de ses baux se qualifie en tant que contrat de location. Au 1^{er} avril 2019 et au 31 mars 2020, le CRIQ a comptabilisé une obligation locative déterminée en utilisant un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 2,13 %, ainsi qu'un actif au titre du droit d'utilisation.

L'incidence cumulée des ajustements décrits ci-dessus se résume comme suit :

État consolidé de la situation financière	1 ^{er} avril 2019	31 mars 2020
Augmentation des immobilisations corporelles	8 397	8 397
Augmentation de la tranche courante de la dette à long terme	(917)	(917)
Augmentation de la tranche non courante de la dette à long terme	(7 480)	(7 480)
Augmentation (diminution) des résultats non distribués	-	-

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

5. État consolidé des résultats par fonction

	2021	2020
Produits		(retraité) (note 4)
Vente de biens	758 544	737 875
Prestation de services	97 146	59 717
Revenus financiers	1 115 174	426 774
Autres	642	505
	1 971 506	1 224 871
Charges		
Coût des ventes de biens et des prestations de services	633 770	685 795
Charges financières	87 528	474 117
	721 298	1 159 912
Frais généraux		
Frais d'exploitation	26 738	24 233
Frais d'entreposage	29 189	29 385
Frais de vente	12 212	13 948
	68 139	67 566
Frais d'administration	182 264	138 415
Contribution du gouvernement du Québec	9 370	17 714
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(12 874)	(42 460)
Résultat des activités poursuivies	996 301	(165 768)
Résultat des activités abandonnées	(4 375)	(10 967)
Résultat net	991 926	(176 735)

Le revenu net provenant des activités connexes se détaille comme suit :

	2021	2020
Produits		(retraité) (note 4)
Prestation de services	7 179	17 211
Charges		
Coût direct des projets	548	4 946
	6 631	12 265

La nature des frais d'administration se détaille comme suit :

	2021	2020
		(retraité) (note 4)
Salaires et avantages sociaux	127 781	99 321
Amortissement des immobilisations corporelles	10 590	5 021
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 581	529
Frais de locaux	6 053	7 217
Déplacements, représentation et réunions	663	2 117
Honoraires	13 638	8 286
Bureaux à l'étranger	4 677	3 152
Publicité et promotion	2 985	2 531
Services informatiques et logiciels	6 827	4 620
Autres	7 469	5 621
	182 264	138 415

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les charges liées au personnel incluses dans le coût des ventes, les frais généraux et les frais d'administration à l'état consolidé des résultats comprennent :

	Note	2021	2020
			(retraité) (note 4)
Salaires et autres avantages à court terme		158 398	135 067
Cotisations au titre des régimes à cotisations définies	30	15 560	12 674
Charges au titre des régimes à prestations définies	30	5 921	6 125
		179 879	153 866

6. Revenus financiers

Revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti

	2021	2020
		(retraité) (note 4)
Intérêts sur les prêts	144 603	148 403
Intérêts sur les honoraires de garantie à recevoir	278	1 085
Intérêts sur les billets à recevoir du gouvernement du Québec	87 880	94 253
Intérêts sur les placements	4 869	–
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie et les placements temporaires	3 014	5 490
	240 644	249 231

Revenus provenant des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

	2021	2020
Intérêts sur les prêts	11 127	8 229
Dividendes sur les valeurs mobilières	10 941	9 163
	22 068	17 392

Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net

	2021	2020
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Gain (perte) sur les prêts	20 232	(23 230)
Gain (perte) sur les placements dans des organismes de capital-risque	438 324	141 282
Gain (perte) sur les valeurs mobilières	130 541	(56 910)
Gain (perte) sur les instruments financiers dérivés	42 486	(24 552)
Gain (perte) sur les autres placements	4 693	(500)
	636 276	36 090
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		
Gain (perte) sur les placements dans des organismes de capital-risque de coentreprises et d'entreprises associées	123 952	(1 114)
	760 228	34 976

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Autres revenus attribuables aux instruments financiers

	2021	2020
Honoraires de garantie	7 819	8 061
Frais d'étude	1 480	1 507
Gain de change sur les instruments financiers	–	9 282
Autres	7 658	21 798
	16 957	40 648

7. Charges financières

Charges liées aux activités Immigrants Investisseurs

	2021	2020
Intérêts liés aux billets des immigrants investisseurs	87 864	94 183
Honoraires d'intermédiaires financiers	9 626	24 644
Contributions financières non remboursables	58 075	51 974
	155 565	170 801

Dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit

	Note	2021	2020
Perte (gain) sur les prêts et les garanties	17 et 29	(53 820)	198 924
Perte (gain) sur les engagements de prêts et de garantie	17 et 29	(23 601)	28 092
Perte (gain) sur les billets à recevoir du gouvernement du Québec	15	(2 616)	1 089
Perte (gain) sur les autres actifs financiers	12	33	720
		(80 004)	228 825

Perte nette (gain net) des entreprises mises en équivalence

	Note	2021	2020
Dépréciation des participations dans des entreprises mises en équivalence	20	1 773	64 228
Reprise de valeur des participations dans des entreprises mises en équivalence	20	(29 160)	(2 389)
		(27 387)	61 839

Autres charges financières

	2021	2020
Intérêts sur les emprunts à court terme	2 072	5 056
Intérêts sur la dette à long terme	6 410	2 857
Intérêts sur le passif au titre de la garantie	374	1 444
Perte de change sur les instruments financiers	21 136	–
Autres	9 362	3 295
	39 354	12 652

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

8. Honoraires de gestion

Selon la *Loi sur Investissement Québec*, le gouvernement fixe à la Société une rémunération pour qu'elle administre les programmes d'aide financière et les mandats qu'il lui confie dans le FDE, dans le fonds CRNE et dans le FCEQ. En vertu du décret 366-2021 daté du 24 mars 2021, la rémunération a été établie à des montants de 75 116 000 \$ pour le FDE, de 3 879 000 \$ pour le fonds CRNE et d'une valeur nulle pour le FCEQ pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (27 868 400 \$ pour le FDE, 4 544 600 \$ pour le fonds CRNE et valeur nulle pour le FCEQ pour l'exercice clos le 31 mars 2020 en vertu du décret 286-2020).

Selon le décret 190-2021 daté du 3 mars 2021, le gouvernement octroie à la Société une contribution pour financer une partie des coûts et des frais de fonctionnement liés aux activités et aux projets de recherche. Au 31 mars 2021, la contribution a été établie à 9 370 000 \$ (17 714 000 \$ au 31 mars 2020 en vertu des décrets 640-2017 et 922-2018).

9. Activités abandonnées

La perte nette de 4 375 000 \$ comptabilisée au titre des activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 mars 2021 représente le coût lié à l'ajustement des provisions pour frais de fermeture et de remise en état des lieux des activités abandonnées (perte nette de 10 967 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020).

10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2021	2020
Trésorerie ⁽¹⁾	334 218	(retraité) (note 4) 304 955
Équivalents de trésorerie		
Acceptations bancaires, de 0,09 %, échéant en avril 2021	31 435	13 496
Compte d'épargne à intérêts élevés, taux quotidien majoré de 0,25 %, sans échéance	64 518	8 582
Compte d'épargne à taux fixe, 0,45 %, sans échéance	2 571	–
Billets de trésorerie, de 1,23 % à 1,52 %, échéant en avril 2020	–	4 500
	432 742	331 533

(1) Au 31 mars 2021, la trésorerie comprend un montant de 2 250 000 \$ CA et de 5 470 000 \$ US (20 000 000 \$ US au 31 mars 2020) dans un compte de banque chez un fiduciaire pour la clôture d'un investissement prévu après le 31 mars 2021.

11. Placements temporaires

	2021	2020
Certificat de dépôt, 0,75 %, échéant en février 2022	8 500	–
Obligations à taux fixes, 1,05 %, échéant en juin 2020	–	2 994
	8 500	2 994

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12. Débiteurs et provision pour pertes de crédit

A) Débiteurs

	2021	2020
Débiteurs au coût amorti		(retraité) (note 4)
Créances clients	71 074	90 126
Créances clients – entreprises associées	542	341
Autres débiteurs	2 542	1 759
Autres débiteurs – entreprises associées	5 553	5 073
	79 711	97 299
Provision pour pertes de crédit	(880)	(1 075)
	78 831	96 224
Débiteurs à la juste valeur par le biais du résultat net		
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	5 277	4 572
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir – entreprises associées	19 310	3 854
	24 587	8 426
Autres débiteurs	6 152	6 432
	109 570	111 082

B) Provision pour pertes de crédit

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit sur les créances clients :

	2021	2020
		(retraité) (note 4)
Solde au début	1 075	637
Radiations	(228)	(282)
Variation nette des débiteurs	(91)	(120)
Réévaluation nette de la provision pour pertes de crédit	124	840
Solde à la fin	880	1 075

C) Risque de crédit

L'analyse chronologique des débiteurs aux 31 mars se détaille comme suit :

	2021				Total
	Courant	En souffrance depuis			
		31 à 60 jours	61 à 90 jours	plus de 90 jours	
Valeur comptable brute	74 157	1 841	756	2 957	79 711
Perte de crédit attendue	107	26	12	735	880
Taux de perte	0,14 %	1,41 %	1,59 %	24,86 %	1,10 %

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

					2020
	Courant	En souffrance depuis			(retraité) (note 4)
		31 à 60 jours	61 à 90 jours	plus de 90 jours	Total
Valeur comptable brute	91 267	3 897	425	1 710	97 299
Perte de crédit attendue	270	82	12	711	1 075
Taux de perte	0,30 %	2,10 %	2,82 %	41,58 %	1,10 %

13. Honoraires de garantie à recevoir

	2021	2020
Honoraires de garantie à recevoir	6 598	5 357
Moins la tranche courante	5 170	4 518
	1 428	839

Les encaissements d'honoraires de garantie prévus, selon les dispositions contractuelles, se détaillent comme suit :

	2021	2020
Moins de 1 an	5 403	4 518
De 1 an à 2 ans	1 038	895
De 2 à 3 ans	305	281
De 3 à 4 ans	134	128
De 4 à 5 ans	34	53
Plus de 5 ans	137	179
	7 051	6 054

14. Stocks

	2021	2020
Produits finis	55 327	70 134
Matières premières	6 693	6 552
Pièces consommables et de rechange	3 984	6 129
Produits en cours	1 914	1 201
Autres	1 629	2 453
	69 547	86 469

Au 31 mars 2021, le coût des stocks comptabilisé sous la rubrique «Coût des ventes» s'élève à 614 171 000 \$ (647 564 000 \$ au 31 mars 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15. Billets à recevoir du gouvernement du Québec et provision pour pertes de crédit

La filiale IQ Immigrants Investisseurs inc. est chargée de recevoir et de gérer les capitaux provenant d'immigrants investisseurs ainsi que d'administrer le programme d'aide aux entreprises à même les revenus de placements, en partenariat avec des intermédiaires financiers. En vertu du décret 8-2008, les capitaux reçus d'immigrants investisseurs sont investis dans des billets à recevoir du fonds consolidé du gouvernement ayant un rendement équivalant aux obligations du Québec de cinq ans.

A) Billets à recevoir du gouvernement du Québec

	2021	2020
Billets à recevoir du gouvernement du Québec, de 0,68 % à 2,86 %, échéant entre avril 2021 et mars 2026, valeur nominale de 4,8 milliards de dollars	4 666 668	4 898 262
Provision pour pertes de crédit	(7 387)	(10 003)
	4 659 281	4 888 259
Moins la tranche courante, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	1 477 492	888 640
	3 181 789	3 999 619

Les encaissements de capital prévus sur les billets à recevoir, selon les dispositions contractuelles, se détaillent comme suit :

	2021	2020
Moins de 1 an	1 490 800	895 600
De 1 an à 2 ans	1 256 800	1 490 800
De 2 à 3 ans	1 048 000	1 256 800
De 3 à 4 ans	436 800	1 048 000
De 4 à 5 ans	600 800	436 800
	4 833 200	5 128 000

B) Provision pour pertes de crédit

La Société a déterminé que le risque de crédit que comporte cet instrument financier est faible. Par conséquent, la Société a estimé que le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante et la provision pour pertes de crédit est établie au montant des pertes de crédit sur les 12 mois à venir.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit sur les billets à recevoir du gouvernement du Québec :

	2021	2020
Solde au début	10 003	8 914
Diminution nette des billets à recevoir du gouvernement du Québec ⁽¹⁾	2 382	1 799
Réévaluation nette de la provision pour pertes de crédit	(4 998)	(710)
Solde à la fin	7 387	10 003

(1) Malgré une diminution nette des billets à recevoir du gouvernement du Québec, l'augmentation de la perte attendue de 2 382 000 \$ au 31 mars 2021 (1 799 000 \$ au 31 mars 2020) s'explique par une probabilité de recouvrement qui est moindre au début du terme des billets et qui augmente au fur et à mesure que ceux-ci se rapprochent de leur date d'échéance.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16. Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

La Société détient une subvention gouvernementale pour financer la dette contractée dans le cadre de rénovations d'immobilisations corporelles pour lesquelles des travaux ont été réalisés et dont l'échéance est le 1^{er} mars 2026. De plus, au 31 mars 2021, une contribution a été octroyée pour financer une partie des coûts et des frais de fonctionnement liés aux activités et aux projets de recherche en vertu du décret 190-2021.

	2021	2020
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	7 995	(retraité) (note 4) 9 594
Contribution à recevoir du gouvernement du Québec	9 370	–
	17 365	9 594
Moins la tranche courante	10 969	1 599
	6 396	7 995

Les encaissements des subventions à recevoir du gouvernement du Québec, selon les dispositions contractuelles, s'élèvent à 10 969 000 \$ pour les 12 mois à venir. Par la suite, les encaissements s'élèvent à 1 599 000 \$ par année jusqu'au 1^{er} mars 2026.

17. Prêts, engagements de prêts et provision pour pertes de crédit

A) Prêts

	2021			
	Sains	Dépréciés	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
Prêts commerciaux ⁽²⁾	2 807 991	269 945	105 293	3 183 229
Provision pour pertes de crédit	(39 103)	(124 955)	–	(164 058)
	2 768 888	144 990	105 293	3 019 171
Moins la tranche courante, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	1 153 026	56 411	23 839	1 233 276
	1 615 862	88 579	81 454	1 785 895

	2020			
	Sains ⁽³⁾	Dépréciés	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
Prêts commerciaux ⁽²⁾	2 331 020	266 917	105 964	2 703 901
Provision pour pertes de crédit	(84 352)	(153 743)	–	(238 095)
	2 246 668	113 174	105 964	2 465 806
Moins la tranche courante, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	848 775	64 518	50 575	963 868
	1 397 893	48 656	55 389	1 501 938

(1) Non assujettis aux pertes de crédit.

(2) Le solde contractuel des prêts qui ont été radiés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 et qui font encore l'objet d'efforts de recouvrement est de 12 056 000 \$ (7 606 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020).

(3) En raison de la pandémie de la COVID-19, la Société a octroyé, pour l'ensemble de ses prêts, un report de versements de capital et/ou d'intérêts pour une période de trois à six mois. Ces prêts sont présentés dans la phase où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versements.

Au 31 mars 2021, les prêts incluent des prêts accordés à des coentreprises ou à des entreprises associées totalisant 249 003 000 \$ selon les conditions du marché (235 071 000 \$ au 31 mars 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les tableaux suivants présentent les prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit, selon leur date d'échéance contractuelle ainsi que le rendement effectif des prêts portant intérêt aux 31 mars :

				2021
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Prêts, déduction faite de la provision pour :				
Pertes de crédit pour les 12 mois à venir	867 621	1 271 485	269 281	2 408 387
Pertes de crédit pour la durée de vie – prêts sains	155 200	189 660	15 641	360 501
Pertes de crédit pour la durée de vie – prêts dépréciés	32 894	79 773	6 198	118 865
Pertes de crédit pour la durée de vie – prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création	10 309	13 697	2 119	26 125
	1 066 024	1 554 615	293 239	2 913 878
Rendement au taux effectif pondéré	4,32 %	5,42 %	4,63 %	

				2020
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Prêts, déduction faite de la provision pour :				
Pertes de crédit pour les 12 mois à venir	607 224	830 180	378 858	1 816 262
Pertes de crédit pour la durée de vie – prêts sains	160 000	242 542	27 864	430 406
Pertes de crédit pour la durée de vie – prêts dépréciés	33 478	55 970	5 490	94 938
Pertes de crédit pour la durée de vie – prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création	10 088	6 750	1 398	18 236
	810 790	1 135 442	413 610	2 359 842
Rendement au taux effectif pondéré	4,72 %	5,59 %	4,69 %	

Les encaissements de capital prévus sur les prêts, selon les dispositions contractuelles, se détaillent comme suit :

	2021	2020
Moins de 1 an	1 254 262	996 137
De 1 an à 2 ans	605 825	548 708
De 2 à 3 ans	383 318	269 184
De 3 à 4 ans	362 522	295 115
De 4 à 5 ans	394 408	265 690
Plus de 5 ans	228 076	390 054
	3 228 411	2 764 888

Les prêts en souffrance selon les dispositions contractuelles, mais non dépréciés, se détaillent comme suit :

	2021	2020 ⁽¹⁾
De 30 à 90 jours	4 597	4 594

(1) En raison de la pandémie de la COVID-19, la Société a octroyé, pour l'ensemble de ses prêts, un report de versements de capital et/ou d'intérêts pour une période de trois à six mois. Ces prêts sont présentés dans la phase où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versements.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau ci-dessous présente les informations sur les prêts modifiés, mais non décomptabilisés, au cours de l'exercice, pour lesquels la provision pour pertes de crédit a été évaluée pour la durée de vie :

	2021	2020 ⁽¹⁾
Prêts modifiés pendant l'exercice		
Coût amorti avant modification	351 446	184 911
Gain net (perte nette) sur modification	(855)	(1 606)
Prêts modifiés depuis leur comptabilisation initiale		
Valeur comptable brute à la fin de l'exercice des prêts pour lesquels la provision pour pertes de crédit a été réévaluée des pertes de crédit attendues pour la durée de vie au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	1 846	-

(1) En raison de la pandémie de la COVID-19, la Société a émis une directive interne autorisant un report de versements de capital et/ou d'intérêts pour une période de trois à six mois pour la totalité de ses prêts. Cette directive généralisée n'est pas considérée comme une modification d'un prêt, étant donné que la Société l'a appliquée à l'ensemble de ses prêts. Cette directive n'a eu aucune incidence significative sur le coût amorti des prêts ainsi que sur le gain net (perte nette) sur modification.

B) Engagements de prêts

Les engagements de prêts de la Société, contractés dans le cours normal de ses activités, sont présentés dans le tableau ci-après. Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins futurs de trésorerie de la Société, car plusieurs engagements expireront ou pourront être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

Le montant des engagements de prêts se détaille comme suit :

				2021
	Sains	Dépréciés	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
Ententes de prêts ⁽²⁾	864 531	25 375	6 094	896 000
Provision pour pertes de crédit	(6 460)	(1 046)	-	(7 506)
	858 071	24 329	6 094	888 494
				2020
	Sains	Dépréciés	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Total
Ententes de prêts ⁽²⁾	674 878	14 030	1 500	690 408
Provision pour pertes de crédit	(22 591)	(6 936)	-	(29 527)
	652 287	7 094	1 500	660 881

(1) Non assujetties aux pertes de crédit.

(2) Comprennent un montant de renouvellement de prêts de 39 872 000 \$ au 31 mars 2021 (41 729 000 \$ au 31 mars 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

C) Provision pour pertes de crédit

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit sur les prêts et les engagements de prêts :

Prêts	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création ⁽¹⁾	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	12 029	45 885	33 373	285	91 572
Transferts vers la phase 1 ⁽²⁾	696	(1 982)	(578)	–	(1 864)
Transferts vers la phase 2 ⁽²⁾	(8 534)	33 079	(4 681)	–	19 864
Transferts vers la phase 3 ⁽²⁾	(817)	(27 803)	148 650	–	120 030
Décomptabilisations ⁽³⁾	(5 620)	(13 320)	(4 788)	(2 153)	(25 881)
Radiations	(60)	–	(28 619)	–	(28 679)
Recouvrements	–	152	2 191	806	3 149
Créations ou acquisitions ⁽⁴⁾	29 834	13 004	189	2 787	45 814
Changements de paramètres de risque ⁽⁵⁾	6 090	1 530	7 645	(1 220)	14 045
Variation des taux de change et autres ajustements	296	(107)	(144)	–	45
Solde au 31 mars 2020	33 914	50 438	153 238	505	238 095
Transferts vers la phase 1 ⁽²⁾	678	(6 512)	(657)	–	(6 491)
Transferts vers la phase 2 ⁽²⁾	(4 878)	8 830	(3 778)	–	174
Transferts vers la phase 3 ⁽²⁾	(424)	(2 824)	14 771	–	11 523
Décomptabilisations ⁽³⁾	(13 504)	(18 364)	(8 588)	(103)	(40 559)
Radiations	(45)	(11)	(16 642)	(2 021)	(18 719)
Recouvrements	–	–	100	244	344
Créations ou acquisitions ⁽⁴⁾	11 427	4 889	10 830	2 185	29 331
Changements de paramètres de risque ⁽⁵⁾	(12 711)	(12 101)	(22 985)	(592)	(48 389)
Variation des taux de change et autres ajustements	(299)	600	(1 552)	–	(1 251)
Solde au 31 mars 2021	14 158	24 945	124 737	218	164 058

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit lors de la comptabilisation initiale des prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création est de 1 752 000 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 (1 540 000 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020).

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu à la fin de l'exercice, y compris la réévaluation de la provision pour pertes de crédit.

(3) Correspondent à la diminution de la provision pour pertes de crédit attribuable aux décomptabilisations qui sont présumées avoir eu lieu au début de l'exercice.

(4) Les créations ou acquisitions sont présumées avoir eu lieu à la fin de l'exercice.

(5) Comprennent la réévaluation de la provision pour pertes de crédit (sans tenir compte des transferts) attribuable principalement à la qualité du crédit ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

				Engagements de prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création	
Engagements de prêts	Phase 1	Phase 2	Phase 3		Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	4 098	2 162	203	5	6 468
Transferts vers la phase 1 ⁽¹⁾	50	(196)	–	–	(146)
Transferts vers la phase 2 ⁽¹⁾	(1 878)	3 955	–	–	2 077
Transferts vers la phase 3 ⁽¹⁾	(8)	(2 132)	5 491	–	3 351
Décomptabilisations ⁽¹⁾	(8 104)	(7 897)	(129)	(151)	(16 281)
Créations ou acquisitions ⁽¹⁾	16 320	14 774	–	1 484	32 578
Changements de paramètres de risque ⁽¹⁾	1 362	46	16	17	1 441
Variation des taux de change et autres ajustements	28	11	–	–	39
Solde au 31 mars 2020	11 868	10 723	5 581	1 355	29 527
Transferts vers la phase 1 ⁽¹⁾	95	(776)	–	–	(681)
Transferts vers la phase 2 ⁽¹⁾	(370)	656	–	–	286
Transferts vers la phase 3 ⁽¹⁾	(14)	(101)	–	–	(115)
Décomptabilisations ⁽¹⁾	(10 136)	(9 714)	(10 946)	(1 339)	(32 135)
Créations ou acquisitions ⁽¹⁾	5 038	2 844	–	1 036	8 918
Changements de paramètres de risque ⁽¹⁾	(2 729)	(879)	5 375	(16)	1 751
Variation des taux de change et autres ajustements	(20)	(25)	–	–	(45)
Solde au 31 mars 2021	3 732	2 728	10	1 036	7 506

(1) Les explications de ces rubriques sont les mêmes que celles décrites au tableau de la provision pour pertes de crédit sur les prêts de la présente note.

i) Données et hypothèses clés

L'évaluation des pertes de crédit attendues s'appuie sur un nombre important de données, d'estimations fondées sur des pondérations probabilistes et d'hypothèses. Les principaux facteurs qui font varier les pertes de crédit attendues sont :

- les changements dans la qualité du crédit des sociétés emprunteuses principalement reflétés dans les notations d'entreprises;
- les variations des conditions macroéconomiques prospectives, en particulier les variables macroéconomiques les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille de la Société;
- les changements dans la conception des scénarios et les changements de pondérations attribuées à chacun des scénarios;
- les transferts entre les catégories, qui sont la conséquence des changements subis par n'importe lequel des facteurs ci-dessus ou leur combinaison.

Cadre de gestion des risques

Les notations d'entreprises sont assignées conformément au cadre de gestion des risques en vigueur dans la Société, lequel repose sur les modèles internes d'estimations des paramètres de risque de crédit de la PD. Les changements apportés aux notations d'entreprises se reflètent dans ces paramètres qui sont estimés en fonction de l'historique des pertes de la Société selon le segment de risque pertinent et sont ajustés par les informations prospectives lorsque pertinentes.

Variables macroéconomiques prospectives

Les variables macroéconomiques qui entrent dans les modèles d'ajustement des paramètres de risque de crédit sont celles les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille de la Société. Trois scénarios macroéconomiques, soit un scénario de base et deux scénarios alternatifs (optimiste et pessimiste), entrent dans le calcul des pertes de crédit attendues. Le scénario pessimiste reflète les crises probables pouvant affecter un ou plusieurs secteurs économiques. Il reflète un événement macroéconomique négatif, marqué ensuite par un rebond de croissance qui ramènera l'économie vers un rythme de croissance durable au cours du reste de la période de prévision. Le scénario optimiste prend en compte toutes les opportunités accessibles selon des hypothèses raisonnablement optimistes et reflète un événement macroéconomique positif. Le scénario de base reflète l'événement économique le plus probable pour les cinq prochaines années. Il sert également de point d'ancrage pour les deux scénarios alternatifs. Tous ces scénarios sont établis à partir de l'expérience passée et tablent sur une politique monétaire qui, en réponse, ramènera l'économie vers un rythme de croissance durable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Chacun des trois scénarios comprend une projection, sur cinq ans avec une granularité trimestrielle, de trois principales variables macroéconomiques pertinentes dont se servent les modèles d'ajustement. Chacun des deux scénarios alternatifs est bâti dans une perspective à moyen terme. Les projections des scénarios alternatifs s'étendent en effet sur un à deux ans, puis convergent vers les projections de base (scénario de base) qui servent d'ancrage.

Les tableaux ci-après présentent les trois principales variables macroéconomiques utilisées dans la conception des scénarios. Il s'agit du PIB, du taux de chômage et de l'écart de taux entre le taux corporatif BBB (10 ans) et le taux d'intérêt des obligations (10 ans) du gouvernement du Canada.

2021						
Variables macroéconomiques	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 mois à venir	De 2 à 5 ans	12 mois à venir	De 2 à 5 ans	12 mois à venir	De 2 à 5 ans
PIB ⁽¹⁾	5,78 %	1,93 %	6,96 %	2,22 %	1,36 %	2,45 %
Taux de chômage ⁽²⁾	7,92 %	6,76 %	7,68 %	5,86 %	8,83 %	7,82 %
Écart de taux ⁽³⁾	1,76 %	2,10 %	1,55 %	1,46 %	2,56 %	2,83 %

2020						
Variables macroéconomiques	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 mois à venir	De 2 à 5 ans	12 mois à venir	De 2 à 5 ans	12 mois à venir	De 2 à 5 ans
PIB ⁽¹⁾	(4,40) %	5,60 %	(0,60) %	5,10 %	(11,00) %	5,40 %
Taux de chômage ⁽²⁾	9,20 %	8,00 %	8,50 %	7,10 %	12,20 %	11,20 %
Écart de taux ⁽³⁾	2,80 %	1,90 %	2,60 %	1,90 %	3,30 %	1,90 %

(1) Correspond au taux de croissance trimestriel moyen du PIB annualisé, sur la période.

(2) Correspond au taux de chômage trimestriel moyen de la période.

(3) Correspond à l'écart de taux trimestriel moyen de la période.

Une hausse du taux de chômage au Canada ou de l'écart de taux sera habituellement corrélée avec une augmentation des pertes de crédit attendues, tandis qu'une hausse de la croissance du PIB sera habituellement corrélée avec une diminution des pertes de crédit attendues.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, les variables économiques ont connu des fluctuations importantes à cause de la pandémie de la COVID-19. D'autres fluctuations sont à prévoir au cours de l'exercice 2021-2022, notamment à cause de la menace de la troisième vague qui s'est déjà amorcée. La disponibilité progressive des vaccins ainsi que la stratégie de vaccination viendront atténuer cette menace et permettront de relancer l'économie. Les données présentées sur un horizon de 12 mois peuvent voiler certaines de ces fluctuations. La pondération de chaque scénario a été revue en raison de la pandémie de la COVID-19.

Dans le scénario de base, la reprise de l'économie canadienne est prévue dès la deuxième moitié de l'année grâce au déconfinement progressif à la suite de la vaccination. Cependant, le taux de chômage va demeurer élevé jusqu'à la fin de l'année 2021, soit largement au-dessus du niveau qui prévalait avant la crise de la COVID-19.

Le scénario optimiste suit la même logique que le scénario de base, mais avec une reprise plus importante en raison de la maîtrise de la gestion de la pandémie et une prévision de la relance économique plus rapide. Le taux de chômage en fin d'année 2021 restera élevé et oscillera autour de 7,0 %, soit au-dessus de son niveau d'avant la crise.

Dans le scénario pessimiste, une légère récession due à la troisième vague va plomber l'économie jusqu'à la fin de l'année avant une reprise plus vigoureuse en début de l'année prochaine. Par ailleurs, pour ce scénario, les taux de chômage vont rester très élevés oscillant autour de 9,0 % jusqu'à la moitié de l'année prochaine.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

ii) Élaboration et pondération des scénarios

L'estimation des pertes de crédit attendues des phases 1 et 2 tient compte de trois différents scénarios macroéconomiques futurs, tels que décrits ci-haut. Ces scénarios sont pondérés selon l'estimation de la Société quant à la probabilité d'occurrence de chacun d'eux à la date de clôture. Ces pondérations tiennent compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, lesquelles sont appelées à changer. L'incidence des trois scénarios varie d'un secteur d'activité à l'autre étant donné que chaque portefeuille possède une sensibilité différente au contexte économique.

D) Risque de crédit

Les tableaux suivants présentent les prêts et les engagements de prêts selon la qualité du crédit⁽¹⁾ liée au client, basée sur le système de notation de la Société :

					2021
Qualité du crédit des prêts	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ⁽²⁾	Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création	Total
Excellent	363 839	–	–	–	363 839
Bon	921 360	4 899	–	356	926 615
Moyen	1 073 910	202 810	–	962	1 277 682
Faible	49 278	152 792	–	781	202 851
Défaut	–	–	118 865	24 026	142 891
	2 408 387	360 501	118 865	26 125	2 913 878

					2020
Qualité du crédit des prêts	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ⁽²⁾	Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création	Total
Excellent	313 858	–	–	–	313 858
Bon	616 556	1 888	–	–	618 444
Moyen	874 421	247 645	–	1 137	1 123 203
Faible	11 427	180 873	–	1 776	194 076
Défaut	–	–	94 938	15 323	110 261
	1 816 262	430 406	94 938	18 236	2 359 842

(1) La qualité du crédit prend en considération le cycle économique.

(2) Au 31 mars 2021, 78 % des prêts dépréciés sont totalement ou partiellement couverts par des garanties (80 % au 31 mars 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2021					
Qualité du crédit des engagements de prêts	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Engagements de prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création	Total
Excellent	84 730	-	-	-	84 730
Bon	338 602	20	-	-	338 622
Moyen	351 234	49 031	-	-	400 265
Faible	11 316	23 138	-	66	34 520
Défaut	-	-	2 136	22 127	24 263
	785 882	72 189	2 136	22 193	882 400

2020					
Qualité du crédit des engagements de prêts	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Engagements de prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création	Total
Excellent	46 094	-	-	-	46 094
Bon	203 790	183	-	-	203 973
Moyen	308 698	42 626	-	-	351 324
Faible	8 523	42 373	-	151	51 047
Défaut	-	-	1 683	5 260	6 943
	567 105	85 182	1 683	5 411	659 381

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

18. Placements et engagements d'investissement

A) Placements

	2021	2020
Placements au coût amorti		
Certificats de dépôt, de 1,15 % à 2,60 %, échéant entre février et août 2022	42 000	30 000
Obligations, taux d'intérêt contractuel de 0,70 % à 4,86 %, échéant entre avril 2021 et janvier 2029, valeur nominale de 216,6 millions de dollars (taux effectifs de 0,54 % à 10,45 %) ⁽¹⁾	219 296	–
	261 296	30 000
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Placements dans des organismes de capital-risque	876 991	475 187
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	512 743	508 398
Autres placements	–	8 100
Instruments financiers dérivés	5 585	28 814
	1 395 319	1 020 499
Placements désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		
Placements dans des organismes de capital-risque de coentreprises et d'entreprises associées ⁽²⁾	424 737	326 586
	2 081 352	1 377 085
Moins la tranche courante	233 217	105 722
	1 848 135	1 271 363

(1) Le 1^{er} avril 2020, la Société a reclassé dans les placements au coût amorti des obligations d'un montant de 238 112 000 \$ qui étaient évalués à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 mars 2020. Ce reclassement fait suite à une nouvelle politique de placement de la filiale IQ Immigrants Investisseurs inc. qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2020. Un des changements de cette nouvelle politique a trait aux modalités de gestion afférentes au portefeuille de valeurs mobilières. Ainsi, les placements sont gérés dans le cadre d'une stratégie d'achat et de conservation, qui se concentre sur les revenus d'intérêts et la préservation du principal afin de s'acquitter des obligations du programme d'aide aux entreprises de la filiale IQ Immigrants Investisseurs inc. Ce changement d'orientation se reflète d'ailleurs dans la répartition cible du portefeuille où certaines catégories d'actifs ont été exclues puisqu'elles ne cadraient plus avec la nouvelle philosophie de gestion. Par conséquent, il est maintenant prévu que 90 % des placements soient constitués d'obligations à court terme. En fonction de ces nouvelles modalités de gestion, le portefeuille d'obligations est maintenant comptabilisé au coût amorti plutôt que selon la juste valeur. Un gain de 7 957 000 \$ aurait été comptabilisé au résultat net si les placements n'avaient pas été reclassés.

(2) Aux 31 mars 2021 et 2020, une participation dans un organisme de capital-risque d'entreprises associées est individuellement significative pour la Société, soit la participation de 33 % dans Teralys Capital Fonds de Fonds, s.e.c., dont l'établissement principal est au Québec, et ayant une fin d'exercice le 31 décembre. Au 31 mars 2021, l'actif net de Teralys Capital Fonds de Fonds, s.e.c., qui est composé en quasi-totalité de placements dans des fonds de capitaux privés, est de 575 852 000 \$ (464 854 000 \$ au 31 mars 2020) alors que son résultat net pour l'exercice clos le 31 mars 2021, composé en quasi-totalité de la variation de la juste valeur des placements, est de 194 422 000 \$ (17 364 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020). Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société a reçu sa quote-part des distributions totalisant 34 753 000 \$ (47 513 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020).

Au 31 mars 2021, le montant des placements libellés en dollars américains totalise 345 630 000 \$ CA (192 475 000 \$ CA au 31 mars 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

B) Engagements d'investissement

En vertu d'ententes avec des partenaires, la Société s'est engagée à investir sous forme de souscriptions d'actions et sous forme de parts de sociétés en commandite dans le fonds commun de FIER Partenaires, s.e.c. et dans d'autres organismes de capital-risque.

Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins futurs de trésorerie de la Société, car plusieurs engagements expireront ou pourront être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

Le montant des engagements d'investissement se détaille comme suit :

	2021	2020
Souscriptions d'actions	6 875	–
Parts de sociétés en commandite		
FIER Partenaires, s.e.c.	4 474	4 953
Organismes de capital-risque	313 385	203 117
	324 734	208 070

19. Actifs détenus en vue de la vente

Au mois de mars 2020, la direction s'est engagée à vendre sa participation de 18,07 % dans une entreprise associée qui œuvre dans le secteur de l'entreposage frigorifique. Au 31 mars 2020, la valeur comptable de la participation détenue dans l'entreprise associée a été reclassée dans les actifs détenus en vue de la vente pour un montant de 2 170 000 \$. Au 1^{er} avril 2020, la direction de l'entreprise associée a accepté d'effectuer le rachat de ses actions en contrepartie d'un montant de 5 905 000 \$. Un gain d'un montant de 3 735 000 \$ a été comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 sous la rubrique « Gain net (perte nette) sur les placements et autres » au résultat net relativement à cette transaction.

Le 17 décembre 2020, dans le cadre de l'acquisition par une tierce partie d'une entreprise associée qui œuvre dans le secteur de la transformation numérique, la direction a approuvé la vente de sa participation de 29,89 % dans cette entreprise associée. La Société a cédé 66 % de sa participation à deux actionnaires de l'entreprise associée, en contrepartie d'un montant de 11 840 000 \$, et a cédé 34 % de sa participation à l'acquéreur de l'entreprise associée, en contrepartie de 7 680 000 \$ en actions ordinaires de cette dernière. La valeur comptable de la participation détenue dans l'entreprise associée a été reclassée dans les actifs détenus en vue de la vente pour un montant de 5 822 000 \$. La vente est effective au 1^{er} avril 2021.

Le 17 février 2021, la Société a signé une entente avec une tierce partie pour la vente de sa participation de 50 % dans une propriété minière, en contrepartie d'un montant de 300 000 \$, de 400 000 \$ en actions ordinaires et de redevances de 1 % des revenus nets de fonderie d'une propriété minière. La valeur comptable de la propriété minière présentée sous la rubrique « Immobilisations incorporelles » à l'état consolidé de la situation financière a été reclassée dans les actifs détenus en vue de la vente pour un montant de 1 464 000 \$ (valeur de la propriété minière nette de 1 518 000 \$, déduction faite de la subvention différée de 54 000 \$).

Le 30 mars 2021, la direction a pris la décision de conclure une transaction menant à la vente de la majorité des actifs et de certains passifs d'une filiale qui œuvre dans la transformation de bois. La valeur comptable des actifs de la filiale a été reclassée dans les actifs détenus en vue de la vente et dans les passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente. La Société doit évaluer ses actifs et ses passifs classés comme détenus en vue de la vente au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de vente. La Société a comptabilisé une reprise de perte de valeur de 2 342 000 \$ sous les rubriques « Immobilisations corporelles » et « Immobilisations incorporelles » à l'état consolidé de la situation financière au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021. La clôture de la transaction est en vigueur le 30 avril 2021.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les principales catégories d'actifs détenus en vue de la vente et de passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente en vigueur au 31 mars 2021 sont les suivantes :

	2021
Actifs courants détenus en vue de la vente	
Débiteurs	10 886
Stocks	12 213
Frais payés d'avance	673
Participations dans des entreprises mises en équivalence	5 822
Immobilisations corporelles	28 372
Immobilisations incorporelles	1 697
	59 663
Passifs courants liés à des actifs détenus en vue de la vente	
Créditeurs et charges à payer	11 384
Dettes à long terme	1 727
	13 111

Au 31 mars 2019, la Société a signé une entente avec une tierce partie, afin de lui céder la totalité de sa participation de 40 % dans une propriété minière en contrepartie d'un montant de 30 000 000 \$ US. Selon cette entente, la date d'entrée en vigueur de la vente sera déterminée lorsque la Société encaissera la somme de 5 000 000 \$ US payable comptant, et ce, jusqu'à un maximum de six mois après la date de signature de l'entente. Le solde sera payable au plus tard trois ans après la date d'encaissement dudit 5 000 000 \$ US. La valeur comptable de la propriété a été reclassée dans les actifs détenus en vue de la vente pour un montant net de 1 962 000 \$ CA (valeur minière de 2 034 000 \$ CA, déduction faite de la subvention différée de 72 000 \$ CA). Au 31 mars 2020, cette entente est désormais caduque étant donné que les conditions de celle-ci n'ont pas été respectées. Ainsi, la valeur de la propriété a été reclassée dans les immobilisations incorporelles pour un montant de 2 034 000 \$ CA (note 23) et dans les subventions différées pour un montant de 72 000 \$ CA (note 27).

20. Participations dans des entreprises mises en équivalence

La Société détient des participations dans des coentreprises et des entreprises associées. Aucune société n'a été jugée significative prise individuellement aux 31 mars 2021 et 2020.

Les tableaux suivants présentent le détail de la quote-part de la participation de la Société dans des entreprises mises en équivalence comptabilisée au résultat net, au résultat global et à l'état consolidé de la situation financière :

	2021	2020
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		
Coentreprises et entreprises associées	(12 874)	(42 460)

	2021	2020
Quote-part des autres éléments du résultat global		
Quote-part de l'écart de conversion de coentreprises et d'entreprises associées	(10 189)	6 663
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie de coentreprises et d'entreprises associées	20	107
	(10 169)	6 770

	2021	2020
Participations dans des entreprises mises en équivalence		
Coentreprises et entreprises associées	281 528	209 885

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La valeur comptable et la quote-part des informations financières résumées des intérêts dans des coentreprises et des entreprises associées revenant à la Société se détaillent comme suit :

	2021	2020
Valeur comptable des participations détenues dans des coentreprises et des entreprises associées	281 528	209 885
Quote-part :		
du résultat net des activités poursuivies	(12 874)	(42 460)
du résultat net après impôt des activités abandonnées	(3 063)	(841)
des autres éléments du résultat global	(10 169)	6 770
Quote-part du résultat global	(26 106)	(36 531)

La Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes dans des coentreprises et des entreprises associées lorsque les pertes sont supérieures à sa participation et lorsqu'elle n'a aucune obligation à l'égard de ces pertes :

	2021	2020
Solde au début	39 788	18 841
Perte des exercices antérieurs comptabilisée en contrepartie de la quote-part de l'exercice	(11 465)	(4 460)
Dispositions	–	(21 897)
Perte de l'exercice non comptabilisée	14 201	47 304
Solde à la fin	42 524	39 788

Ces coentreprises et entreprises associées ne sont assujetties à aucune restriction limitant leur capacité à rembourser les prêts et avances que leur a consentis la Société. Au 31 mars 2021, la Société a pris des engagements en capital envers ses participations dans des coentreprises et entreprises associées de 10 071 000 \$ (5 909 000 \$ au 31 mars 2020). La Société n'a contracté aucun engagement conjointement avec d'autres coentrepreneurs ou partenaires. Aux 31 mars 2021 et 2020, la Société ne cautionne aucun engagement de contrat de location pris par ses coentreprises et entreprises associées ni aucune marge de crédit non utilisée accordée par une banque. La Société n'a contracté aucun autre passif éventuel en ce qui concerne ses coentreprises et entreprises associées.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société a évalué la valeur recouvrable d'une de ses participations qui présentaient des indications objectives de dépréciation en raison de difficultés financières causées par la crise sanitaire mondiale. La Société a estimé la valeur recouvrable de cette participation sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sorties, estimée par l'actualisation des flux monétaires futurs en utilisant un taux d'actualisation de 16 % (niveau 3). Au 31 mars 2021, une perte de valeur totalisant 1 773 000 \$ (64 228 000 \$ au 31 mars 2020) a été comptabilisée sous la rubrique « Perte nette (gain net) des entreprises mises en équivalence » au résultat net relativement à cette participation dans des entreprises associées.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société a évalué la valeur recouvrable de ses participations qui présentaient des indications objectives de reprise de valeur en raison de nettes améliorations de leurs activités opérationnelles. La Société a estimé la valeur recouvrable de chacune de ces participations sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sorties, estimée par l'actualisation des flux monétaires futurs en utilisant des taux d'actualisation variant de 11 % à 14 % (niveau 3). Au 31 mars 2021, des reprises de valeur de 29 160 000 \$ (2 389 000 \$ au 31 mars 2020) ont été comptabilisées sous la rubrique « Perte nette (gain net) des entreprises mises en équivalence » au résultat net relativement à ces participations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

21. Immobilisations corporelles

Note	Terrains	Bâtiments	Matériel et équipements	Routes et ponts	Immobilisations corporelles en cours	Autres	Actifs au titre des droits d'utilisation	Total
								(retraité) (note 4)
Coût	27 719	73 975	244 837	9 331	2 486	48 254	26 581	433 183
Amortissement cumulé	–	35 512	127 766	4 614	–	37 426	289	205 607
Solde au 1 ^{er} avril 2019	27 719	38 463	117 071	4 717	2 486	10 828	26 292	227 576
Acquisitions	–	828	11 111	1	2 552	4 112	3 087	21 691
Amortissement de l'exercice	–	(2 575)	(15 821)	(593)	–	(2 496)	(5 119)	(26 604)
Perte de valeur	–	(222)	(4 565)	(469)	–	(112)	(167)	(5 535)
Effet de change	15	633	4 128	–	153	–	(5)	4 924
Dispositions	(6)	(6)	(52)	–	–	(45)	(133)	(242)
Autres changements	–	–	–	–	–	(499)	(432)	(931)
	9	(1 342)	(5 199)	(1 061)	2 705	960	(2 769)	(6 697)
Coût	27 728	75 892	249 718	8 705	5 191	45 627	29 110	441 971
Amortissement cumulé	–	38 771	137 846	5 049	–	33 839	5 587	221 092
Solde au 31 mars 2020	27 728	37 121	111 872	3 656	5 191	11 788	23 523	220 879
Acquisitions	–	122	5 400	–	2 942	7 855	4 981	21 300
Amortissement de l'exercice	–	(3 534)	(15 367)	(436)	–	(3 281)	(7 520)	(30 138)
Perte de valeur	(350)	–	–	–	–	–	–	(350)
Reprise de valeur	–	201	1 379	347	–	71	111	2 109
Effet de change	(29)	(1 218)	(8 578)	–	(590)	–	(33)	(10 448)
Dispositions	–	(236)	(33)	–	–	(63)	(5)	(337)
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	19 (174)	(3 441)	(20 910)	(347)	–	(1 605)	(1 895)	(28 372)
Autres transferts	–	404	3 817	–	(4 221)	–	–	–
Autres changements	(1)	–	(1)	–	–	(580)	(473)	(1 055)
	(554)	(7 702)	(34 293)	(436)	(1 869)	2 397	(4 834)	(47 291)
Coût	27 174	67 158	206 417	8 705	3 322	43 562	31 508	387 846
Amortissement cumulé	–	37 739	128 838	5 485	–	29 377	12 819	214 258
Solde au 31 mars 2021	27 174	29 419	77 579	3 220	3 322	14 185	18 689	173 588

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la direction a pris la décision de conclure une transaction menant à la vente de la majorité des actifs et certains passifs d'une filiale qui œuvre dans la transformation du bois (note 19). Cette transaction a permis une reprise de valeur de 2 109 000 \$ comptabilisée sous la rubrique « Coût des ventes ».

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, le prix de vente du bois d'œuvre a chuté de façon significative, ce qui représente un indice de dépréciation. De plus, en raison de la COVID-19, la demande de bois d'œuvre a chuté depuis. La Société a estimé la valeur recouvrable sur la base de la valeur d'utilité, estimée par l'actualisation des flux monétaires variant de 14,9 % à 17,3 %. Par conséquent, au 31 mars 2020, la Société a comptabilisé une perte de valeur au résultat net sous la rubrique « Coût des ventes » d'un montant de 6 000 000 \$ dont 5 535 000 \$ est lié aux immobilisations corporelles et 465 000 \$ est lié aux immobilisations incorporelles (note 23). La valeur recouvrable a été classée au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs et a été déterminée par un évaluateur indépendant de la Société. Une méthode de capitalisation des flux monétaires futurs a été utilisée. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction d'hypothèses présentant certaines incertitudes. Les hypothèses les plus significatives concernent le prix de vente du bois d'œuvre et le taux d'actualisation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La charge d'amortissement, les pertes de valeur et les reprises de valeur ont été comptabilisées sous les rubriques suivantes à l'état consolidé des résultats :

	2021	2020
Coût des ventes	13 504	(retraité) (note 4) 22 221
Frais généraux	3 377	3 558
Frais d'administration	11 498	6 360
	28 379	32 139

Les montants engagés jusqu'au 31 mars 2021 pour la construction d'immobilisations corporelles n'incluent aucun coût d'emprunt capitalisé.

Actifs au titre des droits d'utilisation

La Société a des actifs au titre des droits d'utilisation dans des espaces dans des bâtiments et sur des équipements aux termes de contrats de location. Ces contrats ont habituellement une durée de un an à onze ans et comportent une option de renouvellement après cette date.

La variation des actifs au titre des droits d'utilisation se détaille comme suit :

	Note	Bâtiments	Matériel et équipements	Autres	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019		23 700	1 898	694	(retraité) (note 4) 26 292
Acquisitions		331	2 756	–	3 087
Amortissement de l'exercice		(4 032)	(925)	(162)	(5 119)
Perte de valeur		–	(129)	(38)	(167)
Effet de change		(5)	–	–	(5)
Dispositions		(100)	(33)	–	(133)
Autres changements		(432)	–	–	(432)
Solde au 31 mars 2020		19 462	3 567	494	23 523
Acquisitions		4 981	–	–	4 981
Amortissement de l'exercice		(6 468)	(900)	(152)	(7 520)
Reprise de valeur		–	90	21	111
Effet de change		(33)	–	–	(33)
Dispositions		(5)	–	–	(5)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	19	–	(1 532)	(363)	(1 895)
Autres changements		(473)	–	–	(473)
Solde au 31 mars 2021		17 464	1 225	–	18 689

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22. Actifs biologiques

	2021	2020
Solde au début	88 118	87 344
Acquisitions	33	15
Dispositions	(3)	(3)
Variation de la juste valeur diminuée des coûts de vente	5 556	762
Solde à la fin	93 704	88 118

Au 31 mars 2021, le bois d'œuvre exploitable comprend 454 005 hectares de plantations (454 005 hectares au 31 mars 2020), dont 79 % de résineux (79 % au 31 mars 2020) et 21 % de feuillus (21 % au 31 mars 2020) qui se répartissent selon le stade du couvert forestier suivant :

	2021	2020
Forêt mature	21 %	21 %
Forêt intermédiaire	28 %	28 %
Forêt jeune	18 %	18 %
Régénération	6 %	6 %
Improductif et non forestier	27 %	27 %

Au 31 mars 2021, le volume marchand de bois sur pied est approximativement de 27 720 380 m³ (27 721 000 m³ au 31 mars 2020). Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société a procédé à la coupe de 117 556 m³ (129 881 m³ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020) et a vendu des droits de coupe pour 238 261 m² (231 116 m² au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020). Selon le dernier plan d'aménagement préparé par la direction, la capacité annuelle de coupe est de 478 138 m³ (478 138 m³ au 31 mars 2020). Selon la direction, les méthodes de coupe ainsi que les travaux d'aménagement forestier effectués par la Société permettent de conserver à un niveau stable la capacité annuelle de coupe. Au cours de la saison de coupe 2020-2021, la Société n'a procédé à aucun reboisement (aucun en 2019-2020), aucun travail d'éclaircie précommerciale (aucun en 2019-2020) et aucun dégageement mécanique (aucun en 2019-2020).

La juste valeur diminuée des coûts de vente des actifs biologiques récoltés est de 6 284 000 \$ au 31 mars 2021 (6 397 000 \$ au 31 mars 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

A) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur a été déterminée par un ingénieur forestier, expert en évaluation, indépendant de la Société. Une méthode d'actualisation des flux monétaires futurs a été utilisée. La juste valeur du bois d'œuvre exploitable a été déterminée en fonction des plans de coupe existants, des prix du bois d'œuvre et des frais de coupe sur la base des hypothèses significatives suivantes :

- Un taux d'actualisation de 6% (6% au 31 mars 2020) basé sur les taux de rendement implicites des récentes transactions;
- Une valeur marchande de bois sur pied entre 12,10 \$/m³ et 14,90 \$/m³ (11,40 \$/m³ et 14,80 \$/m³ au 31 mars 2020) basée notamment sur les prix de vente et les frais de coupe en vigueur au 31 mars 2021;
- Une liquidation accélérée des stocks de bois mature à un rythme de 649 402 m³ (649 402 m³ au 31 mars 2020) par année sur des périodes de 10 à 40 ans, soit jusqu'à écoulement des stocks récoltables.

La juste valeur estimative serait plus (moins) élevée si :

- le taux d'actualisation était plus bas (plus élevé);
- la valeur marchande de bois sur pied par mètre cube était plus élevée (plus basse);
- la liquidation accélérée des stocks de bois mature était faite à un rythme plus élevé (moins élevé) sur une durée plus courte (plus longue).

La juste valeur du bois d'œuvre exploitable a été classée au niveau 3 de la hiérarchie d'évaluation des justes valeurs étant donné qu'elle repose sur des techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

Cette juste valeur a été comparée et ajustée en fonction de l'analyse des ventes de propriétés comparables au cours des dernières années (2005 à aujourd'hui).

L'analyse de sensibilité ci-dessous démontre les répercussions sur la juste valeur des actifs biologiques de la variation des hypothèses les plus significatives lorsque toutes les autres hypothèses restent constantes :

Facteurs de sensibilité	Changements apportés aux hypothèses	Répercussions sur la valeur recouvrable
Hausse du prix du bois d'œuvre (\$/m ³)	+ 5%	4 145
Baisse du prix du bois d'œuvre (\$/m ³)	- 5%	(4 595)
Hausse du taux d'actualisation	+ 1%	(6 213)
Baisse du taux d'actualisation	- 1%	6 525

B) Risques financiers

Dans le cours normal de son exploitation, la Société est exposée à un certain nombre de risques liés à ses plantations de bois d'œuvre exploitable. Les activités de la Société sont régies par des lois gouvernementales et règlements concernant notamment la protection de l'environnement. La Société a établi des politiques et procédures environnementales en conformité avec les lois environnementales et autres lois applicables. La Société est certifiée ISO-14001 (gestion environnementale). La direction effectue l'évaluation de ses risques environnementaux sur une base continue afin de s'assurer que les systèmes en place permettent une gestion adéquate de ces risques.

La Société est exposée aux risques découlant des fluctuations du prix et du volume des ventes de bois d'œuvre. Dans la mesure du possible, la Société gère ce risque en coordonnant son volume de coupe avec l'offre et la demande du marché. La direction effectue une évaluation régulière des tendances du marché afin de s'assurer que sa structure de prix suit la tendance du marché et que les volumes de coupe prévus sont cohérents avec la demande attendue.

Les plantations de bois d'œuvre exploitable sont exposées au risque de dommages causés par les changements climatiques, les maladies, les feux de forêt et les autres forces de la nature. La Société a mis en place une procédure visant à surveiller et à atténuer ces risques, comprenant des inspections régulières de la santé des forêts et des analyses des parasites et maladies connus de l'industrie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

23. Immobilisations incorporelles

Note	Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation	Licences et autres	Contrat d'approvisionnement en électricité	Total
Coût	33 538	30 860	8 208	72 606
Amortissement cumulé	–	25 615	3 602	29 217
Solde au 1 ^{er} avril 2019	33 538	5 245	4 606	43 389
Acquisitions générées à l'interne	8 139	–	–	8 139
Autres acquisitions	–	2 384	2	2 386
Amortissement de l'exercice	–	(1 767)	(469)	(2 236)
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	19 2 034	–	–	2 034
Radiation et perte de valeur	(5 847)	(465)	–	(6 312)
Dispositions	(60)	–	–	(60)
Autres changements	–	(45)	251	206
	4 266	107	(216)	4 157
Coût	37 804	30 667	8 714	77 185
Amortissement cumulé	–	25 315	4 324	29 639
Solde au 31 mars 2020	37 804	5 352	4 390	47 546
Acquisitions générées à l'interne	9 389	–	–	9 389
Autres acquisitions	–	6 537	1	6 538
Amortissement de l'exercice	–	(2 688)	(500)	(3 188)
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	19 (1 464)	(233)	–	(1 697)
Radiation et perte de valeur	(9 244)	–	–	(9 244)
Reprise de valeur	–	233	–	233
Dispositions	(983)	–	–	(983)
Autres changements	–	70	(477)	(407)
	(2 302)	3 919	(976)	641
Coût	35 502	37 900	7 723	81 125
Amortissement cumulé	–	28 629	4 309	32 938
Solde au 31 mars 2021	35 502	9 271	3 414	48 187

La Société a procédé à l'évaluation spécifique des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation en fonction du potentiel géologique, des budgets accordés pour le maintien et le développement de la mise en valeur des propriétés minières et de l'implication financière de ses partenaires. Au 31 mars 2021, la Société estime que ces immobilisations incorporelles ont une valeur économique inférieure à leur valeur comptable nette et une perte de valeur de 9 244 000 \$ (5 847 000 \$ au 31 mars 2020) a été comptabilisée au résultat net sous la rubrique « Frais généraux » pour refléter la valeur recouvrable de ces actifs. Ce montant comprend une perte de valeur de 6 000 000 \$ (1 800 000 \$ au 31 mars 2020) de l'une de ses propriétés minières, pour laquelle, en plus des critères précédents, la Société a estimé la valeur recouvrable sur la base de la valeur d'utilité, estimée par l'actualisation des flux monétaires futurs à un taux de 30 % (25 % au 31 mars 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La charge d'amortissement, les radiations et pertes de valeur ainsi que les reprises de valeur ont été comptabilisées sous les rubriques suivantes à l'état consolidé des résultats :

	2021	2020
Coût des ventes	267	1 167
Frais généraux	10 351	6 852
Frais d'administration	1 581	529
	12 199	8 548

Les informations financières résumées relativement aux activités des propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation sont les suivantes :

	2021	2020
Actifs totaux	43 960	36 932
Passifs totaux	7 037	9 429
Produits	1 799	(822)
Charges	6 982	8 515
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités opérationnelles	(4 653)	(3 004)
Activités d'investissement	(8 257)	(8 927)

24. Emprunts à court terme

	2021	2020
Facilité de crédit – institution financière, au taux de base américain de 3,75% diminué de 1,30% ou au taux LIBOR majoré de 0,25%, remboursable en totalité sur demande	197 812	(retraité) (note 4) 137 248
Billets de trésorerie, de 1,32% à 1,35%, échéant en avril 2020	–	39 994
Billets – ministre des Finances à titre de responsable du Fonds de financement, de 1,23% à 1,66%, échéant en avril 2020	–	130 000
	197 812	307 242

La Société dispose de marges de crédit bancaire de montants autorisés totalisant 216 300 000 \$ (205 300 000 \$ au 31 mars 2020), portant intérêt au taux préférentiel de 2,45% (2,45% au 31 mars 2020) et renouvelables annuellement. Au 31 mars 2021, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 48 629 000 \$ (63 663 000 \$ au 31 mars 2020) à même ses marges de crédit bancaire autorisées. Ainsi, le montant non utilisé des marges de crédit bancaire est de 167 671 000 \$ au 31 mars 2021 (141 637 000 \$ au 31 mars 2020). Au 31 mars 2021, la Société dispose également d'une facilité de crédit bancaire libellée en dollars américains d'un montant autorisé de 200 000 000 \$ US (200 000 000 \$ US au 31 mars 2020), portant intérêt au taux de base américain de 3,75% (3,75% au 31 mars 2020) diminué de 1,30% ou au taux LIBOR majoré de 0,25%, dont le montant non utilisé est de 42 613 000 \$ US (102 221 000 \$ US au 31 mars 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

25. Crédoiteurs et charges à payer

	2021	2020
		(retraité) (note 4)
Comptes fournisseurs et frais courus	136 899	128 044
Autres	13 677	9 932
	150 576	137 976

26. Dette à long terme

	2021	2020
		(retraité) (note 4)
Billets – immigrants investisseurs, sans intérêt, échéant entre avril 2021 et mars 2026, valeur nominale de 4,8 milliards de dollars (taux effectifs de 0,68 % à 2,86 %) ⁽¹⁾	4 660 395	4 892 246
Billet – ministre des Finances à titre de responsable du Fonds de financement, au taux des acceptations bancaires (1 mois) diminué de 0,085 % à majoré de 0,38 %, échéant entre décembre 2023 et mai 2025, valeur nominale de 913 millions de dollars	910 815	210 441
Billet – ministre des Finances à titre de responsable du Fonds de financement, au taux fixe de 2,38 %, échéant en mars 2026	7 469	8 859
Montant dû au FDE, sans intérêt et remboursable au plus tard en 2033 (taux effectif de 8,40 %)	6 335	5 844
Avances du gouvernement du Québec, sans intérêt et remboursables au plus tard entre avril 2024 et janvier 2025, valeur nominale de 21,15 millions de dollars (taux effectifs de 1,89 % à 3,17 %)	19 469	19 006
Obligations locatives	19 307	23 709
Autres	123	541
	5 623 913	5 160 646
Moins la tranche courante	1 727 167	947 726
	3 896 746	4 212 920

(1) Le paiement du capital est garanti par le gouvernement.

Le montant contractuel des versements en capital à effectuer sur les dettes à long terme se détaille comme suit :

	2021			2020		
	Obligations locatives	Autres dettes à long terme	Total	Obligations locatives	Autres dettes à long terme	(retraité) (note 4) Total
Moins de 1 an	6 103	1 733 773	1 739 876	6 464	948 273	954 737
De 1 an à 2 ans	3 303	1 503 729	1 507 032	5 675	1 546 234	1 551 909
De 2 à 3 ans	2 858	1 280 882	1 283 740	2 745	1 313 790	1 316 535
De 3 à 4 ans	2 428	632 812	635 240	2 341	1 091 747	1 094 088
De 4 à 5 ans	2 185	617 365	619 550	1 976	459 479	461 455
Plus de 5 ans	2 451	17 329	19 780	4 568	21 294	25 862
	19 328	5 785 890	5 805 218	23 769	5 380 817	5 404 586

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La variation de la dette à long terme se détaille comme suit :

			2021	
	Note	Obligations locatives	Autres dettes à long terme	Total
Solde au début		23 709	5 136 937	5 160 646
Augmentation de la dette à long terme		-	1 446 305	1 446 305
Remboursement de la dette à long terme		(7 794)	(1 041 753)	(1 049 547)
Total des changements de trésorerie attribuables aux activités de financement		(7 794)	404 552	396 758
Augmentation de la dette à long terme		4 981	-	4 981
Intérêts sur la dette à long terme		-	89 204	89 204
Diminution de la dette à long terme en contrepartie de la subvention reportée		-	(1 390)	(1 390)
Effet de change		(39)	-	(39)
Nouveaux avantages conférés par les immigrants investisseurs		-	(24 515)	(24 515)
Transfert vers les passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	19	(1 545)	(182)	(1 727)
Autres changements		(5)	-	(5)
Total des changements sans contrepartie de trésorerie		3 392	63 117	66 509
Solde à la fin		19 307	5 604 606	5 623 913

			2020	
	Note	Obligations locatives	Autres dettes à long terme	(retraité) (note 4) Total
Solde au début		26 214	5 256 788	5 283 002
Augmentation de la dette à long terme		-	663 941	663 941
Remboursement de la dette à long terme		(5 455)	(838 731)	(844 186)
Total des changements de trésorerie attribuables aux activités de financement		(5 455)	(174 790)	(180 245)
Augmentation de la dette à long terme		2 950	-	2 950
Intérêts sur la dette à long terme		-	949	949
Intérêts liés aux billets des immigrants investisseurs	7	-	94 183	94 183
Diminution de la dette à long terme en contrepartie de la subvention reportée		-	(1 358)	(1 358)
Nouveaux avantages conférés par les immigrants investisseurs		-	(38 835)	(38 835)
Total des changements sans contrepartie de trésorerie		2 950	54 939	57 889
Solde à la fin		23 709	5 136 937	5 160 646

Au 31 mars 2021, la charge d'intérêts sur les obligations locatives comptabilisées sous la rubrique « Charges financières » au résultat net totalise 742 000 \$ (607 000 \$ au 31 mars 2020). Au 31 mars 2021, la Société a comptabilisé sous la rubrique « Frais d'administration » au résultat net une charge locative de 788 000 \$ pour ses contrats de faible valeur (456 000 \$ au 31 mars 2020), de 1 265 000 \$ pour ses contrats dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois (1 209 000 \$ au 31 mars 2020) et de 4 831 000 \$ pour la charge relative aux paiements de loyers variables qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative (3 542 000 \$ au 31 mars 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

27. Subventions différées

	Note	2021	2020
Solde au début		30 723	(retraité) (note 4) 31 162
Subventions reçues durant l'exercice		798	1 466
Amortissement de l'exercice		(1 887)	(2 344)
Radiations		(738)	-
Transfert provenant des actifs détenus en vue de la vente	19	-	72
Autres		(1 508)	367
Solde à la fin		27 388	30 723

Aucune condition n'est rattachée aux subventions gouvernementales reçues par certaines filiales de la Société pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

28. Provisions

Le tableau qui suit présente les provisions relatives à la remise en état des sites :

	2021	2020
Solde au début	11 004	7 494
Provisions constituées	1 577	11 407
Provisions utilisées	(492)	(7 952)
Effet de la désactualisation	71	55
Solde à la fin	12 160	11 004
Solde au 31 mars		
Courant	3 541	2 751
Non courant	8 619	8 253
	12 160	11 004

Remise en état des sites

Les provisions liées à la mise hors service des immobilisations corporelles et incorporelles découlent principalement de l'obligation pour la Société de décontaminer et de remplacer les actifs utilisés dans la production et de remettre en état des sites industriels afin de les rendre conformes aux divers règlements et lois en vigueur. La Société estime que les paiements non actualisés qui seront requis pour s'acquitter de son obligation sur une période de un an à six ans, période estimée sur la durée d'utilité des actifs devant être remplacés, seront de 12 332 000 \$ au 31 mars 2021 (11 244 000 \$ au 31 mars 2020).

Les paiements non actualisés qui seront requis pour régler cette obligation se détaillent comme suit :

2022	3 555
2023	7 560
2024	577
2025	484
2026 et exercices subséquents	156
	12 332

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les taux d'actualisation des flux monétaires sont les suivants :

2022	3,99%
2023	3,72%
2024	3,77%
2025	3,81%
2026 et exercices subséquents	3,81%

29. Garanties, engagements de garantie, passif au titre de la garantie et provision pour pertes de crédit

A) Garanties

	2021			2020		
	Sains	Dépréciés	Total	Sains	Dépréciés	Total
Garanties						
D'emprunt	150 759	25 736	176 495	136 975	20 033	157 008
D'engagement financier	100 293	11 993	112 286	95 268	15 794	111 062
	251 052	37 729	288 781	232 243	35 827	268 070
Passif au titre de la garantie						
Solde non amorti du passif initial au titre de la garantie						
Garanties d'emprunt	(4 548)	(158)	(4 706)	(3 960)	(254)	(4 214)
Garanties d'engagement financier	(2 029)	(27)	(2 056)	(1 553)	(65)	(1 618)
	(6 577)	(185)	(6 762)	(5 513)	(319)	(5 832)
Provision pour pertes de crédit						
Garanties d'emprunt	(1 765)	(14 209)	(15 974)	(4 242)	(11 225)	(15 467)
Garanties d'engagement financier	(1 948)	(7 068)	(9 016)	(6 043)	(8 292)	(14 335)
	(3 713)	(21 277)	(24 990)	(10 285)	(19 517)	(29 802)
	(10 290)	(21 462)	(31 752)	(15 798)	(19 836)	(35 634)
Garanties, déduction faite du passif au titre de la garantie	240 762	16 267	257 029	216 445	15 991	232 436

Le solde des garanties, réparti en fonction de leur échéance contractuelle, se détaille comme suit :

	2021	2020
Moins de 1 an	238 554	225 091
De 1 an à 2 ans	16 795	15 966
De 2 à 3 ans	12 140	4 917
De 3 à 4 ans	7 165	7 696
De 4 à 5 ans	9 201	7 035
Plus de 5 ans	4 926	7 365
	288 781	268 070

Au 31 mars 2021, le montant des garanties libellées en dollars américains totalise 9 002 000 \$ CA (6 013 000 \$ CA au 31 mars 2020).

B) Engagements de garantie

Les engagements de garantie de la Société, contractés dans le cours normal de ses activités, sont présentés dans le tableau ci-après. Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins futurs de trésorerie de la Société, car plusieurs engagements expireront ou pourront être résiliés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le montant des engagements de garantie se détaille comme suit :

	2021			2020		
	Sains	Dépréciés	Total	Sains	Dépréciés	Total
Ententes de garanties						
D'emprunt ⁽¹⁾	24 668	410	25 078	32 644	222	32 866
D'engagement financier ⁽²⁾	187 512	4 945	192 457	125 540	4 001	129 541
	212 180	5 355	217 535	158 184	4 223	162 407
Provision pour pertes de crédit						
Garanties d'emprunt	(661)	(124)	(785)	(1 461)	(77)	(1 538)
Garanties d'engagement financier	(2 176)	(1 939)	(4 115)	(3 413)	(1 529)	(4 942)
	(2 837)	(2 063)	(4 900)	(4 874)	(1 606)	(6 480)
	209 343	3 292	212 635	153 310	2 617	155 927

(1) Aucun montant de renouvellement de garanties d'emprunt au 31 mars 2021 (3 933 000 \$ au 31 mars 2020).

(2) Comprennent un montant de renouvellement de garanties d'engagement financier de 9 437 000 \$ au 31 mars 2021 (3 935 000 \$ au 31 mars 2020).

C) Passif au titre de la garantie et provision pour pertes de crédit

Passif au titre de la garantie	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	5 303	4 115	16 852	26 270
Transferts vers la phase 1 ⁽¹⁾	116	(218)	(248)	(350)
Transferts vers la phase 2 ⁽¹⁾	(1 441)	5 967	(75)	4 451
Transferts vers la phase 3 ⁽¹⁾	(73)	(5 030)	20 517	15 414
Décomptabilisations ⁽¹⁾	(1 018)	(2 948)	(2 007)	(5 973)
Débours de garantie n'ayant pas donné lieu à la création d'un actif	–	–	(17 129)	(17 129)
Recouvrements	–	–	14	14
Créations ou acquisitions ⁽¹⁾	4 680	6 838	495	12 013
Reclassement du solde non amorti du passif initial au titre de la garantie	–	–	238	238
Variation nette du solde non amorti du passif initial au titre de la garantie	(813)	305	(122)	(630)
Transfert du solde non amorti du passif initial au titre de la garantie vers la provision pour pertes de crédit	(702)	(521)	(114)	(1 337)
Changements de paramètres de risque ⁽¹⁾	604	686	1 510	2 800
Variation des taux de change et autres ajustements	(30)	(22)	(95)	(147)
Solde au 31 mars 2020	6 626	9 172	19 836	35 634
Transferts vers la phase 1 ⁽¹⁾	89	(839)	(21)	(771)
Transferts vers la phase 2 ⁽¹⁾	(330)	1 380	(1 009)	41
Transferts vers la phase 3 ⁽¹⁾	(408)	(522)	7 670	6 740
Décomptabilisations ⁽¹⁾	(2 748)	(4 494)	(3 229)	(10 471)
Débours de garantie n'ayant pas donné lieu à la création d'un actif	–	–	(6 775)	(6 775)
Recouvrements	–	–	50	50
Créations ou acquisitions ⁽¹⁾	1 439	1 971	105	3 515
Reclassement du solde non amorti du passif initial au titre de la garantie	–	–	71	71
Variation nette du solde non amorti du passif initial au titre de la garantie	968	95	(133)	930
Transfert du solde non amorti du passif initial au titre de la garantie vers la provision pour pertes de crédit	759	147	58	964
Changements de paramètres de risque ⁽¹⁾	(982)	(2 051)	4 875	1 842
Variation des taux de change et autres ajustements	4	14	(36)	(18)
Solde au 31 mars 2021	5 417	4 873	21 462	31 752

(1) Les explications de ces rubriques sont les mêmes que celles décrites à la section correspondante des prêts à la note 17.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Engagements de garantie	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	733	714	–	1 447
Transferts vers la phase 1 ⁽¹⁾	39	(91)	–	(52)
Transferts vers la phase 2 ⁽¹⁾	(843)	2 181	–	1 338
Transferts vers la phase 3 ⁽¹⁾	(9)	–	1 606	1 597
Décomptabilisations ⁽¹⁾	(1 281)	(626)	–	(1 907)
Créations ou acquisitions ⁽¹⁾	3 134	779	–	3 913
Changements de paramètres de risque ⁽¹⁾	127	7	–	134
Variation des taux de change et autres ajustements	10	–	–	10
Solde au 31 mars 2020	1 910	2 964	1 606	6 480
Transferts vers la phase 1 ⁽¹⁾	32	(325)	–	(293)
Transferts vers la phase 2 ⁽¹⁾	(237)	799	–	562
Transferts vers la phase 3 ⁽¹⁾	(24)	–	1 296	1 272
Décomptabilisations ⁽¹⁾	(1 303)	(2 749)	(1 350)	(5 402)
Créations ou acquisitions ⁽¹⁾	931	1 671	404	3 006
Changements de paramètres de risque ⁽¹⁾	(511)	(324)	107	(728)
Variation des taux de change et autres ajustements	3	–	–	3
Solde au 31 mars 2021	801	2 036	2 063	4 900

(1) Les explications de ces rubriques sont les mêmes que celles décrites à la section correspondante des prêts à la note 17.

i) Données et hypothèses clés

Les données et les hypothèses clés utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues sur les garanties sont les mêmes que celles décrites pour l'évaluation des prêts à la note 17.

ii) Élaboration et pondération des scénarios

L'élaboration et la pondération des scénarios utilisés dans l'évaluation des pertes de crédit attendues sur les garanties sont les mêmes que celles décrites pour l'évaluation des prêts à la note 17.

D) Risque de crédit

Les tableaux suivants présentent les garanties et les engagements de garantie selon la qualité du crédit⁽¹⁾ liée au client, basée sur le système de notation de la Société :

				2021
Qualité du crédit des garanties	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ⁽²⁾	Total
Excellent	8 998	289	–	9 287
Bon	81 819	–	–	81 819
Moyen	108 203	19 401	–	127 604
Faible	3 674	18 378	–	22 052
Défaut	–	–	16 267	16 267
	202 694	38 068	16 267	257 029

				2020
Qualité du crédit des garanties	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ⁽²⁾	Total
Excellent	4 479	–	–	4 479
Bon	39 306	1 297	–	40 603
Moyen	111 337	26 162	–	137 499
Faible	3 456	30 408	–	33 864
Défaut	–	–	15 991	15 991
	158 578	57 867	15 991	232 436

(1) La qualité du crédit prend en considération le cycle économique.

(2) Au 31 mars 2021, 86 % des garanties dépréciées sont totalement ou partiellement couvertes par des garanties (84 % au 31 mars 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

				2021
Qualité du crédit des engagements de garantie	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ⁽¹⁾	Total
Excellent	5 570	–	–	5 570
Bon	56 935	–	–	56 935
Moyen	104 429	18 070	–	122 499
Faible	3 750	20 589	–	24 339
Défaut	–	–	3 292	3 292
	170 684	38 659	3 292	212 635

				2020
Qualité du crédit des engagements de garantie	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ⁽¹⁾	Total
Excellent	8 085	–	–	8 085
Bon	31 365	–	–	31 365
Moyen	73 647	15 015	–	88 662
Faible	2 087	23 111	–	25 198
Défaut	–	–	2 617	2 617
	115 184	38 126	2 617	155 927

(1) Au 31 mars 2021, 99% des engagements de garantie dépréciés sont totalement ou partiellement couverts par des garanties (97% au 31 mars 2020).

30. Avantages du personnel

A) Régimes à cotisations définies

La majorité des membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREG-OP), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Tous les employés qui satisfont à certaines conditions doivent participer à ces régimes.

Ces régimes généraux et obligatoires sont à prestations définies et comportent des garanties lors de la retraite et du décès. Toutefois, les obligations de la Société à l'égard de ces régimes gouvernementaux se limitent à verser des cotisations à titre d'employeur. Conséquemment, ces régimes sont considérés comme étant à cotisations définies aux fins de ces états financiers consolidés. La Société offre également à ses employés d'autres régimes de retraite selon lesquels elle verse des cotisations correspondant à un pourcentage du salaire des employés participants.

Les cotisations de la Société imputées au résultat net de l'exercice au titre des régimes à cotisations définies s'élèvent à 15 560 000 \$ au 31 mars 2021 (12 674 000 \$ au 31 mars 2020).

B) Régimes à prestations définies

i) Régimes de retraite

La Société offre des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies destinés uniquement aux employés qui satisfont à certaines conditions. De plus, la Société offre également des régimes de retraite complémentaires pour la direction et certains cadres qui satisfont à certaines conditions ainsi que pour tous les vice-présidents. Ces régimes sont basés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen au moment du départ à la retraite. Afin de réduire son exposition aux risques liés aux prestations de retraite, la Société a également conclu un contrat de rentes assurées sans rachat des engagements auprès d'une compagnie d'assurances. À l'issue de ce contrat, la Société doit s'assurer que les prestations couvertes par le contrat sont versées aux rentiers. La juste valeur de l'actif est établie en fonction de l'obligation actuarielle associée aux rentes assurées.

Les régimes à prestations définies sont administrés par des fonds de retraite qui sont légalement distincts de la Société. Les conseils d'administration des fonds de retraite sont composés de représentants des employeurs et des employés (ou d'anciens employés). Les conseils d'administration des fonds de retraite sont tenus par la loi et par leurs statuts constitutifs d'agir dans l'intérêt des fonds et de toutes les parties prenantes concernées par les régimes, soit les salariés actifs, les salariés inactifs, les retraités et les employeurs. Les conseils d'administration des fonds de retraite sont responsables de la politique de placement en ce qui a trait aux actifs des fonds.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

ii) Régimes d'assurances collectives

La Société offre des régimes d'assurances collectives postérieurs à l'emploi sous forme d'assurance maladie et d'assurance vie à certains retraités admissibles. Ces régimes non contributifs sont destinés uniquement aux employés qui satisfont à certaines conditions. Ces régimes ne sont pas capitalisés.

La Société s'attend à ce que des cotisations de 3 234 000 \$ (2 875 000 \$ au 31 mars 2020) soient versées pour tous ces régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de placement, le risque de taux d'intérêt et le risque de longévité.

iii) Risque de placement

La valeur actualisée du passif au titre des régimes à prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence au rendement des obligations d'entreprises de haute qualité; si le rendement des actifs des régimes est inférieur à ce taux, un déficit sera généré. Au 31 mars 2021, les régimes suivent une stratégie de placement équilibrée, avec des titres de capitaux propres et des instruments d'emprunt. Étant donné que les passifs au titre des régimes à prestations définies sont à long terme de par leur nature, il est jugé approprié d'investir une part raisonnable des actifs dans des titres de capitaux propres afin de maximiser le rendement.

iv) Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations accroîtra le passif des régimes; par contre, une augmentation du rendement des placements des régimes dans des instruments d'emprunt atténuera partiellement cette diminution.

v) Risque de longévité

La valeur actualisée du passif au titre des régimes à prestations définies est calculée en fonction de la meilleure estimation des taux de mortalité chez les participants aux régimes, pendant et après l'emploi. Toute augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes aura pour effet de faire augmenter les passifs de ces régimes.

	2021		
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Obligations au titre des prestations définies			
Solde au début	130 369	11 961	142 330
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 563	185	3 748
Cotisations versées par les participants aux régimes	709	-	709
Coût financier	4 964	453	5 417
Prestations versées	(6 001)	(315)	(6 316)
Réévaluations			
Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	15	-	15
Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	10 094	820	10 914
Écarts actuariels découlant de l'expérience du régime	(1 061)	(590)	(1 651)
Solde à la fin	142 652	12 514	155 166
Juste valeur des actifs des régimes			
Solde au début	102 985	-	102 985
Produits d'intérêts	3 631	-	3 631
Cotisations versées par l'employeur	3 042	105	3 147
Cotisations versées par les participants aux régimes	709	-	709
Prestations versées	(6 001)	(105)	(6 106)
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les produits d'intérêts	14 178	-	14 178
Solde à la fin	118 544	-	118 544
Effet du plafonnement de l'actif des régimes			
Solde au début	10 170	-	10 170
Réévaluation de l'effet de la limitation du plafond de l'actif des régimes	8 036	-	8 036
Intérêts sur l'effet du plafonnement de l'actif des régimes	387	-	387
Solde à la fin	18 593	-	18 593

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2020			
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Obligations au titre des prestations définies			
Solde au début	134 097	13 911	148 008
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 901	238	4 139
Cotisations versées par les participants aux régimes	785	–	785
Coût financier	4 543	478	5 021
Prestations versées	(3 987)	(288)	(4 275)
Réévaluations			
Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	(639)	(19)	(658)
Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(8 915)	(1 436)	(10 351)
Écarts actuariels découlant de l'expérience du régime	584	(923)	(339)
Solde à la fin	130 369	11 961	142 330
Juste valeur des actifs des régimes			
Solde au début	105 949	–	105 949
Produits d'intérêts	3 335	–	3 335
Cotisations versées par l'employeur	2 490	87	2 577
Cotisations versées par les participants aux régimes	785	–	785
Prestations versées	(3 987)	(87)	(4 074)
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les produits d'intérêts	(5 587)	–	(5 587)
Solde à la fin	102 985	–	102 985
Effet du plafonnement de l'actif des régimes			
Solde au début	8 946	–	8 946
Réévaluation de l'effet de la limitation du plafond de l'actif des régimes	924	–	924
Intérêts sur l'effet du plafonnement de l'actif des régimes	300	–	300
Solde à la fin	10 170	–	10 170

2021			
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Passif au titre des régimes à prestations définies			
Obligations au titre des régimes à prestations définies			
Régimes capitalisés	(108 062)	–	(108 062)
Régimes non capitalisés	(34 590)	(12 514)	(47 104)
Juste valeur des actifs des régimes	118 544	–	118 544
Effet du plafonnement de l'actif des régimes	(18 593)	–	(18 593)
	(42 701)	(12 514)	(55 215)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2020			
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Passif au titre des régimes à prestations définies			
Obligations au titre des régimes à prestations définies			
Régimes capitalisés	(100 462)	–	(100 462)
Régimes non capitalisés	(29 907)	(11 961)	(41 868)
Juste valeur des actifs des régimes	102 985	–	102 985
Effet du plafonnement de l'actif des régimes	(10 170)	–	(10 170)
	(37 554)	(11 961)	(49 515)

Les actifs des régimes sont composés comme suit :

	2021	2020
Fonds d'actions canadiennes	18,9%	18,8%
Fonds d'actions étrangères	30,4%	28,7%
Fonds d'obligations	35,3%	28,7%
Autres	15,4%	23,8%
	100,0%	100,0%

La juste valeur des actions et des obligations est déterminée en fonction des cours sur un marché actif.

La Société revoit les portefeuilles de placement détenus par les régimes et la performance du gestionnaire sur une base trimestrielle. Lors de cette revue, la Société s'assure que les placements détenus correspondent, à tous égards importants, aux pondérations cibles établies par les politiques des régimes.

La pondération cible du portefeuille de référence, établie par la politique de placement des régimes, se détaille comme suit :

- Actions canadiennes 17,5%
- Actions étrangères 27,5%
- Obligations 35,0%
- Autres 20,0%

Le processus suivi par la Société pour gérer ses risques n'a pas été modifié par rapport aux exercices précédents.

Les charges au titre des régimes à prestations définies se composent comme suit :

2021			
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Coût des services rendus	3 563	185	3 748
Intérêts nets	1 720	453	2 173
	5 283	638	5 921

2020			
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Coût des services rendus	3 901	238	4 139
Intérêts nets	1 508	478	1 986
	5 409	716	6 125

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les charges au titre des régimes à prestations définies ont été comptabilisées sous les rubriques suivantes à l'état consolidé des résultats :

	2021	2020
Coût des ventes	1 763	1 799
Frais généraux	774	957
Frais d'administration	3 384	3 369
	5 921	6 125

Les gains (pertes) suivants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global :

	2021		
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	5 130	(230)	4 900
Effet du plafonnement de l'actif des régimes	(8 036)	–	(8 036)
	(2 906)	(230)	(3 136)

	2020		
	Régimes de retraite	Autres régimes	Total
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	3 383	2 378	5 761
Effet du plafonnement de l'actif des régimes	(924)	–	(924)
	2 459	2 378	4 837

Les moyennes pondérées des principales hypothèses actuarielles se détaillent comme suit :

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	3,31%	3,33%	3,80%	3,79%
Taux de croissance de la rémunération	3,06%	3,04%	2,93%	3,03%
Taux d'augmentation des coûts de santé	s. o.	4,55%	s. o.	4,64%

Les hypothèses de longévité moyenne à l'âge de la retraite sont fondées sur des tableaux de mortalité. Les longévités moyennes à l'âge de la retraite qui sous-tendent les valeurs des passifs au titre des régimes à prestations définies sont les suivantes :

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pour les retraités actuels				
Hommes	20	17	20	17
Femmes	22	22	23	22
Pour les membres actifs (futurs retraités)				
Hommes	28	27	28	27
Femmes	30	30	29	30

Au 31 mars 2021, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est de 18 ans (16 ans au 31 mars 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Un changement de 1%, ou de un an dans le cas de la mortalité, d'une des hypothèses actuarielles au 31 mars, en supposant que toutes les autres variables sont demeurées inchangées et en appliquant la même méthodologie que celle utilisée pour établir l'obligation au titre des régimes à prestations définies, aurait l'incidence suivante sur l'obligation au titre des régimes à prestations définies :

	2021			
	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation	(18 572)	23 869	(1 729)	2 205
Taux de croissance de la rémunération	4 027	(3 525)	18	(17)
Taux d'augmentation des coûts de santé	s. o.	s. o.	1 925	(1 541)
Mortalité	2 809	(2 911)	525	(500)

	2020			
	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation	(16 339)	20 943	(1 633)	2 074
Taux de croissance de la rémunération	3 603	(3 208)	14	(12)
Taux d'augmentation des coûts de santé	s. o.	s. o.	1 717	(1 386)
Mortalité	2 332	(2 433)	453	(376)

Il se peut que l'analyse de sensibilité présentée ci-dessus ne soit pas représentative du changement réel au chapitre de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, car il est peu probable que le changement apporté aux hypothèses survienne de manière isolée, certaines de ces hypothèses pouvant être corrélées.

31. Autres passifs

	2021	2020
Revenus différés	3 533	(retraité) (note 4) 6 315
Autres	3 290	4 135
	6 823	10 450

32. Capital social

Autorisé, d'une valeur de 1 000 \$ par action :

5 065 000 actions ordinaires, avec droit de vote, totalisant 5,065 milliards de dollars.

	2021	2020
Émis et entièrement libéré		(retraité) (note 4)
3 205 868 actions ordinaires	3 205 868	3 205 868

Le 1^{er} avril 2020, à la suite de la fusion, les 3 173 340 actions ordinaires d'IQ et les 325 282 actions du CRIQ ont été annulées et de nouvelles actions ordinaires de la Société ont été émises pour un nombre de 3 205 868 (note 4).

Le 11 décembre 2019, le ministre de l'Économie et de l'Innovation a augmenté le capital social autorisé de la Société d'un montant de 1 000 000 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

33. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Posséder une souplesse financière suffisante pour soutenir les entreprises en portefeuille et ses autres placements.
- Contribuer au développement d'entreprises au Québec par l'intermédiaire d'investissements et de financements.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de liquidité de ses investissements et financements. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, procéder à l'émission ou au remboursement de dettes et acquérir ou vendre des actifs pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

Le capital de la Société est composé des emprunts à court terme, le cas échéant, de la dette à long terme et de ses capitaux propres. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe liée à son capital, à l'exception, le cas échéant, de certaines restrictions provenant des conditions dans les contrats d'emprunts de ses filiales décrites à la note 24.

34. Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

La variation des actifs et des passifs liés aux activités d'exploitation se détaille comme suit :

	2021	2020
Débiteurs	7 688	10 736 (retraité) (note 4)
Contribution à recevoir du gouvernement du Québec	(9 370)	3 810
Stocks	4 709	18 206
Frais payés d'avance	92	(1 101)
Créditeurs et charges à payer	24 325	8 798
Autres passifs	(3 130)	(527)
	24 314	39 922

Au 31 mars 2021, il y a 273 000 \$ d'acquisitions d'immobilisations corporelles incluses à l'état consolidé de la situation financière sous la rubrique «Créditeurs et charges à payer» (637 000 \$ au 31 mars 2020) et 4 981 000 \$ d'immobilisations corporelles acquises par la prise en charge de passifs (4 621 000 \$ au 31 mars 2020). De plus, la Société a reçu des actions de sociétés cotées en bourse en contrepartie de la vente de propriétés minières. La juste valeur de ses actions a été évaluée à 1 118 000 \$ au moment de la disposition.

35. Éventualités

Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires n'aura pas d'incidence importante sur sa situation financière ni sur ses résultats.

36. Autres engagements

A) Engagements de contributions financières

Dans le cours normal de ses activités, la Société contracte des engagements de contributions financières. Ceux-ci représentent les montants dont le déboursement n'a pas été autorisé. Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins futurs de trésorerie, car certains de ceux-ci peuvent être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds. Au 31 mars 2021, le montant des engagements de contributions financières est de 134 820 000 \$ (174 698 000 \$ au 31 mars 2020).

B) Engagements à long terme

Au 31 mars 2021, en vertu de contrats non résiliables, la Société s'est engagée à faire l'acquisition, au cours des prochains exercices, d'immobilisations corporelles totalisant 2 525 000 \$ (28 500 000 \$ au 31 mars 2020) et de matières premières et autres totalisant 18 846 000 \$ (19 394 000 \$ au 31 mars 2020).

Au 31 mars 2021, en vertu d'ententes contractuelles, la Société s'est engagée à faire l'acquisition, au cours des prochains exercices, de solutions et de services informatiques externes totalisant 6 523 000 \$ (12 102 000 \$ au 31 mars 2020).

Pour garantir ses obligations en vertu d'un accord d'entreprise commune, la Société a mis en sûreté réciproque, en faveur des partenaires, une obligation de 66 000 000 \$ (66 000 000 \$ au 31 mars 2020) émise aux termes d'un acte de fiducie affectant tous les biens de premier rang de l'entreprise commune.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

C) Engagements de contrats de location

En vertu des obligations locatives, la Société s'est engagée à recourir à des services liés à la location de locaux ainsi qu'à verser des paiements de loyer minimaux futurs variables comme suit :

	2021	2020
Moins de 1 an	3 398	2 672
De 1 an à 2 ans	858	2 446
De 2 à 3 ans	649	284
De 3 à 4 ans	339	283
De 4 à 5 ans	211	230
Plus de 5 ans	661	1 336
	6 116	7 251

Les contrats de location qui n'avaient pas encore débutés, mais en vertu desquels la Société s'est engagée totalisent 20 099 000 \$ au 31 mars 2021 (aucun au 31 mars 2020). Les paiements minimaux exigibles au titre de ces contrats s'élèvent à 205 000 \$ pour les 12 mois à venir, de 2 461 000 \$ par année jusqu'au 31 mars 2030 et d'un montant de 206 000 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2031.

D) Autres

Au 31 mars 2021, la Société s'est engagée à verser des honoraires de 19 120 000 \$ (23 304 000 \$ au 31 mars 2020) aux intermédiaires financiers pour le démarchage d'immigrants investisseurs, la recherche d'entreprises à recommander et la fermeture des dossiers des immigrants investisseurs.

37. Instruments financiers

A) Valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les instruments financiers sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière à la juste valeur ou au coût amorti selon la catégorie dans laquelle ils sont classés. La valeur comptable des instruments financiers de chacune des catégories se détaille comme suit :

	2021			
	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	432 742	432 742
Placements temporaires	–	–	8 500	8 500
Débiteurs	24 587	–	78 831	103 418
Honoraires de garantie à recevoir	–	–	6 598	6 598
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	–	–	4 659 281	4 659 281
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	–	–	17 365	17 365
Prêts	105 293	–	2 913 878	3 019 171
Placements	1 395 319	424 737	261 296	2 081 352
	1 525 199	424 737	8 378 491	10 328 427
Passifs financiers				
Emprunts à court terme	–	–	197 812	197 812
Créditeurs et charges à payer	–	–	150 576	150 576
Dettes à long terme	–	–	5 604 606	5 604 606
Avances du gouvernement du Québec	–	–	309 634	309 634
Passif au titre de la garantie	–	–	31 752	31 752
Passif au titre des engagements	–	–	12 406	12 406
Instruments financiers dérivés	17 193	–	–	17 193
	17 193	–	6 306 786	6 323 979

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2020			
	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	(retraité) (note 4) Total
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	331 533	331 533
Placements temporaires	–	–	2 994	2 994
Débiteurs	8 426	–	96 224	104 650
Honoraires de garantie à recevoir	–	–	5 357	5 357
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	–	–	4 888 259	4 888 259
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	–	–	9 594	9 594
Prêts	105 964	–	2 359 842	2 465 806
Placements	1 020 499	326 586	30 000	1 377 085
	1 134 889	326 586	7 723 803	9 185 278
Passifs financiers				
Emprunts à court terme	–	–	307 242	307 242
Créditeurs et charges à payer	–	–	137 976	137 976
Dettes à long terme	–	–	5 136 937	5 136 937
Avances du gouvernement du Québec	–	–	329 701	329 701
Passif au titre de la garantie	–	–	35 634	35 634
Passif au titre des engagements	–	–	36 007	36 007
Instruments financiers dérivés	20 087	–	–	20 087
	20 087	–	5 983 497	6 003 584

B) Juste valeur des instruments financiers et hiérarchie des évaluations à la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal (ou le marché le plus avantageux) à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La juste valeur est une valeur de sortie, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimation acceptables pour le calcul des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre les différentes entités. La juste valeur se fonde sur la situation du marché à un moment précis et, de ce fait, ne reflète pas nécessairement la juste valeur future des instruments. Elle ne saurait être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Au moment de la comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier correspond généralement au prix de transaction et prend en compte les facteurs spécifiques à la transaction et à l'actif ou au passif. Ainsi, il est possible que le prix de transaction ne représente pas la juste valeur d'un actif ou d'un passif au moment de la comptabilisation initiale dans certaines situations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'évaluation des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, les cours publiés dans un marché actif représentent la meilleure indication de la juste valeur et, s'ils sont disponibles, la Société les utilise pour évaluer les instruments financiers. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif lorsqu'il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours auprès d'une bourse, d'un contrepartiste, d'un courtier, d'un groupe sectoriel ou d'un service d'évaluation des cours ou d'un organisme de réglementation. Lorsqu'il existe plusieurs marchés actifs, la Société détermine la juste valeur de l'instrument financier par l'utilisation du cours sur le marché principal pour l'actif ou le passif ou, à défaut, le marché le plus avantageux. De plus, la Société considère le fait qu'elle peut conclure, ou non, une transaction sur l'actif ou le passif au prix pratiqué sur le marché à la date d'évaluation. La juste valeur d'un actif financier négocié sur un marché actif reflète généralement le cours acheteur, et celle d'un passif financier négocié sur un marché actif, le cours vendeur. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, la Société détermine la juste valeur de l'instrument financier au moyen d'une technique d'évaluation qui maximise l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimise celle des données d'entrée non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres choses, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur le marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants sur le marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables.

Lorsque la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation, la Société a recours à des hypothèses au sujet du montant, du moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs estimatifs et des taux d'actualisation estimatifs utilisés. Ces hypothèses sont basées principalement sur des facteurs observables sur les marchés externes tels les courbes de taux sans risque, les facteurs de volatilité et le risque de crédit. Pour les prêts et créances, les modèles d'évaluation reposent sur certaines hypothèses non observables sur le marché telles que la détermination des remboursements variables futurs. Le remplacement de ces hypothèses par d'autres pourrait se traduire par une juste valeur différente.

La Société a mis en place une politique d'évaluation financière d'un investissement. Cette politique fait état des lignes directrices à suivre lors de l'analyse d'un nouvel investissement, d'un réinvestissement, d'une réalisation, de l'évaluation annuelle des investissements en portefeuille ou de toute autre évaluation requise dans le cadre des activités de la Société. La politique permet d'assurer l'uniformité dans l'application des principes d'évaluation généralement reconnus et ainsi de s'assurer que la juste valeur de ces investissements soit établie selon les normes reconnues dans le domaine de l'évaluation. Bien que cette politique porte principalement sur l'évaluation en continu du portefeuille, les principes généraux d'évaluation demeurent les mêmes, qu'il s'agisse d'un nouvel investissement, d'un réinvestissement ou d'une évaluation ponctuelle.

L'application de la politique relève de l'autorité de la première vice-présidence, Finances, gestion des risques et technologies d'affaires de la Société.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier pour lequel une donnée importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 : la juste valeur est fondée sur les cours du marché observés, non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : la juste valeur repose sur des techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs, à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs, à des données autres que les cours du marché qui sont observables pour l'actif ou le passif ou des données qui sont corroborées sur le marché.
- Niveau 3 : la juste valeur repose sur des techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La Société reconnaît les transferts entre les niveaux de hiérarchie des évaluations de la juste valeur à la fin de l'exercice au cours duquel le changement s'est produit. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de hiérarchie. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, 50 758 000 \$ de prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés du niveau 3 vers le niveau 2 en raison d'un changement de la méthode d'évaluation de cet instrument.

La Société a déterminé que les valeurs comptables de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs au coût amorti, de la contribution à recevoir du gouvernement du Québec, des découverts bancaires, des emprunts à court terme, des créditeurs et charges à payer et des avances du gouvernement du Québec se rapprochaient de leurs justes valeurs en raison des courtes durées de ces instruments.

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur estimative des instruments financiers figurant à l'état consolidé de la situation financière. La juste valeur est établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-après et est classée selon la hiérarchie d'évaluation décrite précédemment. Le tableau ne comprend pas l'information sur la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas mesurés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière si la valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur.

2021					
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers					
Placements temporaires ⁽²⁾	8 500	8 500	–	8 500	–
Débiteurs classés à la juste valeur par le biais du résultat net ^{(5) (6) (7)}	24 587	24 587	–	–	24 587
Honoraires de garantie à recevoir ⁽³⁾	6 598	6 598	–	–	6 598
Billets à recevoir du gouvernement du Québec ⁽⁴⁾	4 659 281	4 767 026	–	4 767 026	–
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec ⁽¹³⁾	7 995	7 995	–	7 995	–
Prêts ⁽⁵⁾	3 019 171	3 120 182	16 112	91 792	3 012 278
Placements					
Certificats de dépôt ⁽¹⁾	42 000	43 249	–	43 249	–
Obligations ⁽¹⁰⁾	219 296	223 120	223 120	–	–
Placements dans des organismes de capital-risque ^{(6) (9)}	876 991	876 991	161 374	–	715 617
Placements dans des organismes de capital-risque de coentreprises et d'entreprises associées ^{(6) (9)}	424 737	424 737	323	–	424 414
Instruments financiers dérivés ⁽⁸⁾	5 585	5 585	–	3 339	2 246
Valeurs mobilières ^{(7) (9) (10)}	512 743	512 743	290 109	12 516	210 118
	9 807 484	10 021 313	691 038	4 934 417	4 395 858
Passifs financiers					
Dette à long terme ⁽¹¹⁾	5 604 606	5 721 751	–	5 721 751	–
Passif au titre de la garantie ⁽¹²⁾	31 752	28 863	–	–	28 863
Passif au titre des engagements ^{(5) (12)}	12 406	12 406	–	–	12 406
Instruments financiers dérivés ⁽⁸⁾	17 193	17 193	1	17 192	–
	5 665 957	5 780 213	1	5 738 943	41 269

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2020				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	(retraité) (note 4) Niveau 3
Actifs financiers					
Placements temporaires ⁽²⁾	2 994	2 994	–	2 994	–
Débiteurs classés à la juste valeur par le biais du résultat net ^{(5) (6) (7)}	8 426	8 426	–	–	8 426
Honoraires de garantie à recevoir ⁽³⁾	5 357	5 357	–	–	5 357
Billets à recevoir du gouvernement du Québec ⁽⁴⁾	4 888 259	5 005 682	–	5 005 682	–
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec ⁽¹³⁾	9 594	9 594	–	9 594	–
Prêts ⁽⁵⁾	2 465 806	2 520 907	20 123	116 929	2 383 855
Placements					
Certificats de dépôt ⁽¹⁾	30 000	30 183	–	30 183	–
Placements dans des organismes de capital-risque ^{(6) (9)}	475 187	475 187	107 101	–	368 086
Placements dans des organismes de capital-risque de coentreprises et d'entreprises associées ^{(6) (9)}	326 586	326 586	482	–	326 104
Autres placements ⁽⁷⁾	8 100	8 100	–	–	8 100
Instruments financiers dérivés ⁽⁸⁾	28 814	28 814	3 242	24 722	850
Valeurs mobilières ^{(7) (9) (10)}	508 398	508 398	299 886	6 950	201 562
	8 757 521	8 930 228	430 834	5 197 054	3 302 340
Passifs financiers					
Dettes à long terme ⁽¹¹⁾	5 136 937	5 253 139	–	5 253 139	–
Passif au titre de la garantie ⁽¹²⁾	35 634	26 541	–	–	26 541
Passif au titre des engagements ^{(5) (12)}	36 007	36 007	–	–	36 007
Instruments financiers dérivés ⁽⁸⁾	20 087	20 087	–	20 087	–
	5 228 665	5 335 774	–	5 273 226	62 548

La juste valeur des instruments financiers figurant aux tableaux précédents est estimée d'après les méthodes et les données d'entrée utilisées suivantes :

- (1) Lorsque ces instruments financiers sont transigés sur un marché actif, la juste valeur correspond à la valeur sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux. Lorsque la juste valeur de l'instrument n'est pas disponible sur un marché actif observable, la juste valeur est établie par l'utilisation de prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs.
- (2) La juste valeur des placements temporaires dont l'échéance excède trois mois suivant la date d'acquisition est déterminée en fonction des cours du marché secondaire, établis selon le cours acheteur à la date de clôture.
- (3) La juste valeur des honoraires de garantie à recevoir est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour de nouvelles créances ayant sensiblement les mêmes modalités.
- (4) La juste valeur des billets à recevoir du gouvernement du Québec est évaluée par l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour de nouveaux billets ayant sensiblement les mêmes modalités.
- (5) La juste valeur des prêts et du passif au titre des engagements de prêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour de nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités. La juste valeur des prêts tient également compte des instruments dérivés qui sont inclus au contrat hôte, s'il y a lieu. La juste valeur de ces instruments est déterminée selon les principes décrits au point (8) ci-bas.
- (6) La juste valeur des placements détenus par des organismes de capital-risque est évaluée par la méthode de l'actif net redressé, basée sur la juste valeur des parts détenues dans les fonds sous-jacents, telle qu'établie par ces fonds dans leurs états financiers audités. La direction revoit la documentation obtenue de ces fonds et considère la date d'évaluation de la juste valeur des parts obtenues et les conditions relatives aux ententes contractuelles avec ses partenaires, le cas échéant. Si nécessaire, un ajustement est effectué à la juste valeur des parts détenues pour refléter la meilleure estimation de la juste valeur du placement.
- (7) La juste valeur des placements non cotés sur un marché actif est établie selon les pratiques et méthodes conformes aux normes des organismes canadiens reconnus. Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont, entre autres, l'actualisation des flux monétaires ainsi que la méthode des multiples de bénéfices de sociétés publiques comparables. Les principaux paramètres de ces méthodes sont notamment les flux monétaires attendus, le taux d'actualisation, les primes pour faible négociabilité, les multiplicateurs du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) et d'autres ratios sur les bénéfices selon l'industrie.
- (8) La juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché actif est déterminée en fonction des cours acheteurs publiés. Lorsque l'évaluation basée sur des données observables n'est pas possible, la juste valeur de l'instrument dérivé est estimée par l'utilisation d'un modèle binomial qui tient compte des probabilités de sortie et du modèle d'évaluation Black-Scholes ou par la valeur différentielle entre la valeur de l'instrument hybride et les autres composantes de l'instrument. La juste valeur peut aussi être estimée à partir de techniques d'évaluation qui se fondent sur des données observées dans les marchés actifs, notamment les prix courants du marché, les prix contractuels des instruments sous-jacents et les courbes de rendement des taux d'intérêt.
- (9) La juste valeur des placements cotés sur un marché actif est déterminée en fonction des cours acheteurs publiés.
- (10) Lorsque les obligations et autres titres de créance sont transigés sur un marché actif, la juste valeur correspond à la valeur sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux. Lorsque la juste valeur de l'instrument n'est pas disponible sur un marché actif observable, la juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché secondaire, établis selon le cours acheteur à la date de clôture.
- (11) La juste valeur de la dette à long terme est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour des dettes comportant des conditions et des risques similaires.
- (12) La juste valeur du passif au titre de la garantie et du passif au titre des engagements de garantie est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour de nouvelles garanties ayant sensiblement les mêmes modalités.
- (13) La juste valeur de la subvention à recevoir du gouvernement du Québec qui est utilisée pour financer une dette est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour des dettes comportant des conditions et des risques similaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

C) Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3

La variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière et classés au niveau 3 se détaille comme suit :

	Débiteurs à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts	Valeurs mobilières	Instruments financiers dérivés	Autres placements à la juste valeur par le biais du résultat net	Placements dans des organismes de capital- risque	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	9 946	116 640	184 142	(357)	8 599	572 116	891 086
Gain (perte) comptabilisé(e) au résultat net	–	(19 315)	(21 504)	(6)	(500)	129 150	87 825
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	(50 758)	–	–	–	–	(50 758)
Acquisitions	3 806	15 697	39 177	–	1	108 993	167 674
Dispositions	(5 326)	(25 498)	(253)	1 213	–	(7 047)	(36 911)
Distributions	–	–	–	–	–	(109 022)	(109 022)
Solde au 31 mars 2020	8 426	36 766	201 562	850	8 100	694 190	949 894
Gain (perte) comptabilisé(e) au résultat net		14 513	15 005	186	4 693	339 699	374 096
Acquisitions	18 975	17 134	21 088	1 233	–	179 137	237 567
Dispositions	(2 814)	(1 560)	(27 537)	(23)	(12 793)	(35 328)	(80 055)
Distributions	–	–	–	–	–	(37 667)	(37 667)
Solde au 31 mars 2021	24 587	66 853	210 118	2 246	–	1 140 031	1 443 835

Au 31 mars 2021, les gains nets latents comptabilisés au résultat net et imputables aux instruments financiers classés au niveau 3 détenus par la Société totalisent 372 673 000 \$ (86 060 000 \$ au 31 mars 2020).

Au 31 mars 2021, des gains nets de 374 096 000 \$ imputables aux instruments financiers classés au niveau 3 sont présentés sous la rubrique «Variation nette des placements à la juste valeur par le biais du résultat net» au résultat net (87 825 000 \$ au 31 mars 2020).

D) Sensibilité des actifs financiers évalués à la juste valeur et classés au niveau 3

i) Prêts

La juste valeur des prêts de niveau 3 est évaluée à l'aide de modèles d'actualisation des flux monétaires attendus.

L'analyse qui suit illustre la sensibilité des évaluations aux taux d'actualisation pour chacun des prêts. La valeur comptable des prêts couverts est de 66 853 000 \$ au 31 mars 2021.

	Augmentation de 1%	Diminution de 1%
Effet de la variation de la juste valeur sur le résultat net à la suite d'une variation du taux d'actualisation	(2 043)	2 132

ii) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de niveau 3 sont composées des actions et parts de sociétés privées. L'évaluation de la juste valeur des actions et parts de sociétés privées est établie, selon leur phase de développement et selon une ou plusieurs des techniques d'évaluation suivantes :

- La technique des multiples de bénéfices de sociétés publiques comparables : la Société détermine les sociétés comparables selon l'industrie, la taille, la situation financière et les stratégies et calcule un multiple approprié pour chacune des sociétés publiques comparables identifiées. Cette technique s'appuie sur des données d'entrée observables et non observables telles que les multiples du BAIIA;

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- La technique d'actualisation ou de capitalisation des flux monétaires futurs : cette technique s'appuie sur des données d'entrée observables et non observables telles que les taux d'actualisation qui tiennent compte du risque associé à l'investissement ainsi que des flux monétaires futurs;
- La technique basée sur l'actif net redressé;
- La technique basée sur le prix d'une transaction récente.

Des analyses de sensibilité sont effectuées sur les instruments financiers classés de niveau 3 et évalués selon les techniques des multiples de bénéfice des sociétés publiques comparables et de l'actualisation des flux monétaires. Les techniques d'évaluation basées sur l'actif net redressé et sur les transactions récentes ne sont pas incluses à l'analyse de sensibilité en raison de l'absence ou de la faible quantité d'hypothèses sous-jacentes utilisées pour déterminer leur juste valeur.

Le tableau suivant présente l'augmentation ou la diminution potentielle de la juste valeur des instruments financiers classés de niveau 3 qui ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité. La valeur comptable des placements couverts est de 210 118 000 \$ au 31 mars 2021.

	Augmentation de 1%	Diminution de 1%
Effet de la variation de la juste valeur sur le résultat net	(41 218)	30 102

iii) Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés de niveau 3 est évaluée à l'aide de modèles d'actualisation des flux monétaires attendus.

Au 31 mars 2021, le fait de modifier la donnée d'entrée non observable relative au taux d'intérêt, afin de refléter d'autres hypothèses raisonnablement possibles, n'entraînerait pas de variation importante de la juste valeur des instruments financiers dérivés.

iv) Placements dans des organismes de capital-risque

Même si, pour la plupart, les placements ne sont pas négociés sur un marché boursier, les placements dans des organismes de capital-risque exposent la Société à un risque de marché. En effet, la juste valeur de ces investissements peut fluctuer dans le temps en fonction, entre autres, des conditions économiques et des flux monétaires des différentes entreprises dans lesquelles la Société a investi.

La sensibilité de la juste valeur a été évaluée à partir des variations historiques des justes valeurs.

	Augmentation de 3%	Diminution de 3%
Effet de la variation de la juste valeur sur le résultat net	34 201	(34 201)

38. Gestion des risques associés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché découlant des variations des cours des monnaies étrangères, des variations des taux d'intérêt, des fluctuations des cours boursiers et des fluctuations du prix des marchandises. Les stratégies, les politiques ainsi que les processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble des activités facilitent la gestion du rapport risque-rendement à l'intérieur de limites définies par la Société.

La Société gère ces expositions aux risques sur une base continue. Afin de limiter l'effet découlant de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt et des prix de marchandise sur son résultat net et sur sa situation financière, la Société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques et des engagements ou obligations existants ou prévus, étant donné son expérience passée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

A) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte que la Société pourrait subir en raison de l'incapacité d'un tiers à honorer ses engagements financiers. La Société est exposée au risque de crédit notamment par le biais de ses activités de prêts et de garanties financières, de ses engagements de prêts et de garanties financières et de ses activités d'investissement. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux placements temporaires, aux débiteurs, aux honoraires de garantie à recevoir, aux billets à recevoir du gouvernement du Québec, aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec, aux prêts et à certains placements.

i) Concentration du risque

La concentration importante du risque de crédit correspond à la probabilité qu'une portion importante de l'encours des investissements soit confinée dans un sous-ensemble du portefeuille de la Société. Une telle concentration pourrait rendre la Société vulnérable aux difficultés d'une entreprise cliente, d'une industrie, d'une région ou d'un produit financier donné. La Société a mis en place un système de reddition de comptes relativement au suivi du profil général du portefeuille afin d'évaluer la répartition des investissements par secteur d'industrie. Dans son ensemble, le portefeuille d'investissement respecte les limites maximales établies par la Société quant à l'exposition au risque de crédit. La direction est d'avis que le risque de concentration de crédit ne présente pas d'incidence significative pour la Société. Pour de plus amples renseignements à cet effet, se reporter aux sous-sections «Portefeuille» et «Informations supplémentaires» à la section «Rapport de gestion» du rapport annuel d'activités et de développement durable pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

ii) Exposition maximale au risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit, se détaille comme suit :

	2021	2020
Instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière		(retraité) (note 4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	432 742	331 533
Placements temporaires	8 500	2 994
Débiteurs	103 418	104 650
Honoraires de garantie à recevoir	6 598	5 357
Billets à recevoir du gouvernement du Québec	4 659 281	4 888 259
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	17 365	9 594
Prêts	3 003 059	2 445 683
Placements ⁽¹⁾	1 629 546	941 652
	9 860 509	8 729 722
Obligations hors bilan		
Garanties	257 029	232 436
Engagements de prêts ⁽²⁾	888 494	660 881
Engagements de garantie ⁽²⁾	212 635	155 927
Engagements d'investissement	334 805	213 979
	1 692 963	1 263 223
	11 553 472	9 992 945

(1) Comprennent le total des placements en actions à l'exclusion de ceux classés au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations et de ceux pour lesquels la Société a un risque de prix.

(2) Les engagements de prêts et de garantie ont été ajustés de montants de 107 230 000 \$ et de 12 104 000 \$ afin de refléter le montant total des engagements au 31 mars 2020. Cet ajustement n'a eu aucune incidence sur l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2020, ainsi que sur l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés principalement de dépôts temporaires liquides, ainsi que de titres à court terme émis ou garantis par le gouvernement du Canada, les provinces canadiennes, une municipalité ou un organisme municipal situé au Québec, une société d'État du gouvernement du Québec, une commission scolaire ou une institution financière canadienne. L'exposition maximale au risque de crédit sur la trésorerie et équivalents de trésorerie correspond à sa valeur comptable. La Société atténue le risque de crédit lié à ces instruments financiers en respectant sa politique en matière de placements temporaires, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Débiteurs

Pour réduire son risque associé aux débiteurs, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. La Société ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime.

La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses clients. Au 31 mars 2021, 19,6 % (31,3 % au 31 mars 2020) des créances clients sont garanties par un assureur.

Prêts et garanties

Les décisions relatives à l'octroi de crédit s'appuient principalement sur les résultats de l'évaluation du risque. Les facteurs évalués comprennent, outre la solvabilité du client, les garanties disponibles ainsi que la conformité de la transaction aux politiques, normes et procédures de la Société. Chaque décision d'octroi de crédit relève d'instances différentes au sein de la Société, selon l'envergure et le degré de risque de l'opération de crédit envisagée.

La Société peut exiger des sûretés et des cautions de ses clients. La nature des sûretés porte généralement sur l'universalité des biens de l'entreprise cliente, notamment des terrains, des bâtiments, de l'équipement, de la machinerie et de l'ameublement.

Un suivi systématique des interventions financières est effectué. Il prévoit notamment l'obtention et l'analyse des états financiers annuels de chacune des entreprises, la production annuelle d'un rapport sur l'évolution de celles-ci et une révision périodique de la notation du risque de crédit.

Pour ce faire, la Société utilise un système de notation des entreprises selon le risque financier qu'elles présentent. Ce système permet de faire l'évaluation initiale du risque et d'apparier la tarification avec le niveau de risque. De plus, il facilite le suivi de l'évolution des interventions financières et permet de surveiller les entreprises en difficulté.

Placements

La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de ses contreparties. La Société atténue le risque de crédit lié à ses instruments financiers en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

B) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est associé à l'incapacité de la Société de réunir les fonds nécessaires à un coût raisonnable afin d'honorer ses engagements financiers.

En vertu du décret 610-2020, la Société possède un régime d'emprunt valide jusqu'au 31 mars 2023 lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, ou à long terme auprès du ministre des Finances, et ce, pour un montant n'excédant pas 1 562 000 000 \$ (1 055 000 000 \$ au 31 mars 2020 en vertu des décrets 542-2018, 16-2019 et 429-2019). Au 31 mars 2021, la Société avait une marge de manœuvre pour de nouveaux emprunts à court terme ou de nouvelles dettes à long terme totalisant 915 880 000 \$ (458 554 000 \$ au 31 mars 2020).

De plus, la Société établit des prévisions de trésorerie et voit à apparier les entrées de fonds les plus importantes avec les sorties de fonds. Ainsi, la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés par l'exploitation des activités poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des passifs financiers ainsi que des obligations hors bilan :

						2021
	Moins de 1 an	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Échéance indéterminée	Total
Instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière						
Emprunts à court terme	197 812	–	–	–	–	197 812
Créditeurs et charges à payer	150 576	–	–	–	–	150 576
Avances du gouvernement du Québec	309 634	–	–	–	–	309 634
Dette à long terme	1 744 421	2 795 841	1 255 524	19 780	–	5 815 566
Passif au titre de la garantie ⁽¹⁾	–	–	–	–	31 752	31 752
Passif au titre des engagements ⁽²⁾	6 533	357	–	–	5 516	12 406
Instruments financiers dérivés	1 075	1 326	(72)	725	–	3 054
	2 410 051	2 797 524	1 255 452	20 505	37 268	6 520 800
Obligations hors bilan						
Engagements ⁽²⁾	752 694	287 438	92 860	33 510	428 172	1 594 674
Garanties ⁽¹⁾	–	–	–	–	257 029	257 029
	752 694	287 438	92 860	33 510	685 201	1 851 703
	3 162 745	3 084 962	1 348 312	54 015	722 469	8 372 503

						2020
	Moins de 1 an	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Échéance indéterminée	(retraité) (note 4) Total
Instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière						
Emprunts à court terme	307 242	–	–	–	–	307 242
Créditeurs et charges à payer	137 976	–	–	–	–	137 976
Avances du gouvernement du Québec	329 701	–	–	–	–	329 701
Dette à long terme	954 737	2 868 444	1 555 543	25 862	–	5 404 586
Passif au titre de la garantie ⁽¹⁾	–	–	–	–	35 634	35 634
Passif au titre des engagements ⁽²⁾	27 252	1 280	4	–	7 471	36 007
Instruments financiers dérivés	1 560	2 948	4 558	12 581	–	21 647
	1 758 468	2 872 672	1 560 105	38 443	43 105	6 272 793
Obligations hors bilan						
Engagements ⁽²⁾	645 316	199 327	55 841	18 449	320 255	1 239 188
Garanties ⁽¹⁾	–	–	–	–	232 436	232 436
	645 316	199 327	55 841	18 449	552 691	1 471 624
	2 403 784	3 071 999	1 615 946	56 892	595 796	7 744 417

(1) Les montants relatifs à ces passifs et à ces obligations hors bilan n'ont pas d'échéance spécifique et peuvent être déboursés en tout temps.

(2) Les montants relatifs à certains de ces engagements n'ont pas d'échéance spécifique et peuvent être déboursés en tout temps. Les engagements au 31 mars 2021 comprennent les engagements de prêts de 856 128 000 \$ (648 679 000 \$ au 31 mars 2020), les engagements d'investissement de 324 734 000 \$ (208 070 000 \$ au 31 mars 2020), les engagements de garantie de 208 098 000 \$ (154 539 000 \$ au 31 mars 2020), les engagements de contributions financières de 134 820 000 \$ (174 698 000 \$ au 31 mars 2020), les engagements à long terme de 54 109 000 \$ (59 996 000 \$ au 31 mars 2020), les autres engagements de 19 120 000 \$ (23 304 000 \$ au 31 mars 2020) et la quote-part dans les engagements en capital des entreprises associées de 10 071 000 \$ (5 909 000 \$ au 31 mars 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

C) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, telles que les taux d'intérêt, les taux de change et les cours boursiers ou des marchandises, influent sur la valeur des instruments financiers détenus par la Société. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

i) Risque de cours boursiers

En raison des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, la Société est exposée aux fluctuations des cours boursiers. La politique d'investissement établit des limites relatives aux investissements. Au 31 mars 2021, le montant des actifs ayant une exposition au risque de cours boursiers totalise 467 918 000 \$.

Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité pour le risque de marchés boursiers découlant des actions détenues par la Société.

	2021
Augmentation de 10% du cours des marchés boursiers	
Incidence sur le résultat net	46 792
Diminution de 10% du cours des marchés boursiers	
Incidence sur le résultat net	(46 792)

La politique de risque de marché de la Société a été revue en juillet 2020. Selon cette nouvelle politique, la section sur les actions cotées en bourse a été exclue de la politique puisque ce type d'actif était également couvert par la politique d'investissement. Par conséquent, la valeur à risque (VaR) qui était une mesure de risque dans la politique de risque de marché pour les actions cotées en bourse n'est plus utilisée par la Société pour gérer son risque de marché.

Évaluation du risque de marché au 31 mars 2020

En raison des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, la Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours boursiers. La politique de gestion des risques de marché encadre le risque de marché grâce à plusieurs limites qui visent à maximiser la diversification du portefeuille.

Afin de quantifier ce risque, le modèle de la VaR est un outil de gestion des risques de marché fréquemment utilisé dans le secteur financier. La VaR représente la valeur maximale des pertes potentielles sur un horizon de temps, à un niveau de confiance déterminé. Les résultats de la VaR présentés ci-après simulent les pertes potentielles à partir des données quotidiennes du marché des deux dernières années. Le niveau de confiance est de 99% et l'horizon de temps choisi est d'une journée.

La VaR est établie pour les actifs financiers cotés sur un marché. Les actifs couverts par cette évaluation du risque de marché sont de 430 834 000 \$ au 31 mars 2020.

Au 31 mars 2020, la VaR se détaille comme suit :

	2020
Taux d'intérêt	(637)
Cours boursiers ⁽¹⁾	(14 544)
Diversification ⁽²⁾	915
	(14 266)

(1) Les actifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont exclus des actifs couverts pour l'évaluation de la VaR.

(2) Correspond à la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale étant donné que les divers types de risque ne sont pas parfaitement corrélés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

ii) Risque structurel de taux d'intérêt

La variation des taux d'intérêt entraîne une fluctuation des revenus liés principalement à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux placements temporaires, aux prêts à taux variable ainsi qu'aux frais d'intérêts liés à certains emprunts de la Société. L'ampleur de cette fluctuation pour la Société est fonction de plusieurs facteurs, dont la différence entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments à l'état consolidé de la situation financière et hors bilan.

Le tableau ci-après présente l'incidence potentielle sur le résultat net d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points centésimaux du taux d'intérêt en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée. Les montants présentés n'incluent pas l'incidence de la dotation (reprise de dotation) aux pertes de crédit. Au 31 mars 2021, le montant des actifs nets ayant une exposition au risque structurel de taux d'intérêt totalise 974 835 000 \$ (467 861 000 \$ au 31 mars 2020).

Au 31 mars, la sensibilité au taux d'intérêt se détaille comme suit :

	2021	2020
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points centésimaux		
Incidence sur le résultat net	9 748	4 679
Diminution du taux d'intérêt de 100 points centésimaux		
Incidence sur le résultat net	(9 748)	(4 679)

La Société a un contrat de swap de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 400 000 000 \$ venant à échéance le 31 mars 2021 (1 000 000 000 \$ venant à échéance le 31 mars 2020, pour l'exercice clos le 31 mars 2020) afin de gérer son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt.

iii) Risque de taux de change

La Société est exposée au risque de change sur ses ventes, ses achats et ses placements libellés en une monnaie autre que sa monnaie fonctionnelle, soit le dollar canadien, et de la monnaie fonctionnelle d'une de ses filiales, soit le dollar américain. L'exposition de la Société au risque de change s'établit comme suit :

	2021		
	CAD	USD	Autres devises
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 329	6 962	360
Débiteurs	4 106	-	-
Intérêts à recevoir sur les prêts	-	2 267	-
Prêts	-	286 702	1 657
Placements dans des organismes de capital-risque	-	167 383	-
Placements dans des organismes de capital-risque de coentreprises et d'entreprises associées	-	36 755	-
Actions et parts de sociétés privées	-	70 860	-
	6 435	570 929	2 017
Passifs financiers			
Emprunts à court terme	-	157 387	-
Créditeurs et charges à payer	2 686	42	-
Dettes à long terme	6 335	-	-
Passif au titre des régimes à prestations définies	15 624	-	-
	24 645	157 429	-
Exposition nette	(18 210)	413 500	2 017

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2020		
	CAD	USD	Autres devises
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 803	25 101	219
Débiteurs	2 480	858	–
Intérêts à recevoir sur les prêts	–	2 740	–
Prêts	–	267 756	1 661
Placements dans des organismes de capital-risque	–	58 618	–
Placements dans des organismes de capital-risque de coentreprises et d'entreprises associées	–	27 025	–
Actions et parts de sociétés privées	–	51 481	–
	4 283	433 579	1 880
Passifs financiers			
Emprunts à court terme	–	97 779	–
Créditeurs et charges à payer	2 336	–	–
Dette à long terme	5 844	–	–
Passif au titre des régimes à prestations définies	17 489	–	–
	25 669	97 779	–
Exposition nette	(21 386)	335 800	1 880

La sensibilité au taux de change représente la somme des expositions nettes au risque de change des postes à la date de clôture moins les couvertures de change. Au 31 mars, si le dollar canadien avait varié de deux écarts-types à la hausse ou à la baisse, basé sur les taux de change historiques des deux dernières années, en comparaison avec le dollar américain, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, l'incidence aurait été la suivante :

	2021	2020
Appréciation de deux écarts-types du dollar canadien ⁽¹⁾		
Incidence sur le résultat net	(65 087)	(52 961)
Dépréciation de deux écarts-types du dollar canadien ⁽¹⁾		
Incidence sur le résultat net	65 087	52 961

(1) Au 31 mars 2021, une variation de deux écarts-types de la valeur du dollar canadien en comparaison avec le dollar américain représente une variation de 13,96% (13,10% au 31 mars 2020).

Au 31 mars 2021, la Société a des contrats de swap de devises d'un montant notionnel de 52 473 000 \$ US (52 473 000 \$ US au 31 mars 2020) afin de gérer son exposition à la fluctuation des taux de change liée à des prêts libellés en dollars américains qui totalisent 51 598 000 \$ US (52 242 000 \$ US au 31 mars 2020). Ces contrats de swap de devises viennent à échéance entre février 2024 et avril 2034.

iv) Comptabilité de couverture

L'exposition de la Société au risque de marché, les objectifs, les politiques et les procédures en matière de gestion des risques ainsi que les méthodes utilisées pour mesurer les risques sont présentés à la section « Gérer les risques » du rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente les montants nominaux, les taux moyens pondérés et les prix moyens pondérés par échéance des instruments financiers dérivés :

					2021
	Termes à courir				Total
	Moins de 1 an	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de prix – contrat de marchandises					
Montant nominal	24 405	49 321	49 404	92 677	215 807
Prix de l'aluminium moyen (CAD/tonne)	3 129	3 158	3 167	3 234	3 189
Couvertures de juste valeur					
Risque de taux d'intérêt – swap de taux d'intérêt et de devises					
Montant nominal	–	–	–	62 700	62 700
Taux d'intérêt fixe moyen – à payer	–	–	–	4,00 %	4,00 %
Taux d'intérêt variable moyen – à recevoir	–	–	–	3,41 %	3,41 %
Taux de change CAD-USD moyen	–	–	–	1,2540	1,2540

					2020
	Termes à courir				Total
	Moins de 1 an	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de prix – contrat de marchandises					
Montant nominal	19 070	41 527	45 728	119 172	225 497
Prix de l'aluminium moyen (CAD/tonne)	2 460	2 662	2 928	3 269	3 020
Couvertures de juste valeur					
Risque de taux d'intérêt – swap de taux d'intérêt et de devises					
Montant nominal	–	–	–	62 700	62 700
Taux d'intérêt fixe moyen – à payer	–	–	–	4,00 %	4,00 %
Taux d'intérêt variable moyen – à recevoir	–	–	–	3,27 %	3,27 %
Taux de change CAD-USD moyen	–	–	–	1,2540	1,2540

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers dérivés par types de relation de couverture :

	2021	2020
	Actif (passif)	Actif (passif)
Couvertures de flux de trésorerie		
Risque de prix – contrat de marchandises	(14 212)	24 722
Couvertures de juste valeur		
Risque de taux d'intérêt – swap de taux d'intérêt et de devises	(2 980)	(14 972)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Couvertures de flux de trésorerie

Afin de gérer son exposition aux fluctuations attribuables à des ventes futures de marchandises à prix variable, la Société utilise des contrats de marchandises sur des métaux. L'élément de couverture correspond à des dérivés incorporés sur les prix des métaux qui sont négociés sur le marché.

Une analyse de régression est utilisée pour tester l'efficacité de la couverture et établir le ratio de couverture. Les facteurs à l'origine des inefficacités éventuelles peuvent être des différences entre les instruments de couverture et les éléments couverts, notamment :

- Différence entre les facteurs d'actualisation utilisés pour les instruments de couverture et les éléments couverts;
- Dérivés de couverture ayant une juste valeur différente de zéro à la date de création de la relation de couverture, ce qui donne lieu à une non-concordance avec les modalités de l'élément couvert.

Le tableau suivant présente les montants relatifs aux éléments couverts et les résultats des couvertures de flux de trésorerie :

Au 31 mars 2021 ou pour l'exercice clos le 31 mars 2021						
	Gain net (perte nette) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global	Gain net (perte nette) de couverture comptabilisée dans le résultat net ⁽¹⁾	Montant du cumul des autres éléments du résultat global reclassé en résultat net	Gain (perte) sur les éléments couverts pour la mesure de l'inefficacité	Gain (perte) sur les instruments de couverture pour la mesure de l'inefficacité	Inefficacité de couverture ⁽²⁾
Risque de prix						
Instruments financiers dérivés	(30 405)	(392)	–	30 806	(16 995)	–

(1) La perte nette de couverture est comptabilisée sous la rubrique « Autres charges financières » au résultat net.

(2) Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la couverture étant redevenue efficace, il n'y a eu aucune inefficacité de couverture. Ainsi le gain d'inefficacité comptabilisé au 31 mars 2020 de 6 668 000 \$ a été renversé et comptabilisé à titre de perte sous la rubrique « Autres charges financières » au résultat net.

Au 31 mars 2020 ou pour l'exercice clos le 31 mars 2020						
	Gain net (perte nette) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global	Gain net (perte nette) de couverture comptabilisée dans le résultat net ⁽¹⁾	Montant du cumul des autres éléments du résultat global reclassé en résultat net	Gain (perte) sur les éléments couverts pour la mesure de l'inefficacité	Gain (perte) sur les instruments de couverture pour la mesure de l'inefficacité	Inefficacité de couverture
Risque de prix						
Instruments financiers dérivés	37 736	185	–	(13 899)	20 567	6 668

(1) Le gain net de couverture est comptabilisé sous la rubrique « Autres revenus attribuables aux instruments financiers » au résultat net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Couvertures de juste valeur

Afin de gérer son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt ainsi que des taux de change d'un prêt, la Société utilise un contrat de swap de taux d'intérêt et de devises en vertu duquel la Société effectue des paiements fixes d'intérêts libellés dans la même devise que celle de l'élément couvert et reçoit des paiements variables d'intérêts libellés dans sa devise fonctionnelle.

Une analyse de régression est utilisée pour tester l'efficacité de la couverture et établir le ratio de couverture. Les facteurs à l'origine des inefficacités éventuelles peuvent être des différences entre les instruments de couverture et les éléments couverts, notamment :

- Différence entre les facteurs d'actualisation utilisés pour les instruments de couverture et les éléments couverts;
- Dérivés de couverture ayant une juste valeur différente de zéro à la date de création de la relation de couverture, ce qui donne lieu à une non-concordance avec les modalités de l'élément couvert.

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de juste valeur à l'état consolidé de la situation financière et l'état consolidé des résultats :

Au 31 mars 2021 ou pour l'exercice clos le 31 mars 2021						
	Valeur comptable des éléments couverts	Gain (perte) de couverture comptabilisé dans les revenus financiers	Montant du cumul des ajustements de juste valeur des éléments couverts	Gain (perte) sur les éléments couverts pour la mesure de l'inefficacité	Gain (perte) sur les instruments de couverture pour la mesure de l'inefficacité	Inefficacité de couverture
Risque de taux d'intérêt et de devises						
Prêts	63 151	(1 041)	3 234	(12 717)	11 812	(905)

Au 31 mars 2020 ou pour l'exercice clos le 31 mars 2020						
	Valeur comptable des éléments couverts	Gain (perte) de couverture comptabilisé dans les revenus financiers	Montant du cumul des ajustements de juste valeur des éléments couverts	Gain (perte) sur les éléments couverts pour la mesure de l'inefficacité	Gain (perte) sur les instruments de couverture pour la mesure de l'inefficacité	Inefficacité de couverture
Risque de taux d'intérêt et de devises						
Prêts	70 412	(253)	8 568	12 650	(11 628)	1 022

39. Parties liées

La Société, qui est sous le contrôle exclusif du gouvernement, est liée à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement.

À ce titre, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, une filiale de la Société a comptabilisé un montant de 214 372 000 \$ (206 311 000 \$ au 31 mars 2020) à titre de revenus provenant du gouvernement pour la gestion de programmes gouvernementaux dédiés à l'aménagement forestier, dont un montant de 4 420 000 \$ est à recevoir au 31 mars 2021 (4 542 000 \$ au 31 mars 2020). Ces montants sont présentés au résultat net, déduction faite des dépenses des programmes.

De plus, la Société est liée à toutes les entités sur lesquelles elle exerce un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable, ainsi qu'aux principaux dirigeants de la Société.

À l'exception des transactions divulguées distinctement aux états financiers consolidés, la Société n'a conclu aucune autre opération individuellement ou collectivement significative avec ces parties liées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Principaux dirigeants

La Société est également liée à ses principaux dirigeants, qui comprennent les membres du conseil d'administration et les cadres supérieurs. Leur rémunération est composée comme suit :

	2021	2020
Avantages du personnel à court terme	5 058	4 804
Avantages postérieurs à l'emploi	971	864
Indemnités de fin de contrat	–	500
	6 029	6 168

40. Événements postérieurs à la date de clôture

En avril 2021, la Société a signé une convention de bail pour une durée de 25 ans pour la location d'un immeuble à construire. Le loyer estimatif est d'un montant de 2 000 000 \$ par année et sera payable à partir de la date de prise de possession de l'immeuble par la Société. Selon la direction, la date de début de la construction est prévue pour mai 2021 et la date de prise de possession est prévue à l'été 2022.



Renseignements supplémentaires

Principaux investissements et financements

Principaux investissements et financements de la Société au 31 mars 2021⁽¹⁾

	Partenaires	Pourcentage détenu, investissement ou financement
Manufacturier		
Fabrication de produits du bois et du papier		
Produits forestiers Temrex, s.e.c.	s. o.	100,0%
Chantiers Chibougamau inc.	Fédération des caisses Desjardins du Québec, Financement agricole Canada	16,5 M\$ (dette)
Cascades inc.	Public	1,2%
9301-9826 Québec inc. (La Granaudière)	Fédération des caisses Desjardins du Québec	11,4 M\$ (dette)
Fabrication de produits du pétrole et du charbon, de produits chimiques ou de produits en plastique et en caoutchouc		
9389-1034 Québec inc. (détient Corporation Développement Knowlton inc.)	CDP Investissements inc.	57,2 M\$ US (actions)
Chimie ParaChem, s.e.c.	Suncor	49,0%
Gaz Métro GNL, s.e.c.	Énergir	42,0% (actions) et 1,2 M\$ (dette)
Première transformation des métaux et fabrication de produits métalliques		
5N Plus inc.	s. o.	25,0 M\$ US (dette)
Aluminerie Alouette (Albecour inc.)	Rio Tinto Alcan, Austria Metall (Autriche), Hydro (Norvège), Marubeni (Japon)	6,7%
APN Mondial inc.	s. o.	6,0 M\$ (actions) et 7,2 M\$ (dette)
Groupe AGF inc.	s. o.	7,3 M\$ (dette)
Groupe Canam inc.	Banque de Montréal, Banque Nationale, Fédération des caisses Desjardins du Québec, CIBC	15,3 M\$ (dette)
Ressorts Liberté inc.	Caisse de dépôt et placement du Québec, investisseurs privés	30,0% et 3,8 M\$ (dette)
Fabrication d'aliments et de boissons		
Agropur Coopérative	Banque Nationale, Caisse de dépôt et placement du Québec, Capital régional et coopératif Desjardins, Fonds de solidarité FTQ, Fondation CSN	97,2 M\$ (parts privilégiées)
Laboratoire C.O.P. inc.	s. o.	14,5 M\$ US (dette)
Les Aliments BCI inc.	Fondation CSN, Fonds de solidarité FTQ	5,2 M\$ (actions) et 8,5 M\$ (dette)
Autres types de fabrication		
9327-2615 Québec inc. (Manac)	Caisse de dépôt et placement du Québec, Fonds de solidarité FTQ, Fonds manufacturier québécois	17,0 M\$ (actions) et 8,3 M\$ (dette)
Eddyfi NDT inc.	Investisseurs privés	25,0 M\$ US (dette)
Entreprises La Canadienne inc.	Fondation et investisseurs privés	3,0 M\$ (actions) et 3,6 M\$ (dette)
Groupe PCM inc.	s. o.	4,0 M\$ (dette) et 7,5 M\$ US (dette)
Groupe Varitron inc.	Investisseurs privés	28,3%
H2O Innovation inc.	Public	11,5%
Héroux-Devtek inc.	Public	1,2%
La Compagnie Électrique Lion	s. o.	21,5 M\$ (dette)
Les équipements Power Survey Itée	EnerTech Capital, Fonds de solidarité FTQ, BCD Capital, investisseurs privés	16,1 M\$ (actions) et 1,9 M\$ (dette)
Les Industries Amisco Itée	Capital régional et Coopératif Desjardins	28,0%
Nanoplore inc.	Public	7,3%
Novacap TMT V Co – Investissement (NTD-E), s.e.c.	Investisseurs privés et institutionnels	18,9 M\$ (actions)
Technologies E2IP inc.	s. o.	5,0 M\$ (dette)

(1) Il est à noter que la liste des principaux investissements et financements n'est pas exhaustive. Les entreprises concernées doivent expressément consentir à la divulgation. De plus, les partenaires mentionnés sont ceux qui étaient présents au moment de l'investissement ou du financement.

	Partenaires	Pourcentage détenu, investissement ou financement
Ressources naturelles		
Foresterie et exploitation forestière		
Gestion forestière du Saint-Maurice inc.	s. o.	100 %
Gestion forestière Lacroix inc.	s. o.	100 %
Gestion La Madeleine inc.	s. o.	100 %
Rexforêt inc.	s. o.	100 %
Extraction minière et exploitation en carrière		
Eldorado Gold Corporation	HSBC, Banque de Montréal, Banque Nationale, Bank of America, BNP Paribas, Exportation et développement Canada	21,4 M\$ US (dette)
Glencore Funding LLC	s. o.	50,0 M\$ US (dette)
Hecla Mining Company	s. o.	50,0 M\$ (dette)
Mason Graphite inc.	Public	10,1 %
Métaux BlackRock inc.	Investisseurs privés	2,7 %
Mines Agnico Eagle Itée	s. o.	50,0 M\$ US (dette)
Minerai de fer Québec inc.	Fédération des caisses Desjardins du Québec, Société Générale, Banque Scotia, Banque Royale du Canada, Banque TD, Bank of China Toronto branch	30,0 M\$ US (dette)
Projet Sept-Îles (Mine Arnaud inc.)	Yara (Norvège)	62,7 %
Propriétés minières Dumont (Royal Nickel Corporation)	s. o.	2,0 %
Royal Nickel Corporation	Public	0,3 %
11272420 Canada inc. (Stornoway Diamond Canada inc.)	Caisse de dépôt et placement du Québec, Redevances Aurifères Osisko Itée, investisseurs privés	35,0 % et 156,7 M\$ (dette)
Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière		
Forage Orbit Garant inc.	Public	6,4 %
Minière Osisko inc.	Public	1,2 %
Redevances Aurifères Osisko Itée	Public	5,0 % et 16,0 M\$ (dette)
SOQUEM inc.	s. o.	100 %
Production d'électricité		
Gestion Industries JPB s.e.c.	Investisseurs privés	25,4 M\$ (dette)
Kruger Énergie Montérégie, s.e.c.	s. o.	20,7 M\$ (dette)
Parc éolien Mesgi'g Ugju's'n (MU), s.e.c.	s. o.	39,9 M\$ (dette)
Tugliq Démo Raglan, s.e.c. et Tugliq Raglan II, s.e.c.	IAM Infrastructure Private Debt Fund LP	4,5 M\$ (dette)
Services		
Commerce, transport et entreposage		
American Iron & Metal Company	Banque Royale du Canada, Banque TD, Wells Fargo Bank, HSBC, Banque de Montréal, CIBC, Comerica Bank, Canadian Western Bank, Banque Laurentienne du Canada, Exportation et développement Canada	38,5 M\$ (dette)
C.D.M.V. inc.	s. o.	100 %
Énergies SonGo inc.	Fédération des caisses Desjardins, Banque TD, Banque Nationale, Banque Laurentienne du Canada	9,5 M\$ (dette)
Groupe Colabor inc.	Public	5,8 % (actions) et 15,0 M\$ (dette)
Groupe Solotech inc.	Capital régional et coopératif Desjardins (actions)	27,8 % et 20,4 M\$ (dette)
Société en commandite TERMINALGRAINS AG	Fonds de Solidarité FTQ, Pôles Logistiques, s.e.c.	24,3 M\$ (dette)
La Maison Simons inc.	Caisse de dépôt et placement du Québec	20,8 M\$ (dette)

	Partenaires	Pourcentage détenu, investissement ou financement
Services (suite)		
Construction, travaux de génie civil et entrepreneurs spécialisés		
EBC inc	s. o.	15,0 M\$ (dette)
Télécommunications, médias et services professionnels		
R3D Conseil inc.	Investisseurs privés et institutionnels	5,9 M\$ (actions) et 4,4 M\$ (dette)
9305-0383 Québec inc. (détient Solutions Abilis inc.)	Investisseurs privés	12,3 % et 7,9 M\$ (dette)
Centres de données eStructure inc.	Banque Nationale et Banque Scotia	12,9 M\$ (dette)
Communauto inc.	Investisseurs privés	24,4 % et 4,0 M\$ (dette)
District M inc.	Fonds de Solidarité FTQ	16,0 M\$ (actions)
Gestion Logibec II inc.	Investisseurs privés	50,0 M\$ (actions)
Groupe Alithya inc.	Public	8,3 %
Groupe DCM inc.	Investisseurs privés (actions)	2,5 M\$ (actions) et 9,3 M\$ (dette)
Groupe GCL inc.	Fondation CSN	10,5 % et 7,7 M\$ (dette)
Groupe Remstarmédia inc	Fonds de Solidarité FTQ, CDP Investissements inc et investisseurs privés	1,8 M\$ (actions)
Groupe Stingray Digital inc.	Public	4,0 %
Hivestack inc.	Investisseurs privés	10,0 M\$ (actions)
Lightspeed POS inc.	Public	1,6 %
MDF Commerce inc.	Public	8,4 %
Opal-RT Technologies inc.	s. o.	3,0 M\$ (dette)
Tourisme et autres services		
Groupe Le Massif, s.e.c.	Investisseurs privés	22,5 %
Société d'investissement ALT Canada, s.e.c.	Investisseurs privés et institutionnels	11,1 %
Cultures agricoles et activités de soutien à l'agriculture		
Le Centre d'insémination porcine du Québec (C.I.P.Q.) inc.	Investisseurs privés et institutionnels	100 %
Les Productions Horticoles Demers inc.	Fonds de Solidarité FTQ, Desjardins Capital PME s.e.c. et Capital Financière Agricole inc.	2,4 M\$ (dette)
Serres Tundra inc.	s. o.	11,7 M\$ (dette)
Capital de risque		
Coveo Solutions inc.	Fonds de solidarité FTQ, OMERS, Evergreen Coast Capital	13,5 %
Hopper inc.	Caisse de dépôt et placement du Québec, OMERS, Brightspark Ventures	46,6 M\$ (actions)
Stradigi AI inc.	Fonds de solidarité FTQ et investisseurs privés	13,2 M\$ (actions)
Alaya Soins inc.	Caisse de dépôt et placement du Québec, Inovia Capital, Fonds Innovexport	11,4 M\$ (actions)
LANDR Audio inc.	Fonds de solidarité FTQ, Sony Innovation Fund, Warner Music	13,9 %
Classcraft Studios inc.	Brightspark Ventures et investisseurs privés	3,5 M\$ (actions)
Laserax inc.	Desjardins Capital, Fonds Innovexport	2,8 M\$ (actions)
Eocycle Technologies inc.	Cycle Capital	5,0 M\$ (actions)
Nova Farming inc.	Investisseurs privés	3,7 M\$ (actions)
iCentia inc.	CIC Capital, Theodorus Ventures	3,4 M\$ (actions)
Developpement Effenco inc.	BDC Capital, Investisseurs privés	3,0 M\$ (actions)
Busbud inc.	Inovia Capital, Canadian Business Growth, Fund CBGF, Real Ventures	5,0 M\$ (actions)
Ingéniarts Technologies inc.	Investisseurs privés	15,8 %
Potloc inc.	Brightspark Ventures, Desjardins Capital, Fonds Ecofuel et CapHorn	10,1 %
Sollum Technologies inc.	Real Ventures, Investisseurs privés	1,0 M\$ (actions)
AppDirect inc.	Inovia, Caisse de dépôt et placement du Québec	25,0 M\$ US (action)
Sonder Holding inc.	Inovia, Real Ventures, BDC Capital	20,0 M\$ US (action)

I Principaux fonds d'investissement

Investissement Québec s'engage, en tant que commanditaire, dans plusieurs fonds qui investissent à leur tour dans des entreprises ou dans d'autres fonds.

Principaux fonds d'investissement au 31 mars 2021 ⁽¹⁾						
Nom	Description	Stades	Secteurs	Capitalisation totale	Capital engagé ⁽²⁾	
				(M\$)	(M\$)	(%)
ACET Capital	Fonds clôturé en 2016 qui vise à effectuer des investissements en équité et en quasi-équité dans des entreprises technologiques basées au Québec, provenant principalement de l'Université de Sherbrooke.	Amorçage	Multisectoriel	4,5	1,0	22,2
Amorchem I	Fonds clôturé en 2011 qui cible des projets prometteurs du secteur des sciences de la vie, issus des universités et des centres de recherche québécois.	Amorçage	Sciences de la vie	41,3	16,5	40,0
Amplitude I	Fonds clôturé en 2019 qui cible les entreprises du secteur des sciences de la vie, plus particulièrement, la médecine de précision (traitements qui prennent en compte les particularités des individus traités : mode de vie, génétique, environnement, etc.), les biotechnologies et les technologies médicales.	Amorçage/ démarrage/ post-démarrage	Sciences de la vie	186,6	15,0	8,0
Anges Québec Capital	Fonds d'appariement du Réseau Anges Québec, clôturé en 2014, qui effectue des investissements en s'alliant à des investisseurs providentiels qui possèdent de l'expertise sectorielle.	Amorçage/ démarrage	Technologies	86,1	35,0	40,7
ArcTern Ventures II	Fonds clôturé en 2018 qui vise des investissements dans le secteur des technologies propres (énergie propre, utilisation d'énergie, économie circulaire, fabrication et matériaux avancés, mobilité, alimentation et agriculture).	Démarrage	Technologies propres	199,8	15	7,5
CTI Sciences de la Vie II	Fonds clôturé en 2015 qui réalise des investissements dans des entreprises émergentes prometteuses du domaine des sciences de la vie, qui sont au stade de développement préclinique ou clinique.	Démarrage	Sciences de la vie	144,5	10	6,9
Cycle C3E	Fonds clôturé en 2010 qui investit dans des entreprises qui développent et commercialisent des technologies propres et des projets d'énergie renouvelable, contribuant à la réduction des gaz à effet de serre (GES), à l'optimisation des ressources et à la réduction des impacts sur l'ensemble du cycle de vie.	Amorçage	Technologies propres	42,0	16,5	39,3
Cycle Capital I	Fonds clôturé en 2009 qui investit dans des entreprises qui développent et commercialisent des technologies propres et des projets d'énergie renouvelable, contribuant à la réduction des gaz à effet de serre (GES), à l'optimisation des ressources et à la réduction des impacts sur l'ensemble du cycle de vie.	Démarrage/ post-démarrage	Technologies propres	80,4	25,0	31,1

Principaux fonds d'investissement au 31 mars 2021 ⁽¹⁾						
Nom	Description	Stades	Secteurs	Capitalisation totale	Capital engagé ⁽²⁾	
				(M\$)	(M\$)	(%)
FIER Partenaires	Fonds de fonds clôturé en 2005 qui a des engagements dans 12 fonds actifs au Québec en capital de risque et en capital de développement dans divers secteurs (industriel/manufacturier, sciences de la vie, technologies et technologies propres). La filiale IQ FIER agit également à titre de gestionnaire de FIER Partenaires. Celui-ci est le premier fonds de fonds institutionnel à avoir été créé au Québec. Voir la section FIER pour plus de détails.	Multistade	Multisectoriel	180,0	90,0	50
Fonds d'opportunités canadiennes Brightspark	Fonds de capital de risque clôturé en 2020 ciblant principalement les entreprises canadiennes en démarrage du secteur des technologies de l'information et des communications.	Démarrage	Technologies	66,5	12,5	18,7
Inovia 2015	Fonds clôturé en 2015 qui appuie les entrepreneurs en investissant dans des entreprises du secteur des technologies en phase de démarrage, tout en assurant une présence notable au Québec.	Démarrage	Technologies	179,0	15,0	8,4
Inovia 2018	Fonds clôturé en 2018 qui appuie les entrepreneurs en investissant dans des entreprises du secteur des technologies en phase de démarrage, tout en assurant une présence notable au Québec.	Démarrage	Technologies	199,5 ⁽³⁾	11,6	5,8
Inovia Fonds de croissance	Fonds clôturé en 2018 qui appuie les entrepreneurs en investissant dans des entreprises en croissance du secteur des technologies, tout en assurant une présence notable au Québec.	Post-démarrage	Technologies	413,3 ⁽³⁾	27,0	6,5
Inovia Fonds de croissance II	Fonds clôturé en 2021 qui appuie les entrepreneurs en investissant dans des entreprises en croissance du secteur des technologies, tout en assurant une présence notable au Québec.	Post-démarrage	Technologies	450,0 ⁽³⁾	40,0	8,8
Inovia III Fonds parallèle	Fonds clôturé en 2016 qui appuie les jeunes entreprises québécoises du secteur des technologies de l'information en consolidant la position d'Inovia 2011 dans des entreprises de son portefeuille.	Post-démarrage	Technologies	23,8	4,6	19,3
Lumira Capital III	Fonds clôturé en 2017 réalisant des investissements dans des entreprises prometteuses du domaine des sciences de la vie, particulièrement dans les biotechnologies et de technologies médicales, principalement au stade des essais cliniques.	Démarrage/ post-démarrage	Sciences de la vie	172,8	10,0	5,7
Lumira Ventures IV ⁽⁴⁾	Fonds clôturé en 2021 réalisant des investissements dans des entreprises prometteuses du domaine des sciences de la vie, particulièrement dans les biotechnologies et de technologies médicales, principalement au stade des essais cliniques.	Démarrage/ post-démarrage	Sciences de la vie	148,5 ⁽³⁾	7,5	5,0

Principaux fonds d'investissement au 31 mars 2021⁽¹⁾

Nom	Description	Stades	Secteurs	Capitalisation totale	Capital engagé ⁽²⁾	
				(M\$)	(M\$)	(%)
MKB II⁽⁴⁾	Fonds clôturé en 2020 qui cible les entreprises du secteur des technologies propres (énergies propres, transport, mobilité et villes intelligentes).	Post-démarrage/ capital de développement	Technologies propres	100,0	15,0	15,0
Novacap Industries IV	Fonds clôturé en 2014 investissant principalement dans des sociétés québécoises de taille moyenne dans les secteurs industriel et manufacturier ainsi que dans les services, la distribution et les plateformes de vente au détail. Ce fonds constitue le 2 ^e fonds de la famille de fonds Industries de la firme.	Capital de développement	Industriel et manufacturier	470,0	35	7,4
Novacap Industries V	Fonds clôturé en 2019 investissant principalement dans des sociétés québécoises de taille moyenne dans les secteurs industriel et manufacturier ainsi que dans les services, la distribution et les plateformes de vente au détail. Ce fonds constitue le 3 ^e fonds de la famille de fonds Industries de la firme.	Capital de développement	Industriel et manufacturier	918,0	45	4,9
Novacap TMT IV	Fonds clôturé en 2013 investissant dans des entreprises des secteurs des télécommunications, des médias et des technologies en Amérique du Nord, tout en assurant une présence notable au Québec. Ce fonds constitue le 2 ^e fonds de la famille de fonds TMT de la firme.	Capital de développement	Technologies	375,0	35	9,3
Novacap TMT V	Fonds clôturé en 2017 investissant dans des entreprises des secteurs des télécommunications, des médias et des technologies en Amérique du Nord, tout en assurant une présence notable au Québec. Ce fonds constitue le 3 ^e fonds de la famille de fonds TMT de la firme.	Capital de développement	Technologies	825,0	35	4,2
Novacap TMT VI	Fonds clôturé en 2021 investissant dans des entreprises des secteurs des télécommunications, des médias et des technologies en Amérique du Nord, tout en assurant une présence notable au Québec. Ce fonds représente le 4 ^e fonds de la famille de fonds TMT de la firme.	Capital de développement	Technologies	1 865,0 ⁽³⁾	40,0	2,1
Panache Ventures	Fonds clôturé en 2018 qui vise des investissements dans des jeunes entreprises du secteur des technologies de l'information et des communications au Canada, tout en assurant une présence notable au Québec.	Amorçage	Technologies	58,1	5	8,6
PCP II	Fonds clôturé en 2014 ciblant les entreprises ayant un potentiel de forte croissance dans le domaine des services de santé. Les entreprises visées sont au stade de la croissance et de la commercialisation.	Capital de développement	Sciences de la vie	160,8	15,0	9,3

Principaux fonds d'investissement au 31 mars 2021 ⁽¹⁾						
Nom	Description	Stades	Secteurs	Capitalisation totale	Capital engagé ⁽²⁾	
				(M\$)	(M\$)	(%)
Real Ventures 2011	Fonds clôturé en 2010 investissant dans de jeunes entreprises présentant un fort potentiel et œuvrant dans le secteur des technologies de l'information et des communications.	Amorçage/démarrage	Technologies	50,1	16,5	32,9
Real Ventures 2017	Fonds clôturé en 2017 investissant dans de jeunes entreprises présentant un fort potentiel et œuvrant dans le secteur des technologies de l'information et des communications.	Démarrage	Technologies	150,0	10,0	6,7
Teralys Capital Fonds de Fonds 2009	Fonds clôturé en 2009 finançant des fonds privés de capital de risque dont l'objet est d'investir dans les technologies de l'information, les sciences de la vie et les technologies propres.	Multistade	Multisectoriel	600,0	200	33,3
White Star Capital II	Fonds clôturé en 2017 ciblant les entreprises du secteur des technologies de l'information de chaque côté de l'Atlantique, tout en assurant une présence notable au Québec. White Star Capital est présent en Amérique du Nord et en Europe, permettant l'appui d'entrepreneurs dans leur expansion internationale.	Démarrage	Technologies	170,1 ⁽³⁾	7,5	4,4
XPND Croissance	Fonds clôturé en 2015 ciblant les entreprises québécoises à fort potentiel œuvrant dans les secteurs des industries innovantes, des technologies et nouveaux médias et de l'électrification du transport.	Post-démarrage/capital de développement	Multisectoriel	75,4	15,0	19,9

(1) Ce tableau regroupe les principaux fonds d'investissement et fonds de fonds du portefeuille d'Investissement Québec.

(2) Le capital engagé de la Société représente le montant d'investissement autorisé.

(3) Capitalisation et participation en dollars américains (USD).

(4) Capitalisation préliminaire, le gestionnaire étant toujours en levée de fonds.

FIER

Le tableau suivant donne un état de situation pour le Fonds d'intervention économique régional (FIER), au 31 mars 2021.

Investissements réalisés par les fonds ⁽¹⁾							
	Au 31 mars 2021			Au 31 décembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	Nombre de fonds constitués	Capitalisation totale (M\$) ⁽²⁾	Montant total décaissé (M\$) ⁽³⁾	Nombre de placements	Montants investis (M\$)	Nombre de placements	Montants investis (M\$)
FIER-Régions	30	170,3	170,3	392	255,0	392	235,6
Fonds-Soutien	16	32,0	32,0	177	48,0	177	31,2
	Nombre de fonds constitués	Capitalisation totale (M\$) ⁽²⁾	Montant total décaissé (M\$) ⁽³⁾	Participation de la Société			
				(M\$)	(%)		
FIER Partenaires, s.e.c.	15	180,0	170,0	90,0			50,0

(1) Sommes investies dans des entreprises par les fonds FIER, depuis leur création. Les données sont recueillies au moyen d'une enquête semestrielle (30 juin et 31 décembre), qui est intégrée au processus de reddition de comptes.

(2) Ce montant représente l'apport de capital d'IQ FIER inc., filiale à part entière d'Investissement Québec, de 170 M\$ dans les FIER-Régions, de 32 M\$ dans les Fonds-Soutien et de 90 M\$ dans FIER Partenaires, s.e.c. et l'apport d'autres investisseurs. Le montant de 90 M\$ dans FIER Partenaires, s.e.c. représente un montant autorisé.

(3) Ce montant correspond aux sommes versées dans les FIER-Régions et les Fonds-Soutien par IQ FIER inc. et les autres investisseurs.

Filiales d'Investissement Québec

Nom de la filiale	Champ d'expertise	Contribution au développement économique	Effectif total ⁽¹⁾	Rémunération totale moyenne ⁽²⁾	Écart-type
Albecour inc.	Achète la matière première (alumine), en supervise la logistique de transport, vend sa quote-part d'aluminium produit par Aluminerie Alouette, dont elle détient 6,7% des parts, et en assure le transport aux clients.	Filiale exploitante. Contribue de façon structurante au secteur de l'aluminium québécois et au développement économique régional.	Moins de 10 employés	S. O.	S. O.
C.D.M.V. inc.	Assure la distribution de produits vétérinaires pour les grands animaux et les animaux de compagnie. Offre également un éventail complet de services aux entreprises vétérinaires en développement.	Filiale exploitante. Assure un contenu québécois aux marchés locaux.	299 ⁽³⁾	61 357 \$	23 172 \$
Le Centre d'insémination porcine du Québec (C.I.P.Q.) inc.	Assure la production et la distribution de produits et de services d'insémination porcine.	Filiale exploitante. Contribue à soutenir un secteur spécialisé de l'agroalimentaire.	42 ⁽⁴⁾	47 659 \$	26 787 \$
Gestion forestière du Saint-Maurice inc.	Est partenaire dans le développement économique régional, tout en effectuant de l'aménagement forestier durable.	Filiale exploitante. Contribue au développement économique régional et à la mise en valeur des ressources naturelles forestières.	Moins de 10 employés	S. O.	S. O.
Gestion forestière Lacroix inc.	Est partenaire dans le développement économique régional, tout en effectuant de l'aménagement forestier durable.	Filiale exploitante. Contribue au développement économique régional et à la mise en valeur des ressources naturelles forestières.	38 ⁽³⁾	53 413 \$	27 110 \$
Gestion La Madeleine inc.	Est partenaire dans le développement économique régional, tout en effectuant de l'aménagement forestier durable.	Filiale exploitante. Contribue au développement économique régional et à la mise en valeur des ressources naturelles forestières.	Moins de 10 employés	S. O.	S. O.
IQ FIER inc.	A pour mandat d'accréditer les Fonds-Soutien et les FIER-Régions en déterminant les règles de gestion et de gouvernance en vertu desquelles elle investit dans les fonds. Coordonne l'acheminement des sommes nécessaires vers les volets appropriés et assure la reddition de comptes de chacun des fonds. Participe, à titre de commanditaire, à FIER Partenaires, s.e.c., dont elle détient 50 % des parts.	Facilite l'accès au capital de risque et au capital de développement pour les entreprises québécoises dans toutes les régions du Québec.	Employés d'Investissement Québec	S. O.	S. O.

Nom de la filiale	Champ d'expertise	Contribution au développement économique	Effectif total ⁽¹⁾	Rémunération totale moyenne ⁽²⁾	Écart-type
IQ Immigrants Investisseurs inc.	Reçoit et gère les capitaux provenant d'immigrants investisseurs et administre le programme d'aide aux entreprises à même les revenus de placements, en partenariat avec des intermédiaires financiers. A également comme mandat d'effectuer l'analyse financière des dossiers d'immigrants investisseurs au nom du MIFI.	Favorise le développement économique du Québec en permettant l'octroi d'une aide financière non remboursable aux entreprises québécoises sans faire appel aux fonds du gouvernement.	Employés d'Investissement Québec	S. O.	S. O.
Produits forestiers Temrex, s.e.c.⁽⁵⁾	Exploite une usine de sciage qui vend également des copeaux de bois.	Filiale exploitante. Contribue au développement économique régional et à la mise en valeur des ressources naturelles forestières.	147 ⁽³⁾	67 139 \$	28 270 \$
Rexforêt inc.	Assure la mise en œuvre opérationnelle de programmes gouvernementaux d'aménagement forestier, pour le compte du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.	Filiale exploitante. Contribue au développement économique régional et à la mise en valeur des ressources naturelles forestières.	140 ⁽³⁾	72 838 \$	32 192 \$
Mine Arnaud inc.	Détient une participation de 62,7% dans un projet minier d'apatite dans le canton Arnaud, à Sept-Îles.	Contribue au développement économique régional et à la mise en valeur de l'apatite.	Employés d'Investissement Québec	S. O.	S. O.
SOQUEM inc.	Assure l'exploration et le développement de substances minérales. Préconise le partenariat avec d'autres sociétés du domaine pour un partage du risque.	Filiale exploitante. Contribue au développement économique régional et à la mise en valeur des substances minérales.	30	81 759 \$	36 491 \$

(1) L'effectif total inclut seulement les employés réguliers au 31 mars 2021.

(2) La rémunération moyenne est divulguée pour les filiales exploitantes de 10 employés et plus. Le calcul inclut la rémunération, y compris la rémunération variable et les autres avantages versés durant l'exercice 2020-2021.

(3) Équivalent temps complet (ETC).

(4) N'inclut pas les employés travaillant 18 heures ou moins par semaine, occasionnels, ou à temps partiel – 60 employés.

(5) Le 30 avril 2021, la Société a clôturé la vente de la majorité des actifs de Temrex à un acquéreur stratégique québécois.

Index GRI

Ce rapport annuel d'activités et de développement durable a été élaboré conformément aux normes de la *Global Reporting Initiatives* (GRI) sous l'option de conformité essentielle. Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe par une tierce partie. Le recours à une vérification externe concernant la conformité de la norme GRI n'est pas une pratique courante à la Société.

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
GRI 101 : Principes généraux			
GRI 102 : Éléments généraux d'information			
Profil de l'organisation			
102-1	Nom de l'organisation	Investissement Québec	Page couverture
102-2	Activités, marques, produits et services		2,12, 34-40, 44-50
102-3	Lieu géographique du siège social		243
102-4	Lieu géographique des sites d'activité		13, 243
102-5	Capital et forme juridique		132
102-6	Marchés desservis		34-40, 46-48, 243
102-7	Taille de l'organisation		6-9, 14, 84, 216-224, 243
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	Les indicateurs selon le type de contrat ne sont pas disponibles.	84-85
102-9	Chaîne d'approvisionnement		55-56
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement		14
102-11	Principe de précaution ou approche préventive		78-83, 100
102-12	Initiatives externes		15-29, 55, 57-59, 64, 85-86, 89, 97, 225, 232-234
102-13	Adhésion à des associations		56-57, 100
Stratégie			
102-14	Déclaration du président-directeur général		3-4
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités		24-25, 34, 66, 73, 78-83, 89-98
Éthique et intégrité			
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite		2, 58-59
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques		58-59, 233
Gouvernance			
102-18	Structure de gouvernance		60-66, 72-77
102-19	Délégation de l'autorité		64-66, 72-73
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux		79-80, 241
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux		30, 54-57
102-22	Composition du conseil d'administration et de ses comités		60-63
102-23	Présidence du conseil d'administration		60, 74-77
102-24	Nomination et sélection des membres du conseil d'administration		60-66
102-25	Conflits d'intérêts		58-59, 236-238
102-26	Rôle du conseil d'administration dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie		60, 64-66, 72-73

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
102-27	Connaissance partagée du conseil d'administration		241
102-28	Évaluation de la performance du conseil d'administration		60, 64-65
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux		64-66, 78-83
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques		80-83
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux		80-83
102-32	Rôle du conseil d'administration dans l'approbation du rapport		60
102-33	Communication des préoccupations majeures		233
102-34	Nature et nombre total de préoccupations majeures		233
102-35	Politiques de rémunération		66-71
102-36	Procédure de détermination de la rémunération		66-71
102-37	Implication des parties prenantes dans la rémunération		64, 66-69
102-38	Ratio de rémunération totale annuelle		86
102-39	Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle		68-69
Implication des parties prenantes			
102-40	Liste des groupes de parties prenantes		30, 54-56
102-41	Accords de négociation collective		86
102-42	Identification et sélection des parties prenantes		54-56
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes		54-56
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés		56
Pratique de reddition de comptes			
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés		30
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu		30-31
102-47	Liste des enjeux pertinents		31
102-48	Réaffirmation des informations		26-29, 40, 57
102-49	Modifications relatives à la reddition de comptes		30
102-50	Période de reddition de comptes	Le présent rapport couvre l'exercice 2020-2021, soit la période du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.	30
102-51	Date du rapport le plus récent	Rapport annuel d'activités et de développement durable 2019-2020	30
102-52	Cycle de reddition de comptes		30
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport		245
102-54	Déclaration de reddition de comptes en conformité avec les normes GRI		225
102-55	Index du contenu GRI		225-231
102-56	Vérification externe		225

GRI 103 : Approche managériale
Les éléments d'information 103-1, 103-2, 103-3 s'appliquent à la GRI 201, GRI 202, GRI 203 et GRI 204

103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre		30-31
103-2	Approche managériale et ses composantes		24-25, 34
103-3	Évaluation de l'approche managériale		26-29

GRI 201 : Performance économique

201-1	Valeur économique directe générée et distribuée		57, 127-131
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique		21, 100
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite		70, 151-152, 191-196
201-4	Aides publiques reçues		132, 150

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
GRI G4 : Performance économique (supplément sur le secteur des services financiers)			
G4-DMA	Approche managériale et ses composantes		57
G4-EC1	Valeur économique directe générée et distribué		57, 127-131
GRI 202 : Présence sur le marché			
202-1	Ratios entre le salaire au premier échelon par genre comparé au salaire minimum local	Tous les employés reçoivent un salaire plus élevé que le salaire minimum.	-
202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	Tous les membres du Comité de direction sont embauchés au Québec.	-
GRI 203 : Impacts économiques indirects			
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Aucun	-
203-2	Impacts économiques indirects significatifs		6-10, 34-50
GRI 204 : Pratiques d'achat			
204-1	Part des dépenses réalisées auprès des fournisseurs locaux	Le terme local représente le Québec.	55
GRI 103 : Approche managériale Les éléments d'information 103-1, 103-2, 103-3 s'appliquent à la GRI 205 et GRI 206			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre		30-31
103-2	Approche managériale et ses composantes		58-59
103-3	Évaluation de l'approche managériale		58-59
GRI 205 : Lutte contre la corruption			
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption		58
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption		58-59
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Aucun	-
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel			
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Aucune	-
GRI 207 : Fiscalité 2019			
Éléments d'information liés à l'approche managériale			
207-1	Approche de la politique fiscale		42-43
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques		44,51, 76-80
207-3	Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale		51-52
Éléments d'information spécifiques à l'enjeu			
207-4	Reddition de comptes pays par pays	Par région administrative	36, 85
GRI G4 : Portefeuille de produits (supplément sur le secteur des services financiers)			
G4-DMA (FS1-FS5 antérieurs)	Approche managériale spécifique au secteur		78-83, 87, 91-94,100
G4-FS6	Pourcentage du portefeuille des activités d'affaires par région, par taille d'entreprise et par secteur		35-37
G4-FS7	Valeur financière des produits et services conçus pour fournir un avantage spécifique sur le plan social pour chaque activité d'affaires, ventilée par objectif		34-35, 91-93
G4-FS8	Valeur financière des produits et services conçus pour fournir un avantage environnemental pour chaque activité d'affaires, ventilée par objectif		38-39, 93-94, 100
GRI G4 : Conformité (supplément sur le secteur des services financiers)			
G4-DMA (G4-FS9 antérieur)	Étendue et fréquence des vérifications de l'implantation des directives environnementales et sociales et des procédures d'évaluation des risques		78-83

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
GRI G4 : Propriété active (supplément sur le secteur des services financiers)			
G4-DMA (G4-FS12 antérieur)	Politique sur les actions avec droit de vote détenues par l'organisation et sur les avis qu'elle donne quant aux aspects environnementaux ou sociaux		240
G4-FS10	Pourcentage et nombre d'entreprises dans son portefeuille avec qui l'organisation a interagi sur des questions environnementales ou sociales		100
G4-FS11	Pourcentage des actifs qui sont soumis à la sélection environnementale ou sociale, positive et négative		92
GRI 103 : Approche managériale Les éléments d'information 103-1, 103-2, 103-3 s'appliquent à la GRI 301, GRI 302, GRI 303, GRI 304, GRI 305, GRI 306, GRI 307 et GRI 308			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre		30-31
103-2	Approche managériale et ses composantes		89-98
103-3	Évaluation de l'approche managériale		89-90
GRI 301 : Matières			
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume		101
301-2	Matières recyclées utilisées		101
301-3	Produits et matériaux d'emballage valorisés	Aucun	-
GRI 302 : Énergie			
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation		102
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation		102
302-3	Intensité énergétique	Ratio non calculé	102
302-4	Réduction de la consommation énergétique		93-94
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services		94
GRI 303 : Eau et effluents			
Éléments d'information liés à l'approche managériale			
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Aucune	-
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Aucune	-
Éléments d'information spécifiques à l'enjeu			
303-3	Prélèvement d'eau	Aucune	-
303-4	Rejet d'eau	Aucune	-
303-5	Consommation d'eau	s. o.	-
GRI G4 : Eau et effluents (supplément sur le secteur des services financiers)			
G4-EN23	Poids total de déchets par type et méthode de disposition		101
GRI 304 : Biodiversité			
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	Aucune	-
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	s. o.	-
304-3	Habitats protégés ou restaurés	s. o.	-
304-4	Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	Aucune	-
GRI 305 : Émissions			
305-1	Émissions directes de GES	Aucune	-
305-2	Émissions indirectes de GES		102
305-3	Autres émissions indirectes de GES		102
305-4	Intensité des émissions de GES	Ratio non calculé	102
305-5	Réduction des émissions de GES		93-94, 102
305-6	Émission de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Aucune	-
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOX), d'oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives	Aucune	-

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
GRI G4 : Émissions (supplément sur le secteur des services financiers)			
G4-EN15	Émissions directes de GES (portée 1)		102
G4-EN16	Émissions directes de GES (portée 2)		102
G4-EN17	Émissions directes de GES (portée 3)		102
GRI 306 : Déchets			
Éléments d'information liés à l'approche managériale			
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets		100-101
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets		101
Éléments d'information spécifiques à l'enjeu			
306-3	Déchets générés		101
306-4	Déchets non destinés à l'élimination		101
306-5	Déchets destinés à l'élimination		101
GRI 307 : Conformité environnementale			
307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Aucune	-
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs			
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux		30
308-2	Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	s. o.	-
GRI 103 : Approche managériale			
Les éléments d'information 103-1, 103-2, 103-3 s'appliquent à la GRI 401 à GRI 419			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre		30-31
103-2	Approche managériale et ses composantes		54
103-3	Évaluation de l'approche managériale		94
GRI 401 : Emploi			
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Par souci de confidentialité, le taux de roulement n'est pas présenté par région ni par groupe d'âge.	84-85
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel		86-87
401-3	Congé parental	Le suivi 12 mois après la reprise du travail au terme d'un congé parental n'est pas disponible.	84
GRI 402 : Relations employeur/employés			
402-1	Périodes minimales de préavis en cas de changements opérationnels		56-57
GRI 403 : Santé et sécurité au travail			
Éléments d'information liés à l'approche managériale			
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	Les questions de santé et de sécurité sont traitées au besoin.	56
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	L'indicateur n'est pas disponible par genre ni par région.	84
403-3	Services de santé au travail		54, 59, 84, 87-88
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail		54, 56
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail		88
403-6	Promotion de la santé des travailleurs		88
403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires		59

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
Éléments d'information spécifiques à l'enjeu			
403-8	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail		56
403-9	Accidents du travail		84
403-10	Maladies professionnelles		84
GRI G4 : Santé et sécurité au travail (supplément sur le secteur des services financiers)			
G4-DMA	Approche managériale spécifique à l'aspect du secteur		84-88
GRI 404 : Formation et éducation			
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé		87
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Des cours de préparation à la retraite sont offerts aux employés par Retraite Québec.	87
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant d'évaluation du rendement et d'évolution de carrière		87
GRI 405 : Diversité et égalité des chances			
405-1	Diversité du conseil d'administration, de la haute direction et des employés		60, 72, 84-85
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes		86
GRI 406 : Lutte contre la discrimination			
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Aucun	-
GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective			
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Sans objet pour les fournisseurs	86
GRI 408 : Travail des enfants			
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	s. o.	-
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire			
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	s. o.	-
GRI 410 : Pratiques de sécurité			
410-1	Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme		58, 236
GRI 411 : Droits des peuples autochtones			
411-1	Cas de violations des droits des peuples autochtones	Aucun	-
GRI 412 : Évaluation des droits de l'homme			
412-1	Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts		236
412-2	Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	Aucune	-
412-3	Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme		59
GRI G4 : Évaluation des droits de l'homme (supplément sur le secteur des services financiers)			
G4-HR1	Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	s. o.	-
GRI 413 : Communautés locales			
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement		15-21, 57, 97-98
413-2	Activités ayant des impacts négatifs substantiels, réels et potentiels sur les communautés locales	s. o.	-

Élément d'information	Titre	Complément d'information	Page
GRI G4 : Communautés locales (supplément sur le secteur des services financiers)			
G4-FS13	Points d'accès par type dans les régions économiquement défavorisées ou à faible population		36
G4-FS14	Actions visant à améliorer l'accès aux services financiers aux personnes défavorisées		59
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs			
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux		22, 42, 55, 59
414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	s. o.	-
GRI 415: Politiques publiques			
415-1	Contributions politiques	Aucune	-
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs			
416-1	Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité		
416-2	Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Aucun	-
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage			
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage		44-46
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Aucun	
417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Aucun	
GRI G4 : Commercialisation et étiquetage (supplément sur le secteur des services financiers)			
G4-DMA (FS15 et FS16 antérieur)	Politique sur la conception et la vente équitables des produits et services financiers et actions permettant de parfaire les connaissances financières par type de bénéficiaire		15-21, 58-59
GRI 418 : Confidentialité des données des clients			
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	Aucune	
GRI 419 : Conformité socio-économique			
419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Aucune	

Autres renseignements relatifs aux exigences législatives

Comité sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Le Comité sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels est constitué des personnes suivantes : Marc Paquet, conseiller spécial, Mandats stratégiques et responsable au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels; Gladys Caron, vice-présidente, Médias, communications et affaires publiques; Tania Tanic, vice-présidente, Technologies d'affaires; Isabelle Fontaine, directrice principale, Médias et affaires gouvernementales; Frédéric Grenon Assal, directeur, Affaires juridiques et gouvernance et Secrétariat d'Investissement Québec; Véronique Perrault, directrice principale, Communications et développement organisationnel.

Les employés ont eu accès, tout au long de l'année, à une formation virtuelle sur la protection des renseignements personnels. Ils ont par ailleurs été de nouveau sensibilisés au sujet, lors de la signature de la déclaration annuelle au code d'éthique des employés et dirigeants de la Société. La Société publie les renseignements relatifs au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels sur son site web.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Selon le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, Investissement Québec doit rendre compte des activités effectuées en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Accès à l'information	Nombre
Nombre total de demandes reçues au cours de l'exercice 2020-2021 ⁽¹⁾	48
Nombre total de demandes traitées	49

(1) Comprend deux demandes pour lesquelles les demandeurs se sont désistés.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais, 2020-2021

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	10	0	-
21 à 30 jours	31	2	-
31 jours et plus	6	0	-
Total	47	2	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue, 2020-2021

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la loi invoquées
Acceptées	9	–	–	S. O.
Partiellement acceptées ou partiellement refusées	13	2	–	9, 14, 15, 21, 22, 23, 24, 27, 31, 33, 34, 37, 38, 39, 48, 53, 54, 56, 57, 59 et 137.1
Refusées	16	–	–	Article 48, désistement, aucun document
Autres	9	–	–	Article 48, désistement, aucun document
Total	47	2	0	

Renseignements complémentaires	Nombre
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accompagnement raisonnable	–
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	2

Les demandes d'accès reçues portaient essentiellement sur des documents ou des renseignements afférents à des interventions financières analysées, effectuées ou administrées par la Société, à son fonctionnement et à certains coûts s'y rattachant, à des éléments relatifs à sa gouvernance, à des activités, ou à des contrats qu'elle a octroyés.

Divulcation d'actes répréhensibles

Conformément à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, la Société dispose d'une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles et a nommé un responsable du suivi des divulgations. Cette procédure s'ajoute aux autres mécanismes en place qui permettent de communiquer les préoccupations de tout type.

Divulcation d'actes répréhensibles, 2020-2021

	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	2		
Motifs allégués dans les divulgations reçues		2	
Motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		–	
Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations :			
Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		1	1
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		1	–
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui		–	–
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		–	–
Le fait, par un acte ou par une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		–	–
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment		–	–
Total – Motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		2	
Total – Motifs fondés parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi			1
Divulgations fondées parmi les divulgations reçues, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	1		
Communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	–	–	–

Politique linguistique

Investissement Québec a adopté une politique linguistique, qu'il est possible de consulter sur son site web. Un sous-comité a été créé dans le but d'assister le Comité de direction dans la mise en œuvre de cette politique. Ce sous-comité, qui relève directement du Comité de direction, agit en qualité de comité linguistique permanent, veille à l'application du français à tous les échelons de la Société et, le cas échéant, recommande au Comité de direction des mesures pertinentes.

Mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance

Comme l'exige tous les trois ans la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, Investissement Québec a procédé en début d'exercice à l'évaluation de son efficacité et de sa performance, y compris un étalonnage avec des entreprises similaires. L'exercice était davantage une conclusion des évaluations conduites dans le passé dans le but d'en tirer des constats et d'entreprendre la mise en œuvre du nouveau mandat élargi de la Société.

Lors de cette évaluation, six dimensions ont été analysées : la performance financière, l'efficacité, le client, l'organisation, la complémentarité et le développement économique. Ce sont 22 indicateurs qui ont été retenus pour en mesurer l'évolution ainsi que le niveau par rapport aux cibles internes et aux sociétés et organismes comparables.

- L'étude a souligné, de manière générale, une amélioration de la performance de la Société au cours de la dernière année. En effet, sur les 22 indicateurs utilisés, seuls 3 affichaient une détérioration alors que 9 s'étaient améliorés.
- La Société affiche, en matière d'étalonnage, une situation plus favorable que les comparables pour plusieurs indicateurs, notamment pour ce qui est de l'efficacité et du client.

Le conseil d'administration devrait approuver, lors du prochain exercice, de nouvelles mesures qui refléteront la transformation d'Investissement Québec et sa nouvelle offre de services.

Suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec

La Société poursuit la mise en œuvre de son plan d'action en réponse aux recommandations formulées par le Vérificateur général du Québec dans son rapport du 2 juin 2016 – *Investissement Québec : information sur la rentabilité financière et la performance économique*.

Ce rapport présente les constats dressés lors de la vérification de l'optimisation des ressources de la Société en matière d'information sur sa rentabilité financière et sa performance économique. Investissement Québec a adhéré aux recommandations qui en découlent et une partie des recommandations sont maintenant appliquées.

La mise en œuvre du plan d'action élaboré initialement par Investissement Québec s'échelonnait de 2016 à 2019. La transformation du modèle d'affaires et les efforts déployés à la création du nouvel Investissement Québec font en sorte que les éléments à compléter de la mise en œuvre des actions vont s'échelonner jusqu'en décembre 2021. Certains plans à compléter étaient d'ailleurs liés à l'approbation du plan stratégique 2020-2023 qui permettra d'effectuer la transition vers le nouveau modèle d'affaires de la Société.

Le plan fait l'objet d'un suivi au Comité de vérification, de façon à en mesurer les progrès.

Code d'éthique applicable aux administrateurs d'Investissement Québec et de ses filiales en propriété exclusive

Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, les membres du conseil d'administration d'Investissement Québec ont adopté un code d'éthique le 24 mai 2011, lequel a été modifié à deux reprises, soit le 19 mars 2012 et le 24 octobre 2017. Ce code contient des principes qui tiennent compte de la mission, des valeurs et des principes généraux de gestion de la Société. On peut le consulter sur le site web⁴³ de la Société.

1. Dispositions générales

1.1 Définitions

Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

« **administrateur** » désigne, peu importe qu'il exerce une fonction à plein temps au sein de la Société ou de l'une de ses filiales, à l'égard de la Société, un membre du conseil d'administration de la Société et, à l'égard d'une filiale de la Société détenue en propriété exclusive, un membre du conseil d'administration de cette filiale;

⁴³ Il est possible de consulter le code d'éthique des administrateurs de la Société à https://www.investquebec.com/Documents/qc/Ethique_ServiceClientele/CodeEthique_Administrateurs_FR.pdf

«**comité**» ou «**Comité de gouvernance et d'éthique**» désigne le Comité de gouvernance et d'éthique de la Société;

«**conflit d'intérêts**» désigne toute situation réelle qui peut amener directement ou indirectement un administrateur à favoriser ses intérêts personnels, ses intérêts d'affaires ou ceux d'une personne liée au détriment des intérêts de la Société ou de ses filiales ou entreprises liées, de même que toute situation qui est susceptible d'affecter sa loyauté et son jugement envers la Société;

«**conjoint**» comprend les personnes unies par les liens du mariage ou les personnes qui habitent en permanence l'une avec l'autre depuis plus d'un an et qui s'affichent comme conjoints;

«**Conseil exécutif**» désigne le Conseil exécutif du Québec nommé conformément à l'article 3 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., chapitre E-18);

«**contrat**» comprend un contrat projeté, mais ne comprend pas un contrat d'emploi avec la Société ou une filiale détenue en propriété exclusive;

«**contrôle**» désigne la détention directe ou indirecte par une personne de titres conférant plus de 50 % des droits de vote ou de participation, sans que ce droit ne dépende de la survenance d'un événement particulier, ou permettant d'élire la majorité des membres de son conseil d'administration;

«**enfant**» a le sens donné à cette expression dans la Loi sur les impôts (L.R.Q., chapitre I 3);

«**entreprise concurrente**» désigne une entreprise dont les activités sont comparables par leur nature à celles de la Société, de ses filiales ou entreprises liées et peuvent entrer en conflit avec elles;

«**entreprise liée**» désigne une filiale et toute personne morale ou société à l'égard desquelles la Société ou une filiale de la Société détenue en propriété exclusive détient directement ou indirectement des titres;

«**famille immédiate**» désigne le conjoint et les enfants;

«**filiale**» désigne une personne morale ou une société contrôlée directement ou indirectement par la Société;

«**information confidentielle**» désigne toute information non connue du public relative à la Société, à ses filiales et à ses entreprises liées, à ses administrateurs, à ses dirigeants et à ses employés, à ses partenaires et à ses fournisseurs ainsi que tout renseignement personnel, sauf si ce renseignement a un caractère public en vertu de la loi;

«**information privilégiée**» désigne toute information encore inconnue du public et susceptible d'affecter la décision d'un investisseur raisonnable ou susceptible d'affecter la valeur ou le cours des titres d'une société publique, y compris une information concernant :

- une émission d'actions ou de dettes;
- un changement dans les politiques de dividendes;
- un changement d'importance dans la composition de la direction;
- un changement d'importance relatif aux affaires de la société publique;

«**Loi Investissement Québec**» désigne la Loi sur Investissement Québec (L.R.Q., chapitre I-16.0.1), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion;

«**personne liée**» désigne le conjoint de l'administrateur, l'enfant mineur de l'administrateur ou l'enfant mineur du conjoint de l'administrateur, une personne à laquelle l'administrateur est associé ou une société de personnes dont l'administrateur est un associé, une personne morale qui est contrôlée par l'administrateur, par son conjoint, par son enfant mineur ou par l'enfant mineur de son conjoint, ou une personne morale dont l'administrateur détient 10 % ou plus des actions ou dont il est lui-même administrateur, dirigeant ou employé;

«**Règlement**» désigne le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics édicté sous l'autorité de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., chapitre M-30) par le décret numéro 824-98 du 17 juin 1998 et qui est en vigueur depuis le 1^{er} septembre 1998, lequel est joint à l'annexe A des présentes;

«**renseignement personnel**» désigne un renseignement qui concerne une personne physique et permet de l'identifier;

«**Société**» désigne Investissement Québec;

«**société publique**» désigne une société dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse reconnue ou sont transigés dans le public; et

« titre » désigne toute valeur mobilière au sens de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., chapitre V 1.1) et comprend, notamment, les actions, les obligations, les droits et bons de souscription, les parts sociales de sociétés en commandite et les options, les contrats à terme ou produits dérivés, à l'exception de tout titre d'emprunt émis par un gouvernement, de bons du Trésor, de billets à terme et certificats de dépôt émis par une institution financière ou un gouvernement. Tout instrument actuel, éventuel, conditionnel ou convertible en titre ou qui procure le droit d'en acquérir est également un titre.

1.2 Champ d'application

Les dispositions du présent code s'appliquent aux administrateurs de la Société ainsi qu'aux administrateurs des filiales de la Société détenues en propriété exclusive.

1.3 En sus des lois

Ce code ne constitue en rien un substitut à toute disposition légale, réglementaire ou déontologique pouvant s'appliquer, notamment le Règlement, puisqu'en tout temps la Société désire se conformer rigoureusement aux lois et à la réglementation en vigueur, notamment celles qui régissent les valeurs mobilières et la protection des renseignements personnels.

1.4 Directives

Les dispositions contenues dans ce code n'excluent d'aucune façon l'élaboration, dûment autorisée, de directives ou règles additionnelles ou plus spécifiques à certaines situations.

2. Les principes fondamentaux

2.1 Le respect des droits de la personne

Tout administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, respecter les principes d'honnêteté et d'intégrité des droits de la personne fondés sur l'égalité et la non-discrimination et préserver la vie privée et la réputation d'autrui.

2.2 Le respect des principes d'éthique et des règles de déontologie

Tout administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi et le Règlement, ainsi que ceux établis dans le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

Il doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

2.3 Le respect de la confidentialité

Tout administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

2.4 Le respect de l'organisation

Tout administrateur doit s'abstenir de déclarer tout fait ou propos avec l'intention malveillante de discréditer la Société, ses filiales ou entreprises liées, de porter atteinte à leur crédibilité ou de ternir leur image ou leur réputation auprès de leurs partenaires et du public en général et doit éviter tout comportement incompatible avec les exigences de sa fonction. Cette obligation subsiste même après que l'administrateur a cessé d'occuper ses fonctions.

3. Règles de conduite

3.1 Devoirs de prudence et diligence

L'administrateur doit, dans le respect du droit, agir avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

3.2 Utilisation des biens

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la personne morale dont il est membre du conseil d'administration ou ceux de ses filiales avec les siens; il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers les biens de cette personne morale ou de ses filiales ou l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après que l'administrateur a cessé d'occuper ses fonctions.

3.3 Conflits d'intérêts

L'administrateur ne peut exercer ses fonctions dans son propre intérêt ni dans celui d'un tiers et doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi ou par toute autre considération d'intérêt personnel.

3.4 Avantages, bénéfiques ou cadeaux

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste (ci-après un «cadeau»). Il peut toutefois accepter une invitation occasionnelle à un repas ou à un événement social dans le cours normal des affaires ou dans le cadre du maintien de bonnes relations.

Il doit refuser tout cadeau ou toute invitation susceptible de créer un sentiment d'obligation ou d'influencer les recommandations qu'il doit faire ou les décisions qu'il doit prendre. Tout autre cadeau reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

3.5 Interdiction de soudoyer

Il est interdit à un administrateur d'autoriser ou d'effectuer, directement ou indirectement, un paiement, de remettre un cadeau ou d'octroyer une faveur ou un avantage indu sous quelque forme que ce soit à toute personne, dans le but de l'amener à manquer à ses devoirs ou dans le but d'obtenir un traitement de faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour toute autre personne lors de négociations ou en toute autre occasion.

3.6 Vote dirigé

Sous réserve du présent code, un administrateur ne peut prendre d'engagement ni accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre et il ne peut utiliser les attributions de sa charge pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers.

3.7 Interdiction d'agir après cessation de fonctions

Il est interdit à tout administrateur de la Société ou d'une filiale détenue en propriété exclusive qui a cessé d'exercer ses fonctions d'agir, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société ou cette filiale est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De plus, l'administrateur de la Société ou d'une filiale détenue en propriété exclusive qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société ou de cette filiale.

Il ne doit pas non plus divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société ou ses filiales, un autre organisme ou une autre entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Les administrateurs de la Société ou d'une filiale détenue en propriété exclusive ne peuvent traiter, dans les circonstances qui sont prévues au premier alinéa, avec l'administrateur qui y est visé dans l'année où celui-ci a quitté ses fonctions.

3.8 Collaboration

L'administrateur doit collaborer avec le Comité de gouvernance et d'éthique d'Investissement Québec ou son fondé de pouvoir lorsqu'il est prié de ce faire.

3.9 Vigilance

Sous réserve, le cas échéant, des règles applicables en matière de secret professionnel et qui visent à protéger le caractère confidentiel des communications entre un individu et un professionnel dont la profession jouit de la prérogative du secret professionnel, tout administrateur qui a connaissance d'infractions au présent code ou d'actes illégaux ou frauduleux pouvant porter atteinte aux intérêts ou à la réputation d'intégrité de la Société et de ses filiales, est invité à aviser le président du Conseil ou le président du Comité de gouvernance et d'éthique d'Investissement Québec.

3.10 Neutralité et réserve

Tout administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane. Un administrateur ne doit en aucun cas associer la Société, de près ou de loin, à une démarche personnelle, notamment si elle touche des activités politiques. Chacun, du président du conseil d'administration, du président-directeur général et de tout administrateur à temps plein, est tenu de faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.

4. Conflits d'intérêts et de loyauté

4.1 Intérêts incompatibles

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

4.2 Priorité aux fonctions

L'administrateur doit, de plus, consacrer le temps et l'attention raisonnables que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

4.3 Conflit

L'administrateur à temps plein ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société, d'une filiale ou d'une entreprise liée. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

4.4 Cumul de fonctions

L'administrateur ne peut cumuler ses fonctions avec celles d'administrateur, de dirigeant ou d'employé d'une entreprise concurrente ou de toute personne morale, société ou entreprise, lorsque les intérêts de l'une divergent fondamentalement de ceux de l'autre ou lorsque ce cumul nuit à l'image ou à la réputation de la Société ou de l'une ou l'autre de ses filiales.

4.5 Titres d'une entreprise liée

Aucun administrateur ne peut à l'égard d'une entreprise liée :

- 4.5.1** bénéficiaire d'avantages pécuniaires établis par des mécanismes d'intéressement basés notamment sur la variation de la valeur des actions ou sur la participation au capital-actions de l'entreprise;
- 4.5.2** bénéficiaire d'un régime de retraite accordé par l'entreprise s'il n'occupe pas des fonctions à temps plein au sein de cette entreprise, cette disposition n'empêchant pas, toutefois, le paiement d'une rente de retraite à un administrateur à temps plein, dirigeant ou employé de la Société ou d'une filiale détenue en propriété exclusive qui serait retraité d'une entreprise liée; ou
- 4.5.3** bénéficiaire de tout avantage consenti à l'avance dans l'éventualité d'un changement de contrôle d'une entreprise liée.

5. Divulgaration et abstention

5.1 Devoir de divulgation et abstention de voter

L'administrateur qui :

- 5.1.1** est partie à un contrat avec la Société ou une filiale ou une entreprise liée; ou
- 5.1.2** est membre du conseil d'administration, officier ou employé, ou a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise partie à un contrat avec la Société ou une filiale ou une entreprise liée; ou
- 5.1.3** a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le conseil d'administration de la Société ou de la filiale en propriété exclusive dont il est membre du Conseil ou, à sa connaissance, par tout autre palier décisionnel de la Société ou de telle filiale;
- 5.1.4** doit divulguer au président du conseil d'administration ou, en son absence, au Conseil lui-même, la nature et l'étendue de son intérêt. Si l'administrateur en question est le président du conseil d'administration, il doit faire cette divulgation au conseil d'administration. L'administrateur n'est pas tenu de s'abstenir de participer à la délibération et à la décision portant sur la question reliée à cet intérêt, à moins que son intérêt personnel dans la question considérée par le Conseil soit en conflit avec les intérêts de la Société ou de sa filiale. Dans ce cas, il doit alors s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur cette question, éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant et il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question. Si l'administrateur en question est le président du conseil d'administration, le Conseil désigne alors un autre administrateur, qui, dans le cas de la Société, doit être indépendant, pour présider l'assemblée du conseil d'administration durant cette partie de la séance.

Aux fins du présent article, on considère qu'il y a conflit entre l'intérêt personnel d'un administrateur et les intérêts de la Société ou de sa filiale, lorsque la nature et l'importance de l'intérêt de l'administrateur, auquel est reliée la question qui fait l'objet d'une délibération ou sur laquelle porte une décision, sont telles que la décision aura ou pourrait avoir un impact économique direct et considérable sur le patrimoine de l'administrateur ou d'une personne qui lui est liée.

5.2 Manière et moment de la divulgation

- 5.2.1** La divulgation requise au paragraphe 5.1 se fait, dans le cas d'un administrateur, verbalement ou, si son intérêt personnel est en conflit avec les intérêts de la Société ou de sa filiale visée, par écrit, selon le cas, dès que le fait arrive ou se produit mais, au plus tard, lors de la première réunion au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude;
- 5.2.2** suivant le moment où l'administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un;
- 5.2.3** suivant le moment où l'administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu; ou
- 5.2.4** suivant le moment où devient administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question à l'étude.

5.3 Activité commerciale normale

L'administrateur doit effectuer la divulgation requise au paragraphe 5.1 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par ce paragraphe et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société ou de la filiale visée, ne requiert pas l'approbation des administrateurs.

5.4 Famille immédiate

Les paragraphes 5.1 à 5.3 s'appliquent également, compte tenu des adaptations nécessaires, lorsque l'intérêt concerné est détenu par un membre de la famille immédiate de l'administrateur ou par une personne liée.

5.5 Divulgation des droits contre la Société

L'administrateur doit dénoncer par écrit au président du Conseil, avec copie au président du Comité de gouvernance et d'éthique, les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, toute filiale ou contre une entreprise liée, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

5.6 Déclaration

Tout administrateur de la Société ou d'une filiale détenue en propriété exclusive doit remettre au secrétaire de la Société, dans les 60 jours de sa nomination et le 30 avril de chaque année où il demeure en fonction, une déclaration en la forme prévue à l'annexe B et contenant les informations suivantes :

- 5.6.1** la déclaration relative à la situation d'être conforme aux dispositions du code d'éthique;
- 5.6.2** le nom de toute entreprise qui est une entreprise liée et dans laquelle il détient, directement ou indirectement, des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales, en précisant la nature et la quantité en nombre et en proportion des valeurs mobilières détenues et la valeur des biens;
- 5.6.3** le nom de toute entreprise qui est une entreprise liée et dans laquelle il a un intérêt sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif en précisant la nature et la valeur de cet intérêt; et
- 5.6.4** au meilleur de sa connaissance, les renseignements prévus aux paragraphes qui précèdent concernant :
 - 5.6.4.1** sa famille immédiate, et
 - 5.6.4.2** les successions et fiducies dont lui-même ou sa famille immédiate est bénéficiaire.

5.7 Déclaration négative

L'administrateur pour qui les dispositions des sous-paragraphes 5.6.2 à 5.6.4 ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet en la forme prévue à l'annexe B et la remettre au secrétaire de la Société dans les 60 jours de sa nomination et le 30 avril de chaque année où il demeure en fonction.

5.8 Changement significatif

L'administrateur doit également produire la déclaration prévue au paragraphe 5.6 dans les 60 jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

5.9 Confidentialité des déclarations

Les déclarations écrites remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle et le contenu de celles-ci ne peut être divulgué à quiconque sans l'autorisation expresse de leur signataire, sous réserve des dispositions du paragraphe 5.10.

5.10 Remise des déclarations au secrétaire

Les déclarations faites ou reçues en application des paragraphes 5.1 à 5.9 sont remises au secrétaire de la Société qui les tient à la disposition des membres du Comité de gouvernance et d'éthique ou sont consignées au procès-verbal de la réunion du Conseil à laquelle elles sont faites, selon le cas.

6. Transactions sur les titres de sociétés publiques

6.1 Prohibition statutaire

À cause de la nature même des activités de développement et de gestion de la Société et de ses filiales, tous les administrateurs sont susceptibles de prendre connaissance de temps à autre d'informations privilégiées concernant des sociétés publiques et dans lesquelles la Société ou une filiale détient, directement ou indirectement, des participations ou avec lesquelles la Société ou une filiale est partenaire ou, encore, avec lesquelles la Société ou une filiale entretient des négociations à l'occasion de projets de développement ou autrement.

La loi interdit à toute personne qui dispose, à l'égard d'une société publique, d'informations privilégiées ou de renseignements encore inconnus du public et susceptibles d'affecter la décision d'un investisseur raisonnable, de réaliser une opération sur les titres d'une telle société, ou encore, de communiquer ou d'exploiter illégalement ces informations ou renseignements.

Tout acte qui dérogerait à cette interdiction ne ferait pas qu'engager la responsabilité civile et pénale de son auteur; il constituerait en outre un manquement grave aux devoirs de ce dernier envers la Société, dont il affecterait les intérêts et ternirait l'image.

6.2 Transaction

Il appartient à chaque administrateur de juger s'il peut ou non transiger sur les titres de telle ou telle société publique dont la Société ou une filiale est actionnaire, mais les dispositions suivantes devraient être suivies :

- 6.2.1** tout administrateur ne doit en aucun cas acheter ou vendre des titres d'une telle société publique lorsque, ce faisant, il contrevient aux dispositions de la loi énoncées au paragraphe 6.1; et
- 6.2.2** tout administrateur de la Société ou d'une filiale détenue en propriété exclusive ne doit en aucun cas vendre à découvert des titres d'une telle société publique ou réaliser sur ces titres d'autres opérations pouvant constituer une spéculation ou laisser croire à une telle spéculation de sa part. Aux fins des présentes, une « vente à découvert » est une vente de titres que le vendeur ne possède pas ou qui est complétée par la livraison de titres empruntés par ou pour le compte du vendeur.

6.3 Règles de rigueur

Les règles contenues aux paragraphes 6.1 à 6.3 sont de rigueur et les administrateurs ne doivent rien faire, en leur nom personnel ou au nom d'un tiers, qui puisse aller à l'encontre de ces règles. En cas de doute, l'abstention est de mise.

7. Dispenses

7.1 Dispenses d'application

Le présent code ne s'applique pas :

- 7.1.1** à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement ou l'équivalent (ETF, paniers de titres, etc.) à la gestion duquel l'administrateur ne participe ni directement ni indirectement;
- 7.1.2** à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
- 7.1.3** à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être admissible comme membre du conseil d'administration d'une personne morale; ou
- 7.1.4** à la détention de titres émis ou garantis par la Société, un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

7.2 Dispenses supplémentaires

De plus, le présent code ne s'applique pas :

- 7.2.1** à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'administrateur;
- 7.2.2** à la rémunération des administrateurs, sous forme d'honoraires ou de jetons de présence, versée par la Société ou par une filiale détenue en propriété exclusive ou une entreprise liée ou au bénéfice inhérent à un contrat d'assurance responsabilité des administrateurs; ou
- 7.2.3** à un contrat conclu entre la Société et une filiale détenue en propriété exclusive ou entre deux filiales détenues en propriété exclusive.

8. Comité de gouvernance et d'éthique

8.1 Responsabilités et fonctions

Sous l'autorité du président du conseil d'administration de la Société et sans restreindre les responsabilités qui sont conférées à celui-ci par le Règlement, le Comité de gouvernance et d'éthique veille à l'application du présent code et en interprète les dispositions. Il assure la formation et l'information des administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du présent code et il traite toute demande ou information relative à un manquement au présent code. Le Comité de gouvernance et d'éthique peut déléguer ces responsabilités et, dans l'exercice de ses fonctions, il peut prendre connaissance des déclarations visées au paragraphe 5.10, s'assure qu'elles ne révèlent pas de contravention au présent code et fait les recommandations appropriées, s'il y a lieu.

Le comité peut faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations d'irrégularités et peut déléguer ce pouvoir.

8.2 Rapport

Le comité fait rapport au président du Conseil de ses conclusions et recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. Le président du Conseil dépose ce rapport au Conseil à la séance qui suit sa réception.

8.3 Avis consultatifs

Le comité peut rendre des avis consultatifs sur l'interprétation des dispositions du présent code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter son avis aux termes contenus dans la demande.

8.4 Archives

Le secrétaire de la Société tient des archives où il conserve, notamment, les déclarations, divulgations et attestations qui doivent lui être transmises en vertu du présent code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs du comité.

8.5 Conseillers externes

Le comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou d'experts externes sur toute question qu'il juge à propos. Les honoraires de ces conseillers ou experts sont à la charge de la Société.

8.6 Obtention préalable d'un avis consultatif

Un administrateur est présumé ne pas contrevenir aux dispositions du présent code s'il a préalablement obtenu un avis consultatif favorable du comité, aux conditions suivantes :

- 8.6.1** l'avis consultatif a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent;
- 8.6.2** l'avis consultatif a été déposé auprès du Conseil;
- 8.6.3** les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au comité de façon exacte et complète; et
- 8.6.4** l'administrateur s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis consultatif.

8.7 Préservation de l'anonymat

Le comité préserve l'anonymat des plaignants, des requérants et des personnes qui lui communiquent des informations à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Il ne peut être contraint de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

9. Processus disciplinaire

9.1 Avis de contravention

Le Comité de gouvernance et d'éthique d'Investissement Québec qui, après enquête, est d'avis qu'un administrateur a pu contrevenir à la loi, au Règlement ou au présent code en saisit le président du conseil d'administration de la Société ou, si c'est ce dernier qui est en cause, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif. Le président du conseil d'administration saisit le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif dans les cas où ce dernier constitue l'autorité compétente pour agir.

L'autorité compétente pour agir en matière disciplinaire est i) pour les administrateurs d'Investissement Québec : le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif; et ii) pour les administrateurs des filiales en propriété exclusive d'Investissement Québec, à l'exception de ceux qui sont administrateurs d'Investissement Québec : le président du conseil d'administration de la Société.

9.2 Suspension provisoire

L'administrateur à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions tout en conservant sa rémunération, le cas échéant, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.

9.3 Notification

L'autorité compétente fait part à l'administrateur concerné des manquements qui lui sont reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.

9.4 Imposition de la sanction

Sur conclusion que l'administrateur a contrevenu à la loi, au Règlement ou au présent code, l'autorité compétente lui impose une sanction.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le secrétaire général associé visé au paragraphe 9.2, la sanction est imposée par le secrétaire du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier; dans ce cas, le secrétaire du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre sans rémunération l'administrateur pour une période d'au plus trente jours.

9.5 Nature de la sanction

La sanction qui peut être imposée à l'administrateur est la réprimande, la suspension sans rémunération d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

9.6 Forme de la sanction

Toute sanction imposée à un administrateur, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

9.7 Restitution des profits

L'administrateur doit rendre compte et restituer à la Société ou à sa filiale impliquée les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent code.

9.8 Vote non déterminant

Le vote d'un administrateur donné en contravention des dispositions du présent code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par le paragraphe 5.6, ne peut être déterminant, mais les tiers ne sont pas tenus de voir à l'observance du présent article qui ne peut être invoqué par ou contre eux.

10. Entrée en vigueur

10.1 Moment

Le présent code entrera en vigueur dès son adoption par le conseil d'administration de la Société.

10.2 Intervention

Chaque nouvel administrateur doit, dans les 60 jours de sa nomination, produire au secrétaire de la Société l'intervention contenue à l'annexe C.

Bureaux d'Investissement Québec

Bureaux au Québec

Baie-Comeau

625, boulevard Laflèche, RC 711
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : 418 589-4349

Brossard

4805, boulevard Lapinière
Bureau 4100
Brossard (Québec) J4Z 0G2
Téléphone : 450 676-2123

Chandler

500, avenue Daignault, bureau 111
Chandler (Québec) G0C 1K0
Téléphone : 418 689-2549

Chibougamau

333, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1N4
Téléphone : 418 748-6681

Drummondville

330, rue Cormier, bureau 302
Drummondville (Québec) J2C 8B3
Téléphone : 819 478-9675

Gaspé

167, rue de la Reine, Case postale 8
Gaspé (Québec) G4X 2W6
Téléphone : 418 361-3815

Gatineau

170, rue de l'Hôtel-de-Ville
Bureau 7.200
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone : 819 772-3219

Joliette

40, rue Gauthier Sud, bureau 3300
Joliette (Québec) J6E 4J4
Téléphone : 450 752-8050

Laval

3030, boulevard Le Carrefour
Bureau 902
Laval (Québec) H7T 2P5
Téléphone : 450 680-6161

Montmagny

116, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3B9
Téléphone : 418 248-3331

Montréal

Bureau principal
600, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : 514 873-4664

Centre de commerce mondial de Montréal

413, rue Saint-Jacques, bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 1N9
Téléphone : 514 873-4375

Est de l'île

7100, rue Jean-Talon Est, bureau 1250
Montréal - arrondissement Anjou
(Québec) H1M 3S3
Téléphone : 514 873-9292

Ouest de l'île

3300, boulevard de la Côte-Vertu
Bureau 210
Montréal - arrondissement
Saint-Laurent (Québec) H4R 2B7
Téléphone : 514 873-1401

Investissement Québec – CRIQ

1201, boulevard Crémazie Est
Bureau 1.210
Montréal (Québec) H2M 0A6
Téléphone : 514 383-1550

New Carlisle

224, boulevard Gérard-D. Levesque
Case postale 579
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0
Téléphone : 418 752-2220

Québec

Siège social
Édifice Iberville 1
1195, avenue Lavigerie, bureau 060
Québec (Québec) G1V 4N3
Téléphone : 418 643-5172

Investissement Québec – CRIQ

333, rue Franquet
Québec (Québec) G1P 4C7
Téléphone : 418 659-1550

Rimouski

355, boulevard Saint-Germain
Rimouski (Québec) G5L 3N2
Téléphone : 418 727-3582

Rouyn-Noranda

170, avenue Principale, bureau 202
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7
Téléphone : 819 763-3561

Saguenay

3950, boulevard Harvey, 2^e étage
Saguenay (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-7865

Saint-Georges

11 535, 1^{re} Avenue, bureau 303
Saint-Georges (Québec) G5Y 7H5
Téléphone : 418 222-5768

Saint-Jérôme

275, rue Latour, bureau RC 01
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7
Téléphone : 450 569-3031

Sainte-Marie

1055, boulevard Vachon Nord, bureau 1
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M4
Téléphone : 418 386-8677

Sept-Îles

454, avenue Arnaud
Sept-Îles (Québec) G4R 3A9
Téléphone : 418 964-8160

Sherbrooke

200, rue Belvédère Nord, bureau 4.05
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : 819 820-3731

Trois-Rivières

100, rue Laviolette, bureau 114
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : 819 371-6617

Val d'Or⁴⁴

1740, chemin Sullivan, bureau 2000
Val-d'Or (Québec) J9P 7H1
Téléphone : 819 710-2030

Victoriaville

62, rue Saint-Jean-Baptiste, bureau 1.03
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : 819 752-9781

⁴⁴ La Société est présente dans les bureaux de la SOQUEM à Val-d'Or.

Bureaux à l'étranger

Amérique du Nord

Atlanta

Délégation du Québec
191 Peachtree St. NE, Suite 3240
Atlanta, GA 30303, États-Unis
Téléphone : 404 584-5340

Chicago

Délégation du Québec
444 N. Michigan Avenue, Suite 3650
Chicago, IL 60611-3977, États-Unis
Téléphone : 312 471-1127

Los Angeles

Délégation du Québec
10 940 Wilshire Boulevard, Suite 720
Los Angeles, CA 90024, États-Unis
Téléphone : 310 209-3332

New York

Délégation générale du Québec
One Rockefeller Plaza, 26th Floor
New York, NY 10020-2102, États-Unis
Téléphone : 212 843-0996

Europe

Londres

Délégation générale du Québec
59 Pall Mall
Londres, SW1Y 5JH, Royaume-Uni
Téléphone : +44 20 7766 5900

Munich

Délégation générale du Québec
Mauerkircherstrasse 103
81925 Munich, Allemagne
Téléphone : +49 (0)89 25 54 931 0

Paris

Délégation générale du Québec
66, rue Pergolèse
75116 Paris, France
Téléphone : +33 (0)1 40 67 85 00

Asie

Beijing

Ambassade du Canada
19 Dongzhimenwai Dajie
Chaoyang District
Beijing 100600, Chine
Téléphone : +86 10 5139 4264

Séoul

Bureau du Québec
5th Fl., Leema Building
42 Jongno 1 gil (Soosong-dong)
Jongno-gu, Séoul
03152, Corée du Sud
Téléphone : +82 2 3703 7700

Tokyo

Délégation générale du Québec
Shiroyama Trust Tower
32^e étage, 4-3-1, Toranomon
Minato-ku, Tokyo 105-6032, Japon
Téléphone : +81 3 5733-4588

Présence à l'étranger

La Société est présente à l'étranger à travers le réseau des 33 représentations du Québec au Canada et à l'international. La liste des villes est présentée à la section *Investissement Québec en bref*.

I Vous avez des questions à propos de ce rapport?

**Veillez communiquer avec nous au
1 844 474-6367.**

Élaboration des contenus : Première vice-présidence,
Stratégies et solutions d'affaires et Première
vice-présidence, Finances, gestion des risques
et technologies d'affaires

Révision : Première vice-présidence,
Stratégies et solutions d'affaires, Première
vice-présidence, Affaires juridiques et Secrétariat
de la Société et Direction principale, Audit interne

Coordination de la création et de la production :
Première vice-présidence, Stratégies et
solutions d'affaires

© Investissement Québec, juin 2021
Dépôt légal – 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-550-89271-7

Imprimé sur le papier ROLLAND ENVIRO^{MC} Print au fini lisse fait à 100 %
de fibres recyclées postconsommation certifiées FSC[®], certifié Écologo,
procédé sans chlore. Fabriqué au Québec par Cascades à partir
d'énergie biogaz.



100 %



La marque de la
gestion forestière
responsable

PCF



PERMANENT

Investissement Québec

Édifice Iberville 1
1195, avenue Lavigerie
Bureau 060
Québec (Québec) G1V 4N3

600, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3B 4L8

1 844 474-6367

investquebec.com